

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

UNIVERSITE MENTOURI - CONSTANTINE



FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

Département des langues et littérature française

Ecole Doctorale de français – Pôle Est

Antenne : Constantine

N° de série :

Mémoire de Magister

Filière : Didactique

Titre :

*UNE DIDACTIQUE DE
L'INTERCULTUREL DU FLE :
ORAL / ECRIT
AU CYCLE SECONDAIRE*

Sous la direction du :

Dr HACINI Fatiha

Présenté par :

LAMI Lilia

Devant le Jury composé de :

Président : Dr LOGBI Farida - Maître de conférences - Université Mentouri – Constantine

Rapporteur : Dr HACINI Fatiha - Maître de conférences - Université Mentouri – Constantine

Examineur : Dr MANAA Gaouaou - Maître de conférences - Université Hadj Lakhdar – Batna

Année Universitaire 2008-2009

Dédicace

Je dédie mon présent mémoire à mes chers parents que nul ne peut remplacer dans mon cœur, qui m'ont soutenue tout au long de mon parcours, qui ont cru en moi et qui m'ont redonné courage et sourire lorsque l'angoisse et le désarroi s'emparaient de mon être.

A mes défunts grands-parents que j'aurais tant aimés voir présents aujourd'hui.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements à ma Directrice de recherche, le Dr Hacini Fatiha, qui m'a guidée, m'a orientée dans cette expérience enrichissante.

Je remercie infiniment l'enseignante qui m'a donné la chance d'élaborer mon corpus et qui m'a été d'une grande aide, je nomme Mme Haroun Zaineb.

J'adresse également mes sincères remerciements et ma reconnaissance à tous les enseignants qui m'ont soutenue et qui ont toujours cru en moi, je cite : Mr Dadci, Mr Mohcen, Mme Méziane, Mme Hannachi, Mr Boukeffak, Mme Boulekroune, Mr Saïdi, Mr Rahmouni, Mlle Guidoum, Mme Logbi, Mr Abdou, ainsi que tous mes collègues et amis.

Sans oublier ma famille qui a su trouver les mots pour me reconforter et le courage de supporter mes humeurs quand le chemin me paraissait difficile et infranchissable.

*« Ethnocentrisme, quand tu nous tiens !...
Qui d'entre nous peut prétendre, à la
réflexion, en être totalement exempt ? La
xénophobie, le racisme, ces bêtes immondes
qui sommeillent en chacun de nous, ne
demandent qu'à se réveiller. »*

*Christian Lagarde
Identité, langue et nation*

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	6
PREMIERE PARTIE (Partie théorique).....	10
Introduction.....	11
Chapitre I : Interculturel : définitions, parcours et théories.....	12
1.1. Notion de didactique des langues	13
1.2. Définition des concepts interculturel /culturel	13
1.3. Parcours de l'interculturel : naissance et développement.....	18
1.4. Théories de l'interculturel, de Claude Claret	21
1.4.1. La pédagogie systémique	21
1.4.2. La pédagogie de l'affrontement des paradoxes	23
1.4.3. La pédagogie transitionnelle.....	24
1.5. L'approche d'une culture étrangère selon G. Zarate	25
1.6. La démarche interculturelle du Cadre Commun Européen.....	26
Chapitre II : L'Ecole face aux stéréotypes, à la xénophobie, à l'ethnocentrisme	29
2.1. Le défi pluriculturel supporté par l'école.....	30
2.1.1. Stéréotypes et représentations	30
2.1.2. La xénophobie et l'ethnocentrisme	32
2.2. Agir sur soi et interagir avec les autres	37
2.3. Propositions d'activités interculturelles en classe de langues étrangères.....	37
2.3.1. Comment appréhender les stéréotypes pour faire évoluer nos représentations	40

2.3.2. Les apports de la psychologie interculturelle en classe de langue	41
DEUXIEME PARTIE (Partie pratique) : CORPUS ET ANALYSES	44
Introduction.....	45
Premier chapitre : Le corpus écrit.....	46
1. La pré-enquête : Conditions de l'élaboration du corpus.....	47
1.1. Le choix du lieu de l'enquête	47
1.2. La pré-enquête	47
1.3. Le contexte géographique du lycée	47
1.4. La cueillette des données de la pré-enquête	48
2. L'enquête : Premier questionnaire	49
2.1. Présentation de l'enseignante et du questionnaire.....	49
2.2. Les réponses.....	50
2.3. L'analyse	53
Conclusion	59
3. L'enquête : Deuxième questionnaire	61
3.1. Description du questionnaire et présentation des élèves	61
3.1.1. Les questions	63
3.2. Méthode de recueil des réponses	64
3.3. Les réponses.....	65
3.4. L'analyse	83
4. Critères d'évaluation des résultats du questionnaire destiné au apprenants du secondaire.....	222
4.1. Bilan d'analyse	223
4.1.1. Analyse de l'aspect linguistique.....	223
4.1.2. Analyse de l'aspect culturel	226

5. La superstition en classe de langues.....	230
5.1. L'observation.....	231
5.2. L'analyse	246
6. Enquête sociologique auprès des élèves du cycle secondaire	252
6.1. L'observation.....	253
6.2. Le commentaire	254
Conclusion	257
Deuxième chapitre : Corpus oral	258
Introduction.....	259
1. L'enquête.....	259
1.1. Son corpus.....	259
2. L'analyse	262
Conclusion de l'écrit et de l'oral.....	300
CONCLUSION GENERALE.....	301
Bibliographie.....	303

Annexes

Annexes I : Réponses des élèves au questionnaire écrit.....	1
Questionnaire écrit.....	2
Annexes I-1 : Classe : 1 ^{ère} Lettres et Sciences humaines	3
Annexes I-2 : Classe : 2 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	9
Annexes I-3 : Classe : 3 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	15
Annexes II : Réponses des élèves du secondaire lors des enregistrements oraux	21

Annexes II-1 : Classe : 1 ^{ère} Lettres et Sciences humaines.....	22
Annexes II- 2 : Classe : 2 ^{ème} Lettres et Sciences humaines.....	43
Annexes II-3 : Classe : 3 ^{ème} Lettres et Sciences humaines.....	60

Résumés

PARTIE THÉORIQUE

INTRODUCTION GENERALE

A l'ère de la mondialisation et du contact de la diversité culturelle, nous parviendrons aujourd'hui à attester qu'il est impossible d'enseigner une langue étrangère en faisant abstraction de l'importance de la compétence culturelle. De ce fait, la didactique des langues se propose d'ancrer une pédagogie de l'interculturel dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère et de sensibiliser aussi bien le public apprenant que l'enseignant à cette compétence qui se trouve être la trame d'une réalité pédagogique, sociale et relationnelle. Cela vise à supprimer les frontières entre les différentes cultures humaines et, par là, permettre aux mentalités, à travers le monde, de se libérer des chaînes de l'individualisme et de l'ethnocentrisme. C'est ainsi qu'il est possible de s'ouvrir à "l'Autre" qui, lui, appartient à une autre culture fondée sur des caractéristiques différentes.

Il ne tient qu'à nous de construire un pont qui relierait notre culture à celle de "l'Autre" en tirant profit des avantages dont elle dispose. La meilleure démarche passe par l'école où l'apprenant est censé acquérir des stratégies d'apprentissage lui permettant une découverte de connaissances culturelles étrangères, une communication facile sans ambiguïté et un esprit scientifique.

Le statut de l'approche interculturelle et sa pratique en classe de langue a longtemps été au cœur d'un débat houleux entre des pratiques purement linguistiques qui "évinçaient" l'aspect culturel, à cause d'une absence de conscience quant à l'importance de l'ouverture sur "l'Autre" ou une non formation des enseignants envers l'enseignement d'une éducation interculturelle.

Des didacticiens et des chercheurs de différentes disciplines se sont mis au service d'une recherche exhaustive sur la position que devrait occuper une dimension de l'interculturel dans une classe de langue étrangère. Ils ont montré

que l'interculturalité recouvre un champ diversifié et parfois insaisissable d'où l'intérêt que lui porte actuellement la didactique des langues. Aussi, enseignants et enseignés devraient aller à la quête d'une véritable éducation interculturelle qui vise à enseigner /apprendre une culture étrangère, à découvrir une nouvelle optique de "l'Autre" dans toute sa richesse et sa splendeur.

Et notre recherche, en prenant en charge l'interculturalité au secondaire, se fixe comme objectifs, d'une part d'impliquer l'apprenant dans le processus d'apprentissage de l'éducation interculturelle ; d'autre part, motiver l'élève de manière à ce qu'il se familiarise avec la culture étrangère et, de ce fait, le sensibiliser en créant chez lui une véritable conscience de la diversité culturelle et de l'altérité pour une "fusion harmonieuse" aussi bien dans le contexte scolaire que socioculturel, à partir de nos hypothèses suivantes :

Une maîtrise d'une langue étrangère ne signifie pas être systématiquement en rapport d'interculturalité à la culture étrangère.

L'enseignant de français langue étrangère ne possède pas toujours les bons "outils" pour transmettre et enseigner une éducation de l'interculturel.

La culture de "l'Autre" n'ayant jamais suscité un quelconque intérêt dans les programmes de langue étrangère, les enseignants ne pouvaient que la reléguer au dernier plan pour ne pas dire l'ignorer complètement.

Notre problématique s'articule autour de questions :

- Comment l'enseignant de français langue étrangère véhicule-t-il l'aspect culturel et comment parvient-il à préserver cette dimension de l'interculturalité entre la langue maternelle et la langue étrangère ?

- Est-ce que l'enseignant tente de créer chez l'élève du secondaire le désir d'aller vers "l'Autre", de le connaître, d'accepter sa différence et d'apprendre à relativiser et à se décentrer ?

- Comment l'enseignant du secondaire se représente-t-il la culture française ?

- Le passé colonial de l'Algérie et la France influe-t-il sur l'attitude de l'apprenant et le regard qu'il porte sur la culture française et sur l'apprentissage du français ?

Les réponses seront atteintes à travers l'analyse d'un corpus écrit et oral consistant en deux questionnaires : l'un destiné à l'enseignant et l'autre réalisé auprès des apprenants dans les classes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années secondaires Lettres et Sciences humaines. Ainsi qu'un corpus oral fait à partir d'enregistrements des interactions enseignant /enseignés des mêmes élèves.

La méthodologie suivie s'inspire des travaux de Claude Claret, particulièrement des trois théories (*la pédagogie systémique, la pédagogie des affrontements des paradoxes et la pédagogie transitionnelle*) qui vont nous permettre de répondre à un certain nombre de questionnements dégagés par le corpus tels que les outils méthodologiques à adopter pour approcher l'interculturel et la manière de les utiliser.

Ce travail tente d'y parvenir en deux parties : une théorique et une pratique :

La première comprenant deux chapitres : 1- Interculturel : définitions, parcours et théories. 2- l'Ecole face aux stéréotypes, à la xénophobie, à l'ethnocentrisme.

La deuxième traitant de l'analyse du corpus renfermant deux chapitres dont le premier s'attaque au corpus écrit avec un questionnaire destiné à l'enseignant et un deuxième adressé aux apprenants du secondaire. Le deuxième chapitre renferme le corpus oral englobant un texte écrit pour la 1^{ère} année et un autre pour la deuxième année. Ainsi qu'une chanson pour la 3^{ème} année Lettres et Sciences humaines.

Parmi les raisons qui nous ont motivée à opter pour ce sujet, c'est notre amour et notre intérêt pour la dimension de l'interculturel, d'une part, et découvrir s'il y a réellement une implication de la part de l'enseignant de français par rapport à l'enseignement du volet culturel. D'autre part, révéler les carences pédagogiques dans l'absence d'une prise en compte de la nécessité d'une véritable éducation d'une compétence interculturelle.

La réalité pédagogique algérienne a longtemps fait prévaloir la compétence linguistique au détriment de la compétence culturelle alors que de nombreuses recherches en didactique ont révélé que l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère est indissociable de l'éducation interculturelle : ces deux volets aussi importants l'un que l'autre se complètent et s'enrichissent à travers une réalité qui devrait être prise au sérieux en milieu pédagogique et les auteurs tels que Claude Clanet, G. Zarate, M. Abdallah Prétceille, L. Porcher, et bien d'autres, se rejoignent dans leurs nombreux travaux pour défendre l'idée de l'importance à reconnaître le "droit" à une véritable éducation de l'interculturalité dans une classe de langue étrangère.

PREMIÈRE PARTIE
PARTIE THÉORIQUE

INTRODUCTION

Depuis bien des années, études et résultats scolaires ont montré une carence importante dans l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère, cette insuffisance ou "maladresse" se trouve être l'absence d'une conscience à vouloir enseigner une compétence interculturelle.

La didactique des cultures, qui représente un nouveau souffle dans le domaine des recherches scientifiques, décide de remédier à cette situation d'insécurité qui s'empare de l'enseignant et sans doute de tout le système éducatif.

Ce nouveau processus devrait concerner aussi bien l'enseignant que l'enseigné, voire toute l'institution scolaire du pays dans le but d'enraciner dans l'esprit de chacun "la culture de la culture".

Ceci nous amène à conduire une recherche autour de cette thématique en nous appuyant sur les travaux de Claude Clanet pour ses trois théories : la pédagogie systémique, la pédagogie des affrontements des paradoxes, la pédagogie transitionnelle. Ainsi que sur les recherches de M. Abdallah Prétceille, M. De Carlo et bien d'autres.

Mais auparavant, nous avons estimé nécessaire de faire la lumière sur certaines notions de base en didactique de l'interculturel.

CHAPITRE I

INTERCULTUREL :

DEFINITIONS, PARCOURS ET THEORIES

1.1. NOTIONS DE DIDACTIQUE DES LANGUES

M-F. Narcy-Combes atteste que la didactique « *est une réflexion théorique sur ce qu'est l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle est le fondement scientifique de la pédagogie, qui appartient au domaine de la pratique en tant que mise en œuvre de ces théories* » (1).

D'après ce professeur de langue, la didactique se trouve être liée à la pédagogie car une didactique doit appliquer des pratiques pédagogiques appartenant nécessairement à une réflexion didactique exhaustive, faute de quoi les risques d'incohérence, d'incommunicabilité et d'inefficacité peuvent s'installer.

Le potentiel de savoir en didactique de l'enseignant, lui procure aisance et efficacité pour conduire un processus d'apprentissage en fonction des besoins du public apprenant "qu'il doit former et orienter", vers une démarche fixée sur un axe scientifique et non intuitif, ce qui donnerait naissance à une crédibilité et une force de son enseignement.

M-F. Narcy-Combes ajoute que la didactique permet également de comprendre le pourquoi et le comment de la relation pédagogique et met l'enseignant à même de mieux la vivre.

1.2. DEFINITION DES CONCEPTS INTERCULTUREL /CULTUREL

La notion de l'interculturel est riche en son sens ayant fait l'objet de plusieurs interprétations chez les didacticiens, les psychologues, les anthropologues.

Maddalena De Carlo avance sa théorie dans : « *Le terme "interculturel" est plus généralement utilisé en opposition à "multiculturel", non seulement*

1) NARCY-COMBES, M-F., op. cit. p. 46.

comme appartenant à des milieux d'origine distincts, français et anglo-saxon respectivement, mais aussi comme exprimant deux perspectives distinctes : l'une plutôt descriptive, l'autre plus centrée sur l'action » ⁽¹⁾.

Dans le domaine éducatif, nombreux sont les didacticiens qui relient l'interculturel à l'éducation et lui accordent une place privilégiée et un rôle important. A ce propos, M-A. Prétceille définit l'interculturel comme « *une construction susceptible de favoriser la compréhension des problèmes sociaux et éducatifs, en liaison avec la diversité culturelle* ».

Par contre, le multiculturel représente un système qui approuve et reconnaît la pluralité des groupes ; sans pour autant s'instaurer dans une optique éducative, donc le multiculturel "penche" plus vers le contexte social que vers le contexte éducatif.

L'interculturel est perçu comme un axe pragmatique qui caractérise les sociétés contemporaines.

Toujours selon M. De Carlo, l'approche interculturelle peut donner actuellement une réponse possible au défi lancé par les nouveaux scénarios socioculturels : « *L'emploi du mot "interculturel" implique nécessairement, si on attribue au préfixe "inter" sa pleine signification : interaction, échange, élimination des barrières, réciprocité et véritable solidarité. Si au terme "culture" on reconnaît toute sa valeur, cela implique reconnaissance des valeurs, des modes de vie et des représentations symboliques auxquels les êtres humains, tant les individus que les sociétés, se réfèrent dans les relations avec les autres et dans la conception avec le monde* » ⁽²⁾.

Nous rejoignons M-A. Prétceille dans sa définition de l'interculturel et de la position et l'importance qu'elle lui accorde : « Le préfixe "inter" d'interculturel indique une mise en relation et une prise en considération des

¹) DE CARLO, M., 1998, p. 39.

²) Conseil de l'Europe, *L'Interculturalisme*, 1986.

interactions entre des groupes, des individus, des identités. Ainsi l'interculturel opère une démarche, il ne correspond pas à une réalité objective. L'approche interculturelle n'a pas pour objet d'identifier autrui en l'enfermant dans un réseau de significations, ni d'établir des comparaisons sur la base d'une échelle ethnocentrée. L'interculturel accorde une place plus importante à l'individu en tant que sujet, qu'aux caractéristiques culturelles de l'individu » (1).

L'interculturel demeure un champ très vaste en significations, même les acceptions des dictionnaires s'y prêtent pour cerner son sens et son statut dans l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère.

« L'interculturalisme affirmait que l'important était le préfixe inter, qui permettait de dépasser le multiculturel. L'interculturel suppose l'échange entre les différentes cultures, l'articulation, les connexions, les enrichissements mutuels. Le contact effectif des cultures différentes constitue un apport où chacun trouve un supplément à sa propre culture (à laquelle il s'agit bien sûr en rien de renoncer)» (2), ceci est la définition donnée par le Dictionnaire de didactique du français, de J-Pierre Cuq.

« La pédagogie interculturelle est née en France au début des années soixante-dix dans le contexte des migrations. Les préoccupations apparues au sujet des difficultés scolaires des enfants de travailleurs migrants ont donné peu à peu naissance à l'idée que les différences ne constituaient pas un obstacle, mais pouvaient, au contraire, devenir un enrichissement mutuel pourvu qu'on puisse s'appuyer sur elles. Quand la didactique des langues étrangères s'est emparée du concept d'interculturalité dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, le succès de celui-ci s'est accru au point de s'étendre aux autres disciplines et de devenir un des axes essentiels de toute pédagogie » (3).

1) PRETCEILLE, M-A., *Interculturel et multiculturel*.

2) CUQ, J-P., 2003, pp. 136-137

3) FERREOL, G., et JUCQUOIS, E., 2004, p. 175.

Quant à la notion de culture, elle regroupe plusieurs significations :

- Elle est un « *ensemble des connaissances acquises ; instruction, savoir, ensemble des structures sociales, religieuses, des manifestations intellectuelles, artistiques qui caractérisent une société* » ⁽¹⁾.

- Elle « *s'applique aussi bien aux travaux des champs qu'aux réalisations techniques, aux facultés de l'esprit qu'à l'exercice corporel, à la biologie qu'aux humanités* » ⁽²⁾.

D'autres définitions du terme "culture" ont capté notre attention puisque cette signification touche de près notre thématique de recherche : « *Ensemble de connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement* » ⁽³⁾. Cette signification renvoie au savoir acquis que l'Ecole transmet à son public scolaire.

- Aussi la culture est un « *concept qui peut concerner aussi bien un ensemble social qu'une personne individuelle. La capacité à faire des différences c'est-à-dire à construire et légitimer des distinctions* » ⁽⁴⁾.

Pour G. Zarate, la culture relève d'une « *capacité à anticiper les malentendus, qui relève d'une éducation du regard et à la perception d'autrui* » ⁽⁵⁾.

Pour certains anthropologues comme M.H. Herskovits, elle représente « *la partie de l'environnement fabriquée par l'homme* » ⁽⁶⁾.

Pour Claude Clanet, la culture signifie « *un ensemble de systèmes de significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et à des normes que le groupe conserve et s'efforce de*

¹) Dictionnaire encyclopédique, Le Larousse, 1980.

²) FERREOL G. et JUCQUOIS G., *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, 2004, p. 175

³) Petit Robert

⁴) CUP, J.-P., *Dictionnaire de didactique du français*, 2003

⁵) ZARATE, G., 1986.

⁶) HERSKOVITS, M.H., 1949, p. 17.

transmettre et par lesquelles il se particularise, se différencie des groupes voisins » (1).

Nous rejoignons cet auteur dans la signification qu'il attribue à la culture. Ce qui caractérise une communauté particulière est son appartenance culturelle à un système de référence, l'ensemble des productions de l'homme et « *ce qu'il fit et ce qui existe comme ayant du sens* » (2)..

M-F. Narcy-Combes, quant à elle, évoque l'éveil à la culture étrangère « *Eveil : n.m. Disciplines d'éveil, destinées à stimuler le développement sensori-moteur et perceptible* » (Le Larousse Encyclopédique, 1980, p. 364). Cet éveil représente l'un des grands objectifs de l'enseignement des langues.

En revanche, « *les orientations et les implications qui s'y rattachent demeurent peu évidentes* » (3). L'auteur nous fait savoir que les instructions de 1996 ayant pour objectif l'intégration de la dimension culturelle au sein de l'enseignement des langues en vue de développer la personne : l'apprenant, de l'amener à s'ouvrir sur l'autre, à comprendre sa différence et à créer une attitude de tolérance.

Il est vrai que pour bien communiquer, il faut savoir ce que véhicule la culture avec laquelle nous sommes en contact. De ce fait, les élèves acquièrent une certaine capacité à échanger avec l'autre, à interagir, à communiquer sans ambiguïté dans un milieu pluriculturel. A partir de là, l'apprenant lui-même comprendra que, pour bien communiquer, la compétence linguistique se révèle insuffisante car d'autres compétences socioculturelles et interculturelles entrent en ligne de compte.

M. Byram également nous apporte beaucoup avec sa définition de la culture : « *Elle recouvre un domaine idéologique regroupant les valeurs et croyances propres à un groupe, un domaine documentaire englobant les*

1) CLANET, C., 1986, p. 16.

2) Ibidem.

3) NARCY-COMBES, M-F., 2005, p. 75.

productions intellectuelles ou artistiques, les informations explicites sur le pays, historiques, géographiques, contemporaines, et un domaine social concernant le mode de vie, les interactions verbales et non verbales, la nature des relations sociales, les rôles propres à chaque sexe et à chaque génération »

1.3. PARCOURS DE L'INTERCULTUREL : naissance et développement

Par le présent parcours, nous tentons de tracer l'historique du concept de l'interculturel.

Doyé explique « *comment l'éducation interculturelle naît de l'exigence d'intégrer des groupes minoritaires, devient ensuite un moyen pour éduquer les groupes majoritaires à vivre dans une société pluriethnique, pour enfin être empruntée par les enseignants et les didacticiens des langues et cultures étrangères* » ⁽¹⁾.

En France, au début des années soixante-dix, l'interculturel est ancré dans le cadre du français langue maternelle, il s'inscrit dans « *une pédagogie de compensation destinée aux enfants de migrants* ».

Maddalena De Carlo nous informe qu'en 1972, « *la commission présidée par Edgar Faure, dans son rapport "Apprendre à être", avait critiqué la vision néocolonialiste qui tendait à assimiler les cultures des immigrés à celles des natifs. C'est donc dans une optique d'intégration que des CLIN (classes d'initiation) dans le primaire, des CLAD (classes d'adaptation) dans le secondaire, et quelques années plus tard, en 1975, des CEFISEM (centres d'études pour la formation et l'information sur la scolarisation des enfants de migrants) sont mis en place* » ⁽²⁾.

Ces premières expériences représentent une conscience et une volonté de faire valoir, par l'école, le droit à la différence et de permettre à l'ensemble des

¹) Cité par M. Byram et al., 1994.

²) DE CARLO, M., 1998, p. 42.

enfants et adolescents d'origine étrangère d'assumer en toute liberté leur identité culturelle. Ce processus d'apprentissage tente de valoriser auprès de l'ensemble de l'institution scolaire, les différentes cultures d'origine. Pour la première fois, une visée éducative qui valorise des langues et des cultures d'origine, s'installe dans la notion pratique "d'activités culturelles" spécifiques pour un large public d'apprenants dans le cadre des activités d'éveil, « *acquiert droit de cité et reconnaissance officielle, dans la circulaire de l'Education nationale du 28 juillet 1978* » (¹).

En Grande-Bretagne, ainsi qu'en Italie et aux Etats-Unis, l'interculturel se développe dans l'idéologie et s'empare du domaine éducatif. Cependant, notre objectif n'est pas de retracer tout l'historique de l'aspect de l'interculturel, mais d'évoquer les grands axes de son cheminement en l'occurrence en didactique des langues.

Le concept d'interculturel prend un essor important au cours des années quatre-vingt en s'intégrant davantage en didactique des langues étrangères (²). Par conséquent les particularités d'aborder la culture étrangère se sont complètement modifiées. En effet, l'interaction est au centre du "jeu", c'est-à-dire le mécanisme d'échanges qui crée une influence réciproque, un métissage mutuel et une intersubjectivité qui lient deux interlocuteurs. L'interculturel sollicite la coexistence de deux sujets.

Le point crucial est l'identité de l'élève : étant donné que la classe de langue est le lieu de foisonnement de deux cultures différentes, découvrir la culture maternelle, pour l'élève, sera un moyen d'appréhender les processus d'appartenance à toute autre culture différente. Il sera apte à objectiver les principes qui régissent la culture étrangère.

¹) CHAMBEU, F., 1997, p. 11.

²) En particulier avec la publication d'articles et ouvrages de spécialistes : M-A. Prétceille, L. Porcher, G. Zarate.

La pragmatique ne représente guère, à elle seule, l'objectif initial de l'interculturel, c'est-à-dire mettre à la disposition des apprenants les moyens adéquats pour une interaction /communication cohérente envers les étrangers, la visée est également formative dans le sens où une partie importante est accordée au développement de la notion de relativité des certitudes propres à l'élève. Ceci implique une certaine aisance pour l'apprenant à gérer des situations ambiguës et /ou conflictuelles relevant d'une culture différente.

Pour ce qui est des comparaisons entre cultures, celles-ci sont en contact, ce qui signifie que l'individu ou l'apprenant – qui est au centre de notre réflexion – accorde beaucoup d'importance au fait de comparer deux systèmes de référence, deux visions du monde. Faudrait-il encore qu'il sache tout de même faire la part des choses entre deux entités culturelles distinctes, en reconnaissant son appartenance à sa propre culture et sa propre identité, et son acceptation d'une autre réalité culturelle, paradoxale, sur bien des points.

Ce sont ces contradictions enrichissantes qui conditionnent la survie de deux ensembles culturels distincts. B. Brill et H. Lehalle déclarent que « *l'aspect purement comparatif sera dit "interculturel"* » ⁽¹⁾.

Ce qu'il faudrait comprendre, c'est la réalité de tout un ensemble de réciprocitys, d'échanges, de complexités, de relations entre cultures que véhicule le terme interculturel. Alors que le préfixe "inter" est inducteur de deux perceptions : la première étant une liaison, une réciprocity : « *interaction, inter-disciplinarité, inter-pénétration* » ⁽²⁾.

La deuxième se trouve être une séparation, une disjonction : « *inter-diction, inter-rogation, inter-position* » ⁽³⁾.

Toutes ces notions représentent un véritable paradoxe dont les locuteurs peuvent tirer bénéfice.

¹) BRIL, B., et LEHALLE, H., 1988, p. 14.

²) CLANET, C., 1986, p. 21.

³) Ibidem.

Toutefois la crise de civilisation de l'Occident a été du moins bénéfique pour une chose : le rejet d'une conception universaliste de la culture qui supposait l'existence de normes et de valeurs humaines universelles. Alors, le savoir, l'expérience, le partage et l'école nous ont appris à adopter une vision relativiste de la culture car « *nous sommes ce que la culture nous fait et aucune culture ne peut se prévaloir de détenir a priori des vérités universelles* » ⁽¹⁾.

Allant d'une société déjà régie par un système de valeurs et de normes culturelles qui ne sont pas, cependant, universelles, l'éducateur se trouve dans une position délicate et inconfortable à devoir tenter de « *dépasser ce paradoxe – coexistence d'éléments inconciliables* » ⁽²⁾ qui appartient à la culture source et ceux figurant au niveau de la culture cible, là où résident les difficultés de mise en œuvre d'une pédagogie interculturelle.

1.4. THEORIE DE L'INTERCULTUREL DE CLAUDE CLANET

Claude Claret, par ses nombreuses recherches et travaux en didactique de l'interculturel, a mis en forme trois théories pour une véritable pédagogie de l'interculturalité qui pourrait allier ce métissage et cette interpénétration de cultures différentes dans nos classes, actuellement. Nous citons ces trois pédagogies à partir desquelles nous nous sommes inspirée :

1.4.1. La pédagogie systémique

La classe de langue est un lieu de foisonnement de deux cultures, cette complexité est à la base d'une "perspective systémique et intersystémique". Ceci devrait donner naissance à « *une mise en relation de deux systèmes de*

¹) La notion de "relativisme culturel" signifie au moins deux choses distinctes et inséparables : Elle signifie d'abord que la condition humaine est une condition culturelle c'est-à-dire que l'homme est structuré par la culture dans laquelle il vit et se développe. Claude Claret, Interculturel, 1986, p. 137.

²) CLANET, C., Ibidem.

significations » ⁽¹⁾ pour un élargissement du champ de la pédagogie par rapport à l'interculturalité. Ici, le terme "système" est vu en son sens général « *Ensemble d'éléments matériels ou non qui dépendent réciproquement les uns des autres de manière à former un tout organisé* » ⁽²⁾ c'est-à-dire que l'école, à titre d'exemple, possède son propre système de significations, lequel représente le code culturel véhiculé au public apprenant.

La pédagogie systémique s'engage à introduire une perspective interculturelle en vue de passer de systèmes relativement fermés à des systèmes relativement ouverts dans le but de créer une conception dynamique de la culture pour qu'elle ne soit plus statique car enseigner et apprendre une nouvelle culture nous oblige à adopter un comportement, un raisonnement enregistrés dans une perpétuelle évolution.

Cette conscience de l'ouverture sur une culture différente, sur un système nouveau, est repérable au niveau de ces trois aspects d'analyse ;

- Institutionnel : ouverture de l'école sur les problèmes éducatifs et sociaux par rapport au contact d'un système culturel différent.
- Relationnel : « *Instauration d'une dialectique de l'identité et de la différence dans les relations envers l'autre* » ⁽³⁾.
- Psychologique : « *Repérage de ses propres représentations et "travail" dans une perspective de dépassement de bocages ou de préjugés* » ⁽⁴⁾.

Force serait de savoir intégrer et surtout de combiner ces différents niveaux afin que la mission d'une pédagogie interculturelle réussisse en milieu éducatif. Etant donné que l'institution tend à renfermer le système de significations dans une vision "ethnocentrée et normative", c'est à l'enseignant

¹) CLANET, C., 1986, p. 138.

²) LALANDE

³) CLANET, C., 1986, p. 141.

⁴) CLANET, C., 1986, p. 141.

de devoir dépasser ce cheminement éducatif de la culture pour parvenir à établir une optique plus large qui sera "allocentrée et relative d'une autre culture".

En pédagogie, il est fréquent de devoir recourir à des recadrages dans le sens où l'on passe d'une connaissance abstraite, verbale, d'une culture étrangère, à une véritable "immersion" dans un contexte culturel totalement différent. Cette situation peut se révéler avantageuse pour un esprit de décentration et de renouvellement de notre propre système de significations. Or, ce parcours se heurte, également, à des difficultés liées à une situation délicate, celle d'articuler des éléments de signification appartenant à une culture différente tout en prenant en compte la personnalité de l'individu. Claude Clanet nous dit, par rapport à cela, que les structures de personnalité sont susceptibles ou non d'intégrer les dimensions relatives et contradictoires de la situation interculturelle. (Nous aimerions relier cette approche aux résultats obtenus de notre analyse par rapport au sujet de la langue /cultures françaises par l'apprenant, en l'occurrence de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines. Celui-ci a même manifesté de la haine vis-à-vis du peuple français car, psychologiquement, il n'arrive pas à dépasser l'idée ou le stéréotype du genre : " France ou Français = colonialisme et souffrances du peuple algérien". Nous en déduisons que sur le plan psychologique de l'élève, un travail important est de rigueur afin de lui faire accepter de voir la réalité culturelle au-delà des idées reçues et figées.

1.4.2. La pédagogie de l'affrontement des paradoxes

En second lieu, nous évoquons la pédagogie de l'affrontement des paradoxes, qui se positionne sur une coexistence de deux modes culturels différents. Son étude est faite sur le dépassement des contradictions liées à la reconnaissance et à la prise en compte de la différence. « *Paradoxes qui consistent à faire tenir ensemble des contraintes contradictoires, ...*

affirmation de similitudes /reconnaissance de différence et même au niveau psychologique » (¹). (Nous relient cette pédagogie à la position des apprenants des 3 classes autour desquelles nous avons effectué notre corpus, à leurs représentations, à leur rejet, dans certains cas, de la culture française).

Dans ce contexte, le paradoxe représente "un saut logique" d'une culture à une autre. A ce niveau-là, une relation de coexistence et de continuité peut s'installer grâce à une conscience d'acceptation psychique de l'autre, de sa différence.

1.4.3. La pédagogie transitionnelle

En dernier lieu, nous mentionnons la pédagogie transitionnelle où Claude Claret fait la lumière sur une nécessité de créer "des symboles d'union", des espoirs où puisse s'instaurer une dynamique qui soit le pont articulatoire des codes culturels. Cela signifie que l'individu et /ou l'apprenant doivent intégrer une socio-culture avec laquelle ils interagissent.

Pour que cette pédagogie prenne forme et s'associe dans l'enseignement /apprentissage d'une culture étrangère dans nos classes, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte : le plus important parmi eux est que l'ensemble des aspects institutionnels, relationnels, psychologiques et symboliques soit apte à un certain changement idéologique et pratique, pour une véritable ouverture d'esprit et d'attitude envers cet étranger.

La relation enseignant – enseigné mérite toute notre attention car c'est le noyau capital grâce auquel une pédagogie de l'Interculturel peut passer d'une théorie à une pratique fonctionnelle enrichissante aussi bien pour l'enseignant, pour l'apprenant, que pour l'ensemble de l'institution scolaire. Cependant, faut-il souligner et rappeler l'importance qui devrait être accordée à l'axe psychologique et relationnel entre les deux pôles de la classe, à savoir

¹ CLANET, C., 1986, p. 145.

l'enseignant et l'apprenant, qui permettrait une conception et une compréhension de la culture et du monde autre que celle qui "étouffe" actuellement le public scolaire.

1.5. L'APPROCHE D'UNE CULTURE ETRANGERE SELON G. ZARATE

La didacticienne soulève le problème d'un rapport intersubjectif essentiellement "complexe" et semé d'embûches. Sartre, Hegel et Ronald Laing ont montré à partir de leurs travaux, qu'une relation de communication entre deux individus fait appel à une « *dialectique complexe d'affirmation de soi et de reconnaissance d'autrui* » ⁽¹⁾. Cette relation avec autrui peut être troublée par des malentendus, des conflits et même des paradoxes. Ce qui est frappant c'est que ces obstacles comportementaux existent parfois, même entre individus censés se connaître : « *couples, parents-enfants, maîtres et esclaves* » ⁽²⁾. (Ici, nous voudrions lier la relation parents-enfants au questionnaire destiné aux apprenants des trois classes du secondaire, en centrant notre point de réflexion sur les représentations des élèves quant à la relation parents-adolescents en Algérie et celle existant en France).

Les nombreuses recherches en ce domaine ont confirmé une réalité d'interférence directe entre la culture maternelle de l'élève et l'acquisition d'éléments appartenant à une culture étrangère. Car les connaissances acquises au niveau de la culture source sont faites d'une manière empirique c'est-à-dire à travers l'expérience et l'observation.

L'élève doit s'initier à une perception des phénomènes qui déterminent la vision vers une culture nouvelle. Ceci dans le but d'un apprentissage d'une langue /culture étrangères réussi.

¹) ZARATE, G., 1986, p. 27.

²) Ibidem.

1.6. LA DEMARCHE INTERCULTURELLE DU CADRE COMMUN EUROPEEN

Pour améliorer la réalité éducative, le Cadre européen commun de référence pour les langues a élaboré les principes suivants :

- "se décentrer", jeter sur soi et sur son groupe un regard extérieur. La visée est que l'apprenant arrive à « *objectiver son propre système de référence, à s'en distancer* » ⁽¹⁾ mais sans le rejeter. Adopter un tel comportement permet à l'élève de reconnaître et d'accepter d'autres perspectives.

- « *se mettre à la place des autres* » : Développer des capacités empathiques (ce qui est défini par le Larousse Encyclopédique, 1980, comme : *le mode de connaissance intuitive d'autrui, qui repose sur la capacité de se mettre à la place de l'autre*). L'objectif visé ici est d'amener l'apprenant à se projeter dans une autre perspective, celle de se mettre à la place des autres.

Il est clair qu'appréhender une culture, c'est apprendre à « *dépasser une vision parcellaire* » ⁽²⁾.

Ce qu'il faudrait éviter également dans une démarche interculturelle, c'est d'énumérer les faits culturels, de les classer ou de les généraliser (Nous relierons ceci aux réponses des apprenants du secondaire au questionnaire écrit, par rapport à leur appréhension des éléments et /ou caractéristiques culturels français).

- : Former les apprenants du FLE à l'interculturel

L'apprenant d'une langue étrangère doit impérativement ajouter à ses compétences générales la présence d'une conscience interculturelle. Cela lui facilite la communication dans différentes situations d'échange, mais aussi parce qu'elle représente un "enjeu éthique".

¹) Cadre européen commun de référence, Interculturel : éléments théoriques, p. 4.

²) Cadre européen op. cit. p. 4.

« *Le cours de langue constitue un moment privilégié qui permet à l'apprenant de découvrir d'autres perceptions et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autres modes de vie... Bref, apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture* » ⁽¹⁾.

Parmi les "soucis" d'une démarche interculturelle en classe de langue étrangère, celui de combattre la xénophobie (*n.f. Haine des étrangers*, Larousse Encyclopédique, 1980, p. 988) et vaincre l'ethnocentrisme (qui se définit comme tel : *nom masculin. Tendance d'un groupe ou d'un individu à valoriser son groupe, son pays, sa nationalité*. Le Larousse Encyclopédique, 1980), dépasser les préjugés et les discriminations.

Une des préoccupations des didacticiens est d'aider l'enseignant, qui fait face parfois à d'énormes difficultés, à rallier ses méthodes d'enseignement à une dimension réelle de la culture. Le défi interculturel que l'enseignant de français langue étrangère doit relever, dépasse à présent l'enseignement de la langue et de la culture pour arriver à un savoir-faire montrant de quelle manière la culture maternelle des apprenants entre en interaction avec la culture d'un Français ou celle d'un locuteur francophone. L'enseignant est donc convié à se soumettre à une formation, et par là même occasion de former ses apprenants à la connaissance et à la pratique de la culture source et de la culture cible.

L'interculturalité représente en effet un pont entre deux cultures, deux richesses, ce qui nécessite une observation, une analyse, une attitude, un savoir recréant une aptitude à s'ouvrir sur un monde pluriculturel plus tolérant et plus convivial. Ceci se fera en assurant les compétences interculturelles attendues fondées sur le savoir qui est défini comme une connaissance partagée du monde et sur le savoir être qui représente une mise en place d'un système d'attitudes de l'apprenant dans ses relations avec d'autres personnes.

¹) DENIS Myriam, 2000, n° 44, p. 62.

Nous rappelons que la prise en compte de l'identité de l'élève est de rigueur, aussi bien que les attitudes qui influencent, voire affectent les apprenants dans leurs capacités d'apprendre (nous relierons ces éléments au corpus : Représentation et attitudes des apprenants par rapport à la culture française : rejet, refus, admiration, indifférence, indulgence,...).

Nous retrouvons, à ce niveau, l'attitude et la motivation.

- Dans le premier cas, l'apprenant est sensibilisé à voir en cet "Autre" une différence civilisationnelle enrichissante qui faciliterait son interaction avec ses semblables.

- Dans le deuxième cas, il est question de créer chez l'élève le désir de communiquer avec ses camarades, son enseignant, mais aussi avec des locuteurs étrangers. Ainsi que l'éducation de sa personne en étant tolérant envers les différences et savoir surmonter le handicap ou la phobie de l'étranger.

A ces compétences interculturelles, le Cadre Commun Européen (5.1.2.2) ajoute le savoir-faire et le savoir apprendre.

Pour ce qui est du premier, il s'agit de la capacité à établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère : se positionner sur les traits distinctifs des deux cultures.

Pour ce qui est du deuxième, il relève de la capacité à découvrir "l'Autre", que cet autre soit une autre langue, une autre culture, d'autres personnes ou de nouvelles connaissances.

CHAPITRE II

L'ECOLE FACE AUX STEREOTYPES, A LA XENOPHOBIE, A L'ETHNOCENTRISME

2.1. LE DÉFI PLURICULTUREL SUPPORTÉ PAR L'ÉCOLE

L'évidence que l'école représente l'espace où différentes cultures se croisent, foisonnent et s'interpénètrent, suppose un véritable défi lancé à l'école : conflits, incompréhensions, incohérences, instabilité psychologique, méfiance, non acceptation de la différence.

L'école se heurte également à des problèmes tels que les stéréotypes, la xénophobie, l'ethnocentrisme auxquels les didacticiens, les pédagogues et les psychologues tentent de remédier.

2.1.1. Stéréotypes et représentations

Tout d'abord, nous définissons le stéréotype, sur lequel de nombreux didacticiens se sont penchés.

G. Zarate définit le stéréotype comme étant une des images de la représentation. C'est « *un ensemble de traits censés caractériser ou typifier un groupe, dans son aspect physique et mental, et dans son comportement. Cet ensemble s'éloigne de la "réalité" en la restreignant, en la tronquant et en la déformant* » ⁽¹⁾.

La nature du stéréotype est relative à la catégorisation et à la classification dans un monde pluriculturel où l'apprenant se trouve au milieu de "ce beau théâtre".

Pour M. Abdallah-Prétceille, les représentations signifient intrinsèquement la présence de "l'Autre". Elles existent aussi bien au niveau de cet "Autre" qu'à notre niveau à nous. « *C'est sur cette base que fonctionne une communication scolaire dans laquelle chaque élève mais aussi l'enseignant se trouvent inscrits, situés comme sujets à la fois autonomes et vus de l'extérieur* » ⁽²⁾.

¹) ZARATE, G., 1982, p. 10.

²) ABDALLAH-PRETCEILLE, M., 1996, p. 53.

L'apprenant, étant en contact avec une culture nouvelle, développe automatiquement des représentations tantôt positives, tantôt négatives. Ces représentations englobent un grand nombre de notions telles que : les préjugés, les stéréotypes, le rejet, pour ne citer que celles-là.

Nous rejoignons Laura Abou Haidar dans son idée que le stéréotype est une simplification de la réalité par un « *phénomène d'hypergénéralisation* ». De ce fait, ce phénomène nous aide à entrer en contact avec les autres personnes : en apportant et en collant des étiquettes qui simplifient les choses et les situations confrontées, ce qui est dû, d'une part, à un manque de connaissances et, d'autre part, dans le souci d'appréhender la réalité dans un esprit de confiance et de tranquillité.

L'apprenant confronté à une culture étrangère, tente de "gérer" des situations qui peuvent paraître ambiguës et délicates, il fait donc appel, soit à une attitude de xénophilie (c'est-à-dire *une sympathie pour les étrangers* – Le Larousse Encyclopédique 1980), soit à une attitude de xénophobie : *une haine des étrangers* - Le Larousse Encyclopédique 1980).

Les croyances, les clichés, les idées reçues (du milieu familial /social), les rejets, les indifférences, s'ajoutent à l'ensemble d'images que les représentations englobent.

L'éducation interculturelle, quant à elle, doit prendre en considération l'importance et l'utilité d'un "travail" sur les représentations que les apprenants se font de la culture étrangère et sans doute des étrangers eux-mêmes. Car ceci engendre des idées fausses, des jugements erronés, des stéréotypes et des préjugés infondés et injustifiés. De ce fait naissent forcément des conflits, des malentendus et des ambiguïtés au sein des relations interculturelles et des échanges scolaires.

Ainsi, nous constaterons au niveau de la partie pratique, différentes formes de représentations dont l'apprenant fait usage pour interpréter, à titre

d'exemple, son rejet de la culture française en raison du colonialisme français dont l'Algérie fut victime autrefois. Par là, l'apprenant se trouve être dans une situation de cloisonnement et de méfiance, voire de dégoût absolu de la culture française et de tout ce qui a trait à la francophonie. A cet effet, enseignants, pédagogues, didacticiens, institution scolaire, voire tout le contexte social, devraient s'unir pour "sonner l'alerte" afin que cet handicap moral prenne fin et que l'élève apprenne à voir le culturel français sous un angle positif, meilleur et surtout constructif (sans pour autant évincer ce qui constitue l'histoire passée de l'Algérie). La cognition, l'affection, l'idéologie, représentent des processus importants dans la construction d'une compétence culturelle, interactionnelle et relationnelle.

2.1.2. La xénophobie et l'ethnocentrisme

Se retrouver dans un milieu pluriculturel où les différences de cultures, de comportements, se côtoient, nécessite impérativement d'évoquer un des problèmes sérieux qui est à la base de conflits relationnels et même psychologiques envers les personnes appartenant à d'autres systèmes culturels, envers les étrangers. Il s'agit bien de la xénophobie dont le Larousse Encyclopédique de 1980 donne la définition suivante : *Haine des étrangers*.

Nous nous appuyons plus ou moins dans ce passage, sur le *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, de Gilles Ferréol et de Guy Jucquois :

« *Etymologiquement, la xénophobie, ici, est synonyme de peur, et par extension hostilité face à ce qui est étranger, et avant tout aux étrangers eux-mêmes. D'après sa formation, ce terme fait partie de la catégorie psychiatrique des phobies, celles-ci se définissant comme étant des troubles se*

caractérisant par des peurs liées au surgissement d'une situation ou d'un objet qui actualise une expérience d'angoisse » (1).

En se basant sur le trait d'une maturité équilibrée, qui est absente dans ce cas-là, à savoir la capacité d'une ouverture harmonieuse à l'Autre, Charles Melman a bien évoqué le rapport existant entre ce qu'il nomme "l'archaïsme psychique" (2) et de tels comportements.

« La xénophobie peut être le corrélat spontané de l'ethnocentrisme qui consiste à attribuer une supériorité absolue aux normes et aux valeurs de sa propre communauté » (3).

Avant de lever le voile sur la xénophobie en classe de langue et sur son impact sur les apprenants et leur attitude négative envers les étrangers, nous avons jugé important d'attribuer des éclaircissements et des définitions au terme autour duquel s'articule notre rédaction.

En effet, les recherches ont attesté la réalité d'une xénophobie dans les réactions et comportements du public scolaire. L'analyse du corpus que nous avons effectuée à l'égard des apprenants du secondaire a largement révélé une attitude xénophobique chez ces derniers. Beaucoup d'entre eux, à travers leurs réponses au questionnaire proposé, ont affiché un rejet à l'égard de l'étranger, une haine envers la culture française et un parfait désintérêt quant à l'apprentissage de la langue et de la culture françaises. La plupart de ces élèves évoquaient pour cause, ce que la France a fait subir aux Algériens comme châtiment moral et physique. Ce que nous avons déduit, c'est la difficulté des élèves à dépasser cette réalité "douloureuse" dont leur pays, l'Algérie, fut victime.

Comme la mondialisation et le contact des cultures accaparent toutes les sociétés du monde, l'école se voit dans l'obligation de sensibiliser l'apprenant à

1) FERREOL, G. et JUCQUOIS, G., 2004, p. 351.

2) MELMAN, Ch., in WIEVIORKA, 1993, pp. 146-148.

3) FERREOL, G. et JUCQUOIS, G., 2004, p. 351.

s'ouvrir sur d'autres cultures même s'il s'agit de cultures du colonialisme. Car la réussite ici serait de savoir accepter le passé pour bien gérer le présent et profiter d'un futur, certainement bénéfique grâce à la découverte et à l'enrichissement d'un savoir nouveau, différent, au foisonnement et au contact des différentes cultures mondiales.

Les chercheurs, les didacticiens tentent de faire l'ancrage d'un dépassement de la xénophobie chez les apprenants car ils seront amenés à entrer en interaction avec des gens issus de cultures différentes, leur haine envers ces étrangers constituera un handicap majeur dans l'échange avec l'Autre et dans la découverte d'un savoir qui contribuera au bouleversement cognitif, relationnel, psychologique de l'individu et/ou apprenant. Cette réalité doit être prise en compte aussi bien dans le milieu éducatif que dans le contexte socio-culturel.

Parler de xénophobie va de paire avec l'ethnocentrisme qui est défini dans le Dictionnaire de didactique du français de J-Pierre Cuq comme suit : « *Terme créé et défini par le sociologue américain William G. Sumner (1906) que chacun peut poser sur ses valeurs, ses modèles, ses attitudes et ses comportements à l'intérieur de son propre groupe. Ce groupe devient ainsi le centre de toutes choses et l'unique référence à partir de laquelle s'évaluent, se comparent, se mesurent tous les autres groupes* » (1).

Gilles Ferréol et Guy Jucquois nous font savoir que l'attitude ethnocentrique est considérée comme inévitable dans le sens où la transmission de ces valeurs et de ces normes apparaît comme impossible si elles ne sont implicitement ou explicitement présentée comme positives et "bonnes". C'est la phase initiale d'une conscience identitaire, celle-ci se limite à l'appréciation de la communauté d'origine. Ce qui caractérise l'ethnocentrisme est une « *simultanéité d'une double attitude : d'un côté une hypertrophie générale du*

1) SUMNER, W.G., 1906, cité par J-Pierre Cuq, 2003.

caractère positif des attributs de l'ethnie de référence ; de l'autre une appréciation exclusivement et exagérément négative de ceux d'autres milieux » ⁽¹⁾.

(Le Larousse Encyclopédique de 1980 définit l'hypertrophie comme *le développement excessif d'un sentiment, d'une activité*).

En classe de langue, l'ethnocentrisme est une attitude liée aux comportements et aux discours des apprenants et quelquefois même dans ceux de l'enseignant. Ce qui conduit la didactique de l'interculturel à "estomper" l'idée des apprenants qui estiment que leur façon d'être, de penser, d'agir est meilleure en comparaison avec celles des autres, ou qu'elle doit être valorisée par rapport à toutes les autres.

Sous prétexte de préservation d'un idéal de "pureté" ou "d'authenticité", les gens ethnocentriques adoptent une attitude mentale à se référer uniquement et principalement à leurs règles et normes de vie en jugeant les autres et en étant en interaction avec eux. *« Un tel comportement va de paire avec le refus de la diversité des cultures et est habituellement considéré comme synonyme d'intolérance et de xénophobie, de racisme et de stigmatisation »* ⁽²⁾.

L'apprenant censé développer des capacités et des compétences à l'ouverture de l'Autre, doit impérativement "éduquer" sa personnalité, revoir ses représentations et ses attitudes envers l'étranger. Donc simplicité et modestie sont de rigueur pour une communication sans ambiguïté, des relations sans conflits et des savoirs sans "brouillard".

(Nous renvoyons aux réponses des élèves des trois classes du secondaire lors du questionnaire écrit pour plus d'exemples de situation de : xénophobie et d'ethnocentrisme).

¹) FERREOL, G. et JUCQUOIS, G., 2003, p. 351.

²) M. Herskovits, A. Kroeber ou C. Lévi(Strauss, cité par FERREOL, G. et JUCQUOIS, G., 2004, p. 129.

2.2. AGIR SUR SOI ET INTERAGIR AVEC LES AUTRES

L'individu, en l'occurrence l'apprenant, faisant partie d'une société déterminée par un "régime" culturel, par un système de significations, fait face à « *des problèmes identitaires qui ne concernent plus seulement son individualité mais il implique symboliquement son groupe (familial, social) et se charge d'un coefficient communautaire. Aussi se met-il, par exemple, à craindre par-dessus tout de "trahir" les siens* » (1).

(Nous relient cette dimension aux réponses émises par les apprenants du secondaire lors du questionnaire écrit. Nombreux sont ceux qui ont déclaré qu'apprendre le français, la langue de l'ennemi et du colonialisme, c'est trahir leur pays, c'est trahir l'Algérie).

De cette position il résulte que l'apprenant perd ainsi sa liberté de se situer culturellement en fonction des désirs qu'il éprouve envers cette culture étrangère. Ceci s'ajoute aux innombrables causes de la « *crispation identitaire qui tend à rompre la communication et à faire échec à l'interculturel* » (2).

Des relations mutuelles sont entretenues depuis longtemps, depuis que les sociétés humaines existent, ceci signifie que l'individu a toujours vécu en société et a toujours été en interaction avec ses semblables.

L'idée même d'une culture qui n'aurait aucune relation avec les autres est absurde et inconcevable car l'identité naît de la prise de conscience de la différence de ce qui caractérise l'Autre. De plus, l'évaluation d'une culture est relative à ses contacts vis-à-vis des autres cultures, des autres systèmes.

Nous adhérons absolument à cette théorie, à ce point de vue de l'auteur car l'interculturel est constitutif du culturel.

1) CAMILLERI, C., 1980, p. 384.

2) Ibidem.

« Et tout comme l'individu peut être philanthrope ou misanthrope, les sociétés peuvent valoriser leurs contacts avec les autres ou au contraire leur isolement (mais jamais parvenir à le pratiquer de façon absolue). Nous retrouvons ici les phénomènes de xénophilie et de xénophobie, avec pour la première fois des manifestations comme l'engouement exotique, le désir d'évasion, le cosmopolitisme, et, pour la deuxième, les doctrines de la "pureté du sang", l'éloge de l'enracinement, les cultes patriotiques » (1).

Il faut bien reconnaître que l'attrance envers l'étranger ou son rejet sont tous deux attestés dans les faits, cependant les attitudes de rejet prennent le dessus dans les réactions et les jugements des gens, notamment au niveau du public scolaire.

(Nous renvoyons aux résultats obtenus par rapport aux représentations des apprenants du culturel français, dans les trois classes du secondaire).

2.3. PROPOSITIONS D'ACTIVITES INTERCULTURELLES EN CLASSE DE LANGUES ETRANGERES

Comment élaborer des activités interculturelles ? Comment amener l'apprenant à découvrir une autre culture que la sienne, et surtout comment l'amener à apprécier la richesse de cette aventure intellectuelle, relationnelle et cognitive ?

Pour répondre à ces interrogations, M. Abdallah-Prétceille nous dévoile une méthodologie régie par quelques principes qui éclaireront tout esprit visant la créativité, la découverte et le progrès.

Le questionnaire occupe une place de choix dans les activités culturelles en classe de langue car il permet à l'apprenant de "se libérer", d'exposer ses

1) TODOROV, T., 1986, n°43, p. 16.

idées, ses appréhensions, ses sentiments et ses représentations envers les choses nouvelles qui se "frottent" à sa réalité, celles d'une culture qui lui est étrangère. Il serait avantageux de faire vivre à l'apprenant de nouvelles expériences interculturelles, telle la correspondance scolaire qui lui offre d'intéressantes possibilités de se lier avec des étrangers en vue d'explorer leur "monde". « *Il ne devrait plus être possible, vu le contexte social actuel, de travailler dans un univers scolaire résolument monoculturel* » (1).

La classe de langue pourrait facilement s'intéresser à améliorer l'état actuel des choses en intégrant des éléments culturels appartenant à d'autres cultures, « *livres, disques, objets quotidiens, œuvres d'art, des fiches publicitaires, un billet de banque, un geste, une coutume, une image, car aucune culture n'est indemne d'influences étrangères* » (2).

Il serait temps de comprendre qu'appréhender une culture étrangère c'est, bien entendu, amorcer un mouvement vers l'Autre. Ceci est lié à la perception de sa propre culture. Il importe d'actualiser sa culture maternelle pour qu'elle ne soit plus seulement subie mais aussi une culture agie.

Il est également pertinent d'évoquer « *les interférences culturelles qui représentent d'excellents supports de réflexion ; origine d'un mot, d'un nom de rue ou de ville, emprunt musical,...* » (3).

Les éléments culturels ne doivent pas être étudiés isolément mais ils doivent être inscrits dans une structuration éducative qui dégage du sens pour cet apprenant qui découvre une nouveauté culturelle. Il faudrait prendre conscience du dynamisme lié automatiquement à toute culture.

Ce qui importe le plus dans le milieu éducatif, ce n'est pas seulement d'établir une liste de traits culturels mais c'est de chercher à comprendre de

1) PRETCEILLE, M-A., *Des enfants non francophones à l'école*, p. 169.

2) Idem, p. 170.

3) Ibidem

quelle manière ces éléments sont intégrés dans la vie quotidienne. « *Exemple : le rôle du thé dans la socialisation pour certaines cultures* » (1).

« *Les traits culturels d'une société ne sont pas simplement juxtaposés, ils sont liés, ils forment un système, une configuration culturelle, ils ont un sens et ce sens, quand on l'aura dégagé, définira l'esprit de la culture de cette société* » (2).

Cependant, il est à signaler que procéder à une comparaison des cultures n'est guère la meilleure façon d'appréhender une culture Autre. Car comparer peut se révéler dangereux et réductionniste. En effet, ceci impliquerait qu'un schéma culturel universel à partir duquel s'ordonneraient toutes les cultures existe. « *Or, on le sait, chacun ramène l'universel à lui-même* » (3).

Nombreux étaient et sont encore des spécialistes en différentes disciplines, en l'occurrence en didactique de l'interculturel, à avoir élaboré une méthodologie autour d'activités interculturelles proposées en classe de langue. Des suggestions de travail sont évoquées un peu plus haut dans notre développement. Le mérite revient à ces chercheurs qui se sont démenés pour faciliter la tâche à l'enseignant, à faire aimer à l'apprenant cette perspective intellectuelle passionnante, celle d'entrer dans une symbiose culturelle.

En fin de compte, c'est à l'ensemble de l'institution scolaire de relever ce défi. Car, oui, c'est un véritable défi d'être en situation d'interculturalité, de côtoyer l'inconnu et de réussir à "explorer" un enseignement /apprentissage d'une culture étrangère.

1) PRETCEILLE, M-A., *Des enfants non francophones à l'école*, p. 170.

2) J. STOETZEL, 1963, cité par PRETCEILLE, M-A., *Des enfants non francophones à l'école*, p. 170.

3) PRETCEILLE, M-A., p. 170.

2.3.1. COMMENT APPREHENDER LES STEREOTYPES POUR FAIRE EVOLUER NOS REPRESENTATIONS

Par rapport aux apprenants, nous visons leur implication dans des réflexions à travers des exercices et/ou questionnaires sur leurs caractéristiques personnelles au niveau culturel. Ces pratiques nous permettent de pousser l'élève à nous schématiser des éléments de sa culture maternelle qui fait de lui un citoyen à part entière doté d'un passé, d'un présent, d'une histoire, d'une identité, d'un savoir être, d'un savoir-faire, d'un savoir apprendre.

D'une part, il serait intéressant d'amener ces mêmes apprenants à se pencher et à s'interroger sur la diversité et la complexité des éléments qui sont à la base de leur culture et, d'autre part, à considérer les autres éléments qui caractérisent la culture étrangère dont il est question. Ce qu'il faut signaler à ce niveau-là, c'est l'importance d'aider l'apprenant à développer une attitude de relativisation et d'ouverture à l'égard d'autres cultures, comme d'apprendre à vaincre la xénophobie, l'ethnocentrisme et à se décentrer par rapport aux autres.

L'enseignant, lui aussi, est concerné par cette démarche didactique, il devrait y participer non seulement pour sa propre formation, en vue d'un enseignement plus adéquat et judicieux, en rapport avec la réalité actuelle du pluriculturel et du contexte interculturel, mais aussi pour lui faciliter l'interaction en classe et au dehors.

L'enseignement /apprentissage d'une culture maternelle ou étrangère n'est pas sans peine car le processus n'est pas linéaire. Aussi sommes nous appelés à faire face à des complexités, à des implicites, et devons nous donc être munis des bons outils pour savoir décoder et surtout bénéficier d'un contact culturel /interculturel qui nous ouvre la voie d'un monde jusque là inconnu et inexploré.

3.4. LES APPORTS DE LA PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE EN CLASSE DE LANGUE

Partant du milieu éducatif où l'apprenant « *n'est pas un simple réceptacle vingt-quatre heures sur vingt-quatre* », il est un être psychologique, affectif, qui vit avec les autres et entre en interaction avec ses semblables. De ce fait, nous avons jugé important de faire appel au domaine psychologique dans notre travail de recherche.

Cette démarche a pour objectif d'intensifier notre travail pour cerner les réactions, les représentations et les attitudes des apprenants du secondaire, ce qui ne pouvait se faire sans cet apport de la psychologie interculturelle.

Nous avons fait plusieurs recherches pour aboutir, enfin, à l'Approche psychologique interculturelle de Pierre R. Dasen et de Tania Ogay. Cette approche interculturelle examine les processus psychologiques dans leur contexte culturel.

Il s'est avéré très important et judicieux d'ancrer et de développer ce potentiel d'application au sein du milieu scolaire, d'où la citation de Pierre R. Dasen et de T. Ogay : « *La psychologie interculturelle permet de prendre du recul par rapport à une psychologie ethnocentrique, élaborée uniquement dans un contexte occidental* » ⁽¹⁾.

Donc la démarche de la psychologie interculturelle doit être prise au sérieux dans l'environnement pédagogique afin d'être développée de façon plus explicite, en prenant en compte le développement cognitif, la communication interculturelle et surtout « *la psychologie scolaire et sociale* » ⁽²⁾.

En science de l'éducation, Pierre R. Dasen définit les approches interculturelles sous forme du type suivant :

¹) DASEN, P. R., 2000.

²) DASEN, P. R., et OGAY, T..

* L'étude comparative d'un phénomène dans plusieurs cultures ⁽¹⁾ : la méthode comparative est « *essentielle si l'on cherche à construire une psychologie qui ne soit pas monoculturelle et donc probablement ethnocentrique* » ⁽²⁾.

Cette approche comparative vise l'adolescent et l'enfant et, à ce propos, P. Dasen nous incite à « *examiner l'ensemble du développement de l'enfant et ses différents aspects, moteur, cognitif, affectif, social, etc.* » ⁽³⁾. Ce qui signifie que l'auteur, ici, s'intéresse déjà à l'individu dès son jeune âge (l'enfance) pour mieux cerner son développement moteur, cognitif, affectif jusqu'à l'adolescence.

Pour appuyer notre analyse des superstitions dans la partie pratique, nous la relierons à l'étude comparative d'un phénomène dans plusieurs cultures et cela pour analyser et interpréter les superstitions algériennes, françaises, et celles que nous avons en commun et dont les apprenants du secondaire nous ont fait part.

Nous avons entrepris cette étude comparative des phénomènes dans l'objectif d'approcher l'aspect psychologique chez l'élève du secondaire, telles ses implications par rapport au thème abordé, ses réactions, ses connaissances émises, ses appréhensions et l'interprétation donnée envers les superstitions algériennes, celles qui constituent le culturel français et celles dont nous avons hérité et que nous partageons désormais.

Aussi, dans l'approche psychologique interculturelle, P. Dasen intègre l'aspect sociologique pour faire le lien entre des variables au niveau de la société et étudier les caractéristiques de l'individu.

Nous nous sommes inspirée de cette approche dans notre partie pratique, pour pouvoir mener une enquête sociologique auprès des apprenants du cycle secondaire du lycée Les sœurs Saâdane de Constantine. Une grille d'analyse

¹) *VEI Enjeux*, n° 129, juin 2002.

²) DASEN, P. R., 1993.

³) DASEN, P. R., 1993.

était nécessaire pour répondre aux besoins de notre enquête. Nous tenons à signaler que notre objectif était de cerner le milieu social et familial de l'apprenant pour découvrir la manière d'acquérir des connaissances culturelles, les influences familiales et sociales qui se répercutent sur le jugement et les représentations des élèves adolescents à l'égard de la culture française.

Il est impératif, à présent, de prendre en compte ces incidences en milieu éducatif, et de leur accorder une véritable étude, un véritable enseignement. C'est pour cela qu'une éducation apprentissage des modalités d'être et de vie, est intégrée dans « *une éducation- inculcation de normes et de valeurs* » (¹).

Ces modalités renvoient intrinsèquement à un nombre de points sur lesquels l'institution scolaire doit lever le voile, à savoir :

- la mise en œuvre de modalités particulières d'apprentissage supposées correspondre aux caractéristiques cognitives et culturelles des apprenants.
- L'apprentissage des cultures comme condition préalable à la compréhension d'autrui.
- La prise ou le renforcement d'une éducation contre le racisme, l'ethnocentrisme, la xénophobie et les préjugés.

¹) PRETCEILLE, M-A., 1989, p. 226.

DEUXIEME PARTIE
PARTIE PRATIQUE
Corpus et Analyses

INTRODUCTION

Le type d'analyse pour lequel nous avons opté nous a conduit vers un questionnaire recueilli auprès de l'enseignante ayant à sa charge le secondaire avec ses trois classes : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Lettres et Sciences humaines.

Un deuxième questionnaire a été nécessaire, celui destiné aux apprenants.

Pour ce qui est du premier, il se compose de treize questions dont la septième est constituée, à son tour, de deux questions.

Le choix des questions a été fait en fonction des hypothèses de départ. Des questions ouvertes vont permettre à l'enseignante de définir des concepts, et de nous faire part de sa position par rapport à l'enseignement d'une dimension culturelle.

Quant au deuxième, il comprend douze questions dont la deuxième est subdivisée en six questions. Par ces questions destinées aux élèves du secondaire, nous voulions cerner leurs représentations et leurs réactions quant aux éléments de la culture française.

Il est à mentionner qu'il nous a fallu deux mois pour avoir accès à un établissement scolaire (lycée des sœurs Saâdane) voulant bien nous recevoir munie de notre magnétophone pour effectuer notre corpus de recherche.

Il nous a fallu, ensuite, six mois pour faire l'analyse du corpus recueilli. Donc les efforts fournis étaient énormes, une discipline de travail était de rigueur.

CHAPITRE I
CORPUS ECRIT

1. LA PRE-ENQUETE :

CONDITIONS DE L'ELABORATION DU CORPUS

1.1. Le choix du lieu de l'enquête

Nous avons porté notre choix du lieu de l'enquête sur un établissement scolaire secondaire de la wilaya de Constantine : le lycée Les Sœurs Meriam et Fadila Saâdane.

Par rapport aux besoins de notre recherche, la classe de langues représente un espace où coexistent, foisonnent et se développent la langue maternelle et les langues étrangères.

Notre analyse renferme deux parties : la pré-enquête et l'enquête.

Nous rappelons que ces démarches sont menées au sein des trois classes du secondaire.

1.2. La pré-enquête

Tout d'abord, nous avons procédé par un repérage d'un établissement scolaire du secondaire, phase qui n'était pas facile car au moins huit lycées de Constantine se sont opposés à notre présence dans leur classe (chacun des professeurs avait inventé des raisons plus ou moins crédibles).

Après avoir sollicité plusieurs établissements scolaires, nous avons eu accès au lycée Les Sœurs Saâdane.

Nous avons opté, dans notre corpus, pour le palier du secondaire avec : la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} années Lettres et Sciences humaines.

1.3. Le contexte géographique du lycée

Le lycée Les Sœurs Saâdane (Meriam et Fadila Saâdane) est situé au quartier du Coudiat, en plein centre ville. Il est entouré de l'Hôtel des finances, du siège de l'Académie, du CEM Khadidja Oum El Mouminin, et se

trouve également non loin de la poste, d'Algérie Télécom et du Musée des arts.

Cet établissement du secondaire fut construit durant l'occupation coloniale et est classé parmi les meilleurs lycées de Constantine.

1.4. La collecte des données de la pré-enquête

Nous nous sommes présentée à la Surveillante générale munie des pièces officielles pour la recherche en Post-graduation. Nous lui avons expliqué l'objectif et le sérieux de notre travail de recherche en didactique et la nature du corpus de notre enquête.

La collecte des données a été faite à travers deux questionnaires, l'un pour l'enseignante, l'autre pour les apprenants.

Nous tenons à signaler que nous étions présente pendant toute la durée de la démarche allant du 29 avril 2008 au 14 mai de la même année, et cela dans le but de nous assurer du bon déroulement du processus didactique au sein de la classe de langues. Nous avons également pris le soin de noter les informations et réactions de l'enseignante et des enseignés tels que : les onomatopées, les sourires, les gestes.

2. L'ENQUETE : PREMIER QUESTIONNAIRE

2.1. Présentation de l'enseignante et du questionnaire

Ce questionnaire est adressé à l'enseignante, une licenciée es-Lettres françaises ayant huit ans d'expérience.

L'élaboration de ces questions a été faite en fonction des besoins de notre thématique et en relation avec les hypothèses fondées.

Nous rappelons que l'enseignante a remis ses réponses un mois après la réception du questionnaire qui se présente comme suit :

1. Comment définissez-vous la notion de culture et de relation interculturelle en milieu pédagogique ?
2. Pensez-vous que la notion de culture /interculturel apparaît clairement dans le programme enseigné ?
3. En tant qu'enseignante de langue française, avez-vous recours à l'enseignement de la culture de la langue précitée ?
4. Avez-vous réellement le sentiment d'être en interculturalité ?
5. Quelle démarche adoptez-vous pour bien transmettre ce savoir et cette connaissance de la culture étrangère au sein de la classe de langue ?
6. Restez-vous fidèle aux instructions officielles (programme) ou préférez-vous apporter une touche personnelle de votre patrimoine culturel ?
7. Quels sont vos objectifs à enseigner une dimension de l'interculturel ?
 - a. Pour supprimer et /ou dépasser les "tabous" et les "stéréotypes" que se font les apprenants de la culture cible ?
 - b. Pour faire apprendre une culture nouvelle à l'élève afin d'enrichir ses connaissances et de lui permettre de s'exprimer dans différentes situations de communication ?

8. Comment définissez-vous la relation enseignant /apprenant par rapport à l'enseignement /apprentissage de la dimensions interculturelle au sein de votre classe de langue ?
9. Pensez-vous que l'interculturel est un objectif principal dans le programme enseigné ou est-il un prétexte à autre chose ?
10. Comment à travers la langue parvenez-vous à faire découvrir une culture étrangère et par quel moyen pouvez-vous préserver cette dimension de l'interculturalité dans votre classe ?
11. Comment pensez-vous que l'apprenant perçoit cette notion du savoir interculturel ?
12. Pensez-vous que la langue et la culture sont indissociables ?
13. Selon vous, maîtriser une langue étrangère signifie inévitablement être en rapport interculturel à la culture en question ?

2.2. Les réponses

Réponse 1 : La culture à notre sens est l'ensemble des pratiques et des comportements qui caractérisent une société, un groupe social, ou un individu. Elle englobe un ensemble de traits spirituels, matériels, intellectuels et affectifs. Elle est subordonnée aux arts, aux lettres, aux modes de vie, aux droits fondamentaux de l'être humain, aux systèmes de valeurs, aux traditions, aux croyances et aux sciences. Ainsi nous adhérons à la définition fournie par l'UNESCO. Toutefois, cette définition est restrictive en milieu pédagogique puisque l'idée que l'ensemble des acteurs de ce milieu ont de la culture, qu'ils soient enseignants ou élèves, est limitée seulement aux traditions, aux coutumes et aux croyances, considérant que ce sont les seuls traits permettant de distinguer entre les groupes sociaux.

Pour ce qui est de la relation interculturelle, nous estimons qu'elle existe dans

le milieu pédagogique par le fait de la richesse de notre pays qui est au carrefour de plusieurs cultures locales et internationales. Ceci est dû à son histoire qui a contribué énormément à ce métissage culturel. Donc, nous sommes au coeur même de l'interculturalité qui se manifeste à travers la langue que nous parlons et qui est un amalgame entre plusieurs langues (français, anglais, chaoui, kabyle, etc.), à travers le foisonnement des coutumes et des traditions (locales et internationales), à travers la facilité à assimiler d'autres cultures par le peuple algérien (l'ouverture vers les autres cultures).

Réponse 2 : Oui, nous estimons que ces notions sont intégrées dans le programme de 2^{ème} année secondaire et cela à travers les différents textes proposés et qui relèvent de cultures locales et internationales ; à titre d'exemple : des textes sur la protection du patrimoine national, sur les droits des enfants, sur les différentes avancées technologiques et scientifiques, sur l'art (le théâtre) ... Ces thématiques, à notre avis, impliquent, d'une manière ou d'une autre, l'élève dans ce qui se passe autour de lui et lui permettent d'être au coeur de la mondialisation qui exige des connaissances sur le monde et un perpétuel renouvellement.

Réponse 3 : De nature, nous sommes une personne qui est pour le multiculturel. Donc, à travers les activités proposées aux élèves, nous glissons de temps en temps quelques informations ayant trait à la culture étrangère (française ou autre). Cela est en relation avec une conviction qui stipule que nos enfants ont le droit de connaître les autres cultures afin d'éviter l'incompréhension de l'autre et d'éviter les malentendus qui pourraient engendrer des comportements haineux.

Réponse 4 : Oui, nous sommes au coeur même de cette interculturalité, nous n'avons qu'à regarder autour de nous, un amalgame de cultures locales et

étrangères est présent dans la vie des Algériens, bien sûr à des degrés différents. Néanmoins, le peuple algérien a cette capacité à assimiler et à s'adapter à la culture de l'autre tout en préservant sa culture. Cela est repérable à travers l'entrecroisement des coutumes, des traditions, des habitudes et des comportements qui sont la preuve que les Algériens sont des individus ouverts et compréhensifs.

Réponse 5 : Généralement, nous procédons à partir de textes qui souvent sont véhiculaires de normes, de valeurs, de croyances, de coutumes, de traditions, de comportements et d'attitudes relevant d'autres cultures. Nous transmettons aussi des connaissances sur les autres cultures à travers les débats en classe qui souvent permettent d'avoir un autre regard sur la diversité culturelle et de connaître les points de vue des élèves sur les autres civilisations.

Réponse 6 : Les programmes à eux seuls ne peuvent en aucun cas aborder la diversité culturelle (nationale ou internationale). C'est pourquoi il est nécessaire que chaque enseignant apporte un plus dans son cours afin d'enrichir le répertoire culturel des élèves, et cela en évoquant la culture locale et la culture étrangère.

Réponse 7 : A notre avis, cette dimension interculturelle contribuera énormément dans la compréhension et l'acceptation de l'autre.

Réponse 8 : Il y a une certaine acceptabilité de la culture de l'autre. Cela est en relation avec l'entourage de l'apprenant qui est le lieu même de la diversité culturelle.

Réponse 9 : Nous pensons qu'il est un objectif parmi d'autres objectifs assignés au programme du secondaire. Nous ajoutons aussi que tout apprentissage, d'une manière ou d'une autre, véhicule une dimension culturelle.

Réponse 10 : À travers des activités de lecture, d'expression orale sur des questions relevant de l'ordre du culturel, des chansons et des poèmes et à travers la réalisation de travaux et d'exposés. Pour préserver cette dimension de l'interculturel, le contact permanent avec des informations et des connaissances culturelles et les débats peuvent énormément contribuer à préserver la dimension interculturelle.

Réponse 11 : Pour la majorité des apprenants, nous pensons que l'interculturel est perçu d'une manière positive dans la mesure où nos jeunes élèves sont issus de plusieurs cultures locales et ont tendance à suivre ce qui se passe ailleurs. Ainsi ils ont une représentation assez positive de ce savoir interculturel

Réponse 12 : Sans aucun doute, la langue est le vecteur de la culture. A travers elle, la voix, les pensées et l'image de l'autre sont transmises.

Réponse 13 : Pas forcément. On peut maîtriser une langue mais la représentation qu'on a de sa culture peut être très négative. D'ailleurs nous avons vécu certaines situations en relation avec ce cas. Certains élèves refusent d'étudier la langue parce qu'ils croient qu'en l'apprenant, ils commettent des péchés et que c'est une trahison envers leur propre patrie et leur propre culture. C'est pour cela qu'il est important d'inculquer à nos enfants qu'une connaissance de la culture de l'autre n'est qu'un moyen de compréhension et d'enrichissement et qu'ils peuvent préserver leur propre culture tout en ayant un regard sur les autres civilisations

2.3. L'analyse

L'analyse consiste en une étude des réponses données par l'enseignante avec l'objectif de "mesurer" son degré d'appropriation du volet culturel.

Réponse 1 :

Au niveau culturel : A la question n° 1, l'enseignante présente un large horizon culturel, adhérant ainsi à la définition que fournit l'UNESCO de la culture, à savoir : « *La culture est l'ensemble des pratiques et des comportements qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. Elle englobe un ensemble de traits spirituels, matériels et affectifs. Elle est subordonnée aux arts, [...] aux systèmes de valeurs, aux croyances et aux sciences* ». L'enseignante n'hésite pas à dévoiler la vraie réalité culturelle vue par les élèves et les enseignants eux-mêmes. « *Toutefois cette définition est restrictive en milieu pédagogique puisque l'idée que les acteurs de ce milieu ont de la culture, qu'ils soient enseignants ou élèves, est limitée seulement aux traditions, aux coutumes et aux croyances, considérant que ce sont les seuls traits permettant de distinguer entre les groupes sociaux* ».

L'enseignante confirme haut et fort l'existence d'une réalité interculturelle en milieu scolaire et elle appuie son point de vue en avançant les arguments suivants : « *Pour ce qui est de la relation interculturelle, nous estimons qu'elle existe dans le milieu pédagogique par le fait de la richesse de notre pays qui est au carrefour de plusieurs cultures locales et internationales. Donc, nous sommes au cœur même de l'interculturalité qui se manifeste à travers la langue que nous parlons et qui est un amalgame entre plusieurs langues (français, anglais, chaoui, kabyle, etc.), à travers le foisonnement des coutumes et des traditions, à travers la facilité à assimiler d'autres cultures par le peuple algérien (l'ouverture vers les autres cultures)*».

Réponse 2 :

Au niveau culturel : L'enseignante déclare que les notions de culture /interculturel « *sont intégrées dans le programme enseigné* », et elle avance à titre d'information ce qui régit, par exemple, le programme de la 2^{ème} année secondaire en faisant référence à la diversité et à la richesse des thèmes

étudiés et dont l'apprenant devrait certainement tirer profit. Nous citons « *des différents textes qui relèvent de cultures locales et internationales : des textes sur la protection du patrimoine national, sur les droits des enfants, sur les différentes avancées technologiques et scientifiques, sur l'art (le théâtre)* ». D'après notre enseignante, cette variété thématique « *implique d'une manière ou d'une autre l'élève dans ce qui se passe autour de lui et lui permet d'être au cœur de la mondialisation qui exige des connaissances sur le monde et un perpétuel renouvellement* ».

L'enseignante semble satisfaite de la prise en compte de l'aspect culturel par les instructions officielles qui prennent forme au sein de nos classes de langues.

Réponse 3 :

L'ouverture de l'esprit de l'enseignante quant à l'enseignement du volet culturel en milieu pédagogique est exprimée avec aisance dans ses propos. Elle nous fait part de son grand intérêt pour la mise en œuvre du contact de deux cultures différentes, la culture algérienne et celle de la France, qui émergent occasionnellement dans les activités proposées aux apprenants.

Nous partageons son avis sur la nécessité d'amener l'élève à un esprit de découverte des autres cultures et des autres richesses dans le but de s'enrichir et de partager des relations d'échange et de communication avec cet "étranger", sans ambiguïté ni malentendus.

Réponse 4 :

L'enseignante nous peint un tableau riche en émotions, qui reflète, selon elle, une forte appartenance à une interculturalité vécue par les Algériens qui ont appris, au fil du temps et à travers la coexistence des cultures, à accepter et à s'adapter à la différence d'une culture étrangère avec tout ce qu'elle englobe comme coutumes, traditions, modes de vie, comportements, attitudes,

etc. Cela caractérise l'esprit d'ouverture envers la nouveauté et la richesse intellectuelle / culturelle dont fait souvent preuve l'Algérien.

Réponse 5 :

Pour répondre à la question n° 5, à savoir la démarche adoptée en classe de langues pour transmettre le savoir d'une culture étrangère à des élèves algériens, l'enseignante s'appuie sur deux axes aussi pertinents l'un que l'autre : les textes et le débat.

Car, d'après ses dires, nous comprenons que bon nombre de textes sont véhiculaires d'une diversité et d'une richesse thématiques qui font la lumière sur l'apport des valeurs, des traditions, des croyances relatives à des cultures autres que la culture source.

Quant au débat, moyen infailible pour pousser l'élève à vaincre sa timidité, à dépasser les stéréotypes culturels et à développer voire améliorer son regard porté sur la diversité culturelle et surtout à acquérir des connaissances liées aux civilisations qui nous entourent.

Réponse 6 :

Notre point de vue correspond à celui de l'enseignante par rapport à la nécessité pour chaque enseignant d'apporter une touche personnelle culturelle aux textes des instructions officielles en vue de créer un esprit de culture chez l'élève, enrichir et développer son capital culturel vis-à-vis des cultures étrangères, en l'occurrence celle de la France.

Réponse 7 :

A la question des objectifs à enseigner une dimension de l'interculturel en classe de langues, l'enseignante nous fait part d'un bref commentaire à savoir : « *Cette dimension interculturelle contribuera énormément dans la compréhension et l'acceptation de l'autre* ».

Réponse 8 :

Pour ce qui est de la question concernant la relation enseignant /enseigné par rapport à la dimension culturelle, nous avons du mal à cerner le point de vue de l'enseignante vu qu'elle s'est contentée de nous faire part d'une « certaine acceptabilité de la culture de l'autre. Car cela est en relation avec l'entourage de l'apprenant qui est le lieu même de la diversité culturelle ».

Nous aurions souhaité avoir plus d'arguments de la part de l'enseignante et partager quelques unes des situations de communication entre enseignant et élèves visant à une dimension culturelle.

Réponse 9 :

L'enseignante déclare que l'interculturel présente un objectif parmi d'autres qui régissent le programme enseigné au secondaire.

Cependant, nous constatons qu'il n'y a pas eu de réponse à la deuxième partie de la question posée, celle de savoir si l'interculturel est un prétexte à autre chose.

Réponse 10 :

L'enseignante choisit comme moyens pertinents et indispensables pour faire découvrir une culture étrangère, les outils suivants : « *Activités de lecture, d'expressions orales sur des questions relevant de l'ordre du culturel, des chansons, des poèmes et à travers la réalisation de travaux et d'exposés* ».

L'enseignante affirme que, pour préserver cette dimension interculturelle en milieu scolaire, il est recommandé de se tenir au courant du renouvellement et du développement du savoir, pour un enrichissement fructueux des connaissances culturelles.

Elle ajoute aux arguments avancés, l'importance capitale du débat en classe de langues, qui permet à l'élève de s'exprimer librement, d'émettre un

point de vue personnel quant au sujet soulevé et d'apprendre de nouvelles notions du monde extérieur.

Réponse 11 :

L'enseignante fait preuve d'optimisme quant à la perception des apprenants adolescents de la notion du savoir interculturel. Nous citons ses propos : « *Pour la majorité des apprenants, nous pensons que l'interculturel est perçu d'une manière positive... Ils ont une représentation assez positive de ce savoir interculturel* ».

Il est vrai que la plupart des élèves manifestent une certaine curiosité et une grande motivation à découvrir le pays de l'"Autre" et à connaître cette culture française si riche !

Cependant et à travers les résultats obtenus lors de notre analyse du questionnaire destiné aux élèves des trois différents paliers du secondaire, nous avons constaté l'existence d'éléments qui sont réticents envers la culture française et qui expriment un rejet absolu quant à la découverte du savoir culturel et à l'apprentissage du français, langue étrangère.

Réponse 12 :

L'enseignante confirme que la langue et la culture sont indissociables, nous citons ses dires : « *Sans aucun doute, la langue est le vecteur de la culture. A travers elle, la voix, les pensées et l'image de l'autre sont transmises* ». Nous rejoignons le point de vue qui nous a été présenté lors de cette réponse.

Car c'est à travers la langue que nous pouvons transmettre cette richesse culturelle, évoquer les mérites d'un pays étranger, faire rêver nos récepteurs d'une civilisation qui mérite l'exploration et pousser l'apprenant à parcourir, à travers l'esprit, un monde nouveau, une culture qui nous apporte tant d'avantages, de richesses et de découvertes.

Réponse 13 :

L'enseignante fait émerger des représentations qui reflètent un rejet ou une vision négative de l'élève quant à la culture française : « *Certains élèves refusent d'étudier la langue parce qu'il croyaient qu'en l'apprenant, ils commettaient des péchés et que c'est une trahison à leur propre patrie et à leur propre culture* ».

Nous tenons à intensifier ces propos en faisant référence à quelques unes des réactions des élèves du cycle secondaire lors de notre étude du questionnaire : « *j'aime pas la France et j'aime pas le français, c'est la langue de l'ennemi* », « *je veux pas étudier le français, la France a tué mes frères et mes soeurs* ».

Donc un cumul de représentations négatives peut engendrer un handicap déplorable quant à l'apprentissage du français, langue étrangère, raison pour laquelle nous devons éclairer nos jeunes lycéens et autres que connaître une culture étrangère, acquérir un savoir nouveau, n'entachent en rien l'appartenance culturelle de chacun, ni sa loyauté, ni sa fidélité envers sa patrie.

CONCLUSION

La présente étude nous a permis de faire la lumière sur les représentations de l'enseignante quant à l'enseignement d'une dimension interculturelle en milieu pédagogique.

Cependant, ce qui demeure un obstacle à l'épanouissement et à l'enrichissement de l'élève face à l'aspect culturel, est le manque d'une réelle prise en compte de l'enseignement d'une dimension culturelle dans nos manuels.

La combinaison enseignant /enseigné vis-à-vis de la notion et du partage du savoir culturel n'est pas toujours mise en avant. Par conséquent, il s'avère important voire primordial d'envisager une visée culturelle à tout

enseignement de la langue maternelle, soit-elle ou étrangère. Ainsi qu'une sensibilisation des deux principaux acteurs du contexte scolaire : l'enseignant et l'apprenant quant à une mise en œuvre du processus multiculturel au sein du programme officiel, afin que le cours de français devienne un lieu d'apprentissage, d'enrichissement et de partage culturel et communicationnel.

Pour clore ce qui a été avancé, les résultats du questionnaire destiné à l'enseignante du secondaire ont majoritairement répondu à nos attentes, car elle présente une ouverture d'esprit et un large horizon culturel ainsi qu'un grand intérêt à encourager les apprenants à découvrir l'apport et la richesse d'une culture étrangère (française) et cela à travers un choix judicieux de supports didactiques en relation avec les besoins du public scolaire.

Elle dégage une aisance à développer des relations d'échange avec ses lycéens.

A travers ses connaissances culturelles personnelles, elle apporte au apprenants le moyen pour un enrichissement et un apprentissage meilleurs.

Elle a le mérite de stimuler l'élève et faire naître en lui le désir de la découverte pour arriver à communiquer facilement à l'école et au dehors.

3. L'ENQUETE : DEUXIEME QUESTIONNAIRE

3.1. Description du questionnaire et présentation des élèves

Le présent questionnaire est destiné aux élèves du cycle secondaire : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années Lettres et Sciences humaines du lycée : Les Sœurs Saädane. Il est composé de douze questions dont la deuxième se subdivise en six questions.

A partir du questionnaire, l'apprenant est censé nous faire part de sa vision de la France, de ses représentations, de ses connaissances quant au patrimoine culturel français, suivi d'un volet de comparaison avec la culture algérienne, sous le signe du contact interculturel de deux pays aussi riches et différents que l'Algérie et la France.

Pour faciliter la tâche aux élèves, nous avons fourni des explications mises entre parenthèses, pratiquement, à la suite de chacune des questions.

Nous avons adapté notre questionnaire à la problématique de notre travail de recherche en prenant garde au choix des traits culturels pertinents.

Cette enquête consiste en une démarche scientifique et pointilleuse qui nécessite un examen sérieux et précis des données émises par les lycéens.

L'usage du questionnaire peut s'avérer très fructueux car il nous permet, en un minimum de temps, de recueillir un maximum d'informations. Cela nous aide à expliquer, à comparer et à décrire les résultats obtenus.

En raison des besoins de la recherche, nous sommes tenue de respecter l'anonymat des élèves. C'est pourquoi nous avons donné à chacun des apprenants un nom fictif.

Avant d'amorcer le questionnaire destiné aux élèves, nous faisons une description de l'échantillon : Nous avons choisi dans chacune des trois classes du secondaire, cinq élèves auxquels nous joignons une présentation du nom, de l'âge, du lieu de résidence, de la profession du père et de la mère, ainsi que de la tendance linguistique familiale.

La présentation se fait sous forme de tableaux pour chacune des trois classes :

Tableau (1) : a) 1^{ère} année secondaire Lettres et Sciences humaines

Elèves	Elève (1)	Elève (2)	Elève (3)	Elève (4)	Elève (5)
Nom	Linda	Sarah	Yasmine	Yahia	Youcef
Age	18 ans	19 ans	16 ans	17 ans	16 ans
Lieu de résidence	Saint-Jean	Cité Mésiane	Saint-Jean	Cité El-Bir	Bellevue
Profession du père	Retraité de l'enseignement	Chauffeur de bus	Médecin	Sans profession	Directeur à Sonelgaz
Profession de la mère	Sans profession	Sans profession	Comptable	Sans profession	Docteur en psychologie
Tendance linguistique	Francophone	Arabophone	Francophone	Arabophone	Francophone

Tableau (2) : b) 2^{ème} année secondaire Lettres et Sciences humaines

Elèves	Elève (1)	Elève (2)	Elève (3)	Elève (4)	Elève (5)
Nom	Khaled	Naoufel	Iness	Maya	Saoussen
Age	20 ans	19 ans	21 ans	18 ans	19 ans
Lieu de résidence	Bellevue	Cité Mésiane	Cilic	Bellevue	Ali-Mendjeli
Profession du père	Commerçant	Responsable à la banque	Retraité de l'armée	Commerçant	Agent de sécurité
Profession de la mère	Sans profession	Enseignante	Sans profession	Médecin	Sans profession
Tendance linguistique	Arabophone	Francophone	Francophone	Francophone	Arabophone

Tableau (3) : c) 3^{ème} année secondaire Lettres et Sciences humaines

Elèves	Elève (1)	Elève (2)	Elève (3)	Elève (4)	Elève (5)
Nom	Athmane	Réda	Meriam	Anissa	Mouna
Âge	18 ans	18 ans	17 ans	17 ans	18 ans
Lieu de résidence	Cité Chaâb Erssas	Bellevue	Aouati Mostefa (périphérie)	Cité Boumerzoug	Cité Boussouf
Profession du père	Ouvrier	Médecin	Cadre à la Sonacome	Père décédé	Architecte
Profession de la mère	Sans profession	Infirmière	Enseignante	Sans profession	Journaliste
Tendance linguistique	Arabophone	Francophone	Francophone	Arabophone	Francophone

3.1.1. Les questions

1. Que représente pour vous la France (d'une manière générale) ?
2. Avez-vous déjà visité une des villes de France ? et quelles sont vos remarques concernant les points suivants :
 - a) Les vêtements (la mode) en France ?
 - b) L'architecture en France ?
 - c) La gastronomie en France ?
 - d) La vie des jeunes Français (en général) ?
 - e) La littérature en France (roman, poésie, théâtre) ?
 - f) Les lieux touristiques en France (sites historiques) ?
3. Comment définissez-vous le mariage en Algérie et le mariage en France (traditions, organisation, coutumes, dépenses...) ?
4. Comment qualifiez-vous la relations parents /adolescents en Algérie et la relation parents /adolescents en France (du point de vue échange et communication) ?

5. A quel moment pensez-vous que le jeune Français acquiert son indépendance, celle de sortir le soir et d'avoir des fréquentations du sexe opposé ? Faites une comparaison avec le cas du jeune Algérien.
6. Pensez-vous que l'histoire commune des Algériens et des Français est un apport considérable pour les deux cultures ? Comment ?
7. Quels sont les aspects positifs de ce métissage culturel ?
8. Quels sont les aspects négatifs de ce métissage culturel ?
9. Pensez-vous que la langue française vous permet de vous exprimer aisément dans différentes situations de communication ? ou est-ce le contraire ?
10. Comment avez-vous acquis et enrichi votre langue française ? (télévision, journaux, Internet, etc.)
11. Communiquez-vous souvent en français chez vous, et entre amis ?
12. Pensez-vous qu'une conception du tourisme focalisée sur la découverte /connaissance de la culture de l'autre pourrait jouer en faveur d'une meilleure acceptation de la différence d'une autre culture, d'une autre idéologie ?

3.2. Méthode de recueil des réponses

Après avoir photocopié le questionnaire selon le nombre d'élèves appartenant aux trois classes du secondaire : 1^{ère} A.S. : 30 élèves (20 filles, 10 garçons) ; 2^{ème} A.S. : 30 élèves (18 filles, 12 garçons) ; et 3^{ème} A.S. : 20 élèves (14 filles, 6 garçons), nous avons remis à chacun d'entre eux un exemplaire. Nous avons lu les questions et avons apporté les clarifications qui étaient demandées. Nous avons demandé aux apprenants de répondre aux questions durant la séance en cours, c'est-à-dire en une (01) heure de temps.

Les conditions de travail étaient identiques pour tous les élèves, en d'autres termes, sans aucune intervention d'une tierce personne.

A la fin de la séance, nous avons récupéré le travaux de tous les élèves. Après les avoir lus, nous avons choisi les réponses de cinq élèves (3 filles et 2 garçons) au niveau de chaque classe.

Ce choix s'est porté sur les critères suivants :

- Un élément ayant de bonnes connaissances culturelles.
- Un élément dont les connaissances culturelles sont acceptables.
- Un élément présentant une bonne maîtrise de la langue.
- Un élément présentant des difficultés et/ou des carences au niveau de la langue

3.3. Les réponses

Les réponses ont été reproduites telles qu'elles ont été données.

Réponses de l'élève (1) Linda

Réponse 1 : C'est un Beau pays.

Réponse 2 : Non; J'ai jamais visité une de ses villes

Réponse a) : « J'adors ; ses vêtements est magnifique ».

Réponse b) : elle est moderne.

Réponse c) : la gastronomie en France ; elle est tres Bonnes ils ont des Plats magnifique.

Réponse d) : La vie des jeunes français : Bien sûre Ils sont mieu que nous. J'aimrais bien que je sois comme eux.

Réponse e) : Il n'y a pas de réponse pour la question e.

Réponse f) : Il n'y a pas de réponse pour la question f.

Réponse 3 : le mariage en algérie : D'abord Les Parents Peuvent choisi Les mariers ; Il sera des problèmes entre les deux famille en France D'abord Le mariage doit être par amour Les enfants doit être fières et Ils profites de ce sentiment et je suis pour.

Réponse 4 : Les parents et les adolescents en France. Ils ont une forte relation entre eux, Les parents aide leurs enfants dans cette période d'age et c'est les sens contraire en algérie ; et je suis l'une qu'elle souffert de ças.

Réponse 5 : à 16 ans ; et en algérie à 20 ans et il nous à dit pas encore vous êtes encore petit , le jeune en France à beaucoup de droit par apports au jeune algérien le jeune français des qu'il à 12 ans il peut sortir avec sa copine.

Réponse 6 : oui

Réponse 7 : Il n'y a pas de réponse pour la question 7.

Réponse 8 : Il n'y a pas de réponse pour la question 8.

Réponse 9 : oui.

Réponse 10 : télévision.

Réponse 11 : oui, je communique avec mes amis en français.

Réponse 12 : Non, c'est très chère.

Réponses de l'élève (2) Sarah

- Réponse 1 : «La France représente pour moi que c'est un pays Europien Française»
- Réponse 2 : «Nom Je n'ai jamais visité une ville française»
- Réponse a) : «J'ai pas des remarques concernant les vêtements (la mode) en France, parce que je n'ai pas visité la France»
- Aux questions b), c), d), e), f), il n'y a pas de réponses qui figurent.
- Réponse 3 : «Je vois Le mariage en Algérie par une dérégulation Musulman et avec des conditions qui entre dans le choix et notre pays et dans la situation musulman. et je vois le mariage en France avec une autre manière que nous en Algérie Il y a une grande dérégulation »
- Réponse 4 : « La relation parents en Adoléscent en Algérie et en France c'est pas la même chose parce que l'Algérie c'est un pays Musulman et la France est un pays Européenne. Point de vue et échange et communication très moderne.»
- Réponse 5 : « Le moment où que le jeune français acquiert son indépendance depuis sa grand-mère de qu'il peut sortir le soir et d'avoir d'expérience du sexe. Le jeune Algérien et sous la condition des parents jusqu'à 18 ans qu'il peut acquérir indépendance »
- Réponse 6 : « Nom l'histoire comme Une des algériens et des France nom pas la même chose pour les deux cultures ».
- Réponses aux questions 7 – 8 – 9 - 10 n'ont pas été fournies
- Réponse 11 : « Oui j'ai communiqué en long français avec mes amis et mes parents ».
- Réponse 12 : « La consommation en Algérie du tourisme s'est une affaire touristique qui se passe en Algérie ».

Réponses de l'élève (3) Yasmine

- Réponse 1 : « La France est un pay criminale pour ça j'aime pas la france et la langue française »
- Réponse 2 : « Non, pas encore et j'aime pas visité une pay a tue mes frère et mes soeur ».
- Les réponses aux questions a, b, c, d, e, f, n'ont pas été fournies.
- Réponse 3 : « Les fête dans lalgerie et très belles et onbionsé et la joie mes les fête de la France Il a trè diffirent et j'aime pas »
- Réponse 4 : La réponse n'a pas été donnée.
- Réponse 5 : « Ils sont pas éducait ».
- Réponse 6 : « oui »
- Les réponses aux questions 7, 8, 9, 10 n'ont pas été données.
- Réponse 11 : « Non ».
- Réponse 12 : Aucune réponse n'a été fournie.

Réponses de l'élève (4) Yahia

- Réponse 1 : « C'est un pays nul, un pays sous-développée ».
- Réponse 2 : « oui lyon »
- Réponse a) : « Les vêtements c'est ringare »
- Réponse b) : « elle est pas mal l'architecture en France »
- Réponse c) : « surgelé c'est pas bon ».
- Réponse d) : « La vie des jeunes elle est très cool la liberté »
- Réponses e et f n'ont pas été fournies.
- Réponse 3 : « le mariage en Algérie est bien les traditions et la tartoune et
contrairement en France ».
- Réponse 4 : « La relation parents /adolescent personne ne »
- Réponses aux questions 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 n'ont pas été fournies.

Réponses de l'élève (4) Youcef

- Réponse 1 : « La France pour moi c'est un pays comme les autres pays du monde entier mais elle m'attire par sa modération mais l'Algérie c'est un pays du tiers monde malheureusement mais elle reste belle en tous les cas ».
- Réponse 2 : « Non j'ai jamais visité la France »
- Réponse a) : « Les vêtements ou la mode m'intéressent pas moi. Malgré que la plupart des vêtements que les Algériens portent sont de marque française »
- Réponse b) : « L'architecture française elle n'est pas comme l'architecture algérienne parce que notre architecture elle est originaire de l'architecture islamique malgré qu'on a des maisons qui ont une architecture française qu'on a été colonisé par eux mais notre architecture est belle comme »
- Réponse c) : « La gastronomie française est magnifique et moderne parce que nous avons notre gastronomie et originaire un peu de France parce que nous avons été colonisés par eux donc la gastronomie française et mangable est magnifique »
- Réponse d) : « La vie des jeunes Français ils ont l'impression de liberté que nous »
Au niveau linguistique : Vu que la réponse de l'apprenant est incohérente, nous sommes dans l'impossibilité de fournir la moindre explication.
- Réponse e) : « Non je ne suis pas un lecteur »
- Réponse f) : « Je ne suis pas parti, mais il y a de beaux sites ».

- Réponse 3 : « en comence par la tradition nous on a notre tradition les coutumes sont les même, les algerien depense beaucoup sur les mariage, l'organisation est parfaite »
- Réponse 4 : « Mon opionin l'adolescent entre leur parent c'est comme des amis elle se déroule souvent come ca mais l'enfant il a beaucoup de droit quen nous parce que la relation en algerie elle se deroule pas comme en france. l'enfant doit pas sortir la nuit il n'a pas beaucoup de droit.»
- Réponse 5 : « Le jeune francais dès qu'il a 10 ana a 12 ans il a le droit d'un homme par un droit d'enfant mais le jeune algerien dès qu'il a 20 ans il peut fair tous ce qu'il voudrais »
- Réponse 6 : « oui parce que l'algerie a été colonisé par la france ces pour ça qu'il y a une relation »
- Réponses 7 et 8 : Les réponses aux questions 7 et 8 n'ont pas été fournies
- Réponse 9 : « oui la langue française nous permet de communiquer dans des diferent situations »
- Réponse 10 : « de nos parent et de la t.V et d'internet est de journaux et d'histoire »
- Réponse 11 : « parfois ».
- Réponse 12 : « evidement l'algerie et mieux que la france on a des cites touristique mais malheureusement le tourisme et chère en algerie c'est pour ca qu'il n y a pas beaucoup de touriste »

Réponses de l'élève (1) Khaled

- Réponse 1 : « La France présente nous le développement dans toutes les domaines »
- Réponse 2 : n'a pas été fournie.
- Réponse a) : « Les vêtements c'est quelques choses merveilleuses »
- Réponse b) : « L'architecture en France c'est quelques choses formidables »
- Réponse c) : « La gastronomie en France c'est variée »
- Réponse d) : Aucune réponse n'a été donnée pour la question d.
- Réponse e) : « la littérature de français théâtre »
- Réponses : f, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 n'ont pas été fournies.

Réponses de l'élève (2) Naoufel

- Réponse 1 : « La France c'est un pays développé »
- Réponse 2 : n'a pas été fournie.
- Réponse a) : « Les vêtements en France progression et le centre de mode en Paris »
- Réponse b) : n'a pas été fournie.
- Réponse c) : n'a pas été fournie.
- Réponse d) : n'a pas été fournie.
- Réponse e) : « La littérature : théâtre ».
- Réponse f) : aucune réponse n'a été fournie.
- Réponse 3 : « le mariage en Algérie a des habitudes différentes en France »
- Réponse 4 : « la relation parents en Algérie différentes à la relation parents en France »
- Réponse 5 : « le jeune français acquiert son indépendance : 18. le jeune français sort le soir et le jeune Algérien avec les parents à mariage ».
- Réponse 6 : « l'histoire commune des Algériens et des français est un apport considérable pour les deux cultures : oui »
- Réponse 7 : « les aspects positifs de ce métissage culturel : le langage et l'architecture »
- Réponse 8 : « Tabaiya » (التبعية)
- Réponse 9 : aucune réponse n'a été fournie pour cette question.
- Réponse 10 : « on l'école ».
- Réponse 11 : « parfois ».
- Réponse 12 : « une conception du tourisme en Algérie : Djemila ».

Réponses de l'élève (3) Iness

- Réponse 1 : « La France est un pays très développé et très beau »
- Réponse 2 : « Oui, j'ai déjà visité une des villes de France »
- Réponse a) : « les vêtements \Rightarrow très à la mode »
- Réponse b) : aucune réponse n'a été fournie pour la question b.
- Réponse c) : « La gastronomie \Rightarrow très variée ».
- Réponse d) : « la vie des jeunes \Rightarrow très libre ».
- Réponse e) : « la littérature \Rightarrow riches ».
- Réponse f) : « les lieux touristiques \Rightarrow il y a des sites très beaux »
- Réponse 3 : « Le mariage français est très différent du mariage algérien parce que chaque pays a ses traditions et ses coutumes »
- Réponse 4 : « Les relations parent-adolescent en France sont plus ouvertes qu'ici en Algérie »
- Réponse 5 : « Le jeune français acquiert son indépendance dès son plus jeune âge. »
- Réponse 6 : « L'Algérie et la France sont deux pays qui ne se ressemblent pas »
- Réponse 7 : « il n'y a pas d'aspects positifs ».
- Réponse 8 : « il n'y a pas d'aspects négatifs »
- Réponse 9 : « la langue française me permet de bien communiquer ».
- Réponse 10 : « à la télévision, les journaux, et à l'école »
- Réponse 11 : « je parle français mais pas toujours mais j'aime beaucoup cette langue ».
- Réponse 12 : « bien sûr quand on possède une conception du tourisme en Algérie »

Réponses de l'élève (4) Maya

- Réponse 1 : « La France présente nous le développement dans tous les domaines »
- Réponse 2 : aucune réponse n'a été fournie.
- Réponse a) : « Les vêtements c'est quelque chose merveilleux ».
- Réponse b) : « L'architecture en France c'est quelque chose formidable »
- Réponse c) : « La gastronomie en France c'est variée »
- Réponse d) : « La vie des jeunes Français en peut dire par ce proverbe : pour les Algériens : vivre c'est mourir un peu. pour les Français : La vie est belle »
- Réponse e) : « La littérature française est développée et ils ont des beaux théâtres »
- Réponse f) : aucune réponse n'a été fournie.
- Réponse 3 : « Le mariage en Algérie et le mariage en France est différents parce que chaque pays il a des traditions et ces coutumes »
- Réponse 4 : « La relation parents adolescents en Algérie et la relation parents adolescents en France est aussi différente parce que la relation entre parents et adolescents en France il sont proches en dirais il sont des amis par contre nous c'est le contraire »
- Réponse 5 : « Le jeune Français acquiert son indépendance à l'âge de 18 ans il est libre par contre le jeune Algérien il n'a pas la liberté de vivre comme il veut »
- Réponse 6 : « moi je pense pas que l'histoire Algériens et comme les Français ».
- Réponses 7 et 8 : Les réponses aux questions 7 et 8 n'ont pas été fournies.
- Réponse 9 : « oui la langue française me permet de mieux exprimer dans les différentes situations de communication ».
- Réponse 10 : « moi personnellement j'ai acquis ma langue française par télévision et Internet ».
- Réponse 11 : « oui je communique avec des amis Français par Internet bien sûr »
- Réponse 12 : « non je pense pas »

Réponses de l'élève (5) Saoussen

- Réponse 1 : « La France c'est un pays d'Europe occidentale »
- Réponse 2 : « Oui, j'ai déjà visité une des villes de France ».
- Réponse a) : « Les vêtements ⇒ très civilisés ».
- Réponse b) : aucune réponse n'a été donnée.
- Réponse c) : « La gastronomie ⇒ très variée »
- Réponse d) : « la vie des jeunes en France ⇒ ils ont beaucoup de liberté »
- Réponse e) : « la littérature ⇒ elle est très riche »
- Réponse f) : « les lieux touristiques ⇒ il y a beaucoup de sites touristiques et archéologiques »
- Réponse 3 : « le mariage algérien est très différent du mariage français,
- Réponse 4 : « les relations parents /adolescents en France est plus ouverte que la relation parents /adolescents en Algérie parce que les Français communiquent beaucoup avec leurs enfants et s'échangent de conversation et savent comment ils se comportent avec son enfant mais les Algériens ont de très bonnes relations avec leur parent la mère qui prend sa fille comme sa copine et le père qui prend son fils comme son copain ou ami ».
- Réponse 5 : « le jeune français acquiert son indépendance dès qu'il a ses 18 ans si ce n'est pas moins et ils peuvent sortir le soir et fréquenter des sexes opposés mais les jeunes Algériens sont musulmans et ne font pas ce que font les Français ».
- Réponse 6 : « la France et l'Algérie sont deux pays qui ont une culture très différente ».
- Réponses 7 : « il n'y a pas d'aspects positifs de ce métissage ».
- Réponses 8 : « il n'y a pas d'aspects négatifs de ce métissage ».
- Réponse 9 : « oui la langue française me permet de mieux m'exprimer dans différentes situations de communication ».
- Réponse 10 : « moi, dès mon jeune âge j'ai appris à parler le français je regarde beaucoup la télévision (chaîne européenne) et je lis des livres ou des romans ».
- Réponse 11 : « entre amis parfois mais en famille beaucoup »
- Réponse 12 : « bien sûr quand possède une conception du tourisme en Algérie parce que notre pays est très riche dans ce domaine »

Réponses de l'élève (1) Athmane

- Réponse 1 : « La France pour moi représente un pays très développé et elle est riche en culture »
- Réponse 2 : « Non, j'ai jamais visité une ville française ».
- Réponse a) : « Les vêtements en France sont à la mode ils ont tous qui est nouveau et ils ont des marques : Chanel – la Coste... etc »
- Réponse b) : « L'architecture en France : elle a des meubles nouveaux et des anciens meubles »
- Réponse c) : « La gastronomie elle est bien en France parce qu'ils ont tout pour bien nourrir et la vie moins chère d'un côté et chère d'un autre côté mes pas dans les choses nécessaires ou nourrir »
- Réponse d) : « La vie des jeunes français elle est très indépendante ».
- Réponse e) : « La littérature romane »
- Réponse f) : aucune réponse n'a été donnée.
- Réponse 3 : « Je vois que le mariage en Algérie est complètement différent et la première différence c'est la religion après les coutumes et les traditions parce que chaque pays elle a ses traditions en Algérie les femmes portent des gandouras et en France les femmes portent des costumes et les tailleurs »
- Réponse 4 : « La relation parents-adolescent en France : les parents se permettent tout devant leurs enfants ils discutent de tous les sujets avec leurs enfants l'esprit ouvert. au contraire en Algérie parce que les Algériennes ne discutent pas de tous les sujets avec »
- Réponse 5 : « Les jeunes français acquièrent leur indépendance à 16-17 ans mais les jeunes Algériens malgré qu'ils ont l'âge de 18 ans mais ne sortent pas le soir à une heure tard la nuit »

- Réponse 6 : « oui parce que la France elle nous a laissé des meubles et des hopitaux... et la France prend surtout l'économie »
- Réponses 7 et 8 : Aucune des deux réponses n'a été fournie.
- Réponse 9 : « La langue française nous permet de nous exprimer facilement dans la poste – les hopitaux – dans les villes kabyle ».
- Réponse 10 : « en acquiert notre langue française : l'école – télévision »
- Réponse 11 : « oui nous communiquerons souvent la langue française dans notre famille et entre amis »
- Réponse 12 : « Non nous possédons pas réellement une conception du tourisme chez nous en Algérie »

Réponses de l'élève (2) Réda

- Réponse 1 : « La France pour moi représente : la madalisation, la liberté »
- Réponse 2 : « Non ».
- Réponse a) : « La mode en France : Les vêtements sont un petit peu vulgaire »
- Réponses b) et c) : aucune réponse n'a été fournie.
- Réponse d) : « La vie des jeunes français ils sont libre entre et sorti comme ils vous avez »
- Réponse e) : « La littérature est roman »
- Réponse f) : Aucune réponse n'a été donnée.
- Réponse 3 : « Le mariage en Algérie est traditions parce que en autre religions. le mariage simple et je pense que en france le mariage c'est un peu culturel »
- Réponse 4 : « La relation parents /adolescen en Algérie pour mon à vie elle n'est pas Honet et Correcte. par exemple les parent communique pas ensemble leurs enfants par contre la relation parents /adolescen en France c'est le contraire en Algérie il y a des communication et relation entre vous »
- Réponse 5 : « En France, le jeune Français acquiert son indépendance. sortir le soir et de l'âge à 18 ans il sorti dans la maison de leurs parents. ils sont sorti à minuit par contre en Algérie c'est obligation le jeune a entrer à 8 h.»
- Réponses 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 : Aucune réponse n'a été donnée pour les six questions énumérées.

Réponses de l'élève (3) Meriam

- Réponse 1 : « La France est pays des rêves qui a une culture vaste et c'est le développement total »
- Réponse 2 : n'a pas été fournie.
- Réponse a) : « La mode, la haute couture, de bons couturiers comme Christian Dior, De la Croix, Chanel ».
- Réponse b) : « L'architecture : De belles bâtisses ».
- Réponse c) : « La gastronomie française : pas trop gras et c'est vital ».
- Réponse d) : aucune réponse n'a été fournie.
- Réponse e) : « La littérature : les romans : Guy de Maupassant, Victor Hugo ».
- Réponse f) : Pas de réponse pour la question f, celle des lieux touristiques.
- Réponse 3 : « Le mariage en Algérie est une tradition, des fois mal organisé, beaucoup de dépenses par contre en France le mariage est simple ».
- Réponse 4 : « En Algérie il y'a pas une relation bien liée entre parents et adolescents, des fois les parents sont sévères avec leurs enfants par contre en France il y'a une communication »
- Réponse 5 : Pas de réponse pour la question n° 5.
- Réponse 6 : « Oui ».
- Réponse 7 : « Les aspects positifs sont : - le partage de la culture
- La possibilité de communication avec les Français »
- Réponse 8 : Aucune réponse n'a été donnée.
- Réponse 9 : « Oui, la langue française me permet de communiquer avec les Français et avec d'autres races car la langue française est une langue internationale ».
- Réponse 10 : « En regardant la télévision, les journaux, le milieu familial, les écoles privées françaises ».
- Réponse 11 : « Oui je parle la langue française avec mes amis et avec mes parents, je parle cette langue couramment ».
- Réponse 12 : « Oui ».

Réponses de l'élève (4) Anissa

- Réponse 1 : « La France est un pays développé et qu'on pense à le visiter un jour ».
- Réponse 2 : « Non, je n'ai pas visité ».
- Réponse a) : « Très à la mode »
- Réponse b) : « Je ne sais pas ».
- Réponse c) : Aucune réponse n'a été donnée.
- Réponse d) : « Très libre, ils ont beaucoup d'aventures ».
- Réponse e) : « La littérature n'est pas intéressante »
- Réponse f) : Aucune réponse n'a été fournie.
- Réponse 3 : « Nous les algériens, on compte beaucoup à nos traditions et ce que nos parents en l'Habitude de le faire. En France les mariés font tout ce qu'ils veulent ».
- Réponse 4 : « La relation parent / adolescents en Algérie : le respect, la timidité, généralement pas de discours, que des ordres. La relation en France les parents sont plus compréhensive.»
- Réponse 5 : « A 18 ans, il a le droit de faire tout qu'il veut et pense ».
- Réponses 6, 7, 8 : Aucune réponse pour ces questions.
- Réponse 9 : « Oui, parce que des fois si on exprime en arabe, sera un peu vulgère »
- Réponse 10 : L'élève n'a attribué aucune réponse.
- Réponse 11 : « la plupart du temps ».
- Réponse 12 : Aucune réponse n'a été fournie.

Réponses de l'élève (5) Mouna

- Réponse 1 : « je vois que la France est un pays développé et qui est le pays de la mode, la modernité et chaque un entre nous rêve de le visiter »
- Réponse 2 : « Non, je n'ai jamais visité une ville française ».
- Réponse a) : « Pour les vêtements, je vois qu'ils sont très chic et moderne et la plus forte raison c'est que Paris la capitale de France est appelé : "la capitale de la mode"».
- Réponse b) : Aucune réponse n'a été donnée.
- Réponse c) : « La gastronomie en France : La nourriture lâba ».
- Réponse d) : « Les jeunes français vivent une vie magnifique, ils ont de l'indépendance, ils font tout ce qu'ils veulent ».
- Réponse e) : « La littérature : les poésies ».
- Réponse f) : « les lieux touristiques : les champs Elisées – la tour Eiffel ».
- Réponse 3 : « je crois que le mariage en Algérie est plus beau, il a une valeur. mais en France, le mariage n'a pas une grande valeur et il est plus facile chez eux »
- Réponse 4 : « En France, les parents comprennent la situation de leurs enfants adolescents et ils les aident pour dépasser cette période.
En Algérie : c'est tout à fait le contraire, les parents ne comprennent pas la situation de leurs enfants »
- Réponses 5, 6 : Pas de réponses pour ces questions.
- Réponse 7 : « Les aspects positifs de ce métissage culturel : échange des cultures ».
- Réponse 8 : « les aspects négatifs : le racisme, le problème de la nationalité des enfants ».
- Réponses 9, 10, 11 et 12 : Aucune réponse n'a été donnée pour ces questions.

3.4. L'analyse

Classe : 1^{ère} Lettres et Sciences humaines

Elève (1) Linda

- Réponse 1 :

Sur le plan linguistique : Méconnaissance de la règle d'orthographe, d'où la majuscule de "Beau" dans : «C'est un Beau pays».

Sur le plan culturel : Nous attribuons la majuscule de "Beau" à un signe révélateur d'un amour intense pour la France, pour sa richesse culturelle. Ou même à un désir profond de visiter ce pays.

L'élève semble accorder une grande importance à l'image qu'elle se fait du pays de la culture cible.

- Réponse 2 :

Sur le plan culturel : L'élève confirme qu'elle n'a pas visité une des villes de France, en ayant recours à l'adverbe *Jamais*. Nous supposons qu'elle n'a pas eu l'occasion de voir un si beau pays.

- Réponse a) :

Au niveau culturel : Du fait qu'elle soit une fille, cette élève utilise le verbe *adorer* pour montrer son *intérêt* à la mode et à la culture cible. Nous remarquons que son point de vue adhère au stéréotype de : "La mode c'est la France". Donc cela fait partie des éléments *culturels relatifs* à la *culture cible*.

Au niveau linguistique : L'élève conjugue l'auxiliaire *Etre* à la troisième personne du singulier au lieu de la troisième personne du pluriel (*sont*). Cela laisse supposer qu'elle pourrait avoir des problèmes de conjugaison. Donc, un problème *linguistique* apparaît *clairement*.

- Réponse b) :

Au niveau culturel : Pour l'élève en question, l'architecture en France est

moderne. Une critique est faite quant aux éléments appréciés de la culture de l'"autre". Donc, même si l'apprenant n'a pas visité la France, elle possède des connaissances par rapport aux éléments représentant la culture française : "l'architecture".

● Réponse c) :

Au niveau culturel : L'élève déclare que la gastronomie française est très bonne. Cela est lié aux éléments culturels relatifs à la culture *cible* dont l'élève fait référence. Nous pouvons même parler d'*attitude d'ouverture à l'égard de l'autre* c'est-à-dire apprécier ou aimer la nourriture d'un pays étranger suppose que l'on apprécie le pays en question. L'apprenant semble s'intéresser de très près à l'un des aspects culturels de la France qu'est la gastronomie et elle le montre bien.

Au niveau linguistique : - Le (s) à tros, le (B)majuscule à Bonnes, Le (s) à Bonnes dans « elle est tros Bonnes ».

- «Plats magnifique» : *Absence de la marque de l'accord* de l'adjectif avec son nom (s).

- *Mauvais choix de l'adjectif* ; il aurait été préférable d'utiliser un des adjectifs suivants : *délicieux, succulents, savoureux,...*

L'élève semble avoir quelques difficultés linguistiques.

● Réponse d) :

Au niveau culturel : Le point de vue de l'élève "glisse" directement dans les *stéréotypes vis-à-vis de la culture cible* comme quoi la culture française est meilleure que la nôtre. L'élève croit "dur comme fer" que la culture cible est plus intéressante que la culture source d'où ses dires :
« *j'aimerais bien que je sois comme eux* ».

Donc l'élève se représente la France et la vie des jeunes Français comme étant un idéal.

Au niveau linguistique : - *Absence* du (*x*) à mieu, *absence* du (*e*) au verbe aimer conjugué au présent du conditionnel (*j'aimrais*).

- *Problème grammatical* par rapport à la phrase : «*J'aimrais bien que je sois comme eux*».

Des problèmes *grammaticaux* et *lexicaux* apparaissent *clairement*.
Donc cet apprenant est face à beaucoup de problèmes d'ordre linguistique.

● Réponse e) :

Au niveau culturel : Vu qu'il n'y a pas de réponse à la question de "La Littérature", nous supposons que l'élève n'est pas une mordue de la lecture, ni de la poésie, ni du théâtre, ni d'autres choses qui symbolisent la Littérature et la culture française. Donc il y a une *carence culturelle* au niveau des capacités de l'élève à pouvoir s'exprimer dans la culture cible.

● Réponse f) :

Au niveau culturel : Etant donné que la réponse à la question (f) n'a pas été fournie, nous supposons que l'élève ne porte aucun intérêt à la connaissance de l'art, de la culture sous prétexte qu'elle n'est jamais allée en France.

● Réponse 3 :

Au niveau culturel : L'élève n'a traité que deux points : celui des parents qui choisissent la mariée dans le mariage algérien. Et la présence de l'amour au sein du couple français. L'élève se représente le couple algérien en citant les problèmes et les relations conflictuelles entre les deux familles. Il est vrai que l'apprenant s'inspire de la réalité vécue. Cependant, ce qu'elle ignore c'est que ce phénomène existe partout dans le monde peu importe la société dans laquelle on vit.

Pour ce qui est de l'amour, ce sentiment noble n'est pas le propre de la culture française et peut naître entre deux personnes, même d'origines

différentes. L'élève s'imprègne des connaissances culturelles plutôt algériennes que françaises.

Au niveau linguistique :

- au niveau de la conjugaison :

- «Parents peuvent choisi : v. choisir Deux verbes qui se suivent le deuxième se met à l'infinitif ; selon la règle d'or.

- «enfants doit être» au lieu de : *doivent* }
- «Ils profités» au lieu de : *profitent.* } *Problème d'accord.*

- au niveau de l'orthographe :

«Les mariers» au lieu de : *les mariés*

- au plan grammatical :

«Il sera des problèmes....»

Donc il existe au niveau de ce cas-là, une *méconnaissance* des règles de *conjugaison*, de *grammaire* et d'*orthographe*.

Par conséquent, l'élève a d'énormes *problèmes linguistiques*.

● Réponse 4 :

Au niveau culturel : Les *stéréotypes* vis-à-vis de la *culture cible* apparaissent *clairement* dans les dires de l'apprenant qui *idéalisent* et mythifie la relation parents /adolescents en France. Certes, ils communiquent avec aisance, vu leur culture, leur religion. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Car les conflits de générations existent depuis très longtemps. L'élève va jusqu'à se citer comme exemple d'adolescente qui souffre de cette période de sa vie : «*Je suis l'une qu'elle souffert de ças*».

Au niveau linguistique :

- au niveau de la conjugaison et de l'accord :

«Les parents aide» au lieu de *aident*.

- au niveau grammatical :

«Les sens contraires» au lieu de : *le sens contraire* ou *contrairement*.

«Je suis l'une qu'elle souffert de ças» au lieu de : Je suis celle qui souffre de cela.

L'élève est considérée comme étant un élément faible au niveau de la linguistique.

● Réponse 5 :

Au niveau culturel : Nous remarquons au niveau de cette réponse que l'élève a recours au discours *familier* voire *argotique* ou même de la *pure interprétation* de *l'arabe* au *français* ! : «en algérie à 20 ans et il nous à dit pas encoere vous êtes encore petit». Ce point de vue intègre *réellement* les éléments culturels relatifs à la culture source, ce qui semble déplaire à notre apprenant.

L'élève semble posséder quelques connaissances quant à l'idée de liberté dont le jeune Français jouit : «à 12 ans il peut sortir avec sa copine». Une "pointe d'amertume" apparaît dans les propos de l'élève par rapport aux contraintes que la société algérienne "inflige" à ses jeunes adolescents concernant leur liberté.

Au niveau linguistique :

- au niveau grammatical :

L'élève ne fait pas la différence entre "a" *auxiliaire Avoir* et le "à" *préposition* : «il nous à dit», «le jeune en France à beaucoup de chance»

L'élève ne maîtrise pas assez les règles syntaxiques d'où des phrases grammaticalement *inacceptables* telles que «...en algérie à 20 ans et il nous à dit pas encore vous êtes encore petit». L'élève est loin d'être un bon élément sur le plan linguistique.

● Réponse 6 :

Au niveau culturel : La réponse à la n° 6 consiste en un mot : «oui» sans pour autant justifier ce choix ni fournir un commentaire. Nous supposons que l'apprenant ne maîtrise pas assez la langue pour

développer son point de vue ou ne possède pas suffisamment de connaissances culturelles.

- Réponse 7 : Vu qu'il n'y a pas de réponse à cette question, cela laisse supposer que l'élève n'a pas de point de vue personnel ou ne porte aucun intérêt aux aspects positifs de ce métissage culturel.

- Réponse 8 : Aucune réponse n'a été fournie à cette question.

- Réponse 9 :

La réponse à cette question est un simple «oui» sans explications, sans justifications. Cela laisse supposer que l'élève ne possède pas forcément un capital culturel important ni une compétence linguistique.

- Réponse 10 :

La réponse à cette question est «*télévision*», nous pouvons supposer que l'élève a des difficultés à formuler des phrases complètes et cohérentes en langue française (difficultés de nature linguistique). Donc le vocabulaire de l'élève est faible.

- Réponse 11 :

D'après la réponse fournie, l'élève dit qu'elle communique avec ses amis en français, cela peut être un bon moyen pour enrichir son vocabulaire langagier ou même son capital culturel. Il s'avère que discuter en français entre amis est un terrain favorable pour acquérir et développer une langue étrangère plutôt que de communiquer en français en famille.

Cependant, aucune allusion quant aux moyens de communication en famille. Par là, nous pouvons déduire que l'environnement dans lequel la fille a grandi est loin d'être un milieu francophone. Donc le bain linguistique français n'est pas aux "premières loges".

● Réponse 12 :

Au niveau culturel : Pour cette élève, l'Algérien n'a pas de conception du tourisme d'où le «*non*». Pour elle, sans doute, il faudrait énormément d'argent pour créer des endroits touristiques et faire naître cet art dans l'esprit des Algériens. Certes, l'élève n'a pas entièrement tort, en revanche, avec peu de moyens, beaucoup de créativité, nous pourrions améliorer l'image touristique /culturelle de notre pays : l'Algérie.

Comme le dit si bien le diction : «*L'argent ne fait pas toujours le bonheur*».

Au niveau linguistique :

- difficultés en orthographe :

- l'adjectif d'intensité "trés" au lieu de : *très*.

- l'élève ne fait pas réellement la différence entre :

- *chère* : adjectif qui s'emploie comme formule de politesse ou d'amitié : *cher monsieur, chère madame*.

et – *cher* : adverbe à un prix élevé : ce bijou coûte *cher*.

Enormément de fautes linguistiques surviennent à travers les réponses fournies par l'apprenant. Par conséquent, nous jugeons l'élève élément présentant des insuffisances au niveau de la langue.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Méconnaissance des règles grammaire et d'orthographe d'où les fautes suivantes :

«La France représente pour moi *que...*» qui n'est pas à sa place.

«pays Européen Française» problèmes d'accord.

Donc nous pouvons déduire que cette élève ne représente pas un bon élément linguistique.

Au niveau culturel :

L'élève déclare seulement que la France est un pays européen français. Elle ne s'attarde pas sur l'explication ni sur l'image qu'elle se fait de la France. Nous ignorons si elle aime le pays en question ou non, si elle souhaite le visiter un jour. Donc ses représentations culturelles de la France n'apparaissent nulle part dans sa réponse.

Nous pouvons ajouter que l'apprenant ne possède guère de compétence culturelle et ne représente pas forcément un bon élément sur le plan de la culture.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique :

- Problème d'orthographe d'où la faute suivante : «...Je n'ai jamais ...»

- Méconnaissance des règles d'orthographe : «Nom Je...»

Au niveau culturel :

Tout laisse à penser que l'apprenant ne connaît pas la France et n'a pas eu l'occasion de la visiter. Cela pourrait être la cause d'une carence culturelle relative aux éléments qui caractérisent la

France. Toutefois, l'élève peut, grâce à une bonne volonté et un grand intérêt porté à la culture, s'enrichir et développer son capital culturel en usant des moyens technologiques modernes dont nous disposons actuellement.

- Réponse a) :

Au niveau linguistique :

- Méconnaissance des règles grammaticales, celles de la négation et de l'accord, d'où les fautes suivantes : «J'ai pas dés remarques...», «les vêtement_», *problème de l'accord* du pluriel.

- Ignorance des règles de la négation à l'écrit :

«J'ai pas...» au lieu de : Je n'ai pas à l'écrit.

- Problème d'orthographe : «la france» au lieu de : *La France*.

Donc si l'on juge l'expression et les fautes commises par l'élève, nous dirions qu'elle est un élément faible du point de vue linguistique.

Au niveau culturel :

Quand bien même l'élève n'aurait pas visité la France, elle pourrait avoir quelques idées de la mode en France à travers la télévision, Internet, les magazines, etc. Cela laisse à supposer qu'elle ne porte aucun intérêt à la culture française et que ses connaissances culturelles sont quasiment limitées.

En conséquence, l'élève devrait élargir son horizon culturel et apprendre à dépasser les représentations et les stéréotypes pour un meilleur échange avec l'"Autre" et une meilleure acceptation de sa différence.

- Réponses b), c), d), e), f) :

Au niveau culturel :

Vu que l'élève s'est abstenue de fournir des réponses aux questions précitées, nous déduisons que ses connaissances de la culture française sont très limitées voire inexistantes. Par

conséquent, elle est mal imprégnée de la notion de la culture, elle ne s'y intéresse nullement.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Méconnaissance complète des règles grammaticales, orthographiques et syntaxiques ainsi que des lacunes en conjugaison.

«Je voie...», «...des conditions qui entre...»

«...en Algérie...», «...une dérECTION Muséلمان ...».

«...le choiṣ et noutre pays ...».

«je voie le mariage en France avec une autre manière que nous en Algérie »

Problème de phonétique + *Confusion totale* entre les lettres i / u / é, d'où les fautes suivantes : «Algérie», «dérECTION», «Muséلمان », « setuation», «déférence ».

En effet, l'apprenant révèle de sérieux problèmes linguistiques de tout genre. Par conséquent, c'est un élément très faible du point de vue linguistique. Elle présente des problèmes de phonétique et d'interférence avec la langue maternelle.

Au niveau culturel :

L'image que se fait notre apprenant du mariage en Algérie tourne autour de la religion musulmane et des aspects qui conditionnent le mariage, d'où ses propos : «noutre pays et dans la setuation muséلمان».

L'élève délimite son point de vue comparatif entre le mariage en Algérie et le mariage en France, en se positionnant uniquement sur une seule représentation, celle de la religion sans pour autant citer les traditions, les coutumes, les dépenses et l'organisation qui différencient les deux mariages.

Elle ajoute qu'il y a une grande différence entre les mariages des deux cultures mais sans évoquer cette différence. Cela laisse supposer que ses connaissances de la culture de l'autre sont très restreintes.

Par conséquent, l'apprenant devrait développer ses connaissances culturelles en élargissant l'horizon et la vision des choses qu'elle se fait.

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique :

- Présence de beaucoup de fautes d'orthographe et de fautes de phonétique liées à l'interférence de la langue maternelle telles que « *Adolésson* », « *Muséلمان* », « *pays Européène* ».

- Problème syntaxique : « communication moderne » mauvais choix de l'adjectif.

Donc l'élève révèle beaucoup de problèmes d'ordre phonétique et est considérée comme un élément très faible. Donc des efforts, un travail sérieux sont de rigueur pour de meilleurs résultats.

Au niveau culturel :

D'après les propos de l'élève, nous remarquons que son point de vue quant aux rapports parents /adolescents en Algérie adhère aux représentations de la religion. Nous comprenons que pour notre apprenant, la seule raison qui fait que les parents et les adolescents en Algérie ne puissent communiquer, c'est la religion car nous sommes un pays musulman "pudique". Par contre, les relations sont plus "souples" entre les Français et leurs adolescents car la France est un pays européen indulgent, tolérant et donc libéral, d'où le recours à l'expression « communication très moderne ». Notre apprenant nous fait part de quelques connaissances de la culture française, néanmoins elle *idéalis*e et

mythifie la relation parent /adolescent en France qui n'est pas toujours sans ambiguïtés.

Cependant, nous reprochons à notre apprenant un manque d'arguments ou d'exemples de situations qui reflètent la difficulté ou encore l'aisance à communiquer avec des adolescents que ce soit en Algérie ou en France.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique :

Du début jusqu'à la fin, la réponse est pleine de fautes de tout genre.

- Méconnaissance des règles de conjugaison :

«le jeune français *acquiere*», «il *peux*», «*sortire*», «Le jeune Algérien ...*acquirent* »

- une grande interrogation par rapport au terme «grandisaman», donc problème orthographique avec, également, les fautes suivantes : «lag», «ill», «d'efrécontation», «jusqua».

En effet, l'élève un niveau très faible sur le plan linguistique, cela apparaît clairement dans le nombre important de fautes commises. Des efforts sérieux sont recommandés.

Au niveau culturel :

Pour l'élève, le jeune Français est favorisé quant à la notion de liberté par rapport au jeune Algérien. D'après l'apprenant, l'Algérien n'acquiert son indépendance qu'à partir de l'âge de 18 ans. En quelque sorte, l'élève s'inspire de la réalité vécue en Algérie et de l'image qu'elle se fait de la situation en France.

En somme, l'élève ne devrait pas laisser ses représentations fausser son jugement, et devrait plutôt accepter la réalité et la différence des cultures. Car chaque société a ses règles et ses

conventions qui la régissent et qui font qu'elle est différente des autres sociétés.

● Réponse 6 :

Au niveau linguistique :

- Méconnaissance du non de la négation et "nom" : le substantif.

L'élève utilise le substantif pour exprimer la négation.

- Problème orthographique : «*comme Une*» qui devrait être : commune. «*france*» qui devrait être *français*.

- Problème grammatical et de conjugaison : «*nom pas*» qui devait être : n'ont pas.

- Problème de l'accord : «... les deux culture », absence de la marque du *pluriel (s)*.

Par conséquent, nous classons l'élève parmi les éléments très faibles sur le plan linguistique du fait des nombreuses fautes commises. Des efforts sont nécessaires pour améliorer le niveau langagier de l'élève.

Au niveau culturel :

L'élève déclare que l'histoire commune des Algériens et des Français n'apporte pas la même chose pour les deux cultures. Nous supposons que l'apprenant se fait une image plutôt négative des conséquences que l'histoire française a engendré sur l'identité algérienne.

Un manque d'arguments est à signaler dans les propos émis par l'élève du secondaire. Ceux-ci auraient pu apporter plus de caractère et d'intensité à la réponse de l'apprenant.

● Réponses 7 – 8 – 9 - 10 :

Analyse au niveau culturel :

Du fait que les réponses n'ont pas été données, nous supposons que l'élève ne s'intéresse pas forcément à la notion de la culture,

ou bien ne possède pas de capital linguistique ni même culturel pour développer des idées et des points de vue qui lui sont propres. Donc elle devrait montrer un plus grand intérêt à l'aspect culturel si, toutefois, elle souhaiterait améliorer son niveau linguistique, enrichir son capital culturel et entreprendre de meilleures relations communicatives en Algérie ou ailleurs.

● Réponse 11 :

Au niveau linguistique :

- Méconnaissance des règles d'orthographe, d'où les fautes suivantes :

«...j'ai communiqué *on longe* françai »

«avec», «mé», «més»

L'élève a un niveau faible sur le plan linguistique. Cela apparaît nettement dans les fautes commises. Donc un travail sérieux semble nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats.

Au niveau culturel :

L'élève semble apprécier la langue française et tout ce qu'elle véhicule, raison pour laquelle elle l'utilise en famille et entre amis. Nous pouvons déduire qu'elle porte un intérêt à la culture française, à tout ce qu'elle dégage comme beauté et originalité. L'élève pourrait même vouloir faire plus d'efforts pour se perfectionner et dépasser les carences linguistiques auxquelles elle fait face aujourd'hui. Cela ne peut être que bénéfique pour elle, dans ses relations professionnelles et personnelles.

● Réponse 12 :

Au niveau linguistique :

Quelques incorrections linguistiques sont constatées :

- Problème d'orthographe : «conséption» ; «affaire» absence du deuxième (f)

- Problème syntaxique : « La conséption en Algérie du tourisme s'est une affaire... » qui devait être : La conception du tourisme en Algérie est une affaire de découverte de l'autre culture.

Donc l'élève ne maîtrise pas les règles syntaxiques ni orthographiques. Elle est un élément faible du point de vue linguistique. Des efforts sérieux doivent être pris en considération.

Au niveau culturel :

L'apprenant affirme que l'Algérien s'intéresse à la culture du tourisme, sans doute pour découvrir les richesses des autres civilisations, mieux accepter la différence de l'autre et apprendre à aller vers lui.

L'élève révèle un intérêt pour la culture et le tourisme en Algérie. Ceci pourrait favoriser l'échange avec des personnes étrangères et lui permettre de découvrir et d'apprécier les différences culturelles.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Méconnaissance de l'orthographe d'où les fautes suivantes : «pay» et «criminale». Donc l'élève a quelques problèmes au niveau des règles de la langue française.

Au niveau culturel : D'après les propos de l'apprenant : « La France est un pay criminale pour ça j'aime pas la france et la langue française », nous constatons avec force qu'elle laisse apparaître clairement des préjugés quant à l'image qu'elle se fait de la France et par la même occasion de la langue du pays.

Son comportement est qualifié d'attitude négative voire renfermée à l'égard de l'autre. Nous déduisons que son point de vue adhère entièrement aux stéréotypes de la culture cible comme quoi la France est le pays de l'ennemi.

Par conséquent, le rejet de la culture française par l'apprenant ne la motive guère à acquérir un capital culturel ni linguistique d'où sa faiblesse à ces deux niveaux. Nous lui dirions que ce n'est pas la bonne solution si elle souhaiterait acquérir un savoir et un capital langagier sachant qu'il vaut mieux parler plusieurs langues plutôt qu'une seule vue que nous appartenons à une aire d'ouverture sur le monde dans bien des domaines !

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique : Difficulté à concorder les temps : « j'aime pas visité » : méconnaissance de la règle qui dit qu'après un verbe conjugué suivi de la négation, le deuxième verbe se met à l'infinitif.

- Problème d'orthographe et de l'accord du genre et du nombre : « une pay », « mes frère », « mes soeur ».

Finalement, l'élève s'avère être fiable sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : Tout laisse à supposer que notre apprenant s'enferme de plus en plus dans une attitude très négative vis-à-vis de la France. Ses représentations, sans doute, enfouies depuis l'enfance au sein d'un environnement plein de dégoût à l'égard de l'autre l'empêchent de profiter des bienfaits de la culture française et de l'échange avec l'étranger.

En conséquence, nous lui conseillerions d'élargir son horizon culturel et de ne pas laisser ses représentations fausser son jugement en la condamnant à rester enfermée dans des idées reçues qui l'empêchent d'évoluer, de développer son esprit et son attitude envers l'"Autre"..

- Les réponses a, b, c, d, e, f, :

Au niveau culturel :

Nous supposons que l'élève ne maîtrise pas bien la langue pour pouvoir s'exprimer et faire part de son point de vue concernant les représentations de la France. Pour ce qui est des connaissances culturelles, il est clair que l'apprenant ne possède aucun capital de la culture cible et reste renfermée dans ses représentations condamnant la France à rester l'Ennemi n° 1 de l'Algérie.

- Réponse 3 :

Au niveau linguistique : D'énormes fautes de tout genre surviennent dans les propos de l'élève, fautes d'orthographe, grammaticales, de l'accord ;

« Les fête dans lalgerie et très belles », « onbionsé et la joie »

« mes les fête de la France Il a très différent et j'aime pas ».

Il s'avère que l'élève est très faible sur le plan de la langue et éprouve d'énormes difficultés à construire des phrases cohérentes et correctes. Donc un travail sérieux et beaucoup d'efforts sont de rigueur !

Au niveau culturel : Il est incroyable de constater le mépris et le dégoût qui se dégagent dans les propos de l'élève quant à la culture de l'autre. L'apprenant n'apprécie en rien ce que la France peut révéler comme richesse de son patrimoine. L'élève tente par tous les moyens de valoriser l'image de l'Algérie par rapport à celle de la France et de nous rappeler que la France était et sera l'ennemi de l'Algérie.

Donc l'apprenant ne possède aucune attitude d'ouverture à l'égard de la culture étrangère.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Problème de conjugaison ; « Ils sont pas éducait ».

Méconnaissance de la règle de la négation : *ne pas*.

« Ils sont pas éducait ».

L'élève éprouve des difficultés linguistiques à bien transmettre son message, donc c'est un élément faible.

Au niveau culturel : L'élève ne possédant aucune connaissance de la culture française, tourne autour des représentations qu'elle s'est faite à l'égard de l'autre. Elle condamne le jeune Français en disant qu'il manque d'éducation. Donc l'élève se cache derrière ses stéréotypes et ses représentations au lieu de s'en tenir à la question posée qui concerne la notion de liberté chez nos jeunes et chez les jeunes Français;

Nous concluons que l'élève est très limitée dans ses pensées, se contente de donner des réponses "fabriquées" par son environnement familial /social et ne veut en aucun cas enrichir

son patrimoine culturel ni émettre son propre point de vue concernant la question posée.

- Réponse 6 :

Au niveau culturel : L'élève s'est contentée de répondre par un simple oui. Cela suppose qu'elle n'a aucun argument pour renforcer son point de vue quant à la question de l'histoire commune des Algériens et des Français. Donc elle devrait élargir son horizon culturel et puiser dans les moyens modernes que la science nous offre afin d'enrichir ses connaissances culturelles et d'animer ses relations communicationnelles.

- Les réponses 7, 8, 9, 10 :

Au niveau culturel : Vu le manque d'intérêt que porte l'élève à la culture cible, elle ne répond à aucune des questions 7, 8, 9, 10. Elle n'accorde aucune importance à la culture ni à la langue française.

- Réponse 11 :

Sur le plan culturel : L'apprenant attribue un *n majuscule* à sa réponse pour nous montrer à quel point elle semble désintéressée et insensible à tout ce qui touche à la culture française. Nous déduisons que son profond mépris pour l'"Autre" l'empêche radicalement d'acquérir un savoir, une culture grâce auxquels elle pourrait échanger et communiquer dans une autre langue que la sienne.

En conséquence, ses connaissances culturelles sont limitées, faibles et fades, elle devrait y remédier pour profiter de la richesse des civilisations qui nous entourent.

- Réponse 12 :

Sur le plan culturel : Il apparaît clairement que notre apprenant n'est pas en mesure de parler de tourisme car cette notion dépasse ses connaissances et son manque d'intérêt à la culture cible ne l'aide

guère à développer un esprit visant à découvrir la culture de l'autre et à l'accepter.

Par conséquent, notre apprenant est un élément très faible au niveau de la culture, ses connaissances sont limitées voire inexistantes. Et elle ne fournit aucun effort pour remédier à cet handicap culturel /personnel.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Présence de quelques fautes d'orthographe : « pay soudevlopée ». L'élève représente un élément faible sur le plan de la linguistique.

Au niveau culturel :

L'apprenant use d'un point de vue négatif et dévalorisant par rapport à la France. Il est évident qu'il n'aime pas ce pays : « C'est un pays nul ». Il s'enferme dans une attitude péjorative et défavorable.

Ces propos révèlent un apprenant faible sur le plan de la culture, quelqu'un qui ne veut pas découvrir le mystère d'une culture nouvelle. Donc il n'est pas disposé à aller vers l'autre, à accepter la différence de l'étranger ou même à donner un point de vue objectif.

Par conséquent il présente une grande faiblesse et une importante pauvreté culturelle. Cela l'empêche d'avancer dans ses relations avec les autres et le condamne à rester "terre-à-terre" et à ne pas développer son esprit et ses connaissances et surtout à passer à côté d'une culture et d'un savoir qui auraient pu changer le cours de sa vie !

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique : Faute d'orthographe : « lyons ». Nous remarquons que l'élève use des phrases du style télégraphique « oui lyons » pour répondre à la question posée. Cela, sans doute à

cause de sa méconnaissance des règles de grammaire et d'orthographe.

Au niveau culturel : Il semble que notre apprenant ait visité une des villes de France : Lyon. Donc il a eu l'occasion de "se frotter" à une culture étrangère, de côtoyer des personnes de civilisation, de religion, de traditions différentes. En dépit de son voyage à l'étranger, l'élève demeure sceptique et totalement insensible à tout ce que peut lui apporter la découverte d'une autre culture. Donc il devrait montrer plus d'intérêt aux éléments culturels français qui pourront lui apporter beaucoup de connaissances et de plaisir.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : Problème grammatical et orthographique :

« *c'est* » qui devrait être sont.

« *ringare* » qui devrait s'écrire : *ringards*.

L'apprenant s'avère être faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : L'élève utilise un langage familier « ringare » pour qualifier la mode en France de médiocre, dépassée et démodée (Dictionnaire Larousse, p. 375). Il est certain que l'élève n'a pas de goût en ce qui concerne la mode car la France a toujours été un pays de haute couture et d'élégance. L'élève a des idées très limitées vis-à-vis de la culture française et semble obstiné à ne pas élargir son horizon culturel.

● Réponse b) :

Sur le plan linguistique : Méconnaissance des règles syntaxiques et orthographiques : « elle est pas male l'architecture en france ».

- Recours fréquent au langage familier « elle est pas male... ».

- L'élève montre des carences au niveau linguistique.

Sur le plan culturel : Malgré le regard néfaste que porte l'élève sur l'image qu'il se fait de la France, nous remarquons un petit changement d'attitude quant à son opinion sur l'architecture en France.

« elle est pas male l'architecture en france », cela peut être lié à son voyage à Lyon qui l'a sans doute un peu marqué. Cependant, l'apprenant n'apporte pas d'argument pour illustrer ou renforcer son point de vue. Cela peut être relatif à son manque d'intérêt à tout ce qui est culturel ou au manque de connaissances culturelles acquises.

● Réponse c) :

Sur le plan linguistique : Nous remarquons que le style télégraphique revient fréquemment dans les propos de l'élève : « *surgelé c'est pas bon* ». Ses phrases ne sont jamais complètes sur le modèle du : *sujet + verbe + complément*.

Donc l'élève révèle beaucoup d'insuffisances au niveau linguistique.

Sur le plan culturel : L'apprenant continue à dévaloriser l'image de la France. Ses nombreuses représentations l'empêchent d'émettre un point de vue personnel ou d'apprécier ce qu'une culture nouvelle, étrangère peut lui apporter. Il ne sait pas apprécier l'art culinaire français.

Par conséquent l'élève n'est pas un bon élément au niveau culturel.

● Réponse d) :

Sur le plan linguistique : Les phrases sont souvent très mal construites. Problème syntaxique, langage familier, voire argotique.

- Influence des médias "cool"

- Problème lexical et celui du niveau de langue.

- « *La vie des jeunes elle est ...* »

- « *La vie des jeunes elle est tres cool la liberté* ».

L'élève ne construit pas des phrases complètes cohérentes, il se contente de donner des idées dispersées comme s'il s'agissait de l'oral.

Il s'agit du problème d'anacoluthie c'est-à-dire qu'il y a une rupture dans les constructions de phrases. Ceci est dû, certainement, à une insécurité linguistique et à un appauvrissement du vocabulaire.

Sur le plan culturel : L'élève idéalise la vie des jeunes Français. Certes, ils bénéficient de plus de liberté que les jeunes en Algérie. Néanmoins, leur quotidien n'est pas toujours facile à vivre. Car la jeunesse est une période tumultueuse quelle que soit la culture. L'élève mythifie la notion de liberté chez les jeunes Français et nous sentons une pointe de déception en lui : « *La vie des jeunes elle est tres cool la liberté* »

● Réponses e et f :

Au niveau culturel : L'élève a noté « *j'ai aucune idée* » aux questions de la littérature et des lieux touristiques en France. Cela laisse à supposer que l'apprenant n'est pas un "avide" de la lecture, la poésie, etc., et n'accorde aucun intérêt à l'art et aux monuments touristiques /historiques. Donc ses connaissances culturelles sont extrêmement limitées.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique :

- *Confusion* des homonymes entre *l'auxiliaire être "est"* et la *conjonction de coordination "et"*, d'où la faute suivante : « *le mariage en Algérie et bien* ».

- Problème d'orthographe, d'accord « *les traditionu* », « *en france* ».

- Problème syntaxique : la phrase est mal construite : « *... les tradition et la tartoura et contrairement en france* ».

L'élève est un élément faible au niveau linguistique.

Au niveau culturel : l'élève valorise l'image de son pays, l'Algérie, par rapport à la France. Il semble apprécier nos traditions, nos coutumes et il fait même l'éloge du fameux plat constantinois "la chekhchoukha". Cependant notre apprenant est parfaitement insensible au mariage en France ; à son organisation, ses traditions. Nous constatons que ses représentations influent sur son jugement et le condamne à rester dans une attitude négative et renfermée au lieu de s'ouvrir sur une autre culture, sur un autre mode de vie. L'élève demeure très limité sur le plan culturel et ses préjugés "paralysent" son épanouissement psychologique et culturel.

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : La phrase est inachevée donc incohérente. Nous supposons que l'élève ne s'intéresse pas au sujet proposé et n'a pas d'arguments à soumettre ou de point de vue à développer.

Au niveau culturel : Le manque d'intérêt de l'élève à la question précitée se dévoile à travers l'absence d'une opinion ou d'un point de vue personnel.

L'élève est aussi faible sur le plan culturel que sur le plan linguistique.

● Réponses 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 :

Au niveau culturel : Comme l'apprenant s'est abstenu de fournir des réponses aux questions, nous déduisons qu'il n'accorde aucune importance à l'aspect culturel ni linguistique. Son attitude est soumise à un ensemble très rigide de stéréotypes, de préjugés et de représentations extrêmement négatives vis-à-vis de la culture française. Cet apprenant ne semble guère vouloir apprendre et acquérir des connaissances nouvelles d'un patrimoine culturel aussi riche que celui de la France. Donc l'élève représente une faiblesse aux deux niveaux linguistique et culturel ainsi qu'un appauvrissement du vocabulaire.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Méconnaissance des règles d'orthographe (Noms propres – nom de pays), d'où les fautes suivantes : «france», «l'algerie», « lés », «atire», «malheureusement» → *absence* du *e*, «tier monde»→ absence du "s" à tier et du trait d'union (-),

« rest »→ *absence* du *e final*.

«lés autre pays»→ absence du s la marque du pluriel.

Au niveau culturel : L'élève reconnaît que la France est un pays développé par rapport à son pays natal l'Algérie. Un pays qu'il aime en dépit de tout. Cela nous montre que notre apprenant est attaché à son pays et à la culture algérienne même si la France est plus moderne.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique :

- L'élève ne maîtrise pas la règle de la négation d'où la faute suivante : « Non j'ai jamais...»

- Présence d'une faute d'orthographe : celle du *f minuscule* à «*france*»

L'apprenant révèle quelques difficultés au niveau de la langue.

Au niveau culturel : Il paraît évident que l'apprenant n'a pas visité la France et donc ignore beaucoup d'aspects relatifs à la culture française.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique :

- Beaucoup de fautes apparaissent dans les dires de notre

apprenant. Elles sont de tout genre : orthographiques, de conjugaison, syntaxiques et grammaticales. «Les vétement» → absence de la marque du pluriel "s" ; «des vetment »→ même mot écrit avec d'autres fautes : pas d'accent circonflexe, absence du "s" qui marque le pluriel.

« Les vétement ou la mode m'intéresse pas moi » problèmes de négation et d'accord du verbe avec ses sujets.

«que » qui est placé à tort et à travers sans respecter les règles de grammaire.

«que les algerien les mette» *absence* du *s* à Algérien, le verbe *mettre* qui est resté à l'infinitif au lieu d'être conjugué à la 3^{ème} *personne du pluriel*.

Nous constatons que l'élève a un niveau très faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : L'apprenant ne semble pas s'intéresser à l'aspect vestimentaire et encore moins à la mode, ce qui est étonnant c'est que à cette tranche d'âge, les jeunes, généralement, focalisent tellement sur l'image physique qu'ils dégagent qu'ils oublient les vraies valeurs profondes. L'élève n'est pas sans savoir que la jeunesse algérienne opte pour les marques françaises en vue d'avoir un style élégant et distingué.

Donc le peu d'intérêt que l'élève accorde à la culture française l'empêche de découvrir un de ses fameux piliers, celui de la mode.

● Réponse b) :

Au niveau linguistique : L'élève reprend deux fois le même sujet dans la même phrase « L'architecture française elle n'est pas...»

- répétition du mot "architecture" à plusieurs reprises dans le même énoncé.

- fautes d'orthographe : « maisson », « comeme ».

Phrase grammaticalement erronée : «... notre architecture elle est originaire de l'architecture française qu'on a été colonisé par eu...».

Il est vrai que l'élève révèle d'énormes difficultés sur le plan linguistique et une grande faiblesse à produire des énoncés cohérents et corrects.

Au niveau culturel : L'élève compare l'architecture française à celle de l'Algérie, qui selon lui, est originaire de l'architecture islamique. Il ajoute que le fait d'avoir été colonisé par la France nous a permis de garder un héritage de son patrimoine architectural. L'élève paraît très attaché à la culture algérienne au détriment de celle de la France.

● Réponse c) :

Sur le plan linguistique : Présence de nombreuses fautes d'orthographe telles que « française » sans la cédille, « manifique » sans le *g*. «france » le *f* en *minuscule*, « mangable » absence du *e* pour avoir le son *ge*, « eu » absence du *x*.

- Mauvais choix des adjectifs qualificatifs «manifique » et «mangable » qui auraient dû être remplacés par "*excellente*", "*savoureuse*", "*délicieuse*" ou "*succulente*" gastronomie française.

- Confusion totale entre le *est* "*auxiliaire être*" et le *et* "*conjonction de coordination*" : « La gastronomie française est manifique est moderne », «...notre gastronomie et originaire un peut de france », «...la gastronomie française et mangable...»

La construction de l'énoncé est pratiquement toute fausse. Presque aucune des règles de grammaire et de syntaxe n'a été prise en considération. Même le sens de la phrase n'est pas cohérent.

L'élève est relativement très faible sur le plan de la langue et de l'expression.

Au niveau culturel : Même si l'apprenant n'a pas eu la chance de visiter la France, il semble en connaître un rayon et apprécier l'art culinaire « La gastronomie française est magnifique est moderne ». L'apprenant fait référence à la colonisation française sur l'Algérie donc, notre pays s'est inspiré en quelque sorte de la gastronomie du pays étranger selon les dires de l'apprenant. Notre élève s'intéresse tout de même à un des aspects principaux de la culture source à savoir la gastronomie.

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Vu que la réponse de l'apprenant est incohérente, nous sommes dans l'impossibilité de fournir la moindre explication.

Problème grammatical : « La vie des jeunes français il sont implat de liberté que nous », l'énoncé est incohérent.

Donc l'élève a de sérieux problèmes linguistiques.

● Réponse e) :

Au niveau linguistique : L'élève, apparemment, confond entre le *non* de la *négation* et le nom *substantif*.

- Non maîtrise de la règle de négation à l'écrit : « nom je suis pas... » au lieu de : non, je ne suis pas...

L'élève relève quelques difficultés sur le plan de la langue.

Au niveau culturel : Les propos de l'élève nous révèlent qu'il n'est pas un morde de la lecture, qu'il ne porte aucun intérêt à la littérature française. Donc il ne s'intéresse nullement à tout ce qui peut enrichir ses connaissances et améliorer ses capacités à étudier une autre langue et à découvrir un autre mode de vie, une autre

culture, une autre civilisation. Par conséquent, l'apprenant s'avère être limité au niveau culturel.

● Réponse f) :

Au niveau linguistique : Présence de beaucoup de fautes :

- Absence de majuscule au début de la phrase : « je...».
- Méconnaissance de la règle de négation [*ne pas*] à l'écrit : « je suis pas ».
- Problème *d'accord* : «...de beaux site » *absence* de la marque du *pluriel* : *s*.

Par conséquent l'élève a d'énormes difficultés sur le plan linguistique.

Sur le plan culturel : L'apprenant mentionne dans son énoncé qu'il n'est pas parti en France. Cependant, il dit qu'il y a de beaux sites. Cela veut dire que nous pouvons posséder des connaissances d'un pays et connaître beaucoup d'éléments relatifs à sa culture sans pour autant l'avoir visité. Grâce à la télévision, à Internet, à la documentation personnelle, l'individu peut enrichir son capital culturel par rapport à un pays étranger. Par contre, l'élève reste évasif quant aux noms des sites et des monuments du patrimoine français, sans doute car il n'en connaît pas grand-chose.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes surviennent dans les propos de l'apprenant du secondaire:

- Problèmes grammaticaux : « *en* comence », "en" au lieu du pronom indéfini *on*.
- Problèmes d'orthographe : "comence", absence de la 2^{ème} lettre : *m*; «dépensse», absence de l'accent aigu sur la première voyelle *e* ; *l'ajout* du 2^{ème} *s* qui est considéré comme une faute.

- Problèmes de *l'accord* : «les algerien depense» *absence* des marques des pluriels *s, ent* ; «les coutumee » *absence* de la marque *du pluriel s*.
- Emprunt à une autre langue étrangère : l'anglais du mot "perfect" au lieu de *parfaite*.
- Problème lexical : «les algerien depense beaucoup sur [pour, dans] les mariage». Ici, l'élève traduit directement l'idée de l'arabe au français.
- L'énoncé est très mal *ponctué*.

Donc l'élève s'avère être très faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : L'élève ne nous apprend rien en nous disant que les Algériens ont leurs propres traditions et qu'elles diffèrent de celles des Français. L'apprenant s'inspire de la réalité sociale quand il mentionne que les Algériens dépensent beaucoup d'argent pour les mariages et nous partageons effectivement son point de vue. Nous remarquons que l'élève ne donne pas assez d'arguments pour illustrer les différences et les ressemblances qui résident dans la conception /organisation du mariage chez nous et en France ; à cause, sans doute, d'une insécurité linguistique. Par conséquent, l'élève manque de connaissances culturelles relatives à la culture cible.

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Présence de beaucoup de fautes de tout genre.

- Fautes d'orthographe : "opionin", "adolescenent", "ca", "quen", "algérie", "france" ⇒ absence de majuscules pour les noms de pays.
- Problèmes syntaxiques : « *Mon opionin l'adolescenent entre leur parent...* » *construction erronée* de l'énoncé.

Pratiquement la phrase est pleine de fautes grammaticales et orthographiques. L'apprenant révèle d'énormes difficultés sur le plan de la langue

Au niveau culturel : Pour l'élève, la relation parents /adolescents en France est une relation d'amitié et l'enfant bénéficie de beaucoup de droits et de liberté ; par contre, chez nous, la relation parentale est moins "souple" et est de mode différent car beaucoup de critères entrent en compte : la religion, les traditions, la nature des relations et des échanges et la culture propre à chaque pays. Donc l'élève idéalise les rapports parents /adolescents en France, car ils ne sont pas toujours aussi amicaux qu'ils le laissent paraître. Nous sentons, tout de même une notion de chagrin chez l'apprenant qui semble ne pas être satisfait de sa liberté acquise en tant que jeune Algérien.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes surviennent lors des propos émis par l'apprenant, nous citons :

- Problèmes d'orthographe : "français" absence de la *cétille*. "ana" pour dire ans ; "algerien" absence de l'accent aigu sur la voyelle e ; "fair" absence du *e final* ; "tous" au lieu de : tout ; «... il voudrais », méconnaissance de la table de conjugaison du conditionnel présent : il voudrait.

La construction de la réponse donnée n'est pas sans reproches car les règles de grammaire n'ont pas été toutes respectées. Par conséquent, le niveau de l'élève sur le plan linguistique est faible.

Au niveau culturel : L'élève croit que le jeune Français bénéficie d'une très grande liberté et cela à partir de l'âge de 10 ans. Contrairement à l'Algérien qui devrait patienter jusqu'à sa 20^{ème} bougie pour faire ce dont il a envie et profiter de sa jeunesse.

Nous constatons que cet apprenant mythifie la notion de liberté chez les Français et se représente l'idée comme étant un idéal de vie. «Le jeune français dès qu'il a ... 12 ans il a le droit d'un homme par un droit d'enfant » par rapport aux "contraintes" que fait subir la réalité algérienne à ses jeunes gens. En revanche, la notion de liberté n'est pas toujours évidente aussi bien en Algérie qu'en France. Par conséquent, l'élève devrait revoir ses connaissances culturelles car elles manquent de justesse.

● Réponse 6 :

Sur le plan linguistique : Méconnaissance des règles de la transformation passive en l'occurrence de l'accord «...l'algerie a été colonisé» *absence* du *e* qui marque le genre (féminin).

- Problème d'orthographe : absence de majuscules pour les noms de pays : «l'algerie», « la france».

- Problème grammatical : «*ces* pour ça» au lieu de : c'est pour cela.

- Problème syntaxique : mauvaise construction syntaxique de la phrase.

Donc les propos de l'apprenant nous montrent qu'il a d'énormes difficultés linguistiques.

Sur le plan culturel : Le mot "colonisé" revient encore une fois dans les propos de l'apprenant. Il ne s'étend pas sur les arguments pour répondre à la question ; cependant, il se contente de nous rappeler que l'Algérie a été colonisée par les Français, ce qui a fait naître une certaine relation entre les deux nations.

L'apprenant s'est tenu de nous expliquer comment, selon lui, l'histoire commune des Algériens et des Français peut être un apport considérable pour les deux cultures. Nous déduisons que

l'élève ne possède pas assez de connaissances culturelles pour nous en faire part.

- Réponses 7 et 8 : Sous prétexte que l'apprenant n'avait pas saisi le sens, selon ses dires, les réponses n'ont pas été données.

- Réponse 9 :

Au niveau linguistique : Quelques problèmes apparaissent dans la réponse de l'apprenant. Nous citons :

- Problème d'orthographe : Absence de majuscule au début de la phrase « oui la langue française...», «communicer», «diferent» absence du 2^{ème} *f* et de la marque du pluriel *es*.

- Problème syntaxique : Ajout injustifié de l'article indéfini *des*.

L'élève révèle beaucoup d'insuffisances au niveau linguistique.

Au niveau culturel : A partir des réponses de l'élève, nous constatons que le français lui permet de s'exprimer dans différentes situations et de communiquer avec autrui. Nous supposons qu'en dépit du niveau faible de l'élève vis-à-vis de la langue française, il arrive à échanger des informations, à émettre un message, à comprendre et à se faire comprendre par ses interlocuteurs.

Par conséquent, l'élève peut dégager un certain intérêt à vouloir étudier le français pour mieux le parler afin d'établir des relations de communication plus agréables même avec des personnes de langue et de culture différentes.

- Réponse 10 :

Au niveau linguistique : L'élève n'a pas pris la peine de bien formuler sa réponse, ainsi l'énoncé commence par « de nos parent...»

- Présence d'un tas de fautes : d'orthographe : « de nos parent »
absence de marque du pluriel *s*.

- Au lieu de juxtaposer les phrases par des *virgules*, l'apprenant "collectionne" les *conjonctions de coordinations* et même

l'auxiliaire Etre qui n'est pas à sa place. Donc la phrase est grammaticalement fausse.

Par conséquent, l'élève semble être faible au niveau linguistique

Au niveau culturel : L'environnement familial /social dans lequel l'apprenant évolue semble adéquat pour acquérir une langue étrangère telle que le français. Car, selon les dires de l'élève, ses parents, la télévision, Internet, les journaux et l'histoire sont des moyens très efficaces pour apprendre à parler et à communiquer dans une autre langue que sa langue maternelle. Nous supposons que l'apprenant vivant dans un milieu qui s'intéresse aux langues étrangères, peut à son tour améliorer son niveau linguistique et culturel et s'enrichir d'éléments nouveaux relatifs à la langue cible.

- Réponse 11 :

Sur le plan culturel : A partir de la réponse fournie, nous comprenons que l'élève communique "parfois" en français chez lui et entre amis. Cela laisse supposer que le français n'est pas la langue d'usage dominante. Cependant elle est parlée en famille et sans doute beaucoup plus entre amis car ce terrain facilite et favorise l'usage d'une langue étrangère.

L'apprenant devrait faire plus d'efforts pour mieux apprendre le français et enrichir son capital culturel.

- Réponse 12 :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes apparaissent dans l'énoncé de l'apprenant :

Fautes d'orthographe : «evidement», «l'algerie» absence de la majuscule, «la france» absence de la majuscule, «cites», «chére» qui aurait dû être : *cher*, «ca» absence de la *cé*dille.

- Problème de l'accord : «des cites touristique» *absence* de la marque du pluriel *s*, «beaucoup de touriste» *absence* de la marque du pluriel *s*.

- Difficultés grammaticales : *Confusion totale* entre le *est*, auxiliaire Etre et le *et* conjonction de coordination. «...l'algerie et mieux que la france», «le tourisme et chère».

- L'énoncé n'adhère absolument pas aux normes de ponctuation.

Le niveau de l'élève sur le plan linguistique est très faible.

Au niveau culturel : Nous partageons le point de vue de l'apprenant quant aux sites touristiques dont l'Algérie dispose à travers ses villes somptueuses. Nous rejoignons aussi son avis sur la cherté du tourisme en Algérie. L'élève annonce qu'à cause de la cherté du tourisme chez nous, et du manque d'intérêt que les Algériens accordent à ce domaine, beaucoup de touristes optent pour la découverte d'autres pays et passent à côté d'une Algérie pleine de charme et de mystère.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Présence de beaucoup de fautes de tout genre :

- Méconnaissance de la règle de la majuscule pour les noms propres ou noms des villes « La france ».
- Méconnaissance des règles de grammaire : « La france présente nous le développement », construction erronée de l'énoncé.
- Problème de l'accord du genre et du nombre : «toutes les domaine»

Donc l'élève représente un élément très faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : L'apprenant annonce que la France est un pays développé et cela apparaît au niveau de tous les domaines. Néanmoins, il n'avance aucun argument pour illustrer ses propos. Nous constatons que l'élève ne partage pas avec nous des connaissances relatives à la culture française et ne montre aucun intérêt quant à la richesse du pays en question. Il se pourrait même qu'il ait acquis cette représentation grâce à l'influence de son entourage familial, scolaire ou social. Par conséquent, ses compétences culturelles sont loin d'être brillantes.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : L'énoncé est très mal construit.

- Méconnaissance des règles de l'accord «quelques chose»
- le « *c'et* » démonstratif est noté d'une manière fausse.
- Absence de *l'article "de"* devant l'adjectif merveilleux.

Donc notre apprenant s'avère être très faible sur le plan de la linguistique.

Au niveau culturel : Nul ne semble ignorer que la France est un pays de mode et d'élégance ! Il est clair que l'élève adolescent adhère parfaitement à cette idée. Son attitude vis-à-vis de l'un des éléments culturels français qu'est la mode est plutôt positive. Donc il émet un bref commentaire quant à son point de vue sur la mode en France.

● Réponse b) :

Au niveau linguistique :

- Problème de l'accord : «quelques choses»

- Absence de l'article *de* : «...c'est quelques chose X formidable».

Donc l'apprenant ne maîtrise pas bien les règles de base de la langue française.

Au niveau culturel : D'après ses propos, l'apprenant semble apprécier et même admirer l'architecture française. Nous ignorons si l'élève a déjà eu l'occasion de visiter la France. De toutes les manières il paraît bien informé sur la beauté de l'architecture du pays. Cependant son commentaire demeure bref, sans arguments, sans connaissances approfondies de cet aspect culturel français. Ses compétences culturelles paraissent limitées.

● Réponse c) :

Au niveau linguistique : Quelques problèmes linguistiques surgissent au niveau de la réponse.

- L'utilisation du c'est démonstratif au lieu de l'auxiliaire Etre à la troisième personne "est".

- Méconnaissance des règles de conjugaison : le verbe transitif varier qui devait être un participe passé "variée" et non «varrier»

Donc l'élève révèle une certaine faiblesse quant à la linguistique du français. Des efforts sont nécessaires pour améliorer son niveau.

Au niveau culturel : Comme le cas pour les réponses précédentes, l'apprenant s'est abstenu d'argumenter pour défendre son point de vue. Il s'est contenté de dire que la gastronomie française est variée sans citer par exemple des noms de plats, sans parler des goûts, des saveurs, de ce qui est, finalement, de l'art en France. Donc l'élève ne possède guère un capital culturel conséquent.

● Réponse e) : « la littérature de français théâtre »

Au niveau linguistique : L'énoncé est mal construit. L'élève n'a même pas pris la peine de construire une phrase complète selon la règle du : sujet / verbe / complément. Par conséquent, il semble être très faible au niveau de la langue.

Au niveau culturel : L'apprenant a restreint sa réponse au théâtre, en négligeant le champ vaste de la littérature (roman, poésie...). notre élève ne semble pas être un mordu de la nourriture spirituelle qui éduque l'esprit et l'âme que nous appelons littérature française. Donc ses connaissances ne sont pas étendues.

● Réponses d), f), 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 :

Pour ce qui est de la suite du questionnaire destiné aux lycéens, notre apprenant s'est abstenu d'y répondre. Nous concluons qu'il n'apporte aucun intérêt à la culture française, qu'il ne s'intéresse guère aux éléments qui construisent un patrimoine donné, tels que le mariage, les relations sociales et parentales, l'acquisition de la langue, l'échange et la communication et bien d'autres aspects aussi importants que ceux cités ici.

En conséquence, c'est un élément faible aussi bien au niveau linguistique qu'au niveau culturel. Il devrait s'investir plus sérieusement dans l'apprentissage du français et dans l'acquisition du savoir qui lui permettra d'améliorer son niveau langagier, d'enrichir son esprit et de tisser des relations de communication fructueuses en Algérie et ailleurs.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : L'élève, apparemment, confond entre le masculin et le féminin sinon il n'aurait pas mis «une pays développé» au lieu de : un pays développé. Sans doute parce que l'on dit La France !

Donc notre lycéen devrait revoir les règles de base de la langue étudiée.

Au niveau culturel : L'apprenant confirme que la France est un pays développé. Cependant il ne s'attarde pas sur les arguments ni sur les exemples pour appuyer ou illustrer son point de vue. Les connaissances culturelles n'apparaissent nullement au niveau de la réponse. Nous supposons qu'il ait pu "hériter" cette représentation à partir de son contexte familial, social, culturel et scolaire. Les compétences culturelles de l'élève sont bien limitées.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes surviennent dans cette réponse :

- Fautes d'orthographe : «Fronce», «progréation», «le centrale»
- L'élève ne maîtrise pas la règle de la préposition *en*.
- L'énoncé est très mal construit et le sens n'est pas cohérent.

Donc l'apprenant s'avère être très faible au niveau linguistique.

Au niveau culturel : D'après les propos de l'élève, nous déduisons qu'il s'intéresse à un des aspects importants de la culture qu'est la mode et il semble être au courant de l'image que véhicule la France

quant au titre de l'élégance. Donc des représentations de la France apparaissent clairement dans l'énoncé de l'apprenant.

- Réponses b), c) et d) :

L'élève s'est abstenu de répondre aux questions b, c, d. Nous supposons un manque d'intérêt ou de motivation quant aux aspects de l'architecture, la gastronomie ou même la vie des jeunes Français d'une manière générale. Nous supposons même une touche d'indifférence ou de réticence pour l'élève à devoir émettre un point de vue, des arguments si ses connaissances culturelles ne sont trop développées.

- Réponse e) :

Au niveau linguistique : L'élève n'a même pas pris en considération de formuler une phrase complète : sujet, verbe, complément. Il s'est contenté de mettre le mot clé suivi de deux points et d'une explication « La littérature : théâtre ». Il adopte le style télégraphique qui n'est pas recommandé dans ce domaine. Donc il paraît faible au niveau linguistique.

Au niveau culturel : Pour l'apprenant adolescent, la littérature française se résume au théâtre ! Cela en dit long sur sa culture personnelle et sur l'intérêt qu'il porte à la richesse littéraire. Donc l'élève semble être faible sur le plan culturel.

- Réponse f) :

Au niveau culturel : L'apprenant s'est abstenu d'émettre une réponse à la question des lieux touristiques en France (n° f). Nous déduisons qu'il ne connaît pas de site ou de monument du pays en question ; donc il n'a jamais visité la France. Pourtant la télévision, Internet, les journaux, les magazines sont des moyens très efficaces pour se documenter et enrichir son capital culturel. Il est clair que notre élève n'adhère pas entièrement à cette idée !

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : La réponse émise par notre apprenant adolescent est très mal construite. La phrase est inacceptable sur le plan grammatical ou syntaxique.

- Problème d'orthographe : le h majuscule de «Habitudes» devrait être écrit en minuscule.

- L'énoncé aurait dû être : Le mariage en Algérie a des habitudes différentes de celles de la France.

Donc l'élève souffre de quelques problèmes linguistiques.

Au niveau culturel : Cet apprenant ne nous apprend rien en disant qu'il existe une différence entre l'organisation du mariage en Algérie et l'organisation du mariage en France. Ce qui aurait été plus intéressant, c'était de donner des exemples précis, des arguments tirés du vécu algérien et des acquis de l'élève par rapport au culturel français. Nous constatons un manque important d'arguments chez l'élève, une carence culturelle quant au développement des aspects tels que les traditions, les coutumes, les dépenses et l'organisation aussi bien dans le territoire algérien qu'en France.

Par conséquent, l'adolescent s'avère être faible au niveau culturel.

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Phrase grammaticalement incorrecte.

- Non maîtrise de l'utilisation des prépositions : «la relation parents en Algérie différentes à la relation parents en France» : la préposition *à* devrait être remplacée par la préposition *de*.

- Pour qu'il y ait relation, il faudrait deux personnes ou plus ; l'élève dit : « la relation parents en Algérie », nous nous posons la question suivante : Avec qui cette relation est-elle établie ?

L'élève n'est même pas capable de reproduire correctement la question pour émettre une réponse adéquate !

- Problème d'orthographe : «Fronce» un *o* au lieu d'un *a*.

Au niveau culturel : En dépit de la maladresse dans l'expression de notre apprenant, nous comprenons qu'il déclare une certaine différence des rapports parents adolescents chez nous et en France. Tout de même, ce que nous reprochons à l'élève est l'absence totale d'un point de vue personnel, une attitude d'indifférence et de manque de motivation par rapport au sujet en question. L'élève semble ne pas s'intéresser à la question d'où le manque d'arguments et d'exemples pouvant appuyer telle ou telle vision des choses. Par conséquent, l'élève a énormément d'efforts à fournir pour pouvoir s'exprimer, émettre un point de vue et faire part d'une certaine compétence culturelle.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Enormément de fautes apparaissent dans les propos de l'élève. Phrase grammaticalement inacceptable.

- Problème d'orthographe : de *cé*dille : «français».

- Problème de conjugaison : «sortir» verbe intransitif du 3^{ème} groupe qui devait être conjugué à la 3^{ème} personne du singulier au lieu d'être écrit à l'infinitif.

- «...le jeune Algérien avec les paron à mariage». Phrase *asémantique* et *agrammaticale*. Absence du verbe qui devait lier le sujet à la préposition.

- Problème d'orthographe : «paron» qui s'écrit : parents.

- Problème grammatical : «le jeune Algérien avec les paron à mariage» qui devait être : Le jeune Algérien vit avec ses parents jusqu'au mariage. Aussi, l'élève a recours au style télégraphique dans : « *Le jeune français acquiert son indépendance : 18* ».

L'élève est très faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : Il est vrai qu'à l'âge de 18 ans, le jeune Français devient indépendant et assume ses responsabilités en tant qu'adulte "majeur et vacciné". Contrairement au jeune Algérien qui réside sous le même toit que ses parents jusqu'à ce qu'il se marie et quitte le nid familial. Cependant, une réalité algérienne nous entoure, celle du fils qui se marie et demeure sous l'autorité des parents, ceci s'accorde avec la représentation de l'apprenant vis-à-vis de la question étudiée. Donc la notion de la liberté, chez l'élève du secondaire, pour le cas du jeune Algérien est liée directement au mariage. Nous comprenons que pour être libre en Algérie, il faut franchir l'étape du mariage.

● Réponse 6 :

Au niveau linguistique : L'élève n'a pas su construire une réponse correcte. Au lieu d'achever son énoncé avec l'adverbe qui marque une affirmation : oui. Il devait commencer sa phrase avec.

- Problème d'orthographe : «comune» → commune.

«français» → français.

Donc l'élève n'est pas bien attentif à la question, si bien qu'il se permet de faire des erreurs rien qu'en reproduisant la phrase. Par conséquent, il est faible au niveau de la linguistique.

Au niveau culturel : L'apprenant adolescent fait partie de ceux qui adhèrent à l'idée que l'histoire commune des Algériens et des Français est un apport considérable pour les deux cultures. En revanche, il s'abstient de toute argumentation pour défendre son point de vue, et de toute illustration pour appuyer ses dires. Nous supposons que le *oui* de sa réponse n'est pas fondé, il peut être seulement le résultat d'influences familiales ou sociales sans qu'il en soit personnellement convaincu.

Donc la compétence culturelle de l'élève n'apparaît nulle part dans ces résultats.

● Réponse 7 :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes surviennent dans cet énoncé :

- Fautes d'orthographe : «longe» → la langue

«le la rchitecture» → l'architecture.

- L'élève adopte, une fois encore, le style télégraphique (:) au lieu de construire des phrases complètes et cohérentes.

Par conséquent l'élève s'avère être faible sur le plan de la langue.

Des efforts sérieux sont de rigueur !

Au niveau culturel : D'après les propos de l'élève, nous constatons qu'il reconnaît la présence de deux facteurs aussi importants l'un que l'autre, issus du métissage culturel algéro-français qu'il désigne par les mots suivants : langue et architecture. Car il est vrai que le contact entre l'Algérie et la France, présente des aspects importants. L'apprenant a basé sa réponse sur deux éléments en négligeant tout le reste.

● Réponse 8 :

Au niveau culturel : A partir des propos de l'apprenant, nous avons tenté de procéder à une traduction de l'arabe au français et nous sommes arrivés à l'équivalent en français suivant : la soumission. Nous déduisons que l'élève traduit une représentation qu'il s'est faite en ayant recours au terme «Tabaiya» pour dire que, d'après lui, le métissage culturel de l'Algérie et de la France a engendré un aspect négatif qu'est la soumission. Sans doute il fait référence à la soumission économique ou culturelle.

L'apprenant s'est abstenu d'avancer un point de vue personnel ou de répondre par des phrases complètes à la question posée, raison pour laquelle nous nous trouvons obligés de mettre un terme à

notre commentaire pour ce qui est de la question n° 8 de crainte d'émettre un regard subjectif !

- Réponse 9 :

Au niveau culturel : Nous constatons que cet apprenant n'a pas jugé bon de fournir une réponse à la question n° 9. Nous supposons que la raison se trouve au niveau d'une insécurité linguistique. L'élève ayant un niveau linguistique faible se trouve dans l'impossibilité de s'exprimer en langue française, cette langue qu'il n'utilise sûrement pas en dehors de sa classe.

- Réponse 10 :

Au niveau linguistique : A ce niveau là, nous avons comme réponse à la question n° 10 un "morceau" de phrase "jeté". L'élève se contente de donner un fragment de phrase au lieu de procéder à la formulation d'un énoncé cohérent dont le sujet, le verbe et le complément sont les constituants.

- Présence de faute grammaticale : Non maîtrise de l'utilisation des prépositions. *La préposition* à devrait être à la place du pronom indéfini *on*.

Donc nous remarquons une grande faiblesse linguistique chez l'élève du secondaire.

Au niveau culturel : A partir des propos de l'élève, nous déduisons que son seul moyen d'apprendre la langue française est l'école. Cela laisse supposer qu'il n'est pas issu d'un milieu familial francophone qui s'intéresse à la lecture. Il est évident que ce n'est guère un élève qui voudrait acquérir une langue étrangère et améliorer son niveau linguistique et culturel. Sachant qu'il existe de nos jours divers moyens et techniques pour y remédier.

● Réponse 11 :

Au niveau linguistique : Le même constat revient dans la plupart des réponses émises par l'apprenant adolescent : des fragments de phrases ! L'élève ne prend pas en considération l'importance de communiquer à travers des énoncés complets et cohérents en vue de transmettre un message clair et net au destinataire. Par conséquent, la faiblesse linguistique de l'élève du secondaire se confirme de plus en plus à travers ses réponses.

Au niveau culturel : Les dires de l'élève nous poussent à croire que les circonstances pour communiquer en français sont réduites et ne sont guère fréquentes pour lui. Il est plus que probable que la langue dominante chez lui et entre amis demeure sa langue d'origine qui est l'arabe.

● Réponse 12 :

Sur le plan linguistique : Nos retrouvons une fois de plus le style télégraphique dans la réponse de l'élève.

- Confusion pour l'élève entre le *on* pronom indéfini et le *en* préposition : «...tourisme on Algérie».

L'élève s'avère être faible au niveau de la linguistique.

Au niveau culturel : L'élève montre une certaine notion du tourisme en Algérie et il le caractérise par la ville de Djemila. Certes, l'Algérie jouit d'endroits sublimes et magiques et de sites historiques inestimables. Cependant l'apprenant n'a fait aucune référence quant à la découverte /connaissance de la culture de l'"Autre" qui pourrait faire naître une acceptation de la diversité culturelle. Donc ses connaissances culturelles paraissent limitées.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Présence de quelques fautes au niveau de l'énoncé émis par l'élève :

- Problème d'orthographe : «france» → absence de la majuscule pour le nom de France. ; - Accent aigu qui devait être un accent grave sur le *e* de très.

- Problème de conjugaison : le verbe développer devrait être conjugué à la 3^{ème} personne du singulier et non à l'infinitif.

Donc l'élève a quelques difficultés sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : D'après les propos de l'apprenant, nous remarquons qu'elle émet un bref commentaire qui traduit ses représentations quant à sa vision de la France. Ses dires révèlent même une attitude positive vis-à-vis de la France et c'est l'emploi de l'adverbe très à deux reprises «pays *trés* devlopper et *tres* beau» qui indique son amour pour le pays en question et son attachement pour sa culture. L'élève cite dans sa réponse le développement et la beauté qui font référence à la France et montre un grand intérêt à la culture de l'autre. Néanmoins nous aurions aimé avoir plus d'arguments de la part de notre apprenant, cela aurait donné de la force et du "caractère" à son point de vue.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique :

- Problème de conjugaison : L'élève ne maîtrise pas les règles de conjugaison et confond entre un verbe conjugué et un verbe à l'infinitif.

- Problème d'accord : Elle n'accorde pas le nom avec son déterminant «des villes».

- Problème d'orthographe : Absence de majuscule pour le nom de «france».

Par conséquent, l'apprenant s'avère être très faible au niveau de la linguistique.

Au niveau culturel : Le fait que l'élève ait eu l'occasion de visiter la France, peut s'avérer bénéfique pour sa culture, ses connaissances, l'image qu'elle se fait de la France et des Français.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : L'énoncé est incomplet car il manque l'auxiliaire Etre à la place des deux flèches pour que le sens soit cohérent. L'élève ne semble pas connaître les règles de base de grammaire et /ou de conjugaison. Elle confond entre le *a* auxiliaire Avoir et le *à* préposition : «...trés a la mode»

- Le problème d'accent revient une fois encore «trés» qui devrait être : très avec un accent grave.

L'apprenant révèle une certaine faiblesse au niveau de la langue.

Au niveau culturel : Comme la plupart des jeunes adolescentes, celle-ci semble apprécier le domaine de la mode. Son voyage en France en est pour quelque chose car regarder les vêtements de la France à la télévision est peu comparable au fait d'être sur les lieux. L'élève dégage, à travers sa réponse, un certain étonnement et un attachement aux éléments culturels relatifs à la culture cible.

● Réponse c) :

Au niveau linguistique : Une fois de plus, l'élève a recours à des flèches pour exprimer son point de vue et ne se soucie pas de former une phrase correcte avec un sujet, un verbe et un complément.

- Problème de conjugaison : un verbe à l'infinitif "varier" qui prend la place d'un participe passé : variée.

Donc l'élève révèle un certain nombre de difficultés quant à la linguistique du français.

Au niveau culturel : L'élève émet un point de vue bref quant à la gastronomie française qu'elle trouve variée. Cette variété se situe certainement au niveau de la nature des plats français. Cependant l'élève "passe à côté" d'une saveur et d'un art reconnu sur l'échelle planétaire qu'est l'art culinaire français. L'apprenant aurait pu nous faire part du délice et de la saveur qui désignent le plat ou le repas français ! Pour quelqu'un qui a passé un séjour en France, ses connaissances culturelles manquent d'"intensité" et de conviction !

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Nous constatons toujours que le style des réponses de l'élève du secondaire demeure le même : des flèches à la place d'un verbe ou de l'auxiliaire Etre.

- Problème d'accord : «des jeune» absence de la marque du pluriel *s*

- Problème d'accent : l'adverbe d'intensité très est toujours noté avec un accent aigu par notre apprenant : «trés».

Donc l'élève demeure faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : Des stéréotypes apparaissent dans les propos de l'élève. Elle s'imagine qu'un jeune Français possède une liberté illimitée et une indépendance sans contrôle. L'élève idéalise la vie des jeunes Français et mythifie la notion de liberté dont ils disposent. Certes leur conception de la liberté diffère de la nôtre, cependant leur religion leur impose des règles à suivre, des

traditions, un mode de vie propre à chaque environnement familial.

Nous sentons une certaine pointe d'amertume chez l'adolescente par rapport à la notion de la liberté vécue en Algérie et celle vécue en France. L'apprenant a restreint sa réponse à la liberté, sans aborder les autres sujets qui composent la vie des jeunes tels que le sport, les loisirs, les études, les rapports familiaux et amicaux, la notion de l'amitié ou de l'amour, etc. L'élève se représente la vie des jeunes Français d'un seul angle, celui de la liberté. Par conséquent, ses compétences culturelles sont limitées et son jugement est restreint.

- Réponse e) :

Sur le plan linguistique : Nous retrouvons encore une fois un énoncé sans le verbe : « la littérature ⇒ riches ». Cela ressemble à un style télégraphique, qui n'est pas recommandé dans ce domaine.

- Problème d'accord : L'élève ne prête pas attention à l'importance de l'accord en genre et en nombre : « la littérature ⇒ richess ». Elle semble avoir quelques difficultés sur le plan linguistique.

Sur le plan culturel : L'élève qualifie la littérature de riche sans pour autant développer son point de vue en attribuant des genres littéraires par exemple. Elle ne semble pas s'intéresser à ce domaine riche dont jouit la France. Elle aurait pu évoquer la poésie, le théâtre, le cinéma, le roman, etc., pour donner de la force à ses propos. Donc ses connaissances de la culture française ne sont pas brillantes.

- Réponse f) :

Au niveau linguistique : Un tas de fautes surviennent lors de la réponse de l'élève.

– Problème de l'accord en genre et en nombre : « les lieux touristiquee » absence de la marque du pluriel : *s*.

«des sites très beaux» absence de la marque du pluriel *x*.

- Problème d'accent sur l'adverbe "très" qui doit être un accent grave.

- Non maîtrise de la règle grammaticale quant à la formation d'une phrase complète : sujet, verbe et complément. L'élève choisit de schématiser ses réponses par des flèches.

Donc l'apprenant révèle beaucoup de difficultés par rapport au domaine de la linguistique.

Au niveau culturel : L'apprenant semble apprécier les sites et les monuments historiques dont la France dispose : « Il y a des sites très beaux ». En revanche, son commentaire est si bref que nous avons du mal à croire qu'elle ait pu visiter la France. Car aucun monument historique, aucune sculpture, aucun lieu touristique n'a été cité ! Son "discours" manque de crédibilité et ses connaissances culturelles laissent à désirer.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : L'élève ne maîtrise pas la différence entre un adjectif démonstratif *ces* et un adjectif possessif *ses* d'où la faute suivante : «...chaque pays à ces tradition et cet coutumes».

- Problème de l'accord : «ces traditione» absence de la marque du pluriel *s*.

Par conséquent, l'élève révèle quelques difficultés linguistiques.

Au niveau culturel : L'image que l'élève se fait du mariage en Algérie et du mariage en France est réelle : « chaque pays à ces tradition et cet coutumes ». La différence de culture entre les deux pays déjà cités engendre un tas de différences en l'occurrence dans le mariage qui se soumet à des traditions, des coutumes, des modes

de vie, des dépenses, une organisation dont l'élève semble imprégnée.

Cependant, ce que nous lui reprochons, c'est de ne pas avoir fourni d'exemples, de situations, pour apporter plus de clarté et de précision à son point de vue qui, au départ, présente bien le sujet mais nous laisse sur notre faim quant aux arguments manquants ! L'élève devrait enrichir son capital culturel !

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Enormément de fautes apparaissent dans l'énoncé de l'élève.

- Problème de l'accord en genre et en nombre : « Les relationent parents adolescents » : absence de la marque du pluriel *s* à trois reprises.

- Problème d'orthographe : non maîtrise de la majuscule pour les noms propres ou noms de villes : «france».

- Problème grammatical ou de conjugaison : avec *le* et conjonction de coordination qui devait être remplacé par l'auxiliaire être à la 3^{ème} personne du pluriel : *sont* : dans «Les relation parent adolescent en france et plus ouvert qu'ici en Algerie»

- Problème d'accent : «Algerie» qui devrait être écrite avec un accent aigu sur le premier e ⇒ Algérie.

- Problème de l'accord : « Les relation ... en france et plus ouvertent qu'ici en Algerie » ; absence de la marque de l'accord en genre et en nombre : *ouvertes*.

Donc, le niveau linguistique de l'apprenant adolescente est très faible.

Au niveau culturel : L'apprenant idéalise la relation des parents en France vis-à-vis de leurs enfants. Certes, les rapports parentaux

sont plus libéraux voire amicaux dans le pays de la culture cible. Néanmoins, ce que l'élève semble oublier, c'est que "ce n'est pas toujours de tout repos" de préserver une bonne entente avec les enfants et /ou adolescents et cela quelle que soit la culture d'origine. Nous aurions souhaité un commentaire plus dense de la part de l'élève en vue de mieux cerner ses représentations, sa vision des choses. Donc son capital culturel ne semble pas très riche

- Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons qu'à travers cet énoncé, l'élève n'a pas prêté attention à mettre un accent grave sur le e de la préposition de temps *dès* qui se différencie de l'article contracté indéfini *des*.

Au niveau culturel : Une fois de plus, des stéréotypes submergent les propos de notre apprenant d'où sa réponse «Le jeune français acquiert son indépendance dès son plus jeune âge.». Il est évident que les Français et les Algériens n'ont pas la même notion de la liberté. Chez eux, dès que le jeune atteint ses 18 ans, il devient responsable de ses actes et en assume les conséquences. Contrairement au jeune Algérien qui bénéficie de la "protection" et la chaleur familiales jusqu'à un âge plutôt avancé. L'apprenant s'est contentée d'avancer un stéréotype sans prendre en compte d'émettre un point de vue suivi d'arguments. Et quant à la comparaison avec le jeune Algérien concernant l'aspect de la liberté, elle n'a pas été faite. L'élève ne semble pas trop s'intéresser au sujet en question si bien que ses connaissances culturelles paraissent très "minces".

- Réponse 6 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons la présence de beaucoup de fautes : Fautes d'orthographe : Les majuscules qui manquent au début de l'énoncé, le a de l'Algérie et le f de France.

- Problème de conjugaison : « l'algerie et la france ... ne se ressemble pas ». L'élève ne prête pas attention à la terminaison du verbe pronominal se ressembler qui devrait être écrit : L'Algérie et la France ne se ressemblent pas.

Par conséquent, l'apprenant a réellement de sérieux problèmes linguistiques.

Au niveau culturel : A la question n° 6, nous estimons que l'élève n'a pas apporté la réponse adéquate. Car « l'algerie et la france sont deux pays qui ne se ressemble pas » : réponse de l'apprenant, ne peut correspondre à l'apport que l'histoire commune des Algériens et des Français peut produire pour les deux cultures.

● Réponse 7 :

Sur le plan linguistique : Quelques fautes surviennent lors des propos de l'élève : La formule de négation « il y a pas » qui, à l'écrit, doit être : « il n'y a pas ».

- Problème de l'accord : « aspects positif ». Absence de la marque du pluriel *s* pour positifs.

Donc l'élève demeure un élément faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : L'apprenant ne semble pas avoir compris la question n° 7, vu la réponse fournie. Car, à chaque métissage culturel, des aspects positifs et d'autres négatifs surgissent certainement.

● Réponse 8 :

Au niveau linguistique : L'oral prend place sur l'écrit pour la formule de négation « il y a pas ».

Au niveau culturel : Encore une fois nous jugeons que l'élève n'a pas saisi le sens de la question n° 8 sinon la réponse aurait été autre que celle que nous avons eue.

Donc, les compétences culturelles de notre apprenant semblent être très limitées.

● Réponse 9 :

Au niveau linguistique : L'apprenant ne semble pas bien maîtriser les règles de grammaire qui font la base de la langue.

- Problème de l'accord : « la langue français » absence de la marque du féminin singulier : e.

Le niveau linguistique de l'élève adolescente semble un peu faible.

Au niveau culturel : L'élève déclare que la langue française lui permet de bien communiquer. Nous comprenons donc que l'apprenant a recours au français dans ses relations humaines. Ce que nous ignorons c'est si l'élève communique en français dans le contexte scolaire seulement ou au contraire dans un milieu plus étendu : le milieu social.

Nous aurions voulu avoir plus de précision et plus d'arguments de la part de cet apprenant ainsi qu'un intérêt plus grand quant à l'échange en français. Ses capacités culturelles demeurent limitées.

● Réponse 10 :

Sur le plan linguistique : L'apprenant ne prend pas en considération l'importance de construire une phrase complète et cohérente. Le choix de la préposition à, que l'élève a mis sans accent « a » n'est pas adéquat avec la réponse. *Grâce* aurait été plus correct.

- La règle de ponctuation n'est pas respectée dans l'énoncé émis par l'élève. Car la conjonction de coordination et ne vient pas après une virgule.

- L'article défini *Les* dans «les journaux» n'est pas à sa place : l'élève aurait dû écrire : J'ai appris le français grâce à la télévision, grâce aux journaux et à l'école.

L'apprenant révèle d'énormes difficultés linguistiques.

Au niveau culturel : Il paraît évident que l'élève "s'est servie" des différents moyens de communication pour apprendre le français car la télévision et les journaux ne sont que bénéfiques si l'on veut acquérir une langue étrangère. Néanmoins l'école demeure "la source maîtresse" pour l'apprentissage et l'acquisition d'une langue nouvelle. Nous supposons que c'est la raison pour laquelle notre apprenant a choisi de laisser le meilleur pour la fin et de clôturer ses propos avec l'école : la demeure incontournable du savoir !

● Réponse 11 :

Sur le plan linguistique : Quelques fautes apparaissent dans les propos de l'apprenant.

- Problème de majuscule : le *j* qui débute la phrase est écrit en minuscule « je parle...»

- Problème d'orthographe : «toujour» absence du *s* à l'adverbe.

Le niveau linguistique de l'élève est un peu faible.

Au niveau culturel : Les propos de l'élève laissent à croire que le français est une langue utilisée par l'apprenant, cependant d'une manière pas courante, donc la langue d'origine prend place sur la langue étrangère. Par contre, ce qui a attiré notre attention, c'est cette phrase émise par l'élève : «mais j'aime beaucoup cette langue», ceci est révélateur d'une motivation et d'une curiosité, deux

aspects très importants lors de l'acquisition d'une langue qui n'est pas la nôtre.

L'élève semble accorder un grand intérêt à l'apprentissage du français, son amour pour cette langue lui sera bénéfique quant aux échanges en milieu scolaire et socioculturel. Ainsi que pour un développement d'une compétence culturelle.

● Réponse 12 :

Sur le plan linguistique : Comme pratiquement au niveau de toutes les réponses, l'élève use du style de l'oral, d'un français familier et n'accorde guère d'importance aux mots choisis, ni au registre utilisé.

- Problème grammatical : «*quand*» adverbe de temps n'est pas à la bonne place et devrait être remplacé par *qu'on* : "on" pronom indéfini.

L'élève semble avoir quelques difficultés sur le plan linguistique.

Sur le plan culturel : En se fiant aux propos de l'élève, nous constatons sa vision des choses par rapport à la conception du tourisme qu'on se fait en Algérie. Elle confirme ses dires avec l'expression « bien sur». Tout de même, nous lui reprochons un manque d'arguments, une absence d'illustrations pour défendre son point de vue. L'apprenant aurait pu appuyer ses dires en faisant référence à l'état des relations culturelles, des contacts entre deux cultures, deux nations, deux civilisations, deux patrimoines aussi riches et différents que l'Algérie et la France.

Par conséquent, ses compétences culturelles paraissent loin du compte et cela exige de l'apprenant plus d'efforts et de motivation pour une meilleure connaissance et découverte de l'"autre" !

● Réponse 1 :

Sur le plan linguistique : Un tas de fautes surviennent dans les résultats obtenus. Problème de majuscule ; «france», «touts» au lieu de : tous

- Problème de l'accord : «les domaine» absence de la marque du genre et du nombre : s.

- L'énoncé est construit d'une façon incorrecte ; la phrase aurait dû être : Pour nous, la France représente le développement dans tous les domaines.

Le niveau linguistique de l'apprenant adolescente paraît faible.

Sur le plan culturel : Pour l'élève, la France est synonyme de développement total, c'est-à-dire à tous les niveaux.

Certes, ce pays fait partie des forces mondiales. Néanmoins, la France n'a pas encore atteint le sommet de la perfection ou de la gloire. L'élève semble adhérer à des stéréotypes quant aux éléments culturels relatifs à la culture cible. Elle mythifie l'image qu'elle se fait de la France et se contente d'émettre un point de vue dépourvu d'arguments ou d'illustrations. Donc son capital culturel est plutôt faible.

● Réponse a) :

Sur le plan linguistique : Présence de quelques fautes au niveau de la réponse fournie par l'apprenant du secondaire.

- Problème de l'accord : «quelques chose» ajout du s qui n'est pas à sa place ici ⇒ problème du nombre.

- L'énoncé "calque" l'oral, alors que les normes de l'écrit sont différentes, l'élève n'y prête pas attention.
- La préposition *de* manque pour que le sens de la phrase soit cohérent : Les vêtements, c'est quelque chose de magnifique.
- L'utilisation de l'adjectif merveilleux est inadéquate, magnifique, élégant, ravissant, à la mode, sont des adjectifs que nous jugeons plus appropriés dans ce contexte.

Par conséquent, le niveau linguistique de l'élève n'est pas très fort.

Sur le plan culturel : L'élève semble émerveillée devant l'idée des vêtements ou de la mode en France. Donc elle émet un grand intérêt à ce sujet-là. Certainement des représentations doivent appuyer son jugement. Et il est clair que l'élève s'intéresse à un des éléments qui font que la France est le pays de la mode et de l'élégance.

● Réponse b) :

Au niveau linguistique : « quelques chose » l'ajout du *s* qui marque une faute dans les propos de l'élève.

- La préposition *de* qui manque pour que l'énoncé soit correct et cohérent.

Quelques difficultés linguistiques semblent qualifier le niveau de l'apprenant.

Au niveau culturel : D'après les dires de l'élève, elle paraît en admiration face à l'architecture de la France : « ... c'est quelques chose formidable ». Cependant son point de vue est pauvre d'arguments. Quelques monuments, quelques lieux architecturaux auraient mieux intensifié son énoncé. L'élève montre un certain "attachement" à un des éléments primordiaux du patrimoine culturel français que nous désignons par le mot : architecture, en ayant recours au qualifiant "formidable".

Les connaissances culturelles de l'élève adolescente nécessitent tout de même un certain développement.

● Réponse c) :

Sur le plan linguistique : Nous remarquons quelques fautes au niveau de l'énoncé émis par l'élève :

- Le *c'est* démonstratif doit être remplacé par l'auxiliaire Etre *est*.

- Le verbe *varier* ne devrait pas être à l'infinitif mais plutôt un *participe passé* : *variée* en accord avec son sujet, la gastronomie

Le niveau linguistique de l'élève semble être faible.

Sur le plan culturel : L'apprenant parle de variation pour ce qui est des plats français. Ses représentations quant à l'art culinaire de la France sont plus ou moins limitées voire "fades" car parler de la cuisine française signifie absolument parler de délice, de saveur, de goût, de gourmandise et la liste des qualifiants est sans fin.

Le niveau culturel de l'élève paraît limité.

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Présence de beaucoup de fautes :

- L'élève ne maîtrise pas le rôle et la place du *en* et du *on* : « La vie des jeunes français en peut dire... » *en* doit être remplacé par le *on* pronom indéfini.

L'élève a recours au terme : proverbe ! Nous nous interrogeons : où est-ce que l'élève voit qu'il y a un proverbe dans la question posée n° d ? Cela laisse apparaître que l'apprenant ne maîtrise nullement le sens des mots qu'il utilise. Nous constatons un problème d'orthographe dans les dires de l'élève : « les algérien : vivre c'est mourir un peu ». Le *an* des algérien qui doit être Algériens.

Le *x* qui constitue une faute dans : un peu qui doit être ; un peu.

L'élève use d'un style télégraphique qui n'est pas recommandé dans ce genre de "travaux" : «pour les algérien : vivre c'est mourir un peux. pour les français : La vie est belle». Donc elle ne porte pas un grand intérêt à la construction complète et cohérente d'une phrase donnée.

Par conséquent, l'élève s'avère être un élément faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : D'après la réponse fournie par notre apprenant, nous constatons que celle-ci dégage une pointe d'amertume quant à la notion de la vie, de la liberté pour les Algériens : « pour les algérien : vivre c'est mourir un peux ». Elle associe la vie à la mort, nous dirons même qu'elle dramatise et qu'elle peint une réalité noire de la jeunesse algérienne.

Par contre, l'élève idéalise la vie des jeunes Français «pour les français : La vie est belle». Certes, nous rejoignons l'avis de l'élève quant aux modes de vie totalement différents entre les Algériens et les Français, cependant la vie n'est pas toujours rose pour les Français non plus. Car les surprises de la vie n'épargnent personne quelle que soit la société ou la culture concernée. Donc des stéréotypes très forts apparaissent dans les idées proposées par l'apprenant et obscurcissent son jugement.

● Réponse e) :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes apparaissent lors de la réponse fournie par l'élève du secondaire ;

- Problèmes d'orthographe et /ou d'accord : «littérature français»
absence de la marque du féminin singulier : e.

«littérature français est développé» absence de la marque du participe passé (ée) féminin singulier

«beaux théâtre» absence de la marque du pluriel : s.

- Un autre genre de faute apparaît dans les propos de l'élève : l'utilisation des articles : «ils ont des beaux théâtre», l'article indéfini pluriel : des doit être remplacé par de.

L'élève semble être faible par rapport à la linguistique du français.

Au niveau culturel : L'apprenant ne nous apprend rien en déclarant que la littérature française est développée. Nous aurions souhaité qu'elle nous fasse partager ses connaissances par rapport à à cette littérature extrêmement riche. L'élève s'est contentée d'évoquer la présence de beaux théâtres en France. Et elle s'est abstenue de nous faire part de ses connaissances en littérature française en citant à titre d'exemple des titres de romans qu'elle aurait lus. Donc au niveau culturel l'apprenant est loin d'être un bon élément.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Quelques difficultés ou fautes surviennent lors de la réponse de l'élève :

- Problème de conjugaison : « Le mariage en Algérie et le mariage en France est différents » l'auxiliaire Etre ne devrait pas se conjuguer à la 3^{ème} personne du singulier mais plutôt à la 3^{ème} personne du pluriel : *sont*.

- «chaque pays il a des traditions» l'élève se trompe en doublant le sujet, elle aurait dû écrire : chaque pays a des traditions.

- Confusion ou méconnaissance de l'utilisation du *et* conjonction de coordination et le *est* auxiliaire Etre dans «chaque pays il a des traditions est ces coutumes», et au lieu de est.

- Méconnaissance de l'utilisation de l'adjectif démonstratif *ces* et du possessif : *ses* dans «chaque pays il a des traditions est ces coutumes», ces qui devait être *ses* pour marquer la possession.

Par conséquent, le niveau linguistique de l'apprenant se révèle être très faible.

Au niveau culturel : Un commentaire qui traduit les représentations de l'élève quant à la vision du mariage en Algérie par rapport au mariage en France, est émis clairement dans la réponse en ayant recours à l'adjectif "différents". L'élève cite une différence entre les traditions et les coutumes au niveau des deux pays. Donc des éléments relatifs à la culture d'origine et à la culture cible apparaissent clairement lors des propos de notre apprenant adolescente. En revanche, ce qui aurait été encore meilleur, c'est la présence de quelques arguments, de quelques exemples qui reflètent les deux réalités algérienne et française avec un aspect plus concret.

Donc les connaissances culturelles de l'élève nécessitent un certain développement et enrichissement.

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Enormément de fautes surviennent dans les propos de l'élève :

- Problème de répétition : l'élève répète les termes : parents, adolescents d'une manière arbitraire tout au long de l'énoncé.
- Problème d'orthographe : l'élève ne maîtrise pas les normes de la majuscule «...adolescents en Algérie et La relation...», la majuscule au milieu de la phrase constitue une faute.
- «...relation parents et adolescents en france...» la majuscule de France n'apparaît pas ici alors qu'elle devrait y être car c'est un nom de ville (nom propre).
- Problème de l'accord : «il sont prochee » absence de la marque du masculin pluriel *s* et de la marque du pluriel *s* à proches.
- Méconnaissance de la règle de l'utilisation de la préposition *en* et du pronom indéfini *on* dans : «... en dirais des amis» *en* qui devait être *on*.

- Problème de conjugaison : Méconnaissance de la règle de conjugaison du conditionnel présent dans : «... en dirais ...» + problème de terminaison ; le s qui devait être un *t*.

Par conséquent, l'élève souffre de bon nombre de difficultés au niveau de la linguistique du français.

Au niveau culturel : L'élève du secondaire déclare que la relation parents /adolescent en Algérie est différente de celle des Français. Car, selon l'apprenant, les Français tissent des rapports d'amitié avec leurs enfants contrairement aux Algériens. Nous partageons en quelque sorte le point de vue de l'élève car l'Algérie et la France représentent deux cultures différentes, de modes de vie différents. Donc les rapports parentaux ici et ailleurs ne peuvent être identiques. Cependant, il existe toujours des exceptions qui confirment la règle. Car les relations parentales, même en France, ne sont pas toujours celles que l'on croit être. Etant donné que l'adolescence est une étape délicate et complexe partout dans le monde quelle que soit la société dans laquelle on se trouve.

Nous remarquons que l'élève nous fait part de ses représentations relatives à la culture d'origine ainsi qu'à la culture cible avec une nuance d'exagération car parmi bon nombre d'Algériens, il existe ceux qui s'intéressent au développement psycho-physiologique de leurs enfants et se mettent à leur écoute pendant cette période cruciale que vit le jeune adolescent.

Par conséquent, les connaissances culturelles de notre apprenant adolescente ne sont pas encore bien déterminées. Il faudrait qu'elle élargisse son horizon culturel pour tirer le meilleur profit.

● Réponse 5 :

Sur le plan linguistique : Quelques fautes apparaissent dans les propos de l'élève : - Problème de ponctuation : les deux premières phrases

sont construites en un seul énoncé sans ponctuation, si bien que l'on sache pas où s'arrêter.

- Problème de conjugaison : « il n'as pas » l'auxiliaire Avoir est mal conjugué, il doit être écrit : il n'a pas.

- «...comme il veux» l'élève associe la conjugaison du verbe vouloir de la 3^{ème} personne à celle de la 1^{ère} personne. Donc cela devrait être conjugué comme ceci : il veut.

Donc, l'apprenant présente un tas de difficultés sur le plan linguistique

Au niveau culturel : L'élève nous peint une réalité assez morose quant à la notion d'indépendance en Algérie par opposition à la France : «Le jeune français ... à l'âge de 18 ans il est libre par contre le jeune algérien il n'as pas la liberté de vivre comme il veut ». Des stéréotypes qui ne sont pas toujours fondés, apparaissent dans l'énoncé de l'apprenant. Car la notion de la liberté est différente d'une personne à une autre, d'une culture à une autre, d'un foyer à un autre. Et même si le jeune Algérien ne jouit pas d'une liberté absolue, il peut acquérir de la sagesse avec l'âge et profiter d'un parcours triomphé de succès dans les études, la vie professionnelle et personnelle. Finalement, il ne faudrait pas associer la liberté aux simples et uniques plaisirs de la vie telles que les sorties et les soirées parce que l'on peut être très libre en exerçant le métier de ses rêves, en épousant son âme sœur, en faisant du bien autour de soi et en dormant avec un esprit tranquille.

Par conséquent, notre élève devrait élargir son horizon culturel pour échapper un tant soit peu à l'emprise des stéréotypes et des clichés.

● Réponse 6 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes surviennent lors de la réponse fournie par l'élève adolescente. L'énoncé est :

- A l'écrit, elle devrait éviter l'expression "moi je pense".
- Problème de l'accord : «l'histoire algériens» faute concernant la marque du féminin singulier qui devrait être : algérienne.
- Non maîtrise de l'utilisation de la conjonction de coordination *et* et l'auxiliaire Etre *est* «l'histoire algériens et comme les français» et qui devrait être *est*.
- L'énoncé lui-même est très mal construit par conséquent le sens est incohérent. Donc l'élève s'avère être très faible au niveau de la langue.

Au niveau culturel : A partir de la réponse fournie à la question n° 6, nous déduisons que l'apprenant n'a pas saisi le sens de la question qui lui a été posée. Par conséquent son horizon culturel est plus ou moins limité.

● Réponse 9 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons que : - L'élève ne prête pas attention à l'utilisation de la majuscule en début de phrase.

- L'élève ignore sans doute la conjugaison des verbes pronominaux et dans ce cas là il s'agit de l'absence du pronom réfléchi *m'* qui correspond à la 1^{ère} personne du singulier *je*.
- L'élève n'accorde pas d'intérêt aux marques de l'accord du féminin pluriel «les différents situations» qui devrait être : les différentes situations.
- L'élève a recours à l'article défini masculin pluriel *les* qui n'a pas sa place dans l'énoncé précité.

En conséquence, l'apprenant révèle de sérieuses carences au niveau de la linguistique.

Au niveau culturel : L'élève nous annonce que la langue française lui permet de mieux s'exprimer dans différentes situations de communication. Nous supposons qu'elle a recours au français en plus de sa langue d'origine pour communiquer en société et /ou à l'école. Néanmoins, quelques arguments ou exemples de situations réelles auraient pu donner plus de force et de caractère à la réponse de l'apprenant.

● Réponse 10 :

Sur le plan linguistique : L'élève semble ignorer qu'à l'écrit, il est indiqué de ne pas noter "moi personnellement", mais "personnellement" serait plus juste.

- Faute d'orthographe : «personnelement» qui s'écrit avec un double l : personnellement.

Sur le plan culturel : D'après les propos de l'élève, nous constatons qu'elle a acquis la langue française grâce à la télévision et à Internet. Cependant, elle ne rend aucun hommage aux mérites de ses enseignants de français car, en dépit de tous les progrès et de toutes inventions technologiques, l'enseignant demeure indispensable à l'apprentissage et à l'acquisition du savoir.

● Réponse 11 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes apparaissent dans la réponse fournie

- Problème de l'accord «des amis françai» *absence* de la marque du pluriel : s.

- Problème d'orthographe : «internete», présence du e final qui constitue une faute car Internet s'écrit sans e à la fin.

Donc, l'apprenant devrait accorder plus d'importance à l'apprentissage des règles de grammaire.

Au niveau culturel : A partir de la réponse fournie par l'élève adolescente, nous comprenons qu'elle use du français dans ses relations amicales en "surfant" sur Internet, sachant qu'il se révèle l'outil du siècle dans la communication et l'échange à travers les cultures et les nations. Cependant, aucune allusion n'a été faite quant à l'échange en français en milieu familial, cela laisse supposer que la langue maternelle prend le dessus à la maison.

● Réponse 12 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes surviennent lors des propos émis par l'apprenant du secondaire.

- Problème d'orthographe : Absence de la majuscule en début de phrase.

- Problème grammatical : «je pense pas». Absence de la formule de négation à l'écrit. Donc l'énoncé devrait être : Je ne pense pas. L'élève s'avère être faible au niveau linguistique.

Au niveau culturel : D'après sa réponse, l'élève ne semble guère convaincue de la présence d'une conception du tourisme en Algérie. Sans doute, en se référant à la réalité algérienne, l'apprenant émet un jugement hâtif qui traduit ses représentations et son attitude vis-à-vis de la culture du tourisme chez nous. Car il existe tout de même autour de nous un intérêt voire un amour pour la découverte / connaissance de la culture de l'autre visant à accepter de mieux en mieux la différence d'une culture étrangère et tenter de s'y enrichir pour surpasser les obstacles et franchir les frontières de la connaissance et du savoir.

En conséquence, les connaissances culturelles de l'élève du secondaire nécessitent un meilleur développement et un enrichissement plus favorable pour une communication fructueuse avec autrui.

● Réponse 1 :

Sur le plan linguistique : Nous remarquons au niveau de la réponse fournie la présence d'une faute d'orthographe, celle de la majuscule qui n'apparaît ni en début de phrase, ni pour le nom de ville (nom propre) celui de : La France.

Sur le plan culturel : A la question : Que représente pour vous la France d'une manière générale, l'apprenant adolescente s'est contentée de nous tracer un schéma géographique de la France : «La France c'est un pays d'Europe occidentale». Alors que les arguments, les qualificatifs pour la France ne manquent pas. Nous déduisons que son capital culturel n'est pas très développé et nécessite un certain enrichissement.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique : Le même problème apparaît une fois de plus lors de la réponse émise par l'élève, est celui de la majuscule «France» Absence de majuscule en début de mot : nom propre (nom de pays).

Sur le plan culturel : L'élève nous fait part de sa visite de la France. Cela devrait lui être bénéfique pour pouvoir aborder nos questions et émettre des réponses adéquates. Cela pourrait même faire naître chez l'élève l'amour de la culture française et l'intérêt pour la découverte de cette richesse civilisationnelle et comportementale en vue d'accepter la différence de l'"Autre" et de s'enrichir.

- Réponse a) :

Sur le plan linguistique : Ce qui attire notre attention, c'est le style télégraphique dont l'élève fait usage et qui n'est nullement recommandé dans une rédaction. Alors dans ce cas de figure, l'utilisation de l'auxiliaire Etre est de rigueur.

- Problème de conjugaison : «Les vêtements \Rightarrow très civiliser» Le verbe être civilisé ne doit pas être à l'infinitif mais plutôt conjugué en accord avec le pronom personnel sujet, de plus le choix porté pour qualifier les vêtements est faux car on ne qualifie pas les vêtements de civilisés mais de beaux, élégants, classes, luxueux, etc. Civilisé correspond à l'être humain, à son attitude, à ses relations comportementales en société vis-à-vis de ses semblables.

Par conséquent, nous qualifions le niveau linguistique de cet apprenant de faible.

Au niveau culturel : Il paraît évident que la jeune élève porte un grand intérêt à la mode française et semble apprécier les "efforts" des grands et renommés spécialistes de ce domaine. Donc, des aspects positifs relatifs à la culture cible prennent forme dans les propos émis par l'apprenant car qualifier les vêtements de civilisés laisse entendre un amour pour l'élégance, la beauté, la jeunesse, la création, l'innovation, de la part de l'élève. Néanmoins nous aurions souhaité avoir plus d'arguments afin de donner plus de force et de "poids" à l'énoncé de l'élève.

Donc ses connaissances culturelles ne sont pas encore bien déterminées.

- Réponse c) : Sur le plan linguistique : Une fois de plus, le style télégraphique apparaît dans les propos de l'élève. Elle ne semble pas prendre en considération l'importance de formuler une phrase

complète dont le sens est cohérent.

- Problème d'orthographe : Absence de majuscule en début de phrase « la gastronomie...»

- Problème de conjugaison : varier ne devrait pas être à l'infinitif mais plutôt conjugué en tant que participe passé qui correspond au sujet : *variée*.

En conséquence, l'élève s'avère être faible quant à la linguistique du français.

Sur le plan culturel : L'élève trouve que la gastronomie française est variée. D'ailleurs, c'est le seul qualifiant dont elle nous a fait part. Certes, la France est reconnue à travers l'échelle mondiale pour sa variété en cuisine mais surtout pour son art culinaire qui demeura immortel et d'un délice incomparable. Le discours de l'apprenant paraît "fade" car on ne peut parler de la cuisine française sans parler de goût, de saveur, de délice, de célébrité, etc.

Par conséquent, les connaissances culturelles de l'apprenant nécessitent un enrichissement.

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes surviennent lors de l'énoncé émis par l'élève du secondaire :

- Problème d'orthographe : Absence de la majuscule en début de phrase « la vie...». Absence de la majuscule aussi pour le nom propre (nom de pays) «france».

- Problème de l'accord : «la vie des jeune». Absence de la marque du pluriel au nom jeunes : s.

- Style télégraphique avec des flèches alors qu'il n'est pas recommandé lors d'une rédaction «la vie des jeune en france => ils ont beaucoup de liberter». L'élève confond entre le nom et le

verbe, liberté qui est un nom se transforme en un verbe à l'infinitif dans la réponse de l'élève ! Et cela constitue une faute.

Donc l'élève s'avère être faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : Des stéréotypes font surface dans la réponse émise par l'élève adolescente. « la vie des jeune en france ⇒ ils ont beaucoup de liberter ». Il est vrai que la jeunesse française jouit de plus de liberté que nos jeunes Algériens, cela est relatif à la culture, à la religion, au mode de vie, aux traditions de la société dont dispose chacun des deux pays : L'Algérie et la France. Cependant la liberté des Français n'est pas sans limites car, pour eux également, une éducation, des principes sont de rigueur. L'apprenant s'est contentée d'évoquer uniquement un seul aspect qu'est la liberté, sachant que la vie d'un jeune ne se résume pas seulement à la liberté, mais aux études, aux sports, aux loisirs, aux hobbies, à l'amitié, à l'amour, aux rêves, aux projets, etc. Par conséquent, ses connaissances culturelles nécessitent un développement.

● Réponse e) :

Au niveau linguistique : Un tas de fautes parviennent dans la réponse de l'enseigné ;

- Problèmes d'orthographe : Absence de la majuscule en début de phrase « la littérature ...»

- Problème de l'accord : «elle est très riches» manque d'attention pour l'accord du féminin singulier qui devrait être elle est très riche.

- Une fois de plus, les flèches réapparaissent dans l'énoncé de l'élève alors qu'elle devait formuler une phrase complète et cohérente.

Donc elle paraît faible au niveau linguistique.

Au niveau culturel : Nous partageons l'avis de l'élève quant à la richesse de la littérature française. Néanmoins, nous lui reprochons de n'avoir pas évoqué plus d'arguments à titre d'exemples, des romans lus, des théâtres appréciés, etc.

Nous supposons que l'élève souffre d'une insécurité linguistique.

● Réponse f) :

Sur le plan linguistique : Quelques fautes font partie de l'énoncé émis par notre jeune adolescente.

- Problème d'orthographe : Absence de la majuscule en début de phrase «les lieux touristiques...»

- Style télégraphique avec des flèches « les lieux touristiques ⇒ il y a beaucoup de sites ... »

L'énoncé émis par l'élève manque de cohérence et de "souplesse" dans le sens.

Donc le niveau linguistique de l'apprenant s'avère être faible.

Sur le plan culturel : Pour quelqu'un qui a visité la France, les arguments manquent de force car l'élève aurait pu nous citer quelques noms de ces célèbres sites historiques dont la France dispose ! tels que La Tour Eiffel, l'Arc de triomphe, La Seine, La place Vendôme, La place de la Concorde Cela laisse supposer un manque d'intérêt porté à la culture cible de la part de l'élève de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes surgissent au niveau de la réponse fournie par l'apprenant :

- Problème d'orthographe : Absence de la majuscule en début de l'énoncé « le mariage... »

- Présence de la majuscule d'une manière arbitraire «mariage Algérien».

- Problème de conjugaison : Confusion entre la conjonction de coordination et l'auxiliaire Etre est dans «des traditions est des coutumes...»
- «ici en Algérie ont a des traditions», *ont* qui devrait être un pronom indéfini *on*, ou bien le *nous*, première personne du pluriel..
- «...des coutumes quand prend très au sérieux» l'adverbe quand n'est pas à sa place et il doit être remplacé par qu'on : «...des coutumes qu'on prend très au sérieux»
- «...ils sont bien organiser...» faute de conjugaison : le participe passé organisé doit porter la marque du masculin pluriel : organisés.
- «...il n'y a pas plus beaux qu'un mariage Algérien» le x n'est pas à sa place dans cette phrase, il constitue une faute donc : beau doit être au singulier et non pas au pluriel.

Par conséquent, le niveau linguistique de l'élève paraît faible.

Au niveau culturel : Pour l'élève, la différence des mariages en Algérie et en France se situe au niveau de l'organisation et des dépenses. Et elle déclare que le charme absolu revient au mariage algérien. Donc, elle émet un commentaire qui traduit ses représentations vis-à-vis de la notion de mariage dans les deux cultures. Nous constatons la présence d'éléments relatifs à la culture cible et à la culture d'origine.

L'apprenant conclut ses dires avec un point de vue qui reflète son attachement à la réalité algérienne qui dispose d'un riche patrimoine «...mais il n'y a pas plus beaux qu'un mariage Algérien »

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Enormément de fautes surgissent dans les propos de l'élève du secondaire :

- Problème d'orthographe : Absence de majuscule en début de phrase « les relations parents /adolescents en france...». Aussi, absence de majuscule pour le nom propre (nom de pays) «...en france...»
- Problème de l'accord : «les relation » absence de marque du pluriel féminin pour le nom relation qui devrait porter un *s* à la fin.
- «les relations parents /adolescents en france est plus ouvert...». faute de conjugaison : l'auxiliaire Etre doit correspondre au pronom personnel *elles* féminin pluriel et doit s'écrire : *sont*.
- «les relations ... est plus ouvert...». faute de conjugaison : le participe passé *ouvert* doit correspondre à son sujet *féminin pluriel* donc les relations sont plus ouvertes.
- « les français communiqueu » qui constitue une faute de conjugaison, la phrase devrait être : les Français communiquent. ; «les français s'échangee » qui devrait être : les Français s'échangent ; «les français sais... » qui devrait être : les Français savent.
- Problème grammatical et de conjugaison : «...comment les français ce prend avec son enfant» l'énoncé est incohérent et est incorrect, il doit être : «...comment les français s'y prennent avec leurs enfants ».
- Faute d'orthographe : « copin » qui devrait être : *copain*.
- Problème de l'accord : « les Algérienu ont de très bonne relationu » : Absence du *s* à trois reprises dans l'énoncé.
- Nous remarquons un style argotique choisi par notre apprenant : «...la mère qui prend sa fille comme sa copine et le père qui prend son fils comme son copin ou ami ».

Par conséquent, l'élève dégage beaucoup de carences en grammaire, en syntaxe et en lexique.

Au niveau culturel : Nous partageons le point de vue de l'élève quant à la différence entre les rapport parentaux algériens et français, cela est relatif à la culture, à l'éducation, à la religion et au mode de vie des deux pays. Certes, les Français communiquent plus aisément et plus librement avec leurs enfants de divers sujets par rapport à la "retenue" des Algériens dont la plupart des sujets sont considérés comme étant des tabous. Cependant, il existe toujours des exceptions à la règle. En dépit du "sérieux" des relations parentales en Algérie, l'élève cite une bonne entente qui lie la mère à sa fille et le père à son fils. Car il est plus facile que chacun des parents discutent avec l'enfant du même sexe que lui plutôt que de mélanger les rôles du père et de la mère vis-à-vis de leurs adolescents. Des relations d'amitié et de complicité se tissent souvent entre les parents et leurs enfants.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Beaucoup de fautes surviennent au niveau de la réponse émise par l'apprenant adolescente :

- Problème d'orthographe : Absence de majuscule en début de phrase «le jeune français...»

- Fautes d'orthographe : problèmes de l'accord : «sexes opposé», «...jeunes Algérienu ... musulmanu » : absence de la marque du pluriel : *s* qui correspond au masculin pluriel dans les exemples cités.

- «...les jeunes Algérien son musulman...» : l'élève confond entre l'auxiliaire Etre est et l'adjectif possessif *son*. La phrase devrait être : «... les jeunes Algériens *sont* des musulmans ».

«... ne font pas ce que fait les français » le verbe faire est conjugué à la 3^{ème} personne du singulier, cela constitue une faute. La phrase devrait être : «... ne font pas ce que *font* les Français » En conséquence, l'élève révèle de sérieuses difficultés au niveau linguistique

Au niveau culturel : L'apprenant se réfère à la culture et à la religion musulmane pour cerner le comportement du jeune Algérien et son attitude par rapport à la notion de la liberté dont il dispose. Ses représentations quant à la liberté des jeunes Français ne sont pas loin du compte. Car une fois que le Français atteint ses 18 ans, il devient indépendant et assume totalement ses responsabilités. L'apprenant mentionne le côté religieux pour parler de la liberté et de ses "contraintes" en Algérie, pays de pudeur et de principes.

● Réponse 6 :

Sur le plan linguistique : Nous retrouvons une fois encore le problème de la majuscule qui n'apparaît ni en début de phrase ni pour le nom propre (nom de pays «la france», «l'algerie»).

- Problème de l'accord : «une culture très différent» Absence de la marque du singulier féminin e. La phrase devrait être : une culture très différente.

Donc l'élève révèle quelques carences linguistiques.

Sur le plan culturel : A partir des propos de l'élève, nous constatons que le sens de la question n° 6 n'a pas été bien saisi. Donc la réponse ne peut correspondre à nos attentes.

Par conséquent, les connaissances culturelles de l'apprenant adolescente nécessitent réellement un grand développement.

● Réponses 7 :

Sur le plan linguistique : Une seule faute apparaît lors de la réponse fournie, qui est celle de la majuscule qui ne figure pas en

début de phrase comme cela est recommandé dans les règles grammaticales.

Sur le plan culturel : Il est logiquement impossible que deux cultures différentes qui ont longtemps coexisté puissent avoir uniquement des aspects positifs ou uniquement des aspects négatifs. Car la cohabitation avec l' "étranger" présente nécessairement des avantages et des inconvénients.

Nous remarquons une certaine indifférence de la part de l'apprenant quant à sa vision par rapport au métissage culturel algérien et français. Donc, les connaissances culturelles de l'élève paraissent "fades" et limitées.

● Réponses 8 :

Sur le plan linguistique : Là aussi une seule faute figure dans l'énoncé émis par l'apprenant du secondaire, qui est celle de la majuscule qui n'apparaît pas en début de phrase « il n'y a pas d'aspects ...»

Sur le plan culturel : Comme pour le cas de la réponse précédente, il est logiquement impossible que deux cultures différentes qui ont longtemps coexisté puissent avoir seulement des aspects positifs ou seulement des aspects négatifs. Car cohabiter avec l'"Autre" donne naissance automatiquement à des avantages et à des inconvénients.

● Réponse 9 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes surgissent dans la réponse émise par l'élève : - Absence de la majuscule en début de phrase. «oui la langue française...»
- Problème de conjugaison : «...me permet de mieux m'explime».
- Absence de la terminaison à l'infinitif par le : *er* à m'exprimer.

Donc, l'élève paraît un peu faible quant à la linguistique du français.

Au niveau culturel : L'élève déclare que le français lui facilite l'échange et la communication avec ses semblables. Cependant, ce qui aurait été plus juste, c'est quelques exemples de situations de communication reflétant la réalité des rapports relationnels.

En conséquence, le capital culturel de l'élève s'avère être un peu faible.

● Réponse 10 :

Sur le plan linguistique : Beaucoup de fautes apparaissent dans la réponse donnée par l'élève : Absence de la majuscule en début de phrase «moi, dès mon jeune âge».

- Présence du A en majuscule au milieu de l'énoncé, ce qui constitue une faute.

- Problème de conjugaison : «A parlé » faute concernant la terminaison du verbe parler qui doit être à *l'infinitif* après une préposition : à qui doit porter un accent grave et non pas le a auxiliaire Avoir comme cela figure dans la réponse de notre apprenant.

- L'énoncé est très mal ponctué ce qui rend le sens peu cohérent.

- Problème d'orthographe : «chaine européine» qui devrait s'écrire : chaîne *européenne* du genre et du nombre féminin singulier.

- Problème de conjugaison : « je lit » faute de terminaison. L'élève confond entre la 1^{ère} personne du singulier dont la réponse devrait être *je lis* et la 3^{ème} personne du singulier : il lit.

- Problème de l'accord : « des livre ou des romanu » : absence de la marque du *pluriel s* aux noms livres et romans.

Donc, l'élève s'avère être très faible au niveau de la linguistique du français.

Sur le plan culturel : Il est évident que l'élève du secondaire s'est accommodée avec le français depuis son jeune âge. Elle ajoute même que la télévision, les livres et les romans ont été des moyens efficaces dans l'apprentissage du français. Par contre, l'apprenant ne mentionne nulle part sa reconnaissance pour ses enseignants de français qui lui ont inculqué les règles de base de la langue française, chose qui nous a étonnée.

● Réponse 11 :

Sur le plan linguistique : Absence de majuscule en début de phrase «entre amis parfois».

- Nous remarquons que l'élève use d'un style de l'oral voire familier et n'accorde pas un grand intérêt à la formulation d'une phrase complète ; sujet, verbe, complément.

Sur le plan culturel : D'après les propos de notre apprenant, nous déduisons qu'elle est issue d'un milieu francophone qui favorise l'échange entre les membres de sa famille. Par contre, la situation est différente par rapport aux relations amicales et sociales « entre amis parfois mais en famille beaucoup »

● Réponse 12 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes parviennent lors de la réponse émise par l'élève adolescente : Absence de la majuscule en début de phrase.

- L'élève confond entre quand, adverbe de temps et qu'on, pronom indéfini. La phrase devrait être : « Bien sûr qu'on possède une conception du tourisme... »

- Confusion entre et conjonction de coordination et est auxiliaire Etre dans «...notre pays et très riche...» qui devrait être : "...notre pays est très riche..."

L'élève s'avère être faible au niveau de la linguistique.

Sur le plan culturel : Nous adhérons au point de vue de l'élève qui

suppose que l'Algérie possède une conception du tourisme et une faculté à découvrir et à connaître les richesses de l'autre culture. Cependant, ce qui manque au peuple algérien, c'est une plus grande motivation en vue d'aller vers l' "Autre" pour une meilleure acceptation de la différence, cette différence qui pourrait apporter plus d'avantages que d'inconvénients à l'Algérien en tant qu'être humain sociable, civilisé et homme de culture.

● Réponse 1 :

Sur le plan linguistique : Quelques fautes apparaissent lors de la réponse fournie par l'élève de Terminale :

- Problème grammatical : «La France ... une pays...» l'article indéfini devrait être au *masculin singulier* en accord avec son nom : *un* pays.

- Problème d'orthographe : «pays très développe » l'élève n'a pas mentionné le *e* qui succède la consonne *v* dans : développement, développé.

- Problème grammatical : «elle est riche *on* culture » l'élève confond entre le *on* pronom *indéfini* et le *en* préposition qui devrait être dans la phrase citée : elle est riche *en* culture.

- L'énoncé est mal formulé car, à l'écrit, il est recommandé, d'après les règles de base de la linguistique du français, de commencer la phrase ainsi : Pour moi, la France représente un pays développé, qui est riche en culture.

Par conséquent, l'apprenant s'avère être faible au niveau de la linguistique.

Sur le plan culturel : L'enseigné reconnaît que la France est un pays développé, d'où ses dires « La France ... une pays très développe » donc il exprime des représentations positives et des éléments relatifs à l'économie française. Car, sans doute, parler de développement renvoie "aux succès" de la France dans plusieurs domaines : l'éducation, l'architecture, etc. Aussi, l'élève a cité la

culture comme argument pour faire l'éloge de la France «elle est riche on culture ».

Cela montre clairement une attitude positive de la part de l'élève à l'égard de l'image de la France.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons la présence d'une faute de l'accord «des ville Française » absence de la marque de l'accord du féminin pluriel *s* à deux reprises dans l'énoncé présenté.

L'élève est un peu faible sur le plan linguistique.

Au niveau culturel : D'après les propos de l'apprenant, nous constatons qu'il n'a pas encore eu l'occasion de visiter un si beau pays que la France. Cela pourrait être un "handicap" à acquérir un bon capital culturel et à développer un certain échange avec les autres. Cependant, il existe souvent des exceptions qui confirment la règle car bon nombre de personnes n'ont jamais visité la France, pourtant ils jouissent d'excellentes capacités culturelles relatives à la France.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : Quelques fautes surviennent dans l'énoncé émis par le jeune lycéen :

- Problème grammatical : «Les vêtements en France son à la mode» son qui est adjectif possessif de la 3^{ème} personne constitue une faute dans la réponse car il fallait employer l'auxiliaire Etre au pluriel : sont et la phrase serait : Les vêtements en France sont à la mode.

- Problème d'orthographe : «...ils ont tous qui est nouveau...» tous constitue une faute dans l'énoncé car il aurait fallu écrire tout et la phrase aurait dû être : ... ils ont tout ce qui est nouveau...

- Problème de l'accord : «...ils ont des marque » absence de la marque du féminin pluriel *s* du nom en accord avec son article.
- L'énoncé est dépourvu de toute ponctuation. Cela influe négativement sur la cohérence du sens de la phrase émise. L'élève n'a aucune notion de la valeur du rythme de la phrase.
- Problème de majuscule : «channel – la coste ». Ces noms des plus grandes marques de la mode française devraient, quand même, s'écrire avec une majuscule : Channel, Lacoste.
- « cte » s'écrit : etc.

Donc l'élève s'avère être très faible au niveau de la linguistique.

Sur le plan culturel : Même si ce lycéen n'a pas visité la France, il possède des connaissances relatives à la culture du pays étranger en évoquant son point de vue qui traduit ses représentations quant à la mode en France et il cite deux très grands noms de la mode parisienne qu'il nomme : Channel et Lacoste. Ce qui est sûr, c'est que l'élève apprécie énormément ce volet de la culture française qu'est la mode d'où ses propos : «Les vêtements en France son à la mode ils ont tous qui est nouveau».

L'élève possède une certaine culture par rapport à l'image qu'il se fait de la France et jouit de bonnes capacités quant à l'échange avec les autres.

● Réponse b) :

Au niveau linguistique : L'élève ne semble pas saisir le sens de la question posée ; celle de l'architecture en France.

A cela s'ajoute le problème de l'accord : «des meuble nouveau et des anciens meuble ». Absence de la marque du pluriel à trois reprises dans la réponse de l'élève : un *s*, un *x* et un *s* respectivement dans l'énoncé présenté.

Sur le plan culturel : La réponse est absolument inadéquate à la question posée, donc l'élève ne semble pas posséder des connaissances par rapport à l'architecture et à son art en France.

● Réponse c) :

Au niveau linguistique : Enormément de fautes surgissent dans la réponse fournie par l'élève de Terminale, l'énoncé est très mal construit :

- Le début de l'énoncé révèle un style argotique voire familier «La gastronomie elle est bien en France».

- Fautes d'orthographe : «...ils ont tous pour bien nourire» tious constitue une faute dans l'énoncé, la phrase devrait être : ils ont tout pour bien se nourrir.

- «...d'un notre côter...» notre : adjectif possessif constitue une faute, qui devrait laisser la place à : *autre* : adjectif et pronom indéfini, donc la phrase doit être : « d'un *autre côté*...».

- L'élève confond entre le nom et le verbe car «côter» constitue une faute vu que ce verbe n'existe pas, mais il existe en tant que nom : *un côté*.

- Faute grammaticale : «... mes pas dans les choses nécessaires ou nourire » énoncé incohérent : *mes* constitue une faute, le possessif devrait laisser place à l'opposition : *mais*.

Par conséquent, le lycée, présente de sérieux problèmes de langue..

Au niveau culturel : L'élève semble s'intéresser au rayon de la gastronomie française et apprécier le côté "éducation alimentaire" d'où ses dire «ils ont tous pour bien nourire». Sans doute l'apprenant fait allusion à la "culture" des Français concernant la nutrition et l'éducation qu'y s'y prête. Car en France, beaucoup de nutritionnistes "s'engagent" à veiller à la santé de leurs patients et

à faire naître en eux l'art de bien s'alimenter et de se nourrir d'une manière intelligente et équilibrée.

L'apprenant présente de bonnes connaissances culturelles relatives aux représentations de la culture cible.

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Nous constatons la présence de quelques fautes d'orthographe dans l'énoncé présenté : «français» absence de la cédille qui donne le son *s*.

- «indépandante» la voyelle *a* qui devait être la voyelle *e* et donc : indépendante.

- L'élève n'avait pas à reprendre deux fois le même sujet en ayant recours au substitut grammatical : elle. Donc la phrase aurait dû être : La vie des jeunes Français est très indépendante, ou bien : Les jeunes Français sont très indépendants.

En conséquence, l'apprenant de Terminale est un peu faible car il révèle quelques difficultés sur le plan linguistique.

Sur le plan culturel : L'élève déclare que les jeunes Français sont très indépendants. Certes, en France, le jeune bénéficie d'une grande liberté par rapport, par exemple, au jeune Algérien. Néanmoins, cette liberté n'est pas sans limites. Car en France aussi il existe des foyers où règnent les principes de la religion, le respect, le mode de vie familial, etc. Donc les représentations ou même les stéréotypes que se fait l'apprenant de la notion de la liberté en France sont exagérés et, sans doute, sont le fruit de son imagination et de sa vision idéaliste et mythique. L'apprenant s'est abstenu d'évoquer les autres aspects ou domaines relatifs à la jeunesse tels que : le sport, la musique, les études, les hobbies, les rapports amicaux voire amoureux, les rêves, etc. Nous supposons

que ces arguments auraient apporté plus de caractère et d'intensité aux propos de l'adolescent du secondaire.

- Réponse e) :

Sur le plan linguistique : L'élève n'a aucune notion des normes de la langue française à savoir formuler une phrase complète avec un sujet, un verbe et un complément. Il use d'un style télégraphique qui est loin d'être recommandé dans ce cas de figure « La littérature roman ».

Par conséquent, l'apprenant révèle d'énormes difficultés linguistiques.

Au niveau culturel : D'après la réponse de l'élève, nous constatons que son horizon culturel est limité car la littérature ne se résume pas uniquement au roman et que son champ est extrêmement vaste car elle embrasse le théâtre, la poésie, la peinture, ...etc.

Donc les connaissances culturelles de l'élève paraissent très faibles car aucune attitude, aucun commentaire n'a été émis.

- Réponse f) :

Sur le plan culturel : L'apprenant n'a pas jugé bon de répondre à la question des lieux touristiques et des sites architecturaux en France ; sans doute par méconnaissance culturelle des lieux en question. Et même si l'élève n'a pas visité la France, les moyens de communication et son intérêt à découvrir une culture nouvelle étrangère auraient pu l'informer de l'existence de grands vestiges et monuments qui représentent la beauté et le patrimoine culturel français tels que : La tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, La Place Vendôme, La Place de La Concorde, La Seine, Le Musée du Louvre et bien d'autres monuments historiques qui symbolisent une France riche en culture.

Par conséquent, l'élève révèle une carence culturelle qu'il devrait développer et enrichir pour obtenir de meilleurs résultats.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Enormément de fautes peignent la réponse fournie par l'élève de Terminale :

- Fautes d'orthographe : « défferente » la voyelle *e* constitue une faute elle devrait laisser place à la voyelle *i* . Le deuxième *e* ne porte pas d'accent et cela constitue une autre faute, car il devrait porter un *accent aigu*. Le *e* final n'a pas lieu d'être et cela constitue une faute de plus puisque ce n'est pas l'Algérie qui est différente mais c'est le mariage en Algérie qui est différent par rapport au mariage en France !

- Problème de l'accord : « les coutume et la traditions ». absence de la marque du pluriel *s*. L'élève a mal choisi l'article dans sa phrase car *la* constitue une faute. Donc l'énoncé devrait contenir l'article défini féminin pluriel : *les*. Et la réponse devrait être : les coutumes et les traditions.

- Fautes d'orthographe : «chaque payers elle a ses traditions». La phrase devrait être : chaque pays a ses traditions.

- Problèmes de conjugaison et d'accord : «en Algérie les femme porte des gandoura ». L'élève ignore la conjugaison du verbe porter au présent de l'indicatif avec la 3^{ème} personne du pluriel. Donc la réponse devrait être : En Algérie, les femmes portent des gandouras. L'élève ne prête attention ni à l'accord du nom avec son article ni au verbe avec son sujet. Sans oublier qu'il ne maîtrise guère les règles d'orthographe.

- Problème grammatical : « à la france les femme porte des costume et les tallieurs ». Le choix porté sur la préposition est incorrect car la préposition *en* devrait remplacer *à* dans la phrase

précitée. Le problème de conjugaison revient une fois de plus, donc la réponse doit être : *en* France, les femmes portent des costumes et des *tailleurs*. Absence totale de ponctuation dans la réponse de l'élève. Enoncé agrammatical et inacceptable !

Par conséquent, l'élève présente une très grande carence linguistique.

Sur le plan culturel : L'élève évoque comem premier aspect de différence entre le mariage algérien et le mariage français, la religion. Nous rejoignons tout à fait son point de vue car chaque pays adhère à une religion différente donc à un système différent, à des traditions différentes et à une culture différente. L'apprenant a également cité la tenue vestimentaire qui symbolise les traditions algériennes telle que la gandoura et celle qui représente les mœurs françaises tels que le costume et le tailleur. Donc ses représentations relatives aux deux cultures, algérienne et française, apparaissent clairement dans ses propos. Néanmoins, un commentaire personnel, une préférence, une attitude subjective par rapport au thème étudié, auraient apporté plus de force et de caractère aux propos élaborés par l'élève du secondaire.

Par conséquent, en dépit d'un manque de subjectivité, l'apprenant possède de bonnes connaissances relatives à la culture française.

● Réponse 4 :

Sur le plan linguistique : Un tas de fautes apparaît lors de la réponse émise par l'élève :

- «les parents se permaient tous devant leurs enfants» faute de conjugaison et du choix du verbe utilisé.

- «est ils discutent» : L'élève ignore la différence entre *est* auxiliaire être et *et* conjonction de coordination qui devait coordonner les propositions entre elles.
- Problème de l'accord : «ils discutent de tous les sujet_ » absence de la marque de l'accord *s* masculin pluriel.
- «ils discutent de tous les sujet avec leurs enfants l'esprit ouvert» : style argotique ; les deux phrases ne son pas liées ni par un verbe, ni par la ponctuation, ni par une conjonction donc le sens est incomplet.
- «au contraire en Algerie parce que les Algerienne ne descoute pas de tous les sujet avec ses enfants» : énoncé incomplet et incohérent.
- «descoute» s'écrit discutent. L'élève confond entre le *i* et le *é* et entre le *u* et le *ou*.
- «...ils sont sévaire » s'écrit *sévères* pour marquer le pluriel.
- «...est surtout les adolesents», l'élève confond, une fois de plus, entre le *et* et le *est*.

En somme, l'élève révèle de sérieuses difficultés et carences linguistiques.

Au niveau culturel : Il est évident que les rapports parents /adolescents en France sont plus "souples", amicaux, spontanés qu'en Algérie. Cependant, les relations, même en France, ne sont pas toujours sans ambiguïté car l'adolescence est une période très délicate à cause du développement psychophysiologique de l'enfant qui devient un "jeune" adulte, et les difficultés à cerner et à comprendre l'enfant-adolescent se ressentent partout dans le monde à travers toutes les cultures et les civilisations.

Toutefois, la religion, la culture, les mœurs, l'environnement familial, scolaire et social influent sur l'éducation que donnent les

parents à leurs enfants et cela se répercute sur l'échange et la communication entre parents et adolescents, on y voit ceux qui sont à l'écoute des besoins de leurs enfants, ceux qui montrent de la sévérité envers leurs enfants, ceux qui développent des relations d'amitié avec leurs adolescents... etc.; pourtant tous ces rapports parents /adolescents témoignent de l'affection, de la tendresse et surtout de beaucoup d'amour.

L'apprenant dégage une pointe d'amertume quant au manque de spontanéité dans les relations entre les parents et les enfants en Algérie, sans doute il fait allusion à la communication restreinte à cause des tabous et des interdits. Les connaissances culturelles de l'apprenant révèlent une réalité identitaire et des représentations stéréotypées.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons la présence de beaucoup de fautes dans l'énoncé émis par l'apprenant adolescent :

- Fautes d'orthographe : «Le joune » L'élève ne maîtrise pas la différence entre le *e* et le *ou*. «le soire » le *e* final n'a pas lieu d'être.

- Problème de conjugaison : «Le joune français acquierent...» l'élève ne sait pas conjuguer le verbe acquérir à la 3^{ème} personne du singulier dont la conjugaison doit être : Le jeune Français *acquiert* son indépendance. «les jeunes Algériens ... ne sort pas » *sort* qui devrait être : *sortent*.

- Problème syntaxique : «...à une heure tard la nuit». La phrase est incorrecte car on dit ou on écrit : à une heure tardive, ou bien : tard dans la nuit.

En conséquence, l'élève a d'énormes difficultés linguistiques.

Au niveau culturel : D'après les dires de l'élève, nous constatons qu'il idéalise et qu'il mythifie la vision qu'il se fait des Français et de leur notion de la liberté. Car le jeune Français de 16 ou 17 ans n'est pas indépendant vu qu'il n'a pas atteint la majorité et qu'il n'est pas encore reconnu responsable de ses actes. Des éléments relatifs à la culture algérienne surgissent nettement lors de la réponse de l'élève «les jeunes Algériens malgré ils ont l'âge de 18 ans mais ne sort pas le soir à une heure tard la nuit», cette réalité qui nous entoure semble décevoir notre adolescent qui est, sans doute, à la recherche de la fougue, de l'aventure et de la rébellion.

Donc l'élève dégage beaucoup de stéréotypes et de clichés envers la culture française.

● Réponse 6 :

Sur le plan linguistique : Quelques fautes parviennent lors de la réponse fournie par l'élève :

- Absence de la majuscule en début de phrase, et pour le nom propre (nom de pays) France.
- Problème grammatical : «oui parce que la france elle nous...» le substitut grammatical "elle" n'a pas lieu d'être dans cet énoncé.
- Faute d'orthographe : «des meubles» d'après le sens de l'énoncé, nous déduisons que l'élève faisait allusion aux *immeubles*.

En conséquence, l'apprenant révèle beaucoup de difficultés et d'incapacités quant à la linguistique du français.

Sur le plan culturel : L'élève semble conscient qu'en dépit des ravages et des pertes causés par le colonialisme français, l'Algérie a bénéficié de bon nombre d'avantages laissés par la France tels les maisons, les immeubles, les hôpitaux, les écoles, les ponts, les constructions administratives, etc. Cependant, le revers de la

médaille prend racine dans la réalité algérienne comme à titre d'exemple la soumission économique ou industrielle.

L'élève reconnaît les bienfaits de l'histoire commune des Algériens et des Français, mais évoque également le côté déplaisant de la réalité vécue. Donc, ses connaissances culturelles paraissent très intéressantes.

- Réponses 7 et 8 :

Sur le plan culturel : L'élève s'est abstenu de répondre aux questions 7 et 8, sans doute par méconnaissance culturelle et /ou insécurité linguistique.

- Réponse 9 : « La langue français nous permet de nous exprimer facilement dans la poste – les hopitaux – dans les villes kabyle ».

Au niveau linguistique : Nous constatons la présence de quelques fautes dans l'énoncé présenté par l'apprenant du secondaire :

- Problème grammatical : «...de nous exprimer facilement dans la poste», la préposition *dans* constitue une faute car elle n'est pas à sa place dans la phrase et elle devrait être remplacée par la préposition *à*, donc la phrase serait : de nous exprimer facilement *à* la poste.

- Problème de l'accord : «les villes kabyle » absence de la marque du féminin pluriel *s* : donc les villes kabyles.

Par conséquent, nous soulignons une faiblesse linguistique chez l'élève.

Au niveau culturel : Nous comprenons, à partir des propos de l'élève, que le français est une langue qu'il utilise souvent et qui lui facilite l'échange et la communication dans différents milieux tels que la poste, les hôpitaux, les villes kabyles, sachant que le français représente une langue dominante chez eux. Il est clair que l'élève

aime le français et apprécie son utilisation quand le contexte l'exige.
Il n'y a rien de plus beau que de parler plusieurs langues ? !

● Réponse 10 :

Au niveau linguistique : Nous constatons la présence de quelques fautes dans l'énoncé émis par l'élève : Absence de majuscule en début de phrase. L'élève use d'un style télégraphique en utilisant les *deux points*.

- Problème grammatical : «en acquiert», l'élève ne distingue pas entre le *en préposition* et le *on pronom indéfini* et cela constitue une faute dans la réponse présentée. La phrase devrait être : "*On acquiert...*".

- Faute d'orthographe : «... aquiert...» Absence de la *consonne c* qui suit directement la *voyelle a* dans : "acquiert".

Donc l'élève révèle quelques insuffisances linguistiques.

Au niveau culturel : L'élève déclare que grâce à l'école et à la télévision il a pu acquérir une nouvelle langue/ Il est clair qu'il reconnaît les mérites de l'école qui lui a offert la chance d'apprendre une langue étrangère et une culture nouvelle. Il ajoute que la télévision est également un moyen efficace pour s'enrichir et se cultiver. L'apprenant s'est abstenu d'évoquer les autres moyens qui participent à l'apprentissage de nouvelles langues et qui enrichissent l'esprit de nouveaux savoirs tels que Internet, les journaux, les lectures, etc.

Par conséquent, l'apprenant adolescent dispose de bonnes connaissances culturelles qui nécessitent toutefois un certain développement.

● Réponse 11 :

Au niveau linguistique : Quelques fautes apparaissent au niveau de la réponse fournie de la part de l'élève du secondaire : Absence de majuscule au début de la phrase.

- Problème de conjugaison : «oui nous communiquerons». L'élève a recours au *futur simple* pour parler d'une réalité vécue ! Nous ne comprenons pas l'intérêt. Il aurait dû utiliser le temps du *présent de l'indicatif* qu'on appelle : le *présent de vérité* qui désigne des actions qui se déroulent au présent, qui reflètent des situations réelles ou vécues.

- Problème syntaxique : «oui nous communiquerons souvent la langue française dans notre famille et entre amis». L'élève a mal choisi le mot pour exprimer son idée. Car, à la place de l'article défini féminin singulier, là il aurait dû employer *la préposition en* et la phrase serait : Oui, nous communiquons souvent *en* langue française en famille et entre amis.

- Problème d'expression : «...nous communiquerons souvent la langue française dans notre famille...». Il aurait fallu employer *la préposition en* donc : Nous communiquons souvent *en* langue française en famille...

Par conséquent, l'apprenant révèle bon nombre de difficultés et de carences au niveau de la linguistique du français.

Au niveau culturel : A partir des propos émis par l'élève, nous constatons que le français n'est pas banni du langage de l'adolescent en famille ou même entre amis. Nous supposons donc que l'apprenant est issu d'un milieu francophone ou du moins d'un milieu qui accorde de l'intérêt à l'apprentissage et à la communication en langues étrangères.

● Réponse 12 :

Sur le plan linguistique : Quelques petites fautes surgissent lors de l'énoncé présenté par l'élève : Absence de points de ponctuation

car il aurait fallu mettre une virgule après l'affirmation négative « non ».

- Faute d'orthographe : « réelement » s'écrit avec un *double l* : réellement.

Donc, l'élève est un peu faible quant à la linguistique du français.

Sur le plan culturel : L'élève semble formel quant à l'absence d'une conception du tourisme en Algérie. Nous lui dirions que l'Algérie est un pays très riche en culture car nous possédons des villes dont le nom est célèbre et est sur toutes les langues telles que Constantine, la ville des ponts suspendus et du patrimoine culturel, telle que Djmila, Tlemcen, Béjaïa, Timgad, Oran, Le Sud algérien qui attire des milliers de touristes étrangers : Français, Américains et autres. Toutefois, ce qui manquerait à l'Algérie, c'est l'échange avec l'"Autre", une communication spontanée dépourvue de stéréotypes, de représentations et de protocoles/

Les Algériens apprendront, au fil du temps, à tisser des relations d'échange, d'amitié et surtout de partage avec l'"Autre", cet autre qui adhère à une culture différente de la nôtre, à un mode de vie qui diffère du nôtre. N'est-ce pas cette différence qui enrichit les esprits, qui purifie l'âme ? ! N'est-ce pas cette connaissance de l'autre culture qui lie les peuples et tisse des ponts de savoir entre les civilisations en faveur d'une meilleure acception de l'autre en tant que différence culturelle ? ! Car comme le dit si bien le dicton : les opposés s'attirent !

Par conséquent, les connaissances culturelles de l'élève de Terminale nécessitent un meilleur développement pour un meilleur enrichissement.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Quelques incorrections se remarquent au niveau de la réponse émise par l'élève du secondaire :

- A l'écrit, il est recommandé de commencer sa phrase avec *Personnellement* ou *Pour moi*, donc : Pour moi, la France représente ...
- L'élève a eu recours aux deux points qui signifient une explication. Alors que dans ce cas, nous n'en voyons pas l'intérêt. Alors, l'apprenant révèle quelques carences au niveau de la linguistique.

Au niveau culturel : Nous avons du mal à cerner le sens de la réponse de l'élève à cause du nom utilisé, celui de « la madalisation », nous nous demandons s'il fait allusion à la mondialisation ou à la mode en France, deux aspects qui sont complètement différents.

L'élève évoque également la notion de la liberté qui fait référence à la France, selon lui. Donc il émet des représentations relatives à la culture française telles que la liberté. Il est vrai que les Français bénéficient d'un horizon vaste de liberté, à titre d'exemple : la liberté d'expression, la liberté de choisir son époux ou sa femme, son style vestimentaire, etc. Toutefois ses arguments ne sont pas nombreux et son point de vue par rapport à la question posée manque d'intensité et de caractère.

Donc ses connaissances culturelles nécessitent un meilleur enrichissement.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique : Pour répondre à la question n° 2, l'élève s'est contenté d'un petit *non*. Sans prendre la peine de formuler une

phrase complète et cohérente comme l'exige la langue française, en l'occurrence à l'écrit.

Au niveau culturel : Il est évident que l'apprenant adolescent n'a jamais visité la France ; ville de l'art et de littérature. Cela pourrait influencer d'une manière négative sur ses connaissances culturelles du patrimoine français, sauf s'il prenait la peine de développer son capital culturel en s'informant au niveau d'Internet et grâce à son apprentissage du français à l'école, à son intérêt pour les mass medias, pour la lecture, etc.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique :

- Problème de l'accord : «Les vêtements sont ... vulgairee ». absence de la marque de l'accord du masculin pluriel : s.

Au niveau culturel : L'élève résume l'image qu'il se fait de la mode en France en un unique mot « vulgaire ». Des stéréotypes et des clichés peignent les propos de l'élève. Alors que la France est reconnue pour être le pays de la mode et de l'élégance à travers le monde et qui a donné naissance aux plus grands noms de la haute couture, dont nous citons : Chanel, Lacoste, Yves Saint-Laurent, La Croix, Jean Paul Gautier et bien d'autres qui ont fait de la féminité et de l'élégance un art et une éducation à part entière. Donc les connaissances culturelles de l'apprenant du secondaire sont limitées, elles nécessitent un meilleur enrichissement.

● Réponses b) et c) :

Au niveau culturel : Vu que l'élève s'est abstenu de répondre aux questions b et c, nous supposons un manque de connaissances culturelles par rapport à la gastronomie et à l'architecture françaises. Et une insécurité linguistique car l'élève pourrait avoir

des craintes à élaborer des phrases incorrectes ou à émettre des idées incohérentes.

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Un tas de fautes surviennent dans la réponse de l'élève de Terminale. L'énoncé est asémantique et agrammatical.

- Problème de l'accord : «...ils sont libre...», absence de la marque de l'accord du participe passé avec son sujet, donc : ils sont libres.

- Problème de conjugaison : «...des jeunes français ... entre et sorti comme ils vous avez » l'élève ne maîtrise guère les règles de conjugaison des verbes *entrer*, *sortir* et *vouloir*, et cela constitue des fautes dans l'énoncé émis. Donc la phrase devrait être : Des jeunes Français entrent et sortent comme ils veulent.

- L'énoncé est très mal construit donc le sens est incohérent surtout vers la fin de la phrase : « La vie des jeunes français ils sont libre entre et sorti comme ils vous avez ».

Par conséquent, le niveau linguistique de l'élève est très faible.

Au niveau culturel : L'élève imagine la vie en France comme étant un paradis sur terre. Il nous fait part d'une vision idéaliste et mythique quant à la liberté des jeunes Français. Donc ses représentations envers la culture cible sont exagérées. L'apprenant n'évoque nulle part les autres aspects relatifs aux jeunes tels que la musique, les rêves, les hobbies, le sport, le travail, les rapports relationnels amicaux ou familiaux, etc. Donc l'horizon culturel de l'apprenant est très restreint, il nécessite plus de développement pour un meilleur profit.

● Réponse e) :

Sur le plan linguistique : L'énoncé est mal formulé. L'élève n'accorde aucun intérêt aux règles de base de la langue française qui exigent la formulation d'une phrase complète douée d'un sens. Donc l'apprenant s'avère être faible sur le plan de la linguistique.

Sur le plan culturel : Peut-on réellement résumer le champ vaste de la littérature en un mot « roman » ? Absolument pas, car la littérature occupe toutes les places telles que théâtre, le cinéma, la poésie et bien d'autres domaines. L'apprenant ne s'est pas penché sur le thème de la littérature pour nous faire part de ses connaissances, de son point de vue, de ses préférences, de ses lectures, de ses auteurs préférés, etc.

En conséquences, les capacités culturelles de l'élève semblent être très limitées.

● Réponse f) :

Au niveau culturel : Sous prétexte que l'élève n'est pas allé en France, il ne possède pas de connaissances concernant les monuments historiques qui symbolisent l'art, la beauté et le patrimoine culturel français tels que : La Tour Eiffel, La Seine, L'Arc de Triomphe, Le Musée du Louvre, La Place Vendôme, La Place de la Concorde, Le Château de Versailles, ... etc. Car même si on n'a pas visité la France, beaucoup de moyens culturels s'offrent à nous dans le but de nous informer et de nous enrichir du patrimoine culturel du pays étranger, de ce qui symbolise son histoire et son art.

Donc l'élève révèle des carences et des insuffisances culturelles en relation avec la France.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Nous constatons que l'énoncé est entièrement incorrect et agrammatical. Il faudrait "lire entre les lignes" pour saisir le sens émis par l'élève.

- Absence de marques de ponctuation, ce qui rend très difficile la compréhension du sens de la phrase;

Par conséquent, le niveau linguistique de l'élève demeure très faible et nécessite beaucoup d'efforts pour de meilleurs résultats.

Au niveau culturel : Nous tentons de "décoder" le sens de la réponse émise par l'apprenant et nous constatons que pour l'élève, le mariage en Algérie a ses propres traditions et paraît plus simple que le mariage en France. Il ajoute que ce dernier est plutôt culturel. Donc, l'élève émet son point de vue quant au thème proposé mais nous pensons que ses idées ne sont pas entièrement correctes car chacun des deux mariages adhère à des traditions, à une organisation, à un rythme, à des caractéristiques qui reflètent la société et surtout une chose que l'élève a l'air d'ignorer, c'est que aussi bien le mariage algérien que le mariage français obéissent à leur propre culture. Les arguments manquent aux propos de l'élève.

Par conséquent, ses connaissances culturelles paraissent "fades" et manquent de motivation et d'intensité.

● Réponse 4 :

Sur le plan linguistique : Enormément de fautes et d'incorrections peignent les propos de l'élève de Terminale :

- Problème de ponctuation : L'énoncé émis n'est pas ponctué, cela rend difficile la compréhension et l'enchaînement des idées.

- Problème d'orthographe : « adolescenu » Absence du *t final* et du *s* : *adolescents*. « honetu » s'écrit *honnête*; « les parentu » absence de la marque du pluriel *s*.
- Problème de conjugaison : « les parent communiqueu » faute au niveau de la terminaison du verbe *communiquer* qui doit être : *les parents communiquent* au présent de l'indicatif.
- Problème de l'accord : «il y a des communicationu et relationu » Absence de la marque du pluriel ; *s* à deux reprises dans la phrase.
- Problème d'orthographe et de syntaxe : «La relation parents /adolescen en Algérie pour mon à vie....» s'écrit : *à mon avis*.
Donc l'élève présente beaucoup de difficultés et de faiblesse au niveau de la linguistique du français. Il devrait faire plus d'effort pour dépasser ses carences et obtenir de meilleurs résultats.

Sur le plan culturel : L'apprenant écrit en majuscule les qualifiants de la relation parents /adolescents en Algérie : «La relation parents /adolescen en Algérie pour mon à vie elle n'est pas *Honet* et *Correcte*». Il est clair que son jugement est exagéré et est injuste envers la réalité algérienne. Car même si les parents sont moins spontanés que les parents français, discutent moins librement avec leurs enfants, entreprennent des relations qui ne sont pas toujours amicales et libérales, leur amour pour leurs enfants n'est pas moins intense, ni moins pur que celui des Français envers leurs adolescents. Alors, parler de manque d'honnêteté et d'incorrection pour qualifier les relations affectueuses des parents envers leurs enfants en Algérie est inadmissible. Nous déduisons donc que le point de vue de l'élève manque de discernement ou peut être le résultat de relations conflictuelles dont l'élève souffre et qui reflète la réalité de son vécu familial. Dans ce cas-là, nous

pourrions évoquer l'aspect psychologique et social que l'élève laisse apparaître dans ses propos. Des stéréotypes et des clichés faussent le jugement de l'élève quant au sujet abordé.

Par conséquent, un bon développement et un meilleur enrichissement des connaissances culturelles sont de rigueur pour le lycéen.

- Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Pratiquement tout l'énoncé est agrammatical et est incorrect. « sortir le soir et de l'âge à 18 ans il sorti dans la maison de leurs parents. ils sont sorti à minuit par contre en Algérie c'est obligation le jeune a entrer à 8 h.» Cette phrase englobe un tas de fautes et énormément d'incorrections linguistiques telles que des difficultés à employer les prépositions *à* et *de*, des problèmes de pronoms personnels qui, une fois sont à la 3^{ème} personne du singulier et une fois sont à la 3^{ème} personne du pluriel, des problèmes de l'accord du participe passé avec son sujet. L'énoncé est très mal ponctué, cela influe sur la compréhension de l'idée émise.

En conséquence, le niveau linguistique de l'élève demeure très faible et nécessite beaucoup d'efforts et de travail.

Au niveau culturel : Une touche d'amertume apparaît clairement dans les dires de l'élève quant à la notion de la liberté qu'il se fait de la France et de l'Algérie. «...ils sont sorti à minuit par contre en Algérie c'est obligation le jeune a entrer à 8 h.» Il est évident que les deux pays ne conçoivent pas l'idée de la liberté de la même manière, cela est relatif à la culture de chacun des deux pays, au mode de vie qui diffère, à la religion, aux traditions qui ne sont pas pareilles. Donc, chaque pays possède un patrimoine riche et différent des autres pays.

- Réponses 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 :

Sur le plan culturel : L'élève de Terminale s'est abstenu de répondre aux questions 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sans doute par insécurité linguistique de crainte de produire des phrases erronées. Soit par incompréhension du sens des questions qui semblent pourtant être à la portée de tous, soit par manque d'intérêt ou par méconnaissance culturelle quant aux thèmes abordés lors de notre questionnaire écrit.

Par conséquent, l'apprenant révèle de sérieuses insuffisances linguistiques et culturelles. Donc, il devrait fournir beaucoup plus d'efforts pour apprendre les règles de base du français et pour développer un certain capital culturel en vue d'obtenir de meilleurs résultats et de tisser des relations d'échange avec autrui.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons la présence de bon nombre de fautes dans la réponse de l'élève du secondaire :

- Problème de majuscule pour le nom de «france» qui s'écrit avec une majuscule (nom propre /nom de pays) : La *France*.
- «La france est pays des rêve » Absence de l'article indéfini *un* qui suit directement l'auxiliaire Etre dans la phrase suivante : «La France est pays des rêve » ; devrait être ... *un pays de rêves* : article contracté devant le nom pluriel (rêves).
- Problème d'orthographe : «developement» qui s'écrit développement, avec un accent aigu sur le premier *e* et un double *p*
- Problème de l'accord : «...le developement totalee» l'ajout du *e* final constitue une faute car il faut accorder avec le nom masculin singulier et donc : le développement *total*.

Par conséquent, l'élève adolescente présente quelques difficultés à maîtriser les "outils" de la langue française.

Au niveau culturel : En lisant les propos émis par l'élève, cela nous donne envie de visiter la France, même si nous l'avons déjà fait auparavant. L'apprenant use de mots intenses pour séduire ses lecteurs et les "embarquer" dans un voyage fictif très plaisant en choisissant l'expression de pays de rêves. Elle ajoute également que la France possède une culture vaste et un développement total. Il est évident que l'élève aime la France et souhaiterait la visiter. Elle évoque des aspects et des éléments relatifs à la

culture cible tels que la richesse de la culture, le développement total dans tous les domaines.

Donc l'élève dégage de bonnes connaissances culturelles en relation avec la France.

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : Ce qui manque à l'énoncé présenté, est l'enchaînement des propositions en une phrase complète avec un sujet, un verbe et un complément. Car nous avons l'impression de lire des fragments de phrases.

- Fautes d'orthographe : « Cristian Dior » s'écrit Christian, et «Chanelle » s'écrit : Chanel.

Donc, l'apprenant révèle quelques problèmes quant à la linguistique du français.

Au niveau culturel : Pour donner plus d'intensité et de caractère à ses propos, l'élève adolescente évoque trois des plus grands noms de la mode française, «Cristian Dior, De la Croix, Chanelle». Elle semble apprécier la mode et l'élégance française car elle qualifie la mode en France de "haute couture" et cite l'existence de "bons couturiers".

Donc ses connaissances en ce qui concerne l'art vestimentaire ne sont pas des moindres. Nous sentons, même, de la motivation, de la curiosité et de la fascination dans les dires de notre jeune lycéenne.

● Réponse b) :

Au niveau linguistique : L'élève use d'un style télégraphique avec les deux points qui engendrent une explication : « L'architecture : De belles bâtisses », chose qui n'est pas recommandée à l'écrit, en langue française. L'élève ne prend pas en compte l'intérêt de

produire une phrase complète selon les règles de base du français, à savoir : un sujet, un verbe et un complément.

Le choix du nom *bâtisses* ne correspond pas au qualifiant *belles* étant donné que *bâtisses* signifie, selon le dictionnaire de poche Larousse à la page 38 : bâtiment quelconque.

Par conséquent, l'apprenant adolescente révèle quelques carences linguistiques.

Au niveau culturel : L'apprenant semble apprécier l'architecture en France car elle trouve ses *bâtisses* belles. Il est clair qu'elle s'intéresse à cet art remarquable que la France possède car en voyant ses immeubles, ses tours, ses constructions administratives, ses maisons, ses établissements scolaires, etc., nous comprendrons que l'art architectural fait partie de la culture française.

Cependant, plus d'arguments ou d'exemples auraient pu apporter plus d'intensité et de force au point de vue de l'élève et à ses éléments relatifs à la culture cible dont elle nous a fait part.

Donc, ses connaissances culturelles nécessitent un meilleur enrichissement.

- Réponse c) :

Au niveau linguistique : Nous remarquons toujours le retour du style télégraphique dans les propos de l'élève. Nous nous demandons si cela ne serait pas un moyen de contourner une certaine insécurité linguistique de crainte de produire des énoncés erronés.

Au niveau culturel : L'apprenant relie la gastronomie française à la diététique : *n.f. science de l'hygiène alimentaire* (Dictionnaire ; Le Larousse de poche, page 123) en utilisant les termes suivants : «La gastronomie française : pas trop gras et c'est vital». Donc, l'élève se positionne du côté des diététiciens et des nutritionnistes

qui déclarent que "bien manger, c'est manger sain, équilibré et bio". Donc, pour l'élève du secondaire, les Français accordent un grand intérêt à l'équilibre alimentaire et à la nourriture saine car ceux-ci préservent les consommateurs de graves maladies. Nous remarquons que le commentaire émis par l'élève est tout à son honneur même si elle nous a privés en quelque sorte du délice et de la saveur des bons plats riches en calories.

Il faudrait reconnaître également que la France dispose des plus grands chefs cuisiniers du monde entier qui font que la cuisine devienne un art, une saveur et une culture pour tous les esprits.

Par conséquent, l'élève dispose de bonnes connaissances culturelles qui nécessitent toutefois plus de développement.

● Réponse d) :

Au niveau culturel : L'élève n'a pas répondu à la question de la vie des jeunes Français d'une manière générale. Nous supposons un manque d'intérêt au thème en question ou une méconnaissance culturelle.

● Réponse e) :

Au niveau linguistique : Une fois de plus, le style télégraphique réapparaît dans la réponse émise par l'élève de Terminale. Elle semble ignorer l'importance à produire des énoncés complets et cohérents.

- Problème de l'accord : « Les romanu » absence de la marque du pluriel du nom avec son article : Les romans.

- Faute d'orthographe : «Guie de Maupassant» s'écrit *Guy* de Maupassant.

L'élève présente quelques difficultés au niveau de la linguistique du français.

Au niveau culturel : En citant Guy de Maupassant et Victor Hugo, l'élève donne de l'intensité à ses propos. Car ces deux grands et célèbres écrivains et romanciers représentent le patrimoine littéraire culturel français. Cependant, l'apprenant s'est abstenue d'émettre un point de vue personnel, des préférences, des exemples de lectures faites, ses goûts en matière de littérature, des pièces de théâtre qu'elle aurait lues ou regardées, ... etc.

Donc, ses connaissances culturelles nécessitent un meilleur développement.

- Réponse f) :

Au niveau culturel : L'élève n'a pas jugé bon de répondre à la question des sites touristiques dont dispose la France. Sans doute, sous prétexte qu'elle n'a jamais visité la France et donc qu'elle ne pourrait fournir de telles informations ou tout simplement qu'elle se désintéresse de l'aspect culturel voire architectural.

Pourtant, de nos jours, la technologie nous permet de voyager et de sillonner le monde rien qu'en regardant la télévision ou en surfant sur le Net, pour découvrir les beautés du monde comme celles de la France dont nous citons les exemples suivants : La Seine, L'Arc de Triomphe, Le Musée du Louvre, La Tour Eiffel, La Place Vendôme, ... et bien d'autres monuments culturels qui ne cesseront de répandre le charme, la richesse et la beauté du patrimoine français (parisien en particulier) sur toutes les langues. Donc, l'élève révèle des carences culturelles auxquelles elle devrait remédier.

- Réponse 3 :

Sur le plan linguistique : Nous constatons la présence de quelques fautes dans l'énoncé émis :

- Problème syntaxique : «Le mariage en Algérie est une tradition» ici le sens n'est pas clair. Car dans ce contexte, tradition voudrait dire : habitude ou "obligation". Pourtant, si l'élève voulait affirmer que le mariage algérien a des coutumes propres à sa culture, donc il fallait écrire : Le mariage en Algérie a ses propres traditions. Par conséquent, il faudrait accorder beaucoup d'importance au choix des mots. Car un simple "écart" peut modifier complètement le sens de la phrase.

- Problème de majuscule : «france» nom propre (nom de pays) donc : *France* s'écrit avec un f en majuscule.

En conséquence, le niveau linguistique de l'élève du secondaire présente quelques faiblesses et quelques insuffisances, donc elle devrait fournir plus d'efforts pour obtenir de meilleurs résultats.

Sur le plan culturel : Des représentations et des éléments relatifs à la culture d'origine et à la culture cible apparaissent clairement dans les dires de l'apprenant. Ainsi elle émet un point de vue qui reflète réellement la réalité algérienne avec ses traditions, ses dépenses, parfois démesurées, ses protocoles. Aussi son point de vue se réfère au mode français dont les mariages paraissent plus simples au niveau de l'organisation et des préparatifs. Car bon nombre de moyens facilitent la mise en place d'un tel évènement comme l'aide indispensable des organisateurs de banquets.

Cependant, ce que l'élève ne mentionne pas dans sa réponse, c'est toute la chaleur familiale et l'ambiance conviviale qui caractérisent les mariages algériens et les fêtes de ce peuple qui aime tant faire du jour du mariage un moment inoubliable, un évènement entouré de joie, de plaisir et de bonheur.

Donc l'élève devrait élargir son horizon culturel et savoir aller au fond des choses pour profiter réellement de la richesse et de la différence des deux cultures : algérienne et française.

● Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Quelques incorrections sont à constater dans la réponse émise par notre élève adolescente :

- Méconnaissance de la règle de négation à l'écrit surtout [ne pas], «il y'a pas » constitue une faute et devrait être : *il n'y a pas*.

- Problème d'orthographe : «adolescants» la voyelle a devrait laisser place à la voyelle e.

- «il y'a pas» l'apostrophe n'a pas lieu d'être dans cette phrase, cela constitue une faute.

Donc, ces quelques insuffisances linguistiques sont à signaler dans le discours de l'adolescente du secondaire.

Au niveau culturel : Compte tenu de la différence des cultures et celle des religions, les rapports entre les parents et les adolescents en Algérie et en France ne peuvent être identiques. Il est vrai que les parents français font preuve de plus de spontanéité, de liberté d'esprit et de "souplesse" dans l'échange envers leurs enfants par opposition à bon nombre d'Algériens. Cependant, en Algérie également, il existe des familles où la communication est primordiale pour l'équilibre de l'adolescent et pour son bien-être, donc les parents veillent à être à l'écoute des besoins de leurs enfants, à leur servir de guide dans le parcours de leur vie, à les faire bénéficier de leurs expériences vécues et surtout à les combler de tendresse, d'affection et d'amour.

En somme, l'horizon culturel de l'élève semble être limité, elle devrait reconnaître la richesse de la culture algérienne et les mérites des parents.

- Réponse 5 :

Sur le plan culturel : Vu que l'élève n'a pas fourni de réponse à la question de la liberté du jeune Français par rapport au jeune Algérien, nous supposons qu'elle ne dispose pas d'une grande liberté, donc son amertume l'empêche d'émettre un point de vue qui serait à l'avantage du jeune Français à qui la vie offre beaucoup de liberté et plus d'opportunités.

- Réponse 6 :

Sur les plans linguistique et culturel : Pour répondre à la question n° 6, l'élève a choisi un simple "oui". Sachant que c'est une question qui nécessite un point de vue appuyé d'arguments ou d'exemples. L'élève affirme que l'histoire commune des Algériens et des Français est un apport considérable pour les deux cultures car toute coexistence ou cohabitation de cultures différentes riches en patrimoine et en savoir apporte beaucoup aux deux pays. Toutefois nous reprochons à l'apprenant l'absence de commentaire qui aurait pu traduire ses représentations et son attitude quant au thème développé dans la question n° 6.

- Réponse 7 :

Au niveau linguistique : Nous reprochons à l'élève de ne pas avoir repris l'idée initiale de la question posée à savoir les aspects positifs du métissage culturel. Donc elle aurait dû commencer son idée ainsi : Les aspects positifs de ce métissage culturel sont les suivants : ..., etc... etc.

Au niveau culturel : Pour notre élève du secondaire, le métissage de la culture algérienne et française donne naissance à des aspects positifs tels que «le partage de la culture et la possibilité de communication avec les français». Nous rejoignons le point de vue de l'élève car quand deux cultures aussi riches et

différentes que la culture algérienne et française coexistent pendant longtemps, résulte un tas d'aspects positifs comme «le partage de la culture» de l'un et de l'autre, l'enrichissement de connaissances à divers domaines, le développement du progrès..., etc.

L'élève évoque également un point important, celui de « la communication avec les français ». Car, en cohabitant avec des étrangers et en "se frottant" à leur culture, nous apprenons inévitablement leur langue, leur mode de vie et cela facilite l'échange et la communication avec eux.

Donc, l'élève montre un grand intérêt aux conséquences fructueuses du contact des cultures algérienne et française.

● Réponse 8 :

Sur le plan culturel : Nous ne voyons pas de réponse pour la question n° 8, celle des aspects négatifs du métissage culturel algéro-français. Nous supposons un manque d'intérêt pour le sujet abordé, une insécurité linguistique ou tout simplement l'élève ne pense pas que le métissage des cultures puisse avoir des effets néfastes sur l'un ou l'autre pays.

● Réponse 9 :

Au niveau linguistique : Quelques incorrections sont à constater lors de la réponse de l'élève :

- Faute d'orthographe et de lexique : « rases » s'écrit races. Le choix du mot n'est pas adéquat avec le sens de la phrase. L'élève aurait pu écrire : « Oui, la langue française me permet de communiquer avec les Français » et avec d'autres personnes de différents pays.

- Problème grammatical et orthographique : «la langue française et une langue internationall ». L'élève confond entre le *et*

conjonction de coordination et le *est* auxiliaire Etre. « international_ » Absence de la marque de l'accord au féminin singulier donc : La langue française est une langue internationale. En somme, l'élève de Terminale présente un certain nombre de difficultés au niveau de la linguistique du français.

Au niveau culturel : L'élève déclare que le français lui facilite l'échange avec les gens qui habitent la France. Elle ajoute aussi que grâce à l'apprentissage de cette langue, la communication avec les personnes habitant les autres coins du monde est désormais possible et facile. Ce que l'élève ne mentionne pas dans ses propos, c'est l'utilité à communiquer en français dans différents contextes socio-relationnels, à titre d'exemple : à la poste, à la banque, dans les hôpitaux, en milieu scolaire avec les enseignants des langues étrangères, etc. Donc, la vraie richesse est celle de l'esprit, quand nous apprenons d'autres langues, d'autres cultures et faire en sorte que les quatre coins du monde se rapprochent, que les différents peuples tissent des relations d'amitié et s'enrichissent les uns les autres de leur différence, de leur connaissance et de leur patrimoine culturel.

● Réponse 10 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons la présence de beaucoup de fautes dans l'énoncé émis par l'élève :

- L'apprenant ne se donne pas la peine de reprendre l'idée initiale de la question posée à savoir comment elle a acquis et enrichi sa langue française. Donc il aurait fallu commencer la phrase ainsi : J'ai acquis et enrichi ma langue française en regardant la télévision..., etc.

- Nous retrouvons dans la réponse de l'élève des fragments de phrase : «les journaux, le milieu familiale, les écoles privées

française». Aucun intérêt quant à la construction d'une phrase complète n'a été pris en compte.

- Problème de l'accord : « milieu familiale » l'ajout du e final constitue une faute car il s'agit du masculin singulier qui ne nécessite pas un e final.

- Problème lexical : « écoles privées française ». Absence de la marque du pluriel : s pour marquer le genre et le nombre. La phrase aurait dû être : Les écoles privées de français qui signifie : écoles qui enseignent le français et non écoles françaises qui disposent de personnes françaises.

Finalement, des difficultés et des faiblesses linguistiques surgissent encore dans le langage de l'élève.

Au niveau culturel : Cette lycéenne semble avoir acquis le français grâce à la télévision et aux journaux. Aussi nous constatons que le milieu familial dont elle est issue, est favorable à l'apprentissage d'une langue étrangère. L'apprenant rend hommage également aux mérites des écoles privées de français qui lui ont permis de s'enrichir d'une nouvelle langue étrangère. A l'heure où la science progresse, bon nombre de moyens s'offrent à nous pour apprendre d'autres langues en plus de notre langue maternelle, de découvrir d'autres cultures, d'autres civilisations, de dépasser les barrières et de franchir les obstacles de l'ignorance pour enrichir les esprits de savoir et de connaissances.

Par conséquent, l'élève porte beaucoup d'intérêt à l'apprentissage du français à travers la diversité des moyens qui s'offrent à elle.

● Réponse 11 :

Au niveau linguistique : Une petite faute apparaît dans l'énoncé émis par notre jeune lycéenne :

- Faute d'orthographe : « couremment » la voyelle *e* devrait laisser place à la voyelle *a* et donc nous écrivons le mot ainsi : couramment.

Au niveau culturel : A partir des propos de l'élève du secondaire, nous constatons que son milieu familial et social sont favorables à l'apprentissage et à l'acquisition d'une langue étrangère, cela ne peut être que bénéfique pour le développement langagier, culturel et relationnel de l'adolescente. Nous sentons même une touche d'enthousiasme et de motivation dans les dires de l'élève, d'où cette déclaration «je parle cette langue couramment». Il est vrai que le point de vue de l'élève reflète une attitude positive quant à l'acquisition du français et un plaisir intense quant à l'échange avec les autres en cette même langue riche et variée.

En conséquence, l'élève éprouve du plaisir à acquérir une langue étrangère et, sans doute, à s'enrichir d'une culture riche et intense.

● Réponse 12 :

Au niveau linguistique et culturel : Pour émettre une réponse à la question de la conception du tourisme sur la découverte de la culture de l'autre en Algérie, l'apprenant s'est contentée d'avancer un simple "oui". Nous remarquons qu'elle ne s'est pas donnée la peine de formuler un énoncé complet et cohérent de crainte, peut-être, de produire des réponses erronées ou tout simplement par manque d'arguments.

Nous tentons, toutefois, de "lire entre les lignes" pour tirer profit de ce petit "oui" et nous dirons que le fait d'avoir affirmé qu'une conception du tourisme qui focalise sur la découverte /connaissance de l'étranger, facilite l'acceptation de la différence, démontre que l'élève adolescente adhère à cette vision du tourisme qui existe chez nous. Car l'Algérie est un pays riche en

culture, reconnu pour son patrimoine historique et pour ses sites touristiques qui attirent des milliers de visiteurs et de touristes des autres coins du monde. De plus l'Algérie a appris à développer un esprit de découverte de l'Autre pour un enrichissement culturel mutuel, pour mieux gérer la différence en vue de créer un essor impressionnant pour les deux pays.

Par conséquent, les connaissances culturelles de l'élève sont intéressantes. Néanmoins, elles méritent plus de développement.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Une faute est à remarquer dans la réponse émise par l'élève de Terminale :

- Faute grammaticale : « La France est un pays développé et qu'on pense à le visiter un jour ». Nous ne ressentons pas l'intérêt d'utiliser la conjonction de coordination *et* dans cet énoncé, de même pour *le*, son utilisation constitue une faute dans les propos de l'élève.

Au niveau culturel : L'apprenant émet un point de vue rationnel par rapport à sa vision de la France, un pays qu'elle trouve développé. Elle souhaite également pouvoir visiter la France, ce pays magnifique, riche en culture qui attire des milliers de visiteurs des quatre coins du monde.

Donc, l'apprenant présente un intérêt important pour la France.

● Réponse 2 :

Au niveau linguistique : L'énoncé émis par l'élève est inachevé car la phrase aurait dû être : Non, je n'ai pas visité la France.

Par conséquent, quelques carences sont à constater dans le discours de l'élève.

Au niveau culturel : Nous comprenons, à partir des propos de l'élève, qu'elle n'a pas visité la France. Ceci pourrait influencer négativement sur ses connaissances culturelles. Sauf si elle prenait la peine de "se cultiver", de s'enrichir grâce aux différents moyens que nous offre la technologie : à titre d'exemples : Internet, la télévision, les

journaux, la littérature, les romans et bien d'autres moyens d'instruction culturelle.

- Réponse a) :

Au niveau linguistique : L'élève ne se soucie guère des règles de base du français, à savoir formuler une phrase complète avec son sujet, son verbe et son complément. Une phrase telle que « Très à la mode » présente un sens incohérent.

Donc, l'élève devrait faire attention aux insuffisances linguistiques qui caractérisent son discours et son niveau de langue.

Au niveau culturel : L'apprenant apprécie, sans aucun doute, l'élégance française et elle qualifie les vêtements de France d'être à la mode. Donc son intérêt pour l'art vestimentaire français est apparent dans ses propos et à travers le point de vue dont elle nous fait part. Des représentations et des éléments relatifs à la culture française sont à constater dans la réponse de notre jeune lycéenne. Par conséquent, il est clair que l'élève possède quelques connaissances relatives à la culture française. Néanmoins, son point de vue nécessite une meilleure argumentation qui soit plus enrichissante.

- Réponse b) :

Au niveau linguistique : Les mêmes remarques reviennent dans notre commentaire. L'élève ne reprend pas l'idée principale pour répondre correctement à la question posée. Donc nous retrouvons des fragments de phrase. Et cela se répercute sur la compréhension de l'énoncé.

En conséquence, l'apprenant présente énormément de difficultés quant à la linguistique du français : appauvrissement du vocabulaire, insécurité linguistique.

Au niveau culturel : Il est évident que l'architecture en France est du domaine de la méconnaissance pour notre élève adolescente d'où ses propos : «Je ne sais pas ». Donc, sous prétexte qu'elle n'est pas allée en France, elle ignore la richesse de ce patrimoine qui présente la France comme étant l'un des plus beaux pays au monde avec ses monuments historiques, ses sites touristiques, ses endroits magiques tels que La Tour Eiffel, L'Arc de Triomphe, La Seine, Le Musée du Louvre et bien d'autres beautés architecturales dont dispose la capitale de la France : Paris !
Donc, l'élève présente des insuffisances culturelles et un horizon limité quant à sa vision architecturale de la France.

- Réponse c) :

Au niveau linguistique et culturel : De crainte de produire des phrases erronées et des énoncés agrammaticaux, de peur de refléter une méconnaissance culturelle, l'élève s'est abstenue de répondre à la question de la gastronomie en France et de sa vision envers un aspect aussi important que celui de "l'art de se nourrir" qui caractérise un des piliers de la culture française auquel on accorde une place privilégiée surtout chez les plus grands chefs cuisiniers dont la renommée est mondiale.

Par conséquent, l'horizon culturel de l'apprenant est limité. Il nécessite un meilleur enrichissement pour une meilleure découverte de la culture de l'"Autre".

- Réponse d) :

Sur le plan linguistique : Le style de réponse de l'élève est toujours le même. Elle produit des phrases inachevées sans jamais reprendre l'idée initiale de la question.

Donc, son niveau linguistique demeure faible. Elle devrait fournir plus d'efforts afin de dépasser ces difficultés et ces carences que nous remarquons au niveau de chaque réponse émise.

Sur le plan culturel : Des stéréotypes reflètent l'image que l'élève du secondaire se fait des jeunes Français et de la notion de la liberté dont ils disposent. Elle cite : « Très libre, ils ont beaucoup d'aventures ». Certes, le jeune Français jouit d'une grande liberté, en comparaison à titre d'exemple, avec le jeune Algérien. Car les cultures et les religions des deux pays sont différentes. Ainsi que le mode de vie et les mentalités. Toutefois, même en France, le jeune doit faire des études, travailler très dur pour assurer son avenir. Car lui, à 18 ans, étant majeur, il quitte le nid parental pour s'entretenir et assumer ses responsabilités en tant qu'adulte.

L'élève se contente de citer la "grande" liberté des Français, sans évoquer les autres aspects tels que : le sport, les loisirs, les voyages, le travail, le rêve, les relations amicales, parentales, ..., etc. qui caractérisent la vie du jeune Français.

En somme, les connaissances culturelles de l'apprenant du secondaire manquent d'intensité et nécessitent un meilleur développement pour un horizon plus vaste.

- Réponse e) :

Au niveau culturel : Que peut-on dire de quelqu'un qui ne reconnaît pas la vraie valeur et la grande richesse de la littérature française ? Le domaine de la littérature est vaste et très riche. L'élève semble ignorer les mérites de ce pilier culturel dont la France est extrêmement fière. Cela démontre un manque d'intérêt, une indifférence et surtout une inculture de la part de l'élève envers le patrimoine culturel français.

Donc, son horizon culturel est très limité et ses connaissances paraissent extrêmement pauvres.

● Réponse f) :

Au niveau culturel : Une fois encore, nous retrouvons des questions auxquelles nous n'avons pas de réponse. Ceci reflète une méconnaissance culturelle profonde par rapport à la culture française et à ses sites touristiques dont tout chacun en ferait l'éloge. Nous citons : Le Château de Versailles, La Place Vendôme, L'Opéra de notre dame de Paris, etc.

Donc les capacités culturelles de l'apprenant manquent de richesse, de profondeur et d'enthousiasme.

● Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Plusieurs fautes sont à constater dans la réponse de l'élève :

- Problème lexical et orthographique : « Nous les algériens, on compte beaucoup à nos traditions et ce que nos parents en l'Habitude de le faire.» : l'élève se trompe sur la préposition à utiliser dans cet énoncé. Donc, le *à* devrait laisser place à la *préposition sur*. Et la phrase serait : Nous, les Algériens, nous comptons beaucoup sur les traditions.

- L'élève confond entre le *en* et le *ont* dans «...nos parents en l'Habitude de le faire» et cela constitue une faute, car il aurait fallu écrire : ... nos parents *ont* l'habitude...

- L'ajout du C.O.D : *le* dans la phrase constitue une faute. Car il fallait écrire : ... nos parents *ont* l'habitude de faire...

- L'élève a choisi d'utiliser un h majuscule pour "Habitude", nous supposons que c'est pour démontrer l'impact qu'on les traditions algériennes sur nos mariages !

Par conséquent, l'apprenant présente énormément de difficultés sur le plan linguistique. Elle devrait fournir plus d'efforts pour maîtriser les règles de base du français.

Au niveau culturel : L'élève se réfère à la réalité algérienne en citant l'influence des traditions qui "s'accrochent" à l'organisation des mariages en Algérie. Car le couple, chez nous, "est soumis" à tout un ensemble de protocoles, de traditions sociales et familiales. Il n'a guère le choix, il doit obéir à ce que les parents disent, à ce que les parents préparent pour le fameux grand jour ! Par opposition au couple français qui dispose de plus de liberté à organiser le déroulement du mariage.

Cependant, même en France, certaines familles accordent beaucoup d'intérêt aux traditions et aux coutumes familiales et tentent à ce que le jeune couple y adhère.

Nous aurions aimé que l'apprenant partage avec nous quelques exemples d'éléments représentant l'une ou l'autre culture dans la célébration du mariage, à titre d'exemples, la mariée algérienne qui se fait belle en portant une "gandoura, Katifa" au moment du henné, instant émouvant et chaleureux. Et la mariée française qui se vêt d'un objet ancien, d'un objet bleu, d'un objet emprunté, d'un objet neuf. Toutes ces traditions sont prises en compte pour veiller au bon déroulement du mariage et à ce que ce jour soit unique, mémorable, plein d'émotions et de bonheur ! Ce que l'élève ne mentionne pas, c'est l'importance de partager un tel bonheur avec sa famille et ses amis aussi bien en Algérie qu'en France.

- Réponse 4 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons la présence de bon nombre d'incorrections qui surgissent dans les propos de l'élève :

- Problème de l'accord : «La relation parent_/ adolescents...»
Absence du *s* qui marque le genre et le nombre dans l'énoncé présenté.

- L'élève se contente de mettre les deux points qui engendrent une explication et ne se donne pas la peine de formuler une phrase complète qui traduirait son point de vue par rapport au thème abordé.

- Problème lexical : « La relation en France_les parents sont plus compréhensive ». L'énoncé est mal formulé. L'élève aurait dû noter : La relation en France entre les parents et leurs enfants est... etc.

- «les parents sont plus compréhensive» l'élève ne maîtrise pas les règles de l'accord du français. Donc, la phrase devrait être : Les parents sont plus compréhensifs ; masculin pluriel.

En somme, le niveau linguistique de l'élève est faible. Cela nécessite beaucoup d'efforts pour de meilleurs résultats.

Au niveau culturel : L'élève qualifie les relations des parents avec leurs adolescents, en Algérie, de respectueuses. Elle déclare que la timidité, le manque d'échange, les ordres en font partie. Par contre, il lui semble que les parents français sont plus compréhensifs envers leurs enfants adolescents. Nous lui dirions que le fait d'appartenir à deux cultures et à deux religions qui diffèrent résulte, une différence au niveau de l'échange et des rapports relationnels. Car il est souvent plus facile de se confier et d'évoquer des sujets personnels en France qu'en Algérie. Vu que les mentalités ne se ressemblent guère ! Pourtant, même en Algérie, les esprits et les mentalités ont beaucoup changé ces dernières années, et les parents apprennent à tisser des relations

avec leurs adolescents où la spontanéité, l'amitié, la compréhension "sont au rendez-vous".

Donc, l'apprenant devrait élargir son horizon culturel et ne plus se baser sur les stéréotypes.

● Réponse 5 :

Au niveau linguistique : Quelques incorrections sont à signaler au niveau de la réponse fournie :

- Problème lexical : «A 18 ans, il a le droit de faire tout qu'il veut» ce qui manque à la phrase pour qu'elle soit correcte, c'est le *ce* ; donc la phrase serait : A 18 ans, il a le droit de faire tout *ce* qu'il veut.

- Le style choisi par l'élève est plutôt argotique ou même traduit de l'arabe au français «...il a le droit de faire tout qu'il veut et pense ». Le verbe penser ne correspond pas à l'idée émise et cela constitue une faute.

- L'apprenant ne se donne pas la peine de reprendre l'idée initiale pour formuler une phrase correcte douée d'un sens.

En somme, l'apprenant révèle des difficultés et des incorrections quant à la linguistique du français. Donc, des efforts et un travail sérieux sont de rigueur.

Au niveau culturel : L'élève restreint sa réponse au seul cas du jeune Français qui, d'après elle, dispose d'une liberté sans limites, une fois qu'il aurait atteint ses 18 ans. Nous percevons même une touche d'amertume dans les propos de l'élève qui laisse sentir qu'elle n'a pas assez de liberté. Il est évident que nous ne puissions pas avoir la même notion de liberté que celle des Français, étant donné que nous n'adhérons pas à la même religion, ni à la même culture, deux aspects à prendre sérieusement en compte.

- Réponses 6, 7, 8, 10, 12 :

Au niveau linguistique et culturel : Vu que notre apprenant du secondaire n'a pas jugé bon de fournir des réponses aux questions 6, 7, 8, 10 et 12, nous supposons une crainte à produire des réponses erronées et incorrectes sur le plan linguistique et donc une insécurité linguistique est à prévoir. Ou bien un manque d'intérêt ou une méconnaissance culturelle par rapport aux thèmes abordés lors des questions posées.

Par conséquent, l'élève devrait élargir son horizon culturel, développer ses capacités en matière de connaissances aussi bien linguistiques que culturelles pour un meilleur échange en milieu scolaire et socioculturel.

- Réponse 9 :

Sur le plan linguistique : Phrase agrammaticale :

- Problème de conjugaison : «...si on exprime...» l'élève ne maîtrise pas la conjugaison du verbe pronominal : *s'exprimer* qui recommande la présence du *pronom réfléchi se*, et dans ce cas de figure, ça nécessite une apostrophe car nous avons deux voyelles. Donc la phrase devrait être : "... si on *s'*exprime..."

- Problème lexical et de conjugaison : «...si on exprime en arabe, sera un peu vulgère» → l'élève fait une faute en écrivant «vulgère» de cette manière, alors que le mot s'écrit avec un *a - i* : *vulgaire*. De plus, l'apprenant ne prend pas en compte l'importance de formuler une phrase complète en reprenant l'idée principale de la question posée.

Par conséquent, son niveau linguistique présente des faiblesses et des carences. Il faudrait fournir plus d'efforts pour de meilleurs résultats et pour entreprendre des relations de communication saines et correctes.

Sur le plan culturel : L'élève reconnaît que le français lui facilite l'échange dans différentes situations de communication. Et elle ajoute que s'exprimer en arabe dans certains cas relève de la vulgarité. Cependant, ce que nous lui reprochons, c'est le manque d'arguments ou d'exemples de situations où le recours au français est favorable à l'arabe.

L'arabe et le français sont deux langues aussi riches, intenses et variées l'une que l'autre. Pourtant, dans certains cas, il est préférable de choisir le français pour mettre à nu ses idées et ses émotions !

L'élève devrait élargir son horizon culturel pour un échange avantageux et profitable.

- Réponse 11 :

Au niveau linguistique : Un phénomène de fragments de phrases nous revient très souvent dans les propos de l'élève adolescente. Car elle se contente de répondre directement à la question sans se soucier de reprendre l'idée pour une meilleure compréhension de son énoncé.

- « la plupart du temps » n'est pas une réponse adéquate à l'écrit.

Donc, le niveau linguistique de la jeune lycéenne demeure faible et plein d'incorrections qu'elle devrait apprendre à dépasser.

Au niveau culturel : D'après le fragment de réponse de l'élève, nous comprenons que le milieu social dans lequel elle évolue est favorable à l'échange en langue française. Cela peut l'enrichir dans son développement pédagogique, culturel et relationnel. En revanche, nous aurions souhaité avoir plus d'arguments et d'exemples.

En conséquence, l'élève manque de motivation quant à l'intérêt qu'elle porte à la linguistique du français et parfois même à l'aspect culturel de la France. Donc, des efforts et un travail sérieux sont de rigueur pour de meilleurs résultats.

● Réponse 1 :

Au niveau linguistique : Plusieurs incorrections linguistiques sont à constater lors de la réponse émise par l'élève adolescente :

- Faute lexicale « La France est un pays développé et qui est le pays de la mode ». Le pronom relatif qui n'a pas lieu d'être dans cet énoncé. Donc la phrase devrait être : «...la France est un pays développé et *est* le pays de la mode...».

- Problème de conjugaison dans « je voie » qui devrait être « je vois».

- Problème d'orthographe. Absence de la majuscule en début de phrase.

- « chaque un » constitue une faute car l'élève ne distingue pas entre *chacun* : pronom indéfini et *chaque* : adjectif indéfini. La phrase devrait être : «... et *chacun* d'entre nous rêve de le visiter ». Finalement, l'apprenant révèle des carences au niveau linguistique. Donc, un travail sérieux et beaucoup d'efforts sont recommandés.

Au niveau culturel : L'élève émet un point de vue qui reflète son admiration, sa fascination envers la France, pays qu'elle qualifie de «développé, pays de la mode et de la modernité». Des représentations et des éléments relatifs à la culture cible apparaissent largement dans les arguments avancés par l'élève du secondaire.

Elle nous fait part, même, de son souhait de visiter un si beau pays que la France. Un souhait que tout le monde doit faire !

«... la France est un pays développé...», en citant cet argument, l'apprenant doit sûrement faire référence au progrès de la France dans plusieurs domaines tels que : la politique, l'économie, la science, l'éducation, l'art, la littérature et bien d'autres secteurs dans lesquels la France excelle.

En somme, l'élève présente certaines connaissances culturelles et un grand intérêt envers la culture française.

● Réponse 2 :

Au niveau culturel : Le fait de ne pas avoir visité la France peut engendrer des carences quant aux éléments culturels relatifs au pays en question. Néanmoins, l'exception qui confirme la règle démontre souvent une réalité toute autre de l'aspect évoqué. Car bon nombre de personnes n'ont pas eu la chance de visiter la France, pourtant il n'en demeure pas moins que ce sont des personnes très cultivées, qui s'intéressent à la richesse et au patrimoine français et qui entretiennent des relations de communication voire d'amitié avec les Français eux-mêmes, avec une aisance incomparable. Car le savoir et les connaissances n'ont pas de frontières et c'est à l'humain d'user de son intelligence et de son intégrité pour rapprocher les peuples et s'enrichir des cultures des uns et des autres !

● Réponse a) :

Au niveau linguistique : Nous constatons la présence de quelques fautes dans les propos de l'élève :

- Problème de conjugaison : « je voie » l'élève ne maîtrise pas bien la conjugaison du verbe *voir* au présent de l'indicatif à la première personne du singulier, dont la terminaison doit porter un *s*. Et donc : "je vois".

- Problème de l'accord : L'élève ne prête pas grande attention à l'accord dans l'énoncé qu'elle nous présente et dont nous remarquons les fautes suivantes : «... ils sont très chice» absence de la marque de l'accord en nombre (masculin pluriel). Et donc : les vêtements sont très chics.

- « ...ils sont modernes » Absence du *s*, marque du pluriel. Donc la phrase devrait être : Les vêtements sont modernes.

- «...la capitale de France est appelée...» absence de la marque de l'accord du féminin singulier *e*. Donc : "...la capitale de France est appelée..."

Par conséquent, l'apprenant devrait faire plus attention à l'utilisation des règles de base du français et à fournir plus d'efforts pour des résultats meilleurs.

Sur le plan culturel : Nous rejoignons volontiers l'apprenant pour affirmer que les vêtements en France sont très chics et modernes. Nous ajoutons que l'élégance française fait parler d'elle partout dans le monde et les moyens de communication et de publicité ne se résignent pas pour vanter ses mérites. Nous citons à titre d'exemples le Net, la télévision, la radio, les grands magazines de mode tels que *Vogue, Elle, Femme d'aujourd'hui*, etc. L'apprenant nous "séduit" avec l'expression célèbre de Paris est la capitale de la mode. Une vérité qui est sur toutes langues et qui prend de l'ampleur jour après jour. Donc un regard de motivation et de fascination est à signaler dans les éléments relatifs à la culture cible dont l'élève nous fait part.

● Réponse b) :

Au niveau culturel et linguistique : L'élève s'est abstenue de fournir une réponse à la question de l'architecture en France, soit par crainte de produire des phrases comportant des incorrections

linguistiques, soit par manque d'intérêt au thème abordé. Ou tout simplement par méconnaissance culturelle.

● Réponse c) :

Au niveau linguistique et culturel : En raison du mot étrange figurant dans la réponse de l'élève « lâba ». Nous sommes dans l'incapacité d'émettre un jugement ou une interprétation adéquate au résultat obtenu.

Donc, l'apprenant devrait accorder plus d'importance au choix de ses mots et de ses idées afin que ses énoncés soient cohérents et corrects.

● Réponse d) :

Au niveau linguistique : Quelques fautes sont à constater dans les propos émis par la jeune lycéenne :

- Problème de conjugaison : «Les jeunes français vient une vie magnifique». L'élève ne maîtrise pas la conjugaison du verbe *vivre* au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel, et cela constitue une faute dans son énoncé. Donc, la phrase devrait être : "Les jeunes Français *vivent* une vie magnifique".

- Problème d'orthographe : «...ils font tous ce qu'ils veulent » : l'élève confond entre *tous* qui veut dire *tout le monde* et *tout* adjectif. Donc la phrase doit être : "...ils font *tout* ce qu'ils veulent".

En conséquence, l'apprenant devrait prendre au sérieux ses difficultés linguistiques et tenter de les dépasser pour un meilleur apprentissage de la langue et une communication correcte.

Au niveau culturel : Des stéréotypes et des clichés prennent le dessus dans les propos de l'élève de Terminale. Car, en dépit de la liberté dont disposent les jeunes Français, de leur vigueur et de leur charme de jeunesse, leur vie n'est pas "un long fleuve tranquille"

puisqu'elle peut être soumise aux crises de l'adolescence, aux incertitudes de la jeunesse et aux problèmes divers du quotidien.

Donc avec toutes ces entraves à la "grande indépendance", nous ne pensons pas que le jeune Français puisse faire tout ce dont il a envie.

Cependant, nous adhérons un tant soit peu à l'idée que l'élève nous soumet quant à la belle vie des Français. Car, par exemple, ils bénéficient d'endroits de loisirs, de grandes bibliothèques, de lieux de divertissement et de distraction, d'espaces d'art et de culture, et bien d'autres lieux nécessaires au bien-être.

Donc, la jeune apprenant devrait élargir son horizon culturel pour dépasser les stéréotypes qui faussent souvent un jugement ou un point de vue.

- Réponse e) :

Au niveau linguistique : Nous remarquons le choix d'un style télégraphique dans la réponse fournie par l'élève. « La littérature : les poésies » ; chose qui n'est guère recommandée dans ce cas de figure. Donc, l'élève ne se soucie pas de l'importance des règles de grammaire qui régissent la langue française, à savoir formuler une phrase complète, cohérente.

L'élève devrait prendre connaissance des règles de base du français pour un meilleur apprentissage et une meilleure communication.

Au niveau culturel : L'élève s'est contentée d'évoquer un seul aspect qui représente la littérature, celui de la poésie. Toutefois, la littérature française est riche d'autres choses telles que la prose, le théâtre, «les productions littéraires d'un pays, d'une époque, d'un genre : la littérature latine ; la littérature du Moyen-âge ; la littérature policière» (Dictionnaire Larousse de poche, p. 247). De plus, elle

représente « l'ensemble des œuvres écrites ou orales auxquelles on reconnaît une valeur esthétique » (Ibidem).

En somme, les connaissances culturelles de l'élève nécessitent un meilleur développement pour un enrichissement fructueux.

● Réponse f) :

Au niveau linguistique : Un tas d'incorrections linguistiques font l'objet de notre interprétation des résultats obtenus de la part de l'élève du secondaire :

- Problème d'orthographe : Absence de la majuscule en début de phrase. Style télégraphique utilisé par l'élève pour répondre à la question posée. Cela constitue une faute.

- Problème de l'accord : « les champs Elisées » l'ajout du deuxième *e* dans Elisees constitue une faute dans l'énoncé. Car il fallait accorder en genre et en nombre donc au masculin pluriel : "les Champs *Elysés*" .

- Problème de majuscule et d'orthographe dans « la tour Effel » qui devrait s'écrire : La *Tour Eiffel*.

En conséquence, un travail sérieux, beaucoup d'efforts et une grande attention aux règles de base du français sont de rigueur pour apprendre à mieux écrire et à mieux parler.

Au niveau culturel : L'apprenant fait preuve d'intelligence en abordant le sujet traité avec la citation de deux piliers qui caractérisent la beauté de l'art des monuments historiques et touristiques dont dispose Paris, la capitale de la France, «les champs Elisées et la tour Effel». Donc, elle évoque des éléments représentatifs de la culture française qui séduisent les étrangers et qui attirent des milliers de touristes rien que pour le plaisir infini d'admirer de telles beautés architecturales. Cependant, nous aurions souhaité

que l'élève nous fasse partager son point de vue quant à sa vision et ses connaissances des lieux touristiques en France.

Finalement, l'apprenant possède un capital culturel qui ne demande qu'à s'enrichir de mieux en mieux !

- Réponse 3 :

Au niveau linguistique : Nous remarquons une méconnaissance quant à la conjugaison du verbe *croire* au présent de l'indicatif à la première personne du singulier « je croie » qui constitue une faute. Car il fallait écrire "je *crois*".

Donc il faudrait que l'élève revoie ses acquis linguistiques et fasse plus d'efforts pour améliorer son niveau et ses résultats.

Au niveau culturel : Nous rejoignons l'avis de l'élève quant au charme et à la beauté du mariage en Algérie. Car il est à constater que les Algériens s'investissent matériellement et émotionnellement dans l'organisation de cette journée mémorable qui réunit familles et amis sous le signe de la convivialité et de la joie.

En revanche notre point de vue s'oppose à celui de l'apprenant pour ce qui est du manque de valeur dans le mariage français. Car les Français aussi obéissent à des traditions qui régissent leur propre culture et font que leurs mariages se qualifient de simples, d'intimes. Mais il n'en demeure pas moins que c'est un instant magique plein d'émotions et de bonheur. Donc, à chaque mariage son mystère, son charme et sa culture.

Par conséquent, l'élève devrait élargir ses connaissances culturelles et ne pas laisser les stéréotypes obscurcir son jugement.

- Réponse 4 : En Algérie : c'est tout à fait le contraire, les parents ne comprennent pas la situation de leurs enfants »

Au niveau linguistique : Quelques incorrections reflètent les propos de l'élève du secondaire :

- Les deux points n'ont pas lieu d'être dans l'énoncé et devraient être remplacés par une virgule.

- Problème de conjugaison et d'orthographe : «...les parents comprènent...» l'élève aurait dû faire plus attention à la conjugaison du verbe comprendre au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel. Donc la phrase devrait être : "Les parents *comprennent*".

- Problème lexical : «...et ils les aident pour dépasser cette période», le choix du verbe dépasser est inapproprié dans ce contexte. Car il aurait fallu utiliser le verbe vivre, s'adapter. Donc la phrase serait "...et ils les aident à vivre cette période" ou bien "...à s'adapter à cette période".

Par conséquent, une grande attention, un travail sérieux et beaucoup d'efforts sont indispensables pour que le niveau linguistique de l'élève puisse s'améliorer.

Au niveau culturel : Le commentaire émis par l'élève est partagé en deux parties ; la première est marquée par une vision réaliste avec un soupçon d'exagération ; la deuxième est marquée, par contre, par un regard péjoratif. Nous dirions à l'élève adolescent que le fait d'appartenir à des cultures et à des religions totalement différentes présente des rapports d'échange ou de communication qui ne peuvent être similaires, ceci est une réalité dont il faudrait se persuader.

En revanche, les choses ne sont pas forcément telles que nous les imaginons. Puisque il est toujours délicat de cerner la personnalité ou l'attitude d'un adolescent sachant qu'il traverse une période de bouleversements, de changements, de doutes, d'incertitudes, de

remise en cause de soi, de manque de confiance en soi,.. etc. Donc même les parents les plus compréhensifs, les plus libéraux, se trouvent parfois impuissants et désemparés face aux "démons" de l'âge ingrat qu'est l'adolescence.

Par contre, actuellement en Algérie, les mentalités commencent à évoluer et les parents apprennent à tisser des relations d'entente, de communication envers leurs jeunes adolescents, ils essaient d'être à l'écoute de leurs besoins. Et surtout, de les reconforter, de les guider et de les combler de tendresse et d'amour !

En somme, l'élève ne devrait pas laisser ses représentations et ses stéréotypes fausser son jugement ou manquer de reconnaissance aux efforts que fournissent les parents algériens pour offrir à leur enfants ce qu'il y a de meilleur !

- Réponses 5, 6, 9, 10, 11 et 12 :

Au niveau linguistique et culturel : L'élève s'est abstenue de répondre aux questions 5, 6, 9, 10, 11 et 12. Nous supposons une crainte à élaborer des réponses erronées au niveau linguistique, ou un manque d'intérêt aux thèmes suggérés, un appauvrissement du vocabulaire. Ou tout simplement une méconnaissance culturelle en relation avec la liberté du jeune Français, les conséquences du contact des deux cultures algérienne et française, le rôle et l'apport du français en milieux communicationnels, la conception du tourisme en Algérie et l'acceptation de la différence de l'"Autre".

Par conséquent, l'apprenant devrait mieux s'investir dans l'acquisition de la langue et de la culture françaises afin d'améliorer son capital langagier et de développer ses relations communicationnelles.

● Réponse 7 :

Au niveau linguistique : Une fois encore, nous retrouvons le style télégraphique dans les réponses de l'élève. Chose qui n'est pas recommandée dans une rédaction. L'élève ne prend pas en compte l'importance de produire des phrases complètes.

Donc, des carences linguistiques sont à constater dans le style de l'élève et des efforts sont indispensables pour des résultats meilleurs.

Au niveau culturel : « échange de cultures » est la réponse de notre jeune lycéenne à la question des aspects positifs du métissage culturel algéro-français. Il est à signaler que la coexistence de deux cultures aussi riches et différentes que les cultures algérienne et française pendant longtemps, donne naissance à un métissage culturel fructueux que l'élève a nommé «échange de cultures». Et nous retrouvons cette "réciprocité culturelle" chez nos concitoyens, dans leurs habitudes, leur manière de parler, de communiquer, parfois même dans leur raisonnement. Car, avouons-le, cohabiter avec un étranger pendant de longues années apporte un héritage à l'un et à l'autre et cela influe sur plusieurs domaines.

● Réponse 8 :

Au niveau linguistique : L'apprenant ne se lasse pas du style télégraphique et nous présente, une fois de plus, des fragments de phrase. Elle ne se soucie guère de produire un énoncé complet et cohérent.

En conséquence, des efforts en linguistique sont recommandés pour un niveau meilleur et des résultats prometteurs.

Au niveau culturel : A chaque chose son revers de médaille. Puisque des aspects négatifs résultent également, d'un métissage culturel.

L'élève cite comme exemple «le racisme et le problème de la nationalité des enfants». Car, en dépit des avantages du contact de la culture algérienne avec celle de la France, nous ne pouvons nier l'existence de difficultés et de nombreuses injustices que rencontrent et que subissent les Algériens résidant en France, et les souffrances morales que la France a laissé derrière elle.

En conclusion, toute cohabitation de deux cultures différentes présente des avantages et des inconvénients et c'est à l'individu de tirer profit de cette réalité pour s'enrichir.

4. CRITERES D'EVALUATION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX APPRENANTS DU CYCLE SECONDAIRE

Hypothèses

Nous sommes partie des éventualités suivantes :

1/ Un bon élément sur le plan de la langue ne possède pas forcément de riches connaissances culturelles sur la France.

2/ Un élément riche en connaissances culturelles ne possède pas nécessairement un bon niveau linguistique.

Pour cette analyse, nous avons opté pour les aspects suivants :

1/ L'aspect linguistique

2/ L'aspect culturel.

Après avoir passé plus de quatre mois à examiner minutieusement les résultats obtenus à partir des réponses émies par le public scolaire, nous avons tiré les conclusions suivantes :

Sur les quinze élèves, treize présentent des difficultés et des insuffisances au niveau de la langue. Des fautes très répandues ont attiré notre attention au niveau de :

- a) la conjugaison
- b) l'orthographe
- c) la syntaxe
- d) vocabulaire choisi
- e) la ponctuation.
- f) la phonétique
- g) l'interférence avec l'arabe
- h) l'expression

• Les élèves présentent beaucoup de stéréotypes, de préjugés voir de rejet absolu de la culture française et de l'apprentissage du français langue étrangère.

• Présence de réponses évoquant une image utopique voire "l'idéal" en rapport aux éléments culturels français.

Ces remarques s'appliquent aux résultats obtenus au niveau des trois classes littéraires et sont présentés sous forme de tableaux..

4.1. Bilan d'analyse

Nous donnons les réponses sous forme de tableaux portant sur l'analyse des aspects linguistique et culturel.

4.1.1. Analyse de l'aspect linguistique

Tableau n° 1 : 1^{ère} Lettres et Sciences humaines

Classe : 1 ^{ère} Lettres et Sciences humaines	
Nature du problème : Problèmes de conjugaison, d'orthographe et de syntaxe	
Elève (1) :	Linda
Réponse donnée n° 3 : « le mariage en <u>algérie</u> : D'abord les parents peuvent choi <u>s</u> i Les mariers : Il <u>sera</u> des problèmes entre les deux famille <u>e</u> en france Les enfant doit être fié <u>r</u> es et Ils profite <u>s</u> de ce sentiment et je suis pour ».	
Elève (3) :	Yasmine
Réponse donnée n° 3 : « Les fête <u>dans</u> <u>lalgerie</u> et très belle et <u>onbionsé</u> et la joie <u>mes</u> les fête de la france Il <u>a</u> <u>trè</u> <u>diffirent</u> et j'aime pas ».	
Nature du problème : Problème d'expression	
Elève (1) :	Linda
Réponse donnée n° 5 : «en <u>algérie</u> à 20 ans et il nous a dit pas encore vous êtes encore petit ».	
Elève (4) :	Yahia
Réponse donnée n° a : « Les vêtements c'est ringare ».	

Tableau n° 2 : 2^{ème} Lettres et Sciences humaines

Classe : 2 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	
Nature du problème : Problèmes de conjugaison, d'expression, d'orthographe et de syntaxe.	
Elève (2) :	Naoufel
Réponse donnée n° a : « les vêtements en France <u>progreation</u> et le <u>centrale de mode en paris</u> ».	
Réponse donnée n° 5 : « le jeune français acquiert son indépendance : 18. le jeune français <u>sortir</u> le soir et le jeune Algérien <u>avec les paron à mariage</u> ».	
Réponse donnée n° 7 : « les aspects positifs de ce métissage culturel : le <u>longue</u> et le <u>la rchitecture</u> ».	
Réponse donnée n° 3 : « le mariage en Algérie a des habitudes différentes en <u>france</u> ».	
Réponse donnée n° 8 : « [tabaija] » équivalent de soumission en français.	

Tableau n° 3 : 3^{ème} Lettres et Sciences humaines

Classe : 3 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	
Nature du problème :	Problèmes d'expression et de syntaxe
Elève (1) :	Athmane
Réponse donnée n° 10 :	« en acquiert notre langue française : l'école, la télévision ».
Elève (2) :	Réda
Réponse donnée n° e :	« La littérature est roman ».

Nature du problème : Problèmes de conjugaison, de grammaire, d'orthographe et d'expression.	
Elève (2) :	Réda
Réponse donnée n° d :	« la vie des jeunes français ils sont libre entre et sorti comme ils <u>vous avez</u> ».
Réponse donnée n° 5 :	En France le jeune français acquiert son indépendance <u>sortir</u> le soir et de l'âge à 18 ans il <u>sorti dans</u> la maison de <u>leurs</u> parents. ils sont <u>sorti</u> à minuit par contre en Algérie, c'est <u>obligation</u> le jeune à <u>entrer</u> à 8 h ».

4.1.2. Analyse de l'aspect culturel

Tableau n° 1 : Classe : 1^{ère} Lettres et Sciences humaines

Critères d'évaluation par rapport à l'aspect culturel	Réponses des élèves	Sexe
1/ Marques d'attachement à la culture algérienne et attitude de rejet envers les éléments culturels français	1/ « les fête dans lalgérie et très belles et onbionsé et la joie mes les fête de la france Il a très diffirent et j'aime pas»	Fille
2/ Préjugés et attitude négative vis-à-vis de la culture cible	2/ « Non, j'aima pas visité une pay a tué mes frère et mes sœur »	Fille
3/ Préjugés, représentations négatives à l'égard de la France	3/ « La France est un pays criminale pour ça j'aime pas la france et la langue française »	Fille
4/ Comparaison sur le plan du développement des deux pays et marques d'attachement à la culture source.	4/ « c'est un pays nul, un pays soudéveloppé »	Garçon
	5/ « la France m'attire par sa modération mais l'algérie c'est un pays du tiers monde malheureuse-ment mais elle reste belle en tous les cas »	Garçon

Tableau n° 2 : Classe : 2^{ème} Lettres et Sciences humaines

Critères d'évaluation par rapport à l'aspect culturel	Réponses des élèves	Sexe
1/ Représentations de l'élève et stéréotypes par rapport à l'image de la France	1/ « la vie des jeunes en france ⇒ ils ont beaucoup de liberter »	Fille
2/ Confrontation de deux réalités différentes et une représentation religieuse envers les éléments culturels algériens	2/ « le jeune français acquiert son indépendance dès qu'il a ses 18 ans et fréquente le sexe opposé mais les jeunes Algérien son musulman et ne font pas ce que fait les français »	Fille

Tableau n° 3 : Classe : 3^{ème} Lettres et Sciences humaines

Critères d'évaluation par rapport à l'aspect culturel	Réponses des élèves	Sexe
1/ Représentation et sensibilisation aux éléments de la culture française.	1/ « La France pour moi représente un pays très développé et elle est riche on culture »	Garçon
2/ Appréciation des traits culturels français	2/ « Les vêtements en France son à la mode ils ont tous qui est nouveau et ils ont des marque : Channel, la Coste »	Fille
3/ Stéréotypes et clichés vis-à-vis de la culture cible	3/ « La vie des jeunes français elle est très indépendante »	Garçon
4/ Admiration quant aux éléments culturels français et attitude d'ouverture à l'égard de l'autre	4/ « la france est pays des rêve qui a une culture vaste et c'est le développement totale »	Fille
	5/ « La mode, La haute couture, de bons couturiers comme Cristian Dior, De la croix, Chanel ».	Fille
5/ Représentation positive des traits culturels français.	1/ « Pour les vêtements, je voie qu'ils sont très chic et moderne et la plus forte raison c'est que Paris la capitale de France est appelé "la capitale de la mode" »	Fille
.	2/ « Les lieux touristiques : les Champs-Elisées – la tour Eiffel »	Fille

(suite du tableau n° 3 : Classe : 3^{ème} Lettres et Sciences humaines)

6/ Reconnaissance de valeurs de sa propre culture et de ses convictions personnelles.	3/ « je croie que le mariage en Algérie est plus beaux, il a une valeur, mais en France, le mariage n'a pas une grande valeur et il est plus facile chez eux »	Fille
	6/ « La gastronomie française : pas trop gras et c'est vital »	Fille
7/ Reconnaissance et sensibilité au contact fructueux des deux cultures	7/ Les aspects positifs du métissage culturel sont : le partage de la culture. la possibilité de communication avec les français ».	Fille
8/ Représentation négative envers l'un des piliers de la culture française.	6/ « la littérature n'est pas intéressantes »	Fille
9/ Représentation des éléments culturels français avec une confrontation des deux réalités : algérienne et française	4/ « en France : les parents comprennent la situation de leurs enfants adolescents et ils les aident à dépasser cette période. En Algérie, c'est tout à fait le contraire, les parents ne comprennent pas la situation de leurs enfants »	Fille
5/ Attitude de rejet absolu envers la culture de l'"Autre"	5/ « Les aspects négatifs du métissage culturel : le racisme, le problème de la nationalité des enfants ».	Fille

4. LA SUPERSTITION EN CLASSE DE LANGUE

Etant donné l'importance de l'élément culturel dans les superstitions, nous avons jugé nécessaire de lui réserver une place particulière dans le questionnaire.

Les superstitions ont été proposées à l'ensemble des élèves des trois classes citées auparavant. Cependant, à la suite du recueil des réponses, nous avons opté, aussi, pour cinq élèves, filles et garçons de chaque classe.

Le travail a été fait en classe durant une heure de temps. Nous avons commencé par une définition de la superstition, notée au tableau : " Nom féminin, croyance au pouvoir surnaturel de forces occultes (mystérieuses), à divers présages tirés d'évènements fortuits (imprévus) (Dictionnaire de poche, Le Larousse).

A cette définition nous avons joint trois questions auxquelles les apprenants devaient répondre :

1. Quelles sont les superstitions algériennes que vous connaissez ?
Quelles interprétations vous leur attribuez ?
2. Quelles sont les superstitions françaises que vous connaissez ?
Quelles interprétations vous leur attribuez ?
3. Citez quelques unes des superstitions que nous avons en commun avec les Français.

Nous tentons de concilier les résultats obtenus grâce à l'interprétation des superstitions chez nos jeunes lycéens au type de *l'étude comparative d'un phénomène dans plusieurs cultures* (VEI Enjeux, n° 129, juin 2002). Cette méthode comparative est indispensable en vue de créer une psychologie pluriculturelle (Pierre R. Daren). Comme notre public est représenté par des lycéens, nous nous basons donc sur le regard que porte cet adolescent sur la superstition en classe de langue.

Il est à mentionner que nous avons été dans l'obligation de traduire bon nombre de superstitions de l'arabe au français vu que les élèves ont choisi de recourir à leur langue maternelle pour nous faire part de leur "culture" en superstitions.

La comparaison du phénomène de la superstition des deux cultures a été faite sous forme de tableaux mettant en avant sa nature et l'interprétation que les élèves en donnent.

4.1. L'observation

Classe : 1^{ère} Lettres et Sciences Humaines

Observation de superstitions

Elève (1) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Démangeaison de la main	→ dépense d'argent
2- Vibration de l'œil droit	→ bon signe, bon présage
3- Vibration de l'œil gauche	→ mauvais signe, mauvais présage
4- Démangeaison de la lèvre	→ venue des invités
5- Vue de fourmis à la maison	→ changement de domicile (déménagement)
6- Démangeaison du pied	→ déplacement, voyage à entreprendre
7- Attraper le bouquet de fleurs de la mariée	→ Mariage de la jeune fille qui l'a attrapé
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Voir la mariée en robe blanche avant le jour du mariage	→ mauvais signe, porte malheur pour le couple en question.
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
1- Le miroir qui se brise	→ mauvais signe, mauvais présage
2- La vue d'un chat noir le matin	→ mauvais présage

Observation de superstitions

Elève (2) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Démangeaison de la main droite	→ rentrée d'argent
2- Démangeaison de la main gauche	→ dépense d'argent
3- Démangeaison du sourcil droit	→ des gens disent du bien de toi
4- Démangeaison du sourcil gauche	→ des gens disent du mal de toi
5- Démangeaison de la lèvre	→ venue des invités
6- Tombée d'un linge suspendu	→ mauvais signe
7- La vue d'un gant de toilette et d'un savon dans la rue	→ mauvais signe, décès de quelqu'un
8- Vue de fourmis à la maison	→ déménagement.
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- La vue de deux êtres de couleur noire	→ bon présage, bonne nouvelle.
2- Celle qui attrape le bouquet de fleurs de la mariée	→ sera la prochaine à se marier.
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
1- Un miroir qui se brise	→ mauvais présage, porte malheur

**Tableau n° 2 : Superstitions algériennes, françaises
et communes des deux cultures**

Observation de superstitions

Elève (3) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Un invité vient chez toi pour la première fois ; à qui tu n'as pas mis de parfum, surtout un bébé	→ une souris rentrera dans la maison
2- Démangeaison du pied droit	→ un déplacement en perspective
3- Vue de fourmis à la maison	→ changement de domicile (déménagement)
4- Démangeaison de la lèvre	→ revoir quelqu'un qui était absent
5- Tombée d'un poil sur la joue	→ venue des invités
6- Démangeaison de la main gauche	→ dépense d'argent
7- Démangeaison de la main droite	→ rentrée d'argent
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Un objet en verre qui se brise	→ mauvais signe
2- La vue de deux êtres de couleur noire	→ bon signe, porte bonheur

Tableau n° 3 : Superstitions algériennes, françaises et leurs interprétations

Observation de superstitions

Elève (4) garçon

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Prendre un bain entre l'heure de la prière de "Alaassr" et "El Maghreb"	→ Porte malheur, présence de mauvais esprits.
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Le vendredi 13 2- Le miroir qui se brise	→ est une mal chance en France → mauvais présage.

Tableau n° 4 : Superstitions algériennes, françaises et leurs interprétations

Observation de superstitions

Elève (5) Garçon

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Démangeaison de la main droite	→ rentrée d'argent
2- Démangeaison de la main gauche	→ dépense d'argent
3. Se mordre la langue	→ manger de la viande
4- La vue du carburant d'un avion	→ quelqu'un pense à toi
5- Le miroir qui se brise	→ mauvais signe
6- Démangeaison du sourcil droit	→ on te fait des compliments
7- Démangeaison du sourcil gauche	→ on te fait des reproches
8- Démangeaison du nez	→ quelqu'un te rendra visite bientôt
9- La vue des fourmis dans la maison	→ changement de domicile (déménagement)
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- La vue de deux êtres de couleur noire	→ porte bonheur
2- Celle qui attrape le bouquet de fleurs de la mariée	→ sera la prochaine à se marier
3- Le miroir qui se brise	→ porte malheur
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
1- Le miroir qui se brise	→ mauvais présage

**Tableau n° 5 : Superstitions algériennes, françaises
et communes des deux cultures**

Classe : 2^{ème} Lettres et Sciences Humaines

Observation de superstitions

Elève (1) Garçon

:

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- S'asseoir directement à la place de la mariée	→ celle-ci sera la prochaine à se marier
2- Celle qui a le grand orteil de petite taille	→ épousera un homme très riche
3- Celle qui est belle	→ épousera un homme laid
4- Celle qui est laide	→ épousera un homme beau
5- Celui qui recevra la fiente d'un oiseau	→ il achètera de nouveaux habits
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été donnée	/
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été fournie	/

Tableau n° 1 : Interprétation des superstitions algériennes

Observation de superstitions

Elève (2) Garçon

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- S'adresser à quelqu'un en citant le prénom d'un autre	→ cet autre parle de nous
2- Démangeaison du sourcil droit	→ on dit du bien de nous
3- Démangeaison du sourcil gauche	→ on dit du mal de nous
4- Celle qui s'assiéra à la place de la mariée	→ sera la prochaine à se marier
5- Ressentir une douleur au niveau du dos	→ des ennemis qui disent du mal de nous
6- Un miroir qui se brise	→ mauvais signe
7- Enjamber une personne endormie	→ l'empêche de grandir (au niveau de la taille)
8- Une femme qui cuisine en mettant beaucoup de sel dans ses plats	→ signifie qu'elle est méchante, agressive et hautaine
9- Une femme qui cuisine en mettant très peu de sel dans ses plats	→ signifie qu'elle est modeste et gentille
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été fournie	
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été mentionnée	

Tableau n° 2 : Interprétation des superstitions algériennes

Observation de superstitions

Elève (3) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Quand la mariée s'apprête à rentrer dans sa nouvelle maison, sa belle-mère lui offre un morceau de pâte à accrocher au mur.	→ pour faire durer son mariage et éviter qu'elle retourne chez ses parents en tant que femme divorcée
2- Démangeaison de la main droite	→ une rentrée d'argent
3- Démangeaison de la main gauche	→ une dépense d'argent
4- Quand la mariée jette son bouquet de fleurs le jour du mariage	→ celle qui l'aura sera la prochaine à se marier
5- Un miroir qui se brise	→ mauvais présage
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
6- Celle qui s'assoit à la place de la mariée	→ sera la prochaine à porter le voile (à se marier)
7- Une femme divorcée ne devrait pas porter les bougies de la mariée	→ mauvais présage
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été donnée	

Tableau n° 3 : Interprétation des superstitions algériennes et françaises

Observation de superstitions

Elève (4) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Démangeaison de la main gauche 2- Démangeaison de la main droite 3- Avoir un poil sur la joue droite 4- Démangeaison du sourcil droit 5- Démangeaison du sourcil gauche 6- Avoir le hoquet	→ dépense d'argent → rentrée d'argent → venue d'invités → des gens disent du bien de nous → des gens disent du mal de nous → signifie que cette personne a menti ou a volé quelque chose
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
7- Ressentir qu'une personne nous envie 8- Une femme veuve porte son alliance à son cou dans sa chaîne 9- Le vendredi 13, les Français évitent de sortir	→ des gens touchent du bois et prononcent l'expression "je touche du bois" → témoignage de sa fidélité et de sa reconnaissance envers son défunt mari → mauvais présage
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été fournie	

Tableau n° 4 : Interprétation des superstitions algériennes et françaises

Observation de superstitions

Elève (5) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- La femme qui prépare mal la galette	→ signifie qu'elle épousera un homme marié → cette autre personne pense à nous
2- S'adresser à quelqu'un en citant le prénom d'une autre personne	→ signifie le mariage pour celle-ci
3- Porter les habits de la mariée après qu'elle les ait enlevés	→ signifie qu'il pleuvra le jour de son mariage
4- Celle qui racle le fond de la marmite et le mange	→ mauvais présage pour son mariage (risque de ne pas se marier)
5- Toucher une fille célibataire avec un balai	→ signifie qu'elle est méchante et désagréable
6- Une femme qui cuisine en mettant beaucoup de sel dans ses plats	
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été mentionnée	/
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été émise	/

Tableau n 5 : Interprétation des superstitions algériennes

Classe : 3^{ème} Lettres et Sciences Humaines

Observation de superstitions

Elève (1) Garçon

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Démangeaison de la main	→ rentrée d'argent ou dépense
2- Quand une chaussure se met sur l'autre	→ sortir ou partir en voyage bon signe, bon présage
3- Démangeaison du sourcil droit	→ des gens disent du bien de toi
4- Démangeaison du sourcil gauche	→ des gens disent du mal de toi
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Le marié ne doit pas voir sa future femme en robe blanche avant le grand jour.	→ cela porte malheur (mauvais présage).
2- La mariée jette son bouquet de fleurs après la fête	→ celle qui l'attrapera sera la prochaine à se marier.
3- Le vendredi 13.	→ jour de malheur pour les Français.
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
1- Un miroir brisé	→ ne devrait pas être utilisé

Tableau n° 1 : Interprétation des superstitions algériennes, françaises

et communes des deux cultures

Observation de superstitions

Elève (2) Garçon

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Une chaussure qui se met sur l'autre 2- Avoir le hoquet 3- Démangeaison de la lèvre	→ partir pour un lieu lointain → signifie que cette personne a volé de la nourriture, ou elle l'a mangée en cachette. → venue des invités .
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Le marié ne devrait pas voir sa future épouse en robe blanche avant le jour du mariage. 2- La mariée, après avoir célébré le mariage, jette son bouquet de fleurs derrière elle.	→ mauvais présage pour eux. → celle qui l'attrapera sera la prochaine mariée.
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été fournie	

Tableau n° 2 : Interprétation des superstitions algériennes et françaises

Observation de superstitions

Elève (3) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Quand la mariée franchit le seuil de sa nouvelle maison, sa belle-mère lui offre un morceau de pâte à accrocher au mur.	→ pour faire durer son mariage, son bonheur et éviter qu'elle retourne au domicile parental en tant que femme divorcée
2- Démangeaison de la main droite	→ une rentrée d'argent
3- Démangeaison de la main gauche	→ une dépense d'argent
4- Avoir un cil sur la joue	→ venue des invités
5- Quand le chien se met sur le dos	→ un changement de temps est prévu.
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Quand la mariée jette son bouquet de fleurs le jour de son mariage	→ celle qui aura attrapé le bouquet sera la prochaine à se marier.
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Pas de réponse	/

Tableau n° 3 : Interprétation des superstitions algériennes et françaises

Observation de superstitions

Elève (4) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Celle qui racle le fond de la marmite	→ ne se marie pas
2- Démangeaison de la lèvre supérieure	→ revoir une personne qui s'est absentée depuis longtemps, ou bien venue des invités
3- Démangeaison du sourcil droit	→ On dit du bien de toi
4- Démangeaison du sourcil gauche	→ On dit du mal de toi
5- Démangeaison du pied droit	→ partir quelque part
6- Celle qui met trop de sel dans ses plats	→ signifie qu'elle est méchante et agressive.
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été donnée	/
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été donnée	/

Tableau n° 4 : Interprétation des superstitions algériennes

Observation de superstitions

Elève (5) Fille

Nature de superstitions algériennes	Interprétations attribuées par l'élève
1- Quand une personne a le hoquet	→ signifie qu'elle a menti ou a volé quelque chose
2- Avoir le pied qui démange.	→ signifie partir en voyage
3. Avoir la main qui démange	→ signifie qu'on va gagner de l'argent
4- Avoir l'œil droit qui vibre	→ présente un bon présage ou une bonne nouvelle
5- Avoir l'œil gauche qui vibre	→ présente un mauvais présage ou une mauvaise nouvelle
6- Quand une chaussure se met sur l'autre.	→ signifie qu'on va partir en voyage
Nature de superstitions françaises	Interprétations attribuées par l'élève
1- Pour contrecarrer le mauvais présage	→ les Français touchent du bois
Nature de superstitions communes des Algériens et des Français	Interprétations attribuées par l'élève
Aucune réponse n'a été signalée	/

Tableau n° 5 : Interprétation des superstitions algériennes et françaises

4.2. L'analyse

Classe : 1^{ère} Lettres et Sciences humaines

Après avoir passé en revue les résultats obtenus quant aux superstitions émises par nos jeunes apprenants, nous sommes arrivée aux observations suivantes :

- Malgré la présence de bon nombre de réticence, d'indifférence, de manque d'intérêt par rapport à la culture française, de beaucoup de stéréotypes et de représentations toutes faites, lors du questionnaire destiné aux élèves, l'apprenant adolescent accorde une certaine importance aux superstitions dont il est "connaisseur" quelque part surtout pour ce qui est des superstitions algériennes qui semblent être nombreuses et presque identiques chez les élèves de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines. Cela laisse supposer que leurs explications reflètent en quelque sorte leur culture, leur société, leur regard psychologique par rapport à l'aspect en question.

- Ce qui est frappant est que les élèves, aussi bien les filles que les garçons, laissent apparaître dans leurs résultats quant aux superstitions, l'aspect socioculturel, affectif et psychologique (les présages, les mariages, porte bonheur, porte malheur, etc.). Nous vous invitons à observer les résultats émis au niveau des tableaux.

- Lors du questionnaire écrit destiné aux élèves, nous n'avons pas pu nous empêcher de remarquer que bon nombre d'apprenants n'ont pas eu la chance de visiter la France. Cependant, quelques superstitions françaises aussi bien intéressantes les unes que les autres, apparaissent dans les tableaux, en englobant, toujours, l'aspect relationnel, psychologique. Cela nous montre aisément l'ouverture sur une culture étrangère et nouvelle, ce qui pourrait

donner naissance à une psychologie pluriculturelle qui ne soit pas ethnocentrique.

- Les élèves vont jusqu'à nous faire part des superstitions que nous avons en commun avec les Français, sans doute qu'on a héritées grâce à la coexistence et à la cohabitation de deux cultures différentes et riches à la fois et au contact du peuple algérien avec le peuple français et tout ce qui peut en découler.

Classe : 2^{ème} Lettres et Sciences humaines

Cette analyse nous a permis de tirer les remarques suivantes :

1. Bon nombre de superstitions algériennes reviennent souvent dans les propos des élèves : «Démangeaison du sourcil droit, s'asseoir à la place de la mariée après qu'elle se soit levée, quand la mariée jette son bouquet de fleurs le jour du mariage...» et cela aussi bien chez les filles que chez les garçons. Donc, ceci reflète une même réalité sociale, un même mode de vie ainsi qu'une même culture.
2. Nous constatons généralement que les filles ont plus de connaissances sur les superstitions que les garçons, cela est clairement présenté au niveau des tableaux.
3. Nous laissons le meilleur pour la fin, en soulignant la présence de nouvelles superstitions qui sont intéressantes dont nous ignorions l'existence et que quelques uns des garçons et des filles ont eu l'amabilité de nous présenter : « Celle qui est belle épousera un homme laid, celle qui a le grand orteil de taille petite épousera un homme très riche, une femme qui cuisine en mettant beaucoup de sel dans ses plats signifie qu'elle est méchante et hautaine, quand la mariée entre dans sa nouvelle maison, sa belle-mère lui offre un morceau de pâte à accrocher au mur de peur qu'elle divorce et qu'elle retourne au domicile parental...»

Nous constatons avec force que l'image de la culture algérienne apparaît clairement dans l'interprétation des superstitions faites par les élèves de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines. A ceci vient s'ajouter l'aspect psychologique et socioculturel par rapport aux superstitions (les présages, bons et mauvais, les porte-bonheur, les mariages, les divorces...). Le regard psychologique est largement exprimé dans les superstitions émises par les élèves ; nous citons :

« Ressentir qu'une personne nous envie nous pousse à toucher du bois en prononçant l'expression "toucher du bois" » (superstition française, émise par une fille). « Avoir le hoquet signifie que cette personne a menti ou a volé quelque chose » (superstition algérienne, émise par une fille).

Nous percevons également la présence de stéréotypes dans les superstitions françaises fournies par les élèves du secondaire, nous citons à titre d'exemple "le vendredi 13, les Français évitent de sortir de peur d'avoir un mauvais présage », « toucher du bois, conjurer le mauvais sort en touchant un objet en bois » (Dictionnaire de poche, Larousse, p. 45), « s'asseoir directement à la place de la mariée, permet à celle qui est célibataire d'être la prochaine à se marier ».

Cependant, les élèves de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines se sont abstenus de nous faire part des superstitions que nous avons en commun avec les Français, sans doute à cause d'une méconnaissance culturelle. Nous ajoutons que nous étions forcée de traduire de l'arabe au français les superstitions qui ont été présentées par nos jeunes apprenants car ils ont eu recours à leur langue maternelle pour accomplir le travail qui leur a été demandé de faire.

En conclusion, l'aspect psychologique, relationnel et socioculturel ont largement été exprimés dans les superstitions présentées par les élèves adolescents. Aussi, énormément de stéréotypes, de représentations, d'éléments relatifs à la culture algérienne et à la culture française ont "peint le tableau" qui a été dressé par nos jeunes élèves de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines.

Classe : 3^{ème} Lettres et Sciences humaines

Suite à l'analyse des superstitions, nous avons relevé les points suivants :

a) Pratiquement les mêmes superstitions algériennes ont marqué les réponses données par les élèves du secondaire. Donc, cela reflète une même culture, une même réalité sociale, aussi bien chez les filles que chez les garçons.

b) Des superstitions que nous ne connaissions pas auparavant sont fournies par quelques unes de nos jeunes lycéennes. Nous citons à titre d'exemple "Racler le fond d'une marmite empêche la fille de se marier", "Celle qui met trop de sel dans ses plats signifie qu'elle est méchante et agressive", "Quand la mariée franchit le seuil de sa nouvelle demeure, sa belle-mère lui offre un morceau de pâte qu'elle devrait accrocher au mur dans le but de faire durer son bonheur conjugal".

c) Les filles semblent s'intéresser beaucoup plus aux superstitions que les garçons. Nous supposons que cela est relatif à la nature féminine.

d) Un manque de superstitions communes des Algériens et des Français est à constater dans les résultats obtenus par nos élèves de la 3^{ème} Lettres et Sciences humaines. Nous supposons que c'est lié à une méconnaissance culturelle de leur part.

e) Nous constatons que la vision que se fait l'élève des deux cultures algérienne et française est largement exprimée dans ses propos (analyse du questionnaire). Cependant, elle est mieux développée dans les superstitions algériennes par opposition aux superstitions françaises. Cela renvoie évidemment à l'appartenance culturelle de l'élève.

f) Nous percevons également un intérêt porté à cet aspect des superstitions de la part de nos jeunes apprenants.

g) Nous remarquons aussi l'existence de bon nombre de représentations, de stéréotypes, d'idées reçues dans les dires des élèves.

Conclusion

Les travaux qui nous ont été remis par les élèves du secondaire sont riches d'idées, de connaissances, d'éléments représentant les cultures algérienne et française. Ce qui a attiré notre attention, c'est la présence des traits psychologiques, relationnels et socioculturels dans les réponses de nos apprenants. Nous citons quelques unes de leurs superstitions pour plus de précisions et d'explication : "Pour contrecarrer le mauvais présage, les Français touchent du bois et prononcent l'expression : Toucher du bois", "Démangeaison de la main droite qui signifie qu'une rentrée d'argent est prévue" sont sous le signe de l'aspect psychologique. "Quand la mariée franchit le seuil de sa nouvelle maison, elle accroche de la pâte au mur pour faire durer son mariage et la bonne entente avec son époux", sous le signe de l'aspect relationnel et psychologique.

La didactique puise dans toutes les autres sciences pour tirer profit des connaissances et du savoir. Raison pour laquelle nous nous sommes penchée sur une étude modeste des superstitions, aspect faisant partie du domaine de la Psychologie et à laquelle la Didactique fait appel aujourd'hui dans ses classes.

Pour finir, nous dirons que les réponses émises par rapport aux superstitions nous ont permis de lever le voile sur les ambiguïtés rencontrées dans les attitudes et représentations des élèves.

6. ENQUETE SOCIOLOGIQUE AUPRES DES ELEVES DU CYCLE SECONDAIRE

A notre analyse du corpus, nous joignons une enquête sociologique auprès des élèves des trois classes du secondaire.

Nous posons comme hypothèses que :

1/ l'élève bon sur le plan culturel est issu d'un milieu francophone où les parents prêtent un grand intérêt au savoir et à la culture française.

2/ l'apprenant moyen ou présentant des insuffisances au niveau culturel est issu d'un milieu arabophone où la langue française est très peu parlée voire inexistante.

3/ et qu'une exception peut confirmer la "Règle".

Notre objectif est de cerner l'environnement social et familial de l'élève et les connaissances culturelles qu'il aurait acquises ainsi que les influences et les idées reçues qu'il pourrait en récolter.

Nous présentons les réponses reçues sous forme de tableaux pour chacune des trois classes.

6.1. L'observation

Tableau n° 1 : 1^{ère} L.S. humaines

Sexe	Age	Lieu de résidence	Profession du père	Profession de la mère	Tendance linguistique familiale
Elève (1) : Fille Linda	18 ans	Saint-Jean	Retraité de l'enseignement	Mère sans profession	Francophone
Elève (2) : Fille Sarah	19	Cité Méziane	Chauffeur de bus	Mère sans profession	Arabophone
Elève (3) Fille Yasmine	16	Saint-Jean	Médecin	Comptable dans un centre de formation	Francophone
Elève (4) Garçon Yahia	17	Cité El Bir	Ouvrier	Sans profession	Arabophone
Elève (5) Garçon Youcef	16	Bellevue	Directeur à Sonelgaz	Docteur en psychologie	Francophone

Tableau n° 2 : 2^{ème} L.S. humaines

Sexe	Age	Lieu de résidence	Profession du père	Profession de la mère	Tendance linguistique familiale
Elève (1) : Garçon Khaled	20 ans	Bellevue	Commerçant	Sans profession	Arabophone
Elève (2) : Garçon Naoufel	19	Cité Méziane	Responsable à la banque	Enseignante	Francophone
Elève (3) : Fille Iness	21	Silloc	Retraité de l'armée	Sans profession	Francophone
Elève (4) Fille Maya	18	Bellevue	Commerçant	Médecin	Francophone
Elève (5) Fille Saoussen	19	Ali Mendjli	Agent de sécurité	Sans profession	Arabophone

Tableau n° 3 : 3^{ème} L.S. humaines

Sexe	Age	Lieu de résidence	Profession du père	Profession de la mère	Tendance linguistique familiale
Elève (1) : Garçon Athmane	18 ans	Cité Chaâb Erssas	Ouvrier	Sans profession	Arabophone
Elève (2) : Garçon Réda	18	Bellevue	Médecin	Infirmière	Francophone
Elève (3) : Fille Meriam	17	Aouati Mustapha (périphérie de la ville)	Cadre à la Sonacome	Enseignante	Francophone
Elève (4) Fille Anissa	17	Cité Boumerzoug	Décédé	Sans profession	Arabophone
Elève (5) Fille Mouna	18	Cité Boussouf	Architecte	Journaliste	Francophone

6.2. Le commentaire

Classe : 1^{ère} Lettres et Sciences humaines

D'après les résultats obtenus lors de l'enquête sociologique menée auprès des élèves de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines, nous avons déduit ceci :

1/ Les deux hypothèses de départ se sont révélées exactes pour les deux premiers cas ; à savoir l'élève (1) : Fille qui se présente comme un bon élément sur le plan culturel, appartient à un milieu francophone, une occasion pour elle pour acquérir un capital culturel conséquent. Et pour ce qui est de l'élève (2) : Fille qui présente d'énormes carences culturelles est issue d'un milieu arabophone. Jusque là nos suppositions sont fondées.

2/ Tandis que le troisième cas qui présente l'élève n° (3) Fille qui est un

élément très faible sur le plan culturel, appartient à un milieu francophone, pourtant cela ne semble guère l'aider à développer des connaissances relatives à la culture français. Donc l'hypothèse n° 3 formée au départ, se confirme dans ce cas de figure.

3/ Une fois de plus notre hypothèse se confirme. Car l'élève n° (4) garçon qui révèle des insuffisances énormes au niveau culturel, évolue dans un milieu arabophone où la langue française est quasiment inexistante. Ceci ne l'aide pas à s'enrichir de l'aspect culturel français.

4/ Pour l'élève n° (5), garçon qui représente un élément moyen au niveau culturel est issu d'un milieu francophone. Une chance pour qu'il développe ses acquis culturels. Donc l'hypothèse se révèle juste et fondée.

Classe : 2^{ème} Lettres et Sciences humaines

A partir des résultats obtenus lors de notre enquête sociologique menée auprès des élèves de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines, nous avons tiré les conclusions suivantes :

1/ L'hypothèse que l'élève faible au niveau culturel appartient nécessairement à un milieu arabophone s'avère être exacte. Cas de l'élève n° (1) Garçon.

2/ L'hypothèse que l'élève dont le niveau culturel est faible est certainement issu d'un milieu arabophone se révèle infirmée. Car l'élève n° (2) Garçon, qui présente une méconnaissance culturelle appartient à un milieu francophone. Cependant, il ne semble guère en tirer profit pour s'enrichir d'un patrimoine riche et varié dont dispose la culture cible.

3/ Pour le cas du troisième élève, Fille, qui présente un niveau moyen sur le plan culturel, appartient au milieu francophone. Cela peut l'aider davantage dans son acquisition des connaissances et du savoir.

4/ Une fois encore, l'hypothèse se confirme à savoir un bon élément sur le plan culturel doit appartenir au milieu francophone Cas de l'élève n° (4) Fille. Tandis que l'élève n° (5), fille, qui dispose, elle aussi, de bonnes connaissances culturelles, est issue d'un milieu arabophone.

Classe : 3^{ème} Lettres et Sciences humaines

A partir des réponses données par les élèves de la 3^{ème} Lettres et Sciences humaines lors de notre enquête sociologique, nous avons relevé les points suivants :

1/ L'élève n° (1) Garçon qui représente un élément moyen sur le plan culturel appartient au milieu arabophone comme nous l'avions supposé lors de notre deuxième hypothèse qui s'avère être exacte.

2/ Tandis que l'élève n° (2) Garçon lui aussi, a un niveau moyen sur le plan culturel pourtant il est issu d'un milieu francophone. Donc, dans ce cas de figure, l'hypothèse de départ est infirmée.

3) Une fois encore, la première hypothèse se confirme. Car l'élève n° (3) Fille qui présente un bon niveau sur le plan culturel évolue au sein d'un milieu francophone. Ceci ne peut être que bénéfique pour un meilleur développement des connaissances et un enrichissement fructueux.

4) Notre deuxième hypothèse s'avère être fondée puisque l'élève n° (4) Fille qui est un élément moyen au niveau culturel appartient à un milieu arabophone où la priorité est à la langue d'origine. Cela ne peut être en son avantage, si l'élève n'accorde pas un grand intérêt à l'acquisition du savoir culturel dont dispose la France.

5) Une fois de plus, l'exception confirme la règle et la première hypothèse se révèle non fondée. Car l'apprenant n° (5) Fille présente un niveau un peu faible sur le plan culturel malgré son appartenance à un milieu francophone.

CONCLUSION

L'environnement familial /social n'est pas forcément un facteur déterminant dans le niveau culturel ou intellectuel de l'élève. Ceci est largement prouvé et est explicité dans les commentaires que nous avons élaborés.

CHAPITRE II
CORPUS ORAL

INTRODUCTION

Le corpus oral qui sert cette analyse est un enregistrement des interactions enseignante /enseignés à partir de textes écrits et d'une chanson.

Pour la 1^{ère} et la 2^{ème} Lettres et Sciences Humaines, nous avons opté pour le texte écrit, lu et expliqué par l'enseignante, pour faire ensuite l'objet d'échanges entre les actants (enseignante /apprenants).

Quant à la 3^{ème} année, la chanson comme support didactique est un choix délibéré en rapport avec le thème de notre recherche. D'ailleurs, l'idée a été fortement appréciée par l'animatrice de classe.

Notre choix s'est porté sur l'oral, d'une part pour découvrir l'implication de l'enseignante dans la transmission du volet culturel et voir si elle se contente uniquement du programme officiel ou si elle fait part d'un capital culturel personnel. D'autre part, pour faire la lumière sur les réactions et attitudes des apprenants face à une culture étrangère, telles que le refus, rejet; indifférence, motivation, curiosité, participation.

Le magnétophone représente l'outil de travail pour notre corpus oral.

1. L'ENQUETE

1.1. Son corpus

Le présent corpus consiste en une collecte de données enregistrées à l'aide d'un magnétophone, qui comprend des heures d'enregistrement renfermant des interactions entre enseignante /apprenants au sein d'une classe de langues.

Pour effectuer cette étude, nous avons choisi le cycle secondaire du lycée Les Sœurs Saâdane (la présentation de l'établissement et des classes a déjà été faite lors de la description du corpus écrit).

La 1^{ère} Lettres et Sciences Humaines comprend trente élèves (20 filles, 10 garçons) ; la 2^{ème} Lettres et Sciences Humaines contient aussi trente élèves

(18 filles, 12 garçons). La 3^{ème} année, quant à elle, est constituée de vingt élèves (14 filles, 6 garçons).

Les échanges enregistrés adhèrent aux aspects didactiques, psychologiques et relationnels, aussi importants les uns que les autres.

A ces unités didactiques enregistrées, viennent s'ajouter des réactions, des productions du locuteur telles les onomatopées, les gestes, les sourires, les hésitations, les pauses, les bruits dont nous avons fait une prise de notes.

Notre méthode de travail est la suivante :

Nous nous sommes appuyée sur des exemples de séquences qui sont représentées par des tours de parole distribués entre l'enseignante et les élèves. Les tours de parole sont numérotés. L'enseignante est désignée par la lettre P, l'élève, quant à lui, est représenté par deux lettres, exemple : élève Ea, Eb,..

Nous avons choisi les passages jugés intéressants et en relation avec notre problématique. Puis, en prenant en compte quelques-uns des tours de parole entre enseignante /enseignés, nous les avons classés sous un thème reflétant l'idée principale.

Pour la transcription de notre corpus, nous avons jugé bon d'adopter une transcription effectuée autour du corpus du GARS (Aix-Marseille) et de VALIBEL (Louvain-La-Neuve).

Cependant, nous avons remarqué le recours de la langue maternelle (l'arabe) dans les propos recueillis lors de l'enregistrement, de la part des élèves, raison pour laquelle nous devons nous tourner vers les symboles qui sont proposés dans l'Alphabet Phonétique International (API) qui représente le moyen efficace pour transcrire des séquences de l'arabe au français.

Le tableau ci-dessous regroupe les symboles nécessaires à notre transcription :

	k		F		ƒ
	T		ɖ		h
	ʔ		S		ʂ
	B		ʃ		M
	D		X		N
	q		ɧ		R
	ʈ		θ		L
	ɖ		Z		W
	ʒ		γ		J

Les voyelles : ε : ouvert ; ə : fermé

- Les mots inaudibles sont indiqués par : (inaudible)
- Les séquences traduites sont soulignées et mentionnées par (Trad)
- L'intonation montante : ↑
- Des énoncés inachevés sont indiqués par (inachevé)
- Les chevauchements des tours de paroles sont notés en gras
(chevauchement)

Tableau de l'Alphabet Phonétique International (API)

Synthèse des conventions de transcription

(corpus du Gars (Aix-Marseille) et de VALIBEL (Louvain-la-Neuve))

- + Pause courte
- ++ Pause moyenne ou longue
- /// Interruption assez longue du discours
- xxxx Noter les termes ou segments impossibles à identifier par des croix
- {rire} {sourir} Commentaire du transcripteur
- Oui , d'accord Séquences qui se chevauchent (chaque énoncé est souligné)
- NON Utiliser les majuscules pour noter des paroles fortement accentuées.

2. L'ANALYSE

Classe : 1^{ère} année secondaire Lettres et Sciences humaines)

Pour cette analyse, nous avons choisi comme support didactique le texte qui s'intitule : Aimez-vous lire ? (¹).

Séquence n° 1

[du 1^{er} tour de parole jusqu'au 14^{ème} tour].

Thème : Attirer l'attention de l'élève sur la nature du texte et sur le thème abordé en exploitant les informations émises.

Dans cette première partie de l'analyse, la gestuelle de l'enseignante au niveau du tour de parole n° 2 ne peut que motiver l'élève à s'intéresser au texte étudié et au thème développé. Aussi, nous remarquons que les questions émises par l'enseignante dans les tours de paroles n° 03, 06, 12, 14 et 15 sont bien des moyens pour attirer l'attention des apprenants sur la culture, sur la relation entre la culture et la lecture. Ainsi que de susciter leur curiosité sur l'apport de la lecture à la culture de l'Homme.

Séquence n° 2

[du tour de parole n° 15 jusqu'au tour de parole n° 23]

Thème : Motiver l'élève à s'exprimer et à élargir son horizon culturel..

Ici, nous tentons de faire le point sur la question que l'enseignante a posée au niveau du 15^{ème} tour de parole Elle a fait appel à *l'alternance codique*, le *code switching* apparaît clairement dans : « culture, [θqaFa] c'est quoi ? »

(Trad : culture)

¹) "Aimez-vous lire ?", d'après *Les nouvelles de Tipaza*, n° 7, p. 99 du livre scolaire de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines.

Nous supposons que l'enseignante a jugé important de citer le mot *culture* dans les deux langues, la langue cible (le français) mais aussi dans la langue source (l'arabe).

Cette "tactique" didactique mais aussi psychologique a pour but de *stimuler* la réflexion et la compétence de l'apprenant sur un thème aussi riche et profond que celui de la culture.

Nous nous sommes rendu compte qu'à partir du 16^{ème} tour de parole jusqu'au 22^{ème} tour, les élèves b, c, e, f, a ont fait preuve de motivation et ont montré beaucoup d'intérêt à répondre à la question émise par leur enseignante et en même temps à débattre d'un sujet important qui évoque les traditions, les caractéristiques, les spécificités algériennes, il s'agit bien de la culture algérienne. Donc, les élèves ont évoqué bon nombre d'aspects culturels recouvrant la tenue traditionnelle, les origines, l'art culinaire, l'art théâtral, plein de richesses qui caractérisent le patrimoine culturel algérien. Donc ce qui a attiré notre attention le plus, c'est l'existence de la question qui a suscité un débat entre les élèves et chacun voulait exprimer son point de vue quant à sa vision de la culture.

Séquence n° 3

[du 23^{ème} jusqu'au 30^{ème} tour de parole]

Thème : Pousser l'élève à aller au-delà des stéréotypes et des clichés et à élargir son horizon culturel.

Pour ce qui est du 24^{ème} tour de parole, l'enseignante émet une question pertinente suivie de *gestes des mains*. Nous tenons à rappeler que le matériel didactique dont nous étions munie lors de notre enquête sur le terrain, ne nous permet absolument pas de rapporter ou de voir les gestes de locuteurs (enseignante et enseignés) pendant l'échange et l'interaction qui s'effectuent entre les deux. C'est la raison pour laquelle notre présence au cours des enregistrements oraux fut indispensable car cela nous a permis d'effectuer une

prise de notes des marques gestuelles et autres telles que les sourires, froncer les sourcils, etc. Ce sont des marques qui apportent, selon nous, plus de force et d'intensité aux discours oraux.

Dans le 28^{ème} tour de parole, l'enseignante interroge les élèves en leur demandant : «Comment s'acquiert la vraie culture ?» ↑. L'objectif visé ici et d'amener l'apprenant à réfléchir davantage, à dépasser les idées reçues et surtout à réaliser ce que l'auteur révèle dans le texte support à savoir l'existence d'une étroite relation entre la lecture et la culture.

Séquence n° 4

[du 32^{ème} tour jusqu'au 45^{ème} tour de parole]

Thème : L'enseignante apporte une touche culturelle personnelle pour consolider les connaissances des élèves adolescents et les motiver davantage à s'exprimer et à s'intéresser au volet culturel algérien et occidental, notamment le culturel français.

Dans cette partie de notre analyse, nous remarquons que dans le tour de parole n° 32, l'enseignante évoque l'aspect culturel car elle explique en citant des exemples de romans littéraires. Nous constatons également l'intérêt des élèves à participer et à s'intéresser à la littérature en parlant d'une des plus grandes œuvres littéraires françaises : *Les Misérables* et *La Peste*.

Concernant le tour de parole n° 34, les aspects psychologique et pédagogique apparaissent clairement puisque l'enseignante encourage et stimule les élèves avec l'ajout de deux points au devoir surveillé à condition qu'ils participent et qu'ils montrent de l'intérêt et du désir pour le thème développé.

Séquence n° 5

[du 73^{ème} tour de parole jusqu'au 101^{ème} tour]

Thème : Motiver l'élève et l'encourager à participer et à s'imprégner du texte étudié

A ce niveau là, nous constatons l'existence d'une interaction réelle entre l'enseignante et les apprenants car elle pose des questions qui s'enchaînent par des réponses de la part des élèves et cela apparaît nettement dans les tours de parole suivants : 75, 77, 80, 82, 85, 89 ... jusqu'au 101^{ème} tour de parole.

L'objectif que vise l'enseignante est que l'élève fasse corps avec le texte, qu'il suive la progression thématique et chronologique de celui-ci. Donc, à travers les diverses questions posées, l'élève se met à réfléchir et à montrer de l'intérêt au sujet étudié.

L'enseignante interpelle son public adolescent pour qu'il reconnaisse l'apport indispensable et indiscutable de la lecture à l'épanouissement intellectuel et culturel de l'individu.

Séquence n° 6

[du tour de parole 103 jusqu'au tour de parole 108]

Thème : Hétérogénéité des points de vue des élèves quant à leur amour pour la lecture.

D'après les résultats obtenus lors de l'analyse des tours de parole allant de 102 à 108, les lycéens de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines se divisent en deux parties : plus de la moitié de la classe déclare qu'ils aiment lire et seulement une poignée d'élèves révèle son manque d'intérêt pour la lecture.

Exemple :

102. P : Si je vous dis : aimez-vous lire ?

103. Elèves : Ah ! oui madame !
Ah ! oui madame ! } (*chevauchement*)

104. P : Je te pose la question à toi, est-ce que tu aimes lire ?

105. E e : Non !

106. P : Pourquoi tu n'aimes pas lire ? !

107. E e : [pasque] (*inaudible*)

108. P : Donc, tu vas d'abord me donner la réponse, ton point de vue sur la question qu'aimez-vous lire ? et en même temps tu vas m'expliquer pourquoi tu n'aimes pas lire !

Nous signalons également qu'au niveau de ce corpus, les *conventions de transcription*, à savoir les *chevauchement* de tours de parole, les mots *inaudibles*, les marques d'*intonation* paraissent clairement dans les résultats de recherche obtenus.

Séquence n° 7

[du tour de parole 117 jusqu'au tour de parole 125]

Thème : Faire ressortir le lien fort qui existe entre la lecture et la culture.

Pour ce qui est de ce passage, l'enseignante interpelle les apprenants à comprendre la nature de l'étroite relation qui lie la lecture à la culture. Raison pour laquelle elle pousse les élèves à dégager les thèmes abordés dans les différents paragraphes qui constituent le texte, et ils arrivent tous, en fin de compte, au même point crucial que « l'auteur parle de la culture, qu'il passe par la lecture et qu'il revient à la culture » (¹).

Aussi, nous tenons à faire la lumière sur un point capital de notre analyse, celui du rôle qu'occupe chacun des actants de l'échange dans l'interaction verbale, d'où le rôle de l'enseignante à informer, à orienter, à guider les apprenants, à les stimuler à participer et à corriger, étoffer et enrichir leurs connaissances ainsi qu'à développer leurs aptitudes à communiquer avec autrui. Tandis que l'élève se voit comme chercheur de l'information avec un désir d'implication dans le partage des connaissances.

Néanmoins, ce prototype pédagogique subit de temps à autres des changements puisque l'élève fait souvent preuve d'intelligence, de motivation

¹) Tiré des propos de l'enseignante dans le tour de parole n° 125.

et de curiosité à ce qui l'entoure au sein du contexte scolaire, en intervenant pour participer et montrer de l'intérêt au cours.

Séquence n° 8

[tour de parole 127]

Thème : Rappeler aux élèves l'importance du respect de la linguistique et de la grammaire du français..

Exemple :

127. Prof : Faites des phrases, faites des phrases complètes !

L'enseignante, dans ce tour de parole, veille à ce que les apprenants du secondaire respectent les règles de grammaire d'une langue donnée, notamment le français, et qu'ils apprennent à formuler des énoncés cohérents et corrects pour assurer une bonne communication et /ou interaction.

Séquence n° 9

[du 134^{ème} tour de parole au 398^{ème} tour de parole]

Thème : Implication personnelle culturelle de l'enseignante.

Cette grande partie de notre analyse représente l'étape la plus importante de notre travail de recherche en didactique. Car elle reflète l'implication de l'enseignante de français avec qui nous avons effectué notre enquête en milieu scolaire. De plus, c'est à travers ce grand nombre de tours de parole (allant du 134^{ème} au 398^{ème} tours de parole) que nous avons pu cerner la relation enseignante /enseignés par rapport à l'émission du savoir interculturel en classe de langues, qui constitue l'axe fondamental de notre mémoire de magister.

Nous tenons à signaler que c'est grâce à l'étude du texte support *Aimez-vous lire ?* (¹), que nous avons pu déceler les points suivants :

¹) *Aimez-vous lire ?*, texte support du livre scolaire de français de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines, des *Nouvelles de Tipaza*, n°7, p. 99.

- l'implication personnelle de l'enseignante par rapport au volet culturel algérien.
- Ses connaissances personnelles en matière de culture apportent un plus au cours.
- Une relation plutôt confiante, pédagogique, culturelle et psychologique s'installe progressivement entre l'enseignante et son public lycéen, en plus de sa motivation, de son interpellation et de son orientation envers ses apprenants.
- L'élève dépasse les barrières officielles du programme instauré pour aller découvrir un univers plus large, plus riche en culture, dans son échange avec l'enseignante, ce qui devrait lui faciliter l'acquisition de nouvelles connaissances et une communication fructueuse aussi bien dans le contexte scolaire que dans le contexte extrascolaire.

Pour illustrer les arguments que nous venons d'avancer ci-dessus, nous retenons votre attention sur les exemples de tours de paroles suivants :

138. P : Alors, toi élève fille, quelle relation peut exister entre la culture et la lecture ? Comment tu vois toi, en tant que lectrice, tu as l'habitude de lire ? le rapport qui existe entre culture et lecture ?

142. E s : La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures

145. P : C'est quoi la culture ? que représente pour vous la culture ? allez oubliez un instant le texte

149. Elèves : Beaucoup d'informations (chevauchement)

153. E y : Les informations sur tous les domaines

162. Elèves : connaissances } (chevauchement)

163. Elève b : Le monde

165. E c : L'univers

167. P : Si je vous dis la culture algérienne, la culture française

168. P : Est-ce que vous en tant qu'Algériens, vous avez une culture ? ↑

}

169. Elèves : Oui, oui (chevauchement)
170. P : Qu'est-ce qu'elle représente pour vous, cette culture ?
171. Elèves : Les traditions } (chevauchement)
172. P : Donnez-moi des exemples de traditions algériennes
173. P : Alors, Constantine, quelles sont les traditions constantinoises ?
- 174 E m : [faxfuxa]
(Trad. Chekhchoukha).
- 178 Elèves : [qatiFa] } (chevauchement)
(Trad. gandoura traditionnelle constantinoise)
180. Elèves : El Malouf } (chevauchement)
182. E h : El Fargani
184. E a : Le théâtre.
188. P : Est-ce que vous connaissez des hommes de théâtre de la ville de Constantine ? ↑
191. E d : Fatima Hlilou
192. E n : Hakim Dekar
194. P : C'est quoi aussi la culture ? ↑
195. E b : Madame, les origines
211. P. : Donc quelqu'un de cultivé c'est quelqu'un qui lit beaucoup
272. P : La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien.
294. P : Si je pose la question, pourquoi les gens aiment lire ? Cherchez dans le texte.
295. E c : Pour se cultiver
296. Elèves + P : Par amour } *chevauchement*
307. P : Si je vous donne des exemples, des grandes œuvres : la poésie, le théâtre et les grandes œuvres littéraires

308. P : Alors, est-ce que vous connaissez les œuvres littéraires ? un vieux roman que vous avez lu ?
309. E a : *La Peste*
310. P : *La Peste* de qui ?
313. P : Alors, qui est Albert Camus ? Tu le connais ?
317. P : Alors, *La Peste* se déroule où, dans quelle ville ?
318. E a : Des rats
319. P : Alors il parle des rats, une ville qui a été envahie par les rats, mais c'est quelle ville ? c'est une ville algérienne de l'ouest, à Oran.
322. P : C'est un roman de l'absurdité, c'est quoi l'absurdité ? Est-ce que Albert Camus a écrit un roman qui est très important à part *La Peste* ?
323. P : C'est grâce à son autre roman qu'il a eu le prix Nobel.
324. P : Alors, *L'Etranger*, il a écrit un livre sur *L'Etranger*, le personnage principal c'est Meursault et c'est un personnage complètement indifférent : on lui dit que votre maman est morte // (*pause*). Il a une compagne qui s'appelle Marie, elle lui dit on se marie ? il lui répond oui si tu veux.
325. E a : Pour lui tout est normal !
328. P : Alors, là, à travers ce personnage, Albert Camus a transmis sa philosophie de l'absurdité. Je vais la résumer rapidement, alors, il part du principe, bon c'est sa philosophie, il dit du moment que le temps est derrière nous, il est en train de nous ronger et la mort est devant nous qui nous attend ; il se pose une question : à quoi sert la vie en fin de compte ? Est-ce que nous en tant que musulmans, nous réfléchissons ainsi ? }
329. Elèves : Non, non ! } *chevauchement*
332. P : Quels sont les autres romans que vous avez lus ?
333. P : Victor Hugo *Les Misérables* de quoi il parle dans ce roman ?
335. E e : Cosette

336. P : Cosette est un personnage principal, oui. Et quoi encore ?
339. P : Alors, d'autres romans ? des pièces théâtrales des auteurs algériens ?
Quels sont les auteurs algériens ?
340. E m : Le fils du pauvre
341. P : Qui a écrit ce roman ?
342. Elèves : Mouloud Feraoun } *chevauchement*
370. P : Les gens considèrent la lecture comme une véritable nourriture spirituelle. Qu'est-ce que ça veut dire spirituel ? C'est en rapport avec quoi ?
373. P : C'est en rapport avec l'âme, d'accord !
377. P : Donc, c'est quoi la culture pour ces gens ?
378. Elèves : Nourriture } *chevauchement*
381. P : Donc la lecture nourrit leurs pensées et leur âme !
382. P : La lecture permet donc l'évasion et l'acquisition des connaissances.
396. Elèves : La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien } *chevauchement*
387. P : Ça veut dire quoi ? Quelle est la relation entre la lecture et la culture ? ↑
393. P : Il y a une étroite relation entre la lecture et la culture
394. P : Qu'est-ce qui nourrit la culture ? ↑
395. Elèves : C'est la lecture
396. P : C'est comme ce qui fait rouler ou fonctionner une voiture
397. Elèves : L'essence } *chevauchement*
398. P : Pour finir, on va dire que vous ne pouvez pas élargir et enrichir votre culture, vos connaissances sans la lecture !

COMMENTAIRE

A partir de l'analyse du corpus, nous avons abouti aux résultats suivants :

Les hypothèses de départ sont pratiquement fondées, les objectifs que nous nous sommes fixés au préalable sont majoritairement atteints, ceci concernant la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines.

L'interaction enseignante /enseignés s'est révélée fructueuse car l'enseignante a su dépasser les instructions officielles pour faire partager aux apprenants son propre patrimoine culturel qui crée dans l'esprit de l'élève une nouvelle image du contact des deux cultures.

Les résultats obtenus nous ont permis d'évoquer l'existence d'un certain désir de découvrir une culture étrangère chez l'apprenant du secondaire et donc de jouir des richesses venant d'ailleurs.

Nous tenons à démontrer que motiver et encourager l'élève est la clef même d'une réussite culturelle, psychologique, relationnelle, pédagogique et même affective.

Enfin, nous soulignons que la présente analyse des corpus est classée dans le registre d'une étude qualitative et non quantitative car l'objectif que nous nous sommes assigné est celui de confirmer ou d'infirmer la nature de la relation enseignant / enseigné par rapport à l'émission du volet culturel en milieu didactique plurilingue.

Classe : 2^{ème} année secondaire Lettres et Sciences humaines)

Pour mener à bien cette étude, nous avons opté pour un texte sous le titre de : *Protéger le patrimoine* (¹).

Le texte support est régi par des objectifs que l'enseignante vise à atteindre. Parmi ces objectifs, celui de tenter de changer et modifier les attitudes et les comportements pour un monde meilleur.

- Sensibiliser les hommes à la valeur inestimable du patrimoine culturel et architectural de leur pays.

- Faire naître chez les gens, notamment chez les jeunes, l'amour de la patrie en protégeant et en sauvegardant l'héritage de nos ancêtres pour que l'Histoire demeure vivante chez les générations à venir et soit fierté et honneur.

La démarche que nous adoptons dans notre analyse se doit d'être objective, scientifique, didactique et surtout méthodologique. C'est la raison pour laquelle notre but est de faire une étude qualitative à travers le choix des passages que nous jugeons intéressants et surtout en rapport à notre problématique. Nous avons choisi de classer les passages retenus sous des thèmes en fonction de l'idée maîtresse.

Séquence n° 1

[du tour de parole n° 1 jusqu'au tour de parole n° 28].

Thème : Impliquer l'élève dans l'étude du texte et attirer son attention sur le thème développé.

¹) *Protéger le patrimoine*, de l'auteur A. BENFODDA, Le Courrier de SDH, mars-avril 2005, n° 2 (Association Santé Sidi El Houari), livre scolaire de français de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines, p. 58.

Dans ce premier passage de tour de parole entre enseignante /enseignés, nous constatons une interaction fructueuse car à la suite de chaque question que l'enseignante pose, l'apprenant fournit une réponse. Cela signifie un intérêt apparent de la part de l'élève du secondaire pour le texte étudié.

A la question qui constitue le tour de parole n° 23, où l'enseignante demande ce que veut dire le mot courrier, l'élève (s) répond en ayant recours à l'arabe [aLbaRid] donc le code *switching* prend place dans la réponse émise par l'apprenant. Nous suggérons deux hypothèses : soit l'élève (s) a choisi le recours à la langue arabe pour expliquer le mot courrier dans une autre langue, pensant que ses camarades comprendraient mieux le sens, soit par méconnaissance de la réponse ou de l'explication en français.

Séquence n° 2

[du 29^{ème} tour de parole jusqu'au 34^{ème} tour].

Thème : L'apport de la touche culturelle de l'enseignante pour mieux exposer les faits aux apprenants.

L'enseignante apporte une pointe de culture aux élèves en confrontant des éléments culturels de villes différentes, et elle cite, à titre d'exemples, les saints de la ville de Constantine et ceux de la ville d'Oran. Son objectif est de familiariser ses apprenants avec l'historique culturel qui fait la fierté du patrimoine algérien à travers les différents coins du pays.

Séquence n° 3

[du 35^{ème} tour de parole jusqu'au 101^{ème} tour].

Thème : Interpeller les élèves et les sensibiliser à la protection et à la sauvegarde du patrimoine culturel à travers le monde et notamment en Algérie.

Dans cet extrait de séquences (un des plus importants), l'enseignante fait valoir la force du texte en sensibilisant les élèves à protéger et à sauvegarder le patrimoine culturel qui constitue la richesse de leur pays.

Dans le tour de parole n° 39, l'enseignante motive les apprenants à s'intéresser à cette « composante essentielle de l'identité nationale » ⁽¹⁾. Elle fait allusion au patrimoine culturel et architectural de l'Algérie.

Elle demande à ses jeunes lycéens de lui fournir des exemples d'éléments qui constituent le patrimoine algérien. A cette requête, l'élève (a) répond en citant les musées et les sites touristiques, au niveau du 40^{ème} tour de parole.

A travers ses questions, l'enseignante ne cesse de motiver l'élève et d'attirer son attention sur l'importance du patrimoine culturel de notre Algérie et notre devoir de veiller à sa protection et à sa sauvegarde, et cela non pas avec des paroles mais avec des actions afin de le protéger et d'éviter à l'ennemi de souiller ou détruire cet héritage qui devrait faire épanouir l'Algérie à travers les siècles et les générations qui se succèdent.

Séquence n° 4

[du 102^{ème} tour de parole jusqu'au 155^{ème} tour].

Thème : L'engagement de l'enseignante à faire partager ses connaissances culturelles à ses apprenants en vue de leur apprendre de nouvelles choses pour un horizon culturel plus riche.

Une étendue d'informations et de connaissances culturelles caractérise cette partie de notre analyse car l'enseignante n'a pas lésiné sur les moyens pour partager son savoir culturel avec son public adolescent.

Dans les tours de parole 102 et 104, l'enseignante a évoqué les mérites du Monument de Constantine et a poursuivi son cours par une présentation intéressante du contexte historique et spatio-temporel de sa construction.

¹) tiré du texte *Protéger le patrimoine*, de A. BENFODDA, livre scolaire de français de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines, p. 58.

Elle continue à informer les apprenants qui sont attentifs à ses dires, elle leur parle, au niveau du tour de parole 105, de l'association *Le Cri de Constantine* dont le directeur est monsieur Abdelkader, professeur à l'Institut de médecine.

Elle porte également à la connaissance des apprenants du cycle du secondaire que les personnes hautement placées telles que monsieur Reghiwa, directeur de l'ENS, font partie des membres de cette association.

L'enseignante persiste à sensibiliser les élèves à protéger, à préserver et à sauvegarder la valeur du patrimoine et tout ce qu'il représente. Elle a ajouté que tel est notre rôle en tant que citoyens consciencieux et patriotes, ceci au niveau de tours de parole 107 et 108.

Comme preuve à l'appui que l'Etat algérien fournit des efforts importants à la restauration des lieux culturels, l'enseignante cite la rénovation et la restauration de la Casbah d'Alger, au niveau du tour de parole 111 jusqu'au tour de parole 119.

Elle fait voyager l'élève à travers ses connaissances culturelles au-delà du territoire algérien pour parler d'une ville dont le charme et la splendeur architecturale font rêver plus d'un. Il s'agit bien de Venise, une ville bâtie sur l'eau, ville du romantisme, qui a fait la joie et le bonheur de ceux qui se sont unis sous son ciel étoilé. Venise est connue pour ses châteaux, ses vestiges qui datent depuis des siècles, pour son Palais des Doges qui existe depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours, disait l'enseignante.

Les apprenants ont compris que c'est grâce à la protection de l'Etat et des citoyens italiens que Venise demeure l'une des plus belles villes sur la carte géographique.

Nous constatons avec force un contact intense entre deux patrimoines, entre deux cultures : algérienne et européenne, que l'enseignante a su mettre en valeur grâce à son savoir-faire, avec des apprenants qui ont la soif du savoir et de la découverte.

Nous sommes réellement en pleine interculturalité car l'enseignante réussit à dépasser avec brio les frontières des instructions officielles pour nous emmener dans son monde de culture et de découvertes passionnantes.

Du tour de parole 138 jusqu'au tour de parole 152, l'enseignante s'adresse aux élèves pour leur dire que l'Algérie est un pays riche en culture et en patrimoine mais malheureusement le peuple manque d'enthousiasme pour maintenir l'image d'une Algérie belle et culturelle/ Elle interpelle ses apprenants pour qu'ils sachent que ce sont eux qui doivent reprendre le flambeau de cet héritage dont nos ancêtres nous ont fait cadeau et honneur, alors soyons dignes de cette mission et offrons à notre pays le meilleur de nous-mêmes !

L'enseignante prend plaisir à évoquer le charme d'un autre pays, il s'agit des Pyramides de l'Egypte, des vestiges d'une telle beauté qui remontent à très très loin dans l'histoire. C'est grâce à l'intérêt que l'on porte à ces monuments qu'ils sont encore préservés.

Elle continue à vanter les mérites d'une Algérie riche en culture : elle cite Timgad, Djmila, Cherchell, Tipaza, Annaba, Guelma et bien d'autres villes qui jouissent d'un patrimoine dont la valeur est inestimable. Elle ajoute que « tous ces vestiges constituent un ancrage dans l'histoire, prouvent qu'on est là, qu'on existe, donc ce mélange culturel, ce métissage culturel contribue fortement dans la constitution de l'identité nationale », ceci au niveau des tours de parole 173 et 174.

Séquence n° 5

[du 198^{ème} tour de parole jusqu'au 279^{ème} tour].

Thème : Rappeler aux apprenants la valeur des différents patrimoines et des différentes cultures qui existent, pour un contact fécond d'une interculturalité humaine riche et variée.

Tout au long de ce grand passage de séquences et d'interactions entre l'enseignante et ses élèves, un esprit analytique apparaît dans les propos de l'enseignante car elle souligne que la culture, que les traditions et les valeurs sociales, nous distinguent des autres peuples, des autres civilisations. Elle reprend les dires de l'auteur où il disait que « le patrimoine ça forge, ça fait partie de notre identité nationale, que c'est un lien entre les différentes générations » ⁽¹⁾ cela pour ce qui est du tour de parole 202.

L'enseignante persiste à dire que nos traditions, nos valeurs et notre culture, ce sont bien des moyens qui nous différencient des autres cultures, et que c'est cela qui fait notre force et marque notre empreinte.

Elle rejoint ses apprenants pour dire que l'UNESCO vise la protection et la sauvegarde du patrimoine international qui comprend toute la civilisation humaine.

Donc, l'association *Santé Sidi El Houari* s'instaure comme objectif le changement des comportements des citoyens, de l'Etat et vise principalement la sensibilité des jeunes envers leur patrimoine, ces jeunes qui représentent l'avenir.

Nous constatons que l'élève (a) présente une grande motivation et un intérêt profond au thème étudié étant donné son implication dans l'étude du texte et ses interactions à répétition dans bon nombre de tours de parole dont nous citons quelques uns : [249, 251, 255, 258, 260, 272].

Certes, l'analyse que nous menons est qualitative, cependant nous n'avons pas pu nous empêcher de remarquer une telle présence et une telle motivation de la part de la jeune lycéenne (élève a) et son intérêt à débattre du volet culturel algérien et son contact avec les autres cultures.

¹) tiré du texte *Protéger le patrimoine*, de l'auteur A. BENFODDA, Le courrier de SDH, mars-avril 2005, n° 2 (Association Santé Sidi El Houari), livre scolaire de français de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines, p. 58.

A la question du tour de parole 254, l'enseignante s'adresse à son jeune public scolaire pour savoir ce que l'auteur cherche à installer chez les jeunes gens. L'élève (a) répond par : « un nouveau comportement » (tour de parole 255), « une véritable culture » (tour de parole 258). Elle ajoute : « la protection des biens communs » (260^{ème} tour de parole) et « à l'école » (tour de parole 272).

L'enseignante met l'accent sur le rôle important que jouent les associations culturelles dans la sensibilisation et l'interpellation des jeunes notamment, envers leur patrimoine et leur pays. Elle clôture la séance en demandant à ses apprenants lycéens d'être de bons citoyens dans le tour de parole 279.

COMMENTAIRE

Nous constatons une forte interaction enseignante /enseignés dans le sens où l'enseignante a su impliquer l'élève dans le thème développé tout au long de la séance. Les élèves, à leur tour, ont fait preuve d'un grand intérêt à débattre des valeurs culturelles et des richesses de leur pays ainsi que celles des autres pays.

Nous étions sur les lieux et nous avons eu la chance de constater de très près le désir et le plaisir de l'élève adolescent à découvrir toutes les richesses de l'Algérie et celles des autres pays étrangers : Venise, l'Égypte, etc.

Toutes ces connaissances culturelles dont l'enseignante a fait part à ces jeunes apprenants ont dépassé largement les programmes officiels instaurés pour permettre aux élèves de voyager à travers le temps et l'espace, et de découvrir de nouveaux horizons culturels.

L'enseignante a le mérite d'avoir suscité la sensibilité des jeunes lycéens quant à leur devoir de protéger et de sauvegarder leur patrimoine. Une telle action peut faire naître en eux l'esprit patriotique envers leur pays et l'ouverture d'esprit envers d'autres cultures, d'autres civilisations et pourquoi

pas se retrouver au cœur même d'une interculturalité humaine avec le désir de se faire connaître et de connaître l'"Autre".

Classe : 3^{ème} année secondaire Lettres et Sciences humaines)

Dans ce volet de notre travail de recherche en didactique, nous avons choisi l'expression orale notamment l'étude d'une chanson française dans laquelle l'artiste, Enrico Macias, a mis tout son coeur pour nous faire partager son expérience et son sens des valeurs qui oeuvrent pour le rapprochement et la solidarité des peuples de cultures et d'origines différentes.

La chanson que nous vous proposons s'intitule : *Malheur à celui qui blesse un enfant* du chanteur français Enrico Macias (¹). Elle est constituée de quatre strophes, chacune d'elles comporte quatre vers.

Cette étude fait partie intégrante des activités pédagogiques que l'on traite en classe de langues et qui motive et inspire aussi bien l'enseignant que l'enseigné, ayant pour objectif l'apprentissage de la langue mais surtout l'acquisition d'un savoir et d'une compétence culturelle, interculturelle.

A travers l'étude de la chanson et le repérage des tours de parole partagés entre l'enseignante et les apprenants, nous tentons de confirmer ou d'infirmier un contact culturel entre ces derniers, mais surtout notre objectif principal est de voir comment l'élève appréhende une culture étrangère à travers la chanson.

Comme notre analyse exige de la rigueur, et de l'objectivité, nous procèderons par une prise de séquences d'interactions enregistrées entre l'enseignante et les lycéens en vue de dégager de chaque passage un thème, et d'essayer d'apporter des réponses aux questions posées lors de la démarche adoptée pour la compréhension du texte de la chanson.

¹) *Malheur à celui qui blesse un enfant*, chanson d'Enrico Macias, paroles : Jacques Dermarny, musique : Enrico Macias, 1975, © Warner Chappel Music France.

Vient s'ajouter à cela une succession méthodologique de points essentiels pour le bon déroulement de cette activité pédagogique : la chanson.

Visées interculturelles

- Donner l'occasion à l'élève de s'intéresser à la culture de la langue cible.
- Amener les apprenants à relativiser leurs visions par rapport à la différence des cultures, des races, aux valeurs, à l'égalité, à la liberté et au respect d'autrui.
- Pousser les élèves à s'exprimer oralement et à débattre de leur connaissance de la France quant à ses éléments culturels, ceci leur permettra d'être en confiance avec la langue cible.

Visées linguistiques

- Dégager les thèmes de la chanson.
- Faire ressortir les arguments choisis par l'auteur pour renforcer sa thèse.

Démarche adoptée pour la compréhension de l'oral

- Tout d'abord, nous avons distribué à l'ensemble des élèves, un exemplaire du texte chanté.
- Juste avant l'écoute de la chanson, nous leur avons demandé de s'exprimer par rapport au titre.
- Ensuite, nous leur avons fait écouter la chanson afin qu'ils établissent un repérage sonore de la voix du chanteur et de ses caractéristiques.

Les questions suivantes sont essentielles pour une étude fructueuse de la chanson :

1. Vous entendez : une voix d'homme, une voix de femme ou une voix d'enfant ?
2. La voix est-elle : hésitante, neutre, joyeuse, éloquente ou précise ?

3. La personne qui s'exprime est-elle un professeur, un artiste ou un présentateur ?
4. Cette personne semble-t-elle chercher à convaincre, raconter une histoire ou faire une réclamation ? ⁽¹⁾

Nous avons demandé aux élèves, après avoir écouté la chanson, de faire part de ce qu'ils ont compris. Nous leur avons proposé de décrire l'ambiance de la chanson et ce qu'elle représente à leurs yeux.

Parmi les points capitaux que l'on se doit d'évoquer, celui du personnage dont parle le chanteur.

Arrivée à ce niveau, l'enseignante nous a rejointe et a tenté de s'appuyer sur des faits réels pour donner aux apprenants l'exemple du refus ou du rejet de l'autre, d'une personne étrangère à notre société.

Après avoir apprécié l'écoute de la chanson en intégralité, l'enseignante a demandé aux jeunes lycéens de commenter chaque strophe, ensuite chacun des vers.

Pour plus d'intensité dans l'analyse que nous effectuons, nous présentons la citation suivante : « *Travailler avec des chansons en classe de FLE est toujours motivant à la fois pour les apprenants et pour les enseignants* » ⁽²⁾.

Après avoir suscité un réel intérêt pour le titre de la chanson chez les élèves et après avoir évoqué le thème général, l'enseignante a jugé bon d'interpeller les élèves en leur demandant si ils connaissaient le chanteur.

Pour plus d'informations, elle a tenu à nous faire part de quelques éléments sur la biographie de l'artiste, à savoir Enrico Macias. De son vrai nom Gaston Ghenassia.

¹) Questions tirées de la revue *Le français dans le monde*, n° 356, mars-avril 2008, Ed. CLE International, p. 72.

²) déclaré par Florence MICHELET dans *République tchèque*, citation extraite de la revue : *Le français dans le monde*, n° 357, mai-juin 2008, Ed. CLE International, p. 69.

L'auteur de " *Malheur à celui qui blesse un enfant*" est un chanteur-compositeur français d'origine juive, né en Algérie à Constantine le 11 décembre 1938. Il acquiert sa première guitare à l'âge de 15 ans et 'est grâce à son père qu'il a hérité son amour et sa passion pour le chant. Son succès planétaire est la preuve tangible d'une carrière dotée de professionnalisme et d'humanisme.

Il importe de dire que la présente chanson d'Enrico Macias a été soigneusement choisie à des fins pédagogiques et en rapport avec notre problématique de l'interculturel. Car, comme nous le verrons à travers les paroles, Enrico Macias incite à l'acceptation de la différence, à faire de la diversité une force et une richesse humaine. Ses arguments sont bien des moyens pour convaincre et séduire le public jeune ou adulte soit-il.

Cependant, nous centrons notre analyse sur le dernier passage en raison des besoins et des finalités pédagogiques et culturels de notre mémoire de magister.

Séquence n° 1

[du tour de parole 2 jusqu'au tour de parole 4]

Thème : L'enseignante motive les élèves à se familiariser à une autre activité pédagogique qui est l'étude de la chanson et les interpelle à s'y intéresser

Dans le tour de parole n° 3, l'enseignante fait part des objectifs visés par rapport à cette séance à savoir "décoder" la présence du volet culturel, cerner les représentations et les réactions du jeune public scolaire face à cet air musical ambiant.

Pour faciliter la tâche aux apprenants, l'enseignante ne se contente pas de leur faire écouter la chanson mais elle distribue à chacun d'eux un exemplaire du texte étudié.

Nous qui étions sur les lieux, nous avons pu mesurer la durée de l'écoute de la chanson : 15 minutes. L'ensemble des élèves, l'enseignante et nous-même avons partagé un moment agréable dans une atmosphère harmonieuse et mélodieuse.

Séquence n° 2

[du tour de parole n° 5 jusqu'au 25^{ème} tour]

Thème : Tenter de voir si les apprenants connaissent le chanteur et attirer leur attention sur sa biographie et sur son talent qui fait de lui un grand artiste.

L'ensemble des séquences dans ce passage, révèle une grande interaction enseignante /enseignés car les apprenants semblent posséder beaucoup d'informations quant à la vie de l'artiste et ils nous en font part à travers leurs tours de parole enregistrés en classe.

Dans le tour de parole 25, l'enseignante informe les élèves quant au vrai nom du chanteur, sa date de naissance et surtout de son amour pour la chanson, un amour qui est devenu une passion, une profession.

Séquence n° 3

[du 26^{ème} tour de parole jusqu'au 52^{ème} tour]

Thème : L'enseignante s'arrête sur le titre de la chanson et interpelle les élèves à ouvrir un débat sur sa signification et son interprétation.

Dans ce passage important dans l'analyse de la chanson, nous remarquons une variété de réponses des apprenants, entre : « l'enfant est pauvre » Elève (b) dans le tour de parole 29.

Nous avons aussi « quelqu'un qui touche un enfant *euuh* » élève (c) dans le 31^{ème} tour. Nous avons également « du malheur ! du malheur ! madame » de l'élève (h) au niveau du tour de parole 32. Ensuite, « quelqu'un qui fait du mal à un enfant » de l'élève (c) dans le 34^{ème} tour.

Aussi, nous avons au niveau du tour de parole 37, l'élève (m) qui déclare que le chanteur est contre la violence. Dans le tour de parole 42, la majorité des élèves ont répondu « c'est un ordre ».

L'élève (m) dans le tour de parole 44 semble avoir bien saisi l'idée du titre car sa réponse fut : « un avertissement ».

L'élève (b) quant à lui, donne dans le tour de parole 47 la réponse suivante « c'est un conseil ».

Ce qui attire notre attention, c'est l'attitude positive dont fait preuve l'enseignante face à la diversité des réponses, car elle motive, elle encourage, elle incite les apprenants à participer, à vaincre leur timidité et à partager leur point de vue.

Après que l'enseignante ait insisté sur l'importance du thème qui est lié au titre, l'élève (b) au niveau du 51^{ème} tour de parole, a émis l'énoncé suivant ; « attention à celui qui blesse un enfant ». L'enseignante confirme les dires de l'élève (b) et ajoute que le titre est une mise en garde et que l'auteur nous interdit de mal agir envers un enfant et encore moins de le blesser.

Nous remarquons déjà une forte interaction entre l'enseignante et ses apprenants jusqu'à ce que ces derniers aient trouvé la bonne réponse par rapport au thème lié au titre.

Séquence n° 4

[du 53^{ème} tour de parole jusqu'au 92^{ème} tour]

Thème : Etudier la première strophe et dégager son thème, motiver les élèves à l'expression et à l'analyse des propos de l'auteur.

L'enseignante familiarise les apprenants avec la lecture et l'étude de la première strophe de la chanson.

Dans les tours de parole 57, 61, 63, 66, 69, 70, 72, 75, 76, 77, 80, 86 et 92, l'enseignante s'adresse à son auditoire en lui demandant de parler de l'enfant, personnage principal dans la chanson, et de brosser de lui un portrait

: comment il vit ? où est-ce qu'il vit ? comment il est psychologiquement ?
quelles sont les faiblesses dont il souffre ? quelles sont les conséquences qui se répercutent sur sa personne après qu'il ait été abandonné par ses deux parents ?

L'enseignante insiste pour savoir ce que l'enfant doit ressentir, ce qui lui manque pour s'épanouir, etc.

A ces questions pertinentes, les élèves montrent beaucoup d'intérêt et répondent par diverses interactions : à savoir dans le tour de parole 58, les élèves ont répondu que l'enfant est malheureux. Au niveau du 60^{ème} tour, l'élève (d) donne comme réponse : « orphelin ». Tous les élèves se joignent pour dire, au niveau du 62^{ème} tour, que l'enfant n'a ni père ni mère. L'élève (b), dans le 64^{ème} tour, ajoute que le petit malheureux a un sale caractère. Pour ce qui est du 67^{ème} tour, les élèves déclarent que l'enfant vit dans un orphelinat. Dans le 71^{ème} tour, ils déduisent que le petit est mal aimé. Les élèves (b) et (d), respectivement dans les tours de parole 78 et 79 se rejoignent pour dire que l'enfant abandonné est malheureux.

A la question « Qu'est-ce qui manque à cet enfant ? », l'élève (a), dans le tour de parole 83, déclare : « l'amour ». Le reste de ses camarades confirment ses dires en répondant, dans le tour de parole 85, qu'il lui manque l'amour de ses parents.

Nous constatons donc, à ce niveau, une vive interaction entre l'enseignante et son jeune public scolaire, celui-ci montre de l'intérêt au thème développé et de la compassion envers ce petit être sans défense.

Séquence n° 5

[du 93^{ème} tour de parole jusqu'au 192^{ème} tour]

Thème : Etudier la deuxième strophe et faire dégager les différents thèmes des quatre vers.

Dans ce corpus qui prend le n° 5, nous allons analyser quatre sous thèmes voire quatre sous corpus relatifs à chacun des quatre vers qui composent la deuxième strophe de la chanson.

A partir du premier vers de la deuxième strophe, l'enseignante dans le tour de parole 95, interpelle les élèves à dégager le sens des propos de l'auteur dans : *Qu'il soit un démon qu'il soit noir ou blanc*. L'élève (d) évoque « la différence de race » dans le 96^{ème} tour.

L'enseignante amène les apprenants à comprendre que la couleur de la peau ne doit pas être un obstacle entre les peuples ni un handicap dans les rapports et les comportements humains et sociaux.

Dans le 102^{ème} tour de parole, l'enseignante attire l'attention des lycéens quant au vers suivant : *Il a le cœur pur, il est toute innocence*, et elle leur demande de qui le chanteur parle-t-il ? Les élèves répondent sans hésiter « l'enfant » au niveau du 103^{ème} tour de parole.

L'enseignante fait appel à la sensibilité de chacun d'eux pour décrire cet enfant si malheureux et pour les amener à saisir la signification des propos de l'auteur. En ce qui concerne l'élève (c), il affirme que cet enfant est innocent, dans le tour de parole 105. Au niveau du 109^{ème} tour, l'enseignante amène ses élèves à réfléchir sur l'expression qu'Enrico Macias a choisi dans le vers suivant : *Il est toute innocence*.

L'interaction continue à prendre de l'ampleur entre l'enseignante et son auditoire, car l'élève (d), dans le 113^{ème} tour, va jusqu'à citer le proverbe connu qui dit que la vérité sort de la bouche des enfants, preuve à l'appui quant à l'innocence et la spontanéité qui caractérisent l'enfant.

Dans le 116^{ème} tour de parole, l'enseignante évoque ensuite le problème de l'enfant né d'amour et l'autre qui est né par accident, et en même temps elle cherche à sensibiliser les élèves du secondaire à reconnaître que cet enfant qui est né hors mariage n'est nullement fautif, car il ne peut être responsable d'une action qu'il n'a pas commise.

Au niveau du 132^{ème} tour, l'élève (d) reconnaît et déduit qu'il ne faut pas blesser un enfant, qu'il soit désiré ou non.

A la question du tour 134 concernant l'enfant qui est né par accident, a-t-il demandé à naître ? les élèves se rejoignent pour dire, dans le 135^{ème} tour un grand non ! et que ce n'est pas de sa faute. L'élève (d), à son tour, rejoint ses camarades pour dire que le petit orphelin est une victime, cela dans le tour de parole 138.

L'enseignante éclaire ses apprenants sur le fait que l'enfant naturel n'a pas à subir les conséquences des actes des adultes, et qu'il ne faut pas favoriser un enfant légitime sur un autre illégitime, car les deux sont des êtres innocents et qui ont besoin d'amour et de tendresse.

Dans le tour de parole 178, l'enseignante tente de toucher, une fois encore, la sensibilité des jeunes lycéens et leur demande de quelle manière doit-on se comporter avec un enfant ? Les réponses étaient diverses et riches en émotions : l'élève (a) dans le 179^{ème} tour a répondu « avec tendresse ». L'élève (b) au niveau du 180^{ème} tour a répondu « avec amour ». Quant à l'élève (s), sa réponse était : « on l'aide » dans le 181^{ème} tour.

L'enseignante persiste à éveiller l'intérêt des élèves à bien se conduire envers un enfant. Dans le tour de parole 188, elle a demandé aux élèves de la classe de Terminale, de citer les droits de l'enfant. Les réponses étaient variées : l'élève (Ea) donné comme réponse « l'amour » dans le 189^{ème} tour. L'élève (c) a mentionné dans sa réponse « la liberté » au niveau du 192^{ème} tour.

A partir des réponses fournies, les élèves reconnaissent un bon nombre de droits dont tout enfant à travers le monde doit bénéficier.

Séquence n° 6

[du 194^{ème} tour de parole jusqu'au 298^{ème} tour]

Thème : Dégager la thématique de la troisième strophe et sensibiliser l'auditoire aux valeurs qui font d'un enfant un être équilibré, serein et heureux.

Ce corpus, plus que les autres, regroupe un ensemble d'émotions qui surgissent successivement dans les interactions des jeunes apprenants.

L'enseignante a su mobiliser leur attention, faire appel à leur sensibilité en partageant un moment très agréable en chanson.

Dans les tours de parole 197 et 199, les élèves affirment que l'enfant a volé un gâteau et une orange, mais ils reconnaissent que la seule raison qui l'a motivé c'est la faim, le pauvre petit enfant devait assouvir sa faim, il ne voyait comme solution que celle de voler un malheureux morceau de gâteau et une malheureuse orange !

A la question du tour de parole 200, l'enseignante demande à ses apprenants de lui décrire, d'après ce qu'ils ont compris de la chanson d'Enrico, les conditions sociales et affectives dans lesquelles ce petit être vulnérable tente de survivre. Ils ont été nombreux à exprimer leur compassion envers le petit garçon qui est livré à lui-même.

Les élèves se rejoignent pour dire que cet enfant mène une vie difficile et pénible. D'autres élèves affirment qu'il est pauvre, au niveau du 203^{ème} tour. Ils ajoutent, dans le tour de parole 205, que cet orphelin vit dans la pauvreté et dans la misère.

A partir du troisième vers de la troisième strophe : *On donne l'alerte, on arrête un ange*, tous les apprenants sont d'accord pour dire, dans le 211^{ème} tour, que l'"ange" auquel l'artiste fait référence, se trouve être le petit orphelin car, pour eux, même si l'enfant a volé quelque chose au marché, il n'a pas fait de mal et son acte innocent ne nécessite en aucun cas une punition ou un châtement. L'élève (a) déclare que l'enfant était obligé de voler pour manger, ceci dans le 217^{ème} tour.

La liste des qualifiants qui caractérisent un enfant est longue et les élèves de la classe d'examen nous en donnent un aperçu dans leurs réponses et leurs interactions.

Dans le tour de parole 222, les apprenants se rejoignent pour qualifier l'enfant de sage. Ensuite l'élève (d) ajoute que l'enfant est saint, dans le 223^{ème} tour.

L'élève (a) dit qu'il est bien éduqué, au niveau du tour de parole 225. Encore une fois, les élèves sont d'accord pour dire, dans le tour de parole 228, que ce petit enfant est un être innocent.

L'enseignante, dans le 235^{ème} tour, sensibilise les jeunes apprenants au désespoir du petit enfant, elle leur demande de s'exprimer autour de l'état d'âme du petit garçon, à ce qu'il peut ressentir, sachant qu'il a été abandonné par ses parents et qu'il manque d'amour et de confiance en lui. Les élèves compatissent au malheur de cet enfant et ils le mentionnent dans leurs réponses car ils disent, dans le 236^{ème} tour, qu'il pleure et qu'il a peur. L'élève (d), dans le 239^{ème} tour, déduit que le petit orphelin « s'est senti blessé ». L'élève (a), dans le 240^{ème} tour, conclut que l'enfant a eu peur et qu'il est malheureux. L'élève (a) ajoute, au niveau du 243^{ème} tour, que l'enfant a eu peur à cause des personnes qui voulaient l'attraper pour le punir. Et dans le 247^{ème} tour, la même élève présume que le petit être se sent coupable.

A la question : « est-ce qu'il y a quelqu'un qui le protège ? », les élèves répondent par : « NON ! c'est un orphelin », dans le 250^{ème} tour de parole. Nous ressentons de la pitié et de la compassion dans les propos des élèves du secondaire.

Au niveau du 258^{ème} tour, l'enseignante s'adresse à son jeune public en lui demandant si le petit garçon se sent en sécurité. Les élèves répondent par « NON ! » au niveau du 259^{ème} tour.

L'élève (a), dans le tour de parole 261, déduit qu'il est seul. Tous les élèves déclarent que le petit se sent abandonné, au niveau du 263^{ème} tour. Ils

ajoutent qu'il est malheureux. L'enseignante pose la question, celle de savoir comment est le petit orphelin psychologiquement, au niveau du 271^{ème} tour. L'élève (d) dans le tour 272, déclare que l'enfant est triste.

L'enseignante persiste à interpeller les apprenants et à mobiliser leur attention, raison pour laquelle elle choisit l'image adéquate pour faire ressortir la fragilité de l'enfant en le comparant à un objet en cristal que l'on achèterait et dont on prendrait grand soin.

A travers les questions /réponses, l'enseignante a su amener les apprenants à considérer que ce petit être est finalement fragile psychologiquement et peut-être même physiquement, la faute incombe aux parents.

L'élève (c), dans le 291^{ème} tour, conclut que l'enfant est faible, les autres disent qu'il est sensible, au niveau du 293^{ème} tour.

Pour appuyer les dires de ses élèves, l'enseignante déclare, dans le tour de parole 298, que l'enfant de la chanson est un être vulnérable, susceptible, qu'il manque de confiance en lui, d'amour et de la tendresse de ses parents. Par conséquent, il est fragilisé par les circonstances de la vie.

Séquence n° 7

[du tour de parole 299 jusqu'au tour de parole 405].

Thème : Dégager le thème de la quatrième strophe, interpeller les élèves adolescents à s'exprimer et à voir dans la différence de l'autre, une richesse, un plus et une force.

En rapport avec notre problématique, nous mettons l'accent sur l'analyse de cette séquence et nous retenons votre attention sur la démarche adoptée à ce niveau et sur les résultats auxquels nous espérons arriver.

Dans le tour de parole 302, l'enseignante attire l'attention des élèves quant à l'origine du jeune orphelin en se référant au premier vers de la dernière strophe à savoir : *Il et émigré d'un pays de misère*, elle leur demande

si il est natif, d'origine française. Les élèves se rejoignent pour dire qu'il n'est pas d'origine française mais qu'il est émigré et qu'il vient d'un pays de misère, ceci au niveau des tours de parole 303 et 307.

En posant la question : « comment avez-vous compris qu'il vient d'un pays de misère ? » dans le tour de parole 309, l'enseignante tente d'éveiller la sensibilité des apprenants afin de se représenter le portrait psychologique ainsi que la difficulté et la dureté de la vie dont l'innocent petit garçon se trouve être la victime. L'élève (a) répond à la question posée, au niveau du 310^{ème} tour, par le mot : « *émigré* ».

Le deuxième vers est révélateur de sens : *Et dans une école il apprend à parler*. Les apprenants déduisent que le petit garçon ne parle pas le français, donc l'école est l'occasion pour lui d'acquérir une langue nouvelle pour pouvoir communiquer avec l'entourage français.

Le troisième vers suscite de fortes réactions chez les apprenants : *Son accent fait rire, il ne peut rien faire*.

L'élève (a) dans son tour de parole 323, déclare que son accent est mal. Elle ajoute au niveau du 325^{ème} tour, que l'enfant abandonné ne peut pas s'exprimer. Une fois encore, l'élève (a) répond en disant que le jeune garçon possède un accent différent de celui de ses camarades. L'élève (s), dans son interaction, révèle que les camarades du petit se mettent à rire dès que ce dernier commence à parler.

A partir du deuxième et du troisième vers, nous pouvons imaginer une atmosphère scolaire dure et pénible pour le petit enfant qui apprend à se familiariser avec une nouvelle langue, une nouvelle culture. Ce petit être sans défense doit se sentir intimidé et rejeté du reste du groupe.

Sans qu'on lui reproche d'être un étranger, l'enseignante s'appuie, dans le tour de parole 335, sur la relation qui peut exister entre le jeune orphelin et ses camarades de classe, elle tente de sensibiliser les élèves à une telle situation qui peut entraver l'épanouissement psychologique, social et éducatif

d'un jeune élève. A ces propos, les élèves sont nombreux à faire part de leur point de vue ; l'élève (d) dans le 337^{ème} tour, suppose que le petit garçon se sent à l'écart. Dans le 340^{ème} tour, la même élève ajoute qu'il est marginalisé. L'élève (a) va jusqu'à dire, dans le 344^{ème} tour, que l'enfant abandonné est mis en quarantaine.

A la question du tour de parole 347, l'enseignante demande à ses apprenants du secondaire si l'innocent petit garçon est aimé de ses camarades de classe. Evidemment, les élèves sont d'accord pour répondre par un « NON ! » dans le 348^{ème} tour de parole. Et ils ajoutent au niveau du 355^{ème} tour que ses camarades le considèrent comme un étranger.

Au niveau du tour de parole 353, l'enseignante demande à son public lycéen de lui citer les éléments qui montrent que l'enfant de la chanson est venu d'un autre pays. L'élève (d) donne comme réponse, dans le 355^{ème} tour, « son accent et la peau ».

L'enseignante continue à motiver les élèves pour l'expression orale, elle leur demande de tirer la conclusion de ce qui a été débattu tout au long de l'étude de la chanson pour voir si, réellement, ils ont compris le message que le grand artiste a pris soin de transmettre. L'élève (a) au niveau du 362^{ème} tour, dit que l'auteur défend les élèves et les enfants qui sont nés par accident. Elle ajoute, dans le 369^{ème} tour, que le chanteur défend les enfants qui sont malheureux.

L'enseignante interpelle les apprenants à se tourner vers ce qui fait que ces enfants malheureux se sentent mal dans leur peau. Les élèves, dans le tour de parole 371, se rejoignent pour répondre par le mot "étranger".

A ce niveau, les élèves évoquent les droits de l'enfant, dans le tour de parole 374, et ils soulignent que ces enfants, comme tous les autres, ont des droits à faire valoir. A travers leurs réponses, ils énumèrent ce dont l'enfant a besoin. L'élève (a) dans le 382^{ème} tour, répond par « *l'éducation* » L'élève (c) donne comme réponse « *l'amour* », au niveau du 383^{ème} tour.

L'élève (r), quant à elle, évoque la notion de sécurité, au niveau du 384^{ème} tour. Ensuite, nous retrouvons la réponse de l'élève (m) qui consiste en la joie, au niveau du 385^{ème} tour, et elle ajoute dans le 386^{ème} tour, la vie facile à laquelle a droit chaque enfant à travers le monde.

L'enseignante évoque un thème important, celui du rapprochement et de la solidarité des peuples en dépit de leur différence culturelle. Elle s'adresse à ses élèves, dans le tour de parole 387, pour leur demander si Enrico Macias fait partie des partisans du métissage culturel qui vise l'acceptabilité de la différence et de la diversité culturelle ou fait-il partie des détracteurs ?

L'élève (a), dans le tour de parole 390, donne comme réponse : « *on doit accepter la différence entre les origines et les cultures* ».

L'élève (a) ajoute qu'Enrico essaye de nous sensibiliser à cet autre qui a une appartenance culturelle ou religieuse différente de la nôtre, et c'est çà travers l'enfant de la chanson que l'artiste nous pousse à nous familiariser avec les personnes de différentes cultures, de différentes races, et d'accepter ce qu'elles sont.

Au niveau du 396^{ème} tour, l'élève (a) souligne que l'artiste nous met en garde contre le racisme.

Nous constatons, une fois de plus, une réelle interaction entre enseignante /enseignés. Car elle n'hésite pas à les motiver davantage à l'expression et au commentaire du thème traité.

Donc, avec sa question, dans le tour de parole 398, « Qu'avez-vous à ajouter ? », elle fait bien d'inciter les apprenants du secondaire à faire part de leur opinion et de laisser paraître leur spontanéité face au contact culturel.

Leur intérêt envers ce volet relationnel de différence et de richesse prend de plus en plus d'ampleur et d'intensité, et cela est largement exprimé au niveau de leurs réponses ; à savoir, l'élève (d) donne comme réponse, au niveau du 399^{ème} tour, « *Non à la violence !* ». Nous retrouvons la même élève avec une autre réponse : « *Oui à l'amour* » dans le 402^{ème} tour de parole.

L'élève (c) répond par « *Oui à l'égalité* » pour ce qui est du tour 403. Son camarade, l'élève (h), répond par « *Oui à la gentillesse* » au niveau du 404^{ème} tour. Nous retrouvons une fois encore l'élève (d) avec la réponse suivante : « *Oui au respect des autres* », ceci dans le tour de parole 405.

Nous constatons beaucoup d'émotion, de spontanéité, d'espoir, d'humanisme, d'ouverture d'esprit, et de grandeur d'âme qui surgissent dans les propos des élèves de la 3^{ème} Lettres et Sciences humaines, ce qui donne lieu à un réel intérêt et une grande motivation de ce public scolaire à l'idée défendue.

Séquence n° 8

[du 406^{ème} tour de parole jusqu'au 469^{ème} tour]

Thème : Conclure avec l'objectif que vise l'artiste Enrico Macias à travers le message qu'il transmet dans sa chanson, et veiller à ce que les apprenants de la classe de Terminal s'imprègnent des vraies valeurs et apprennent à s'ouvrir sur un horizon sans limites, riche d'apports et de différence..

L'enseignante tente de récapituler ce qui a été avancé pendant toute la séance de l'expression orale.

Elle vise également à souligner l'objectif du message que le célèbre chanteur nous a transmis.

L'enseignante revient, une fois de plus, sur le rôle du titre de la chanson et tout ce qu'il véhicule comme sens et morale, les élèves se rejoignent pour confirmer le poids du titre qui est révélateur de sens et qui interdit à toute personne de faire du mal aux enfants, ces petits êtres inoffensifs et purs.

L'enseignante poursuit sa quête, celle de faire appel à la sensibilité et à la grandeur d'âme de son public lycéen face à son attitude comportementale envers tout enfant à travers le monde. Elle s'adresse à ces apprenants, dans le tour de parole 412, en vue de cerner leurs comportements vis-à-vis de ces

personnes innocentes et fragiles et voir de quoi ces dernières ont besoin. Les réponses étaient variées et profondes car les élèves montrent un grand intérêt à vouloir protéger, aimer et chérir un enfant. L'élève (e) dans le tour de parole 414, répond par « *il faut bien le traiter* ». Dans un autre tour de parole qui prend le numéro 417, elle répond par « *l'affection* ». Au niveau du tour de parole 418, l'élève (a) répond par « *la tendresse* ». L'élève (c) quant à lui, donne comme réponse « *l'amour* », au niveau du 419^{ème} tour.

Dans le 435^{ème} tour, l'enseignante fait référence aux valeurs humaines qui s'instaurent comme objectif : la protection des enfants à travers le monde. Elle fait rappeler aux élèves notre devoir envers ces enfants qui seront les générations de demain et qui devraient tisser un pont d'acceptation, de tolérance et de cohabitation avec cet "Autre" et de nous enrichir mutuellement des différences et des nouveautés de chacun, car là où réside la vraie force !

L'enseignante use de ses arguments et de ses convictions pour interpeller les élèves de la classe d'examen à lui brosser un tableau des droits de l'enfant, dans le tour de parole 442. L'élève (a) déclare que l'enfant a le droit à la scolarisation, ceci dans le 443^{ème} tour.

L'enseignante finalise avec la morale que l'on doit tirer de cet air harmonieux que nous avons eu le plaisir de partager tous ensemble. Ses élèves la rejoignent pour dire que le célèbre auteur compositeur lance un appel à travers le monde pour la protection des enfants quelles que soient leur race, leur origine, leur appartenance culturelle ou religieuse, car ce sont des êtres à part entière qui ont le droit à l'amour, à la santé, à la protection, à la scolarisation et surtout à une vie meilleure !

Finalement, les élèves adhèrent parfaitement au raisonnement de l'enseignante qui évoque avec force, au niveau des tours de parole 456, 457, 458, 466, 467, 468 et 469, la nécessité d'accepter toute différence raciale, culturelle, originelle et religieuse car cela permettrait une ouverture d'esprit et un enrichissement fécond entre les peuples et les générations présentes et

futures pour être réellement au cœur même d'un contact interculturel productif.

COMMENTAIRE

Huit séquences ont été dégagées lors de cette étude scientifique, chacune d'entre elles regroupe des tours de parole et d'interactions partagés entre l'enseignante et les enseignés.

Nous tenons à reconnaître une forte implication de la part de l'enseignante par rapport au thème développé tout au long de la séquence enregistrée.

Elle a également le mérite d'avoir su interpeller plus d'une fois son jeune public scolaire en le motivant à l'expression, à la critique et au commentaire du sujet débattu quant à l'ouverture de l'esprit et de l'horizon culturel en acceptant la différence de chacun d'entre nous, tel était le message que l'artiste français nous a transmis à travers ses paroles pleines d'émotion.

Les élèves, quant à eux, ont fait preuve d'une grande sensibilité envers la protection de l'enfant à travers le monde, quelle que soit sa différence. Leurs réactions, leurs interactions, leur motivation, leur intérêt pour l'aspect culturel, relationnel, apparaît clairement dans les tours de parole enregistrés auxquels nous avons consacré la plus grande partie de notre analyse.

Par conséquent, la chanson se révèle comme un bon moyen didactique qui éveille l'intérêt à l'expression et à la communication chez l'élève du secondaire d'une part, et qui stimule une interaction fructueuse entre l'enseignant et son auditoire adolescent, d'autre part.

Etudier la chanson en classe de langues permet de joindre "l'utile à l'agréable", car il est préférable et constructif d'étudier et d'apprendre par des moyens qui "détendent" l'atmosphère scolaire.

Il est certain que les apprenants de la 3^{ème} Lettres et Sciences humaines se sont imprégnés de la morale de la chanson et croient profondément à un contact réel, fructueux, fécond et intense entre l'ensemble des cultures et des peuples à travers le monde, ce qui pourrait donner naissance à une véritable didactique de l'interculturel.

CONCLUSION DE L'ECRIT ET DE L'ORAL

Il est très pertinent de concilier deux corpus, empruntant deux méthodes d'analyse, celle du questionnaire écrit et des enregistrements oraux, avec deux activités de compréhension écrite pour les deux classes : 1^{ère} et 2^{ème} Lettres et Sciences humaines, ainsi qu'une activité de compréhension orale pour la 3^{ème} année.

Il est vrai que le chemin parcouru a été pénible, étant donné la densité de notre corpus, mais cela nous a permis d'atteindre certains de nos objectifs.

L'aspect culturel est décelable aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Cependant, les résultats auxquels nous sommes arrivés démontrent une "aisance" à l'oral que n'a pas l'écrit.

Le contact des adolescents, leur réceptivité aux suggestions didactiques, leurs réactions face à l'exploitation de la chanson, s'avèrent être enrichissants et avantageux pour un contact et une communication meilleurs.

Nous attirons votre attention sur les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de notre partie pratique :

- les enseignants auxquels nous nous sommes présentée ont refusé notre présence dans leurs classes et se sont catégoriquement opposés à l'utilisation du magnétophone dans leurs cours.

- La transcription a été une étape très difficile en raison de la densité des tours de parole choisis.

- Le choix d'un corpus (vaste) nous a demandé une plus grande disponibilité, de plus gros efforts, un plus grand travail.

- Problèmes de relations humaines.

CONCLUSION GENERALE

Nous évoquons brièvement "notre amour" pour le sujet traité à savoir une didactique de l'interculturel au secondaire. Ce fut la raison "d'or" qui nous a poussée et encouragée à en faire un travail de magistère.

Aussi faut-il reconnaître que pour l'Ecole algérienne, l'enseignement /apprentissage de la culture étrangère ne fait malheureusement pas partie de ses priorités ou de ses directives, raison pour laquelle nous avons tenu à choisir cette thématique pour lever le voile sur les carences et les méconnaissances du système éducatif, pour faire partager aux autres la richesse des recherches et des processus avancés par les spécialistes en ce domaine.

De plus, nos objectifs et nos espérances visent à apporter quelques éclaircissements et quelques outils de travail en classe en vue de donner un nouveau souffle à notre Ecole, à notre système éducatif.

Nous estimons humblement avoir atteint, d'une manière globale, nos objectifs de départ et nous espérons que la "situation culturelle" dans nos classes de langue puisse avoir un essor considérable et un avenir prometteur en dépit du long parcours qu'elle devrait traverser pour un véritable bouleversement tant au niveau de l'esprit qu'au niveau des programmes enseignés. Ceci ne pourra qu'apporter un nouveau "départ" dans les relations pédagogiques et socioculturelles de l'apprenant et de l'Humain en général.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages théoriques

- ABOU HAIDER, L., *L'Interculturalité*, Université de Saint-Étienne / Institut de français de Marrakech, Maroc.
- BRIL, B. et LEHALLE, H., 1988, *Le développement psychologique est-il universel ?*, *Approches interculturelles*, Paris, PUF.
- BYRAM et al., 1994, *Enseignement – Apprentissage du langage et de la culture*, Problèmes plurilinguistiques 100, Clevedon (UK).
- CADRE EUROPEEN COMMUN de référence, *Interculturel, Eléments théoriques*.
- CAMILLERI, C., 1989, *Chocs de culture, Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*.
- CHAMBEU, F., 1997, article : "Interculturel : Perspective théorique", mars-avril.
- CLANET, C., 1986, *L'Interculturel, Introduction aux approches interculturelles en éducation et en Sciences humaines*, CLA, Toulouse, France.
- Collectif (sous la direction de F. QUELLETT), 1988, *Pluralisme et école, Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), Québec.
- Conseil de l'Europe, 1986, *L'interculturalisme : de l'idée à la pratique didactique et de la pratique à la théorie*, Strasbourg.
- DE CARLO, M., 1998, *L'Interculturel*, Paris, Ed. Clé international.

DENIS, M., 2000, in *Dialogues et cultures*, n° 44.

EMAISH N., 2009, "Jordanie, observer, comparer, comprendre : L'interculturel en cours de français", *Le français dans le monde*, n° 361, janv-fév.

HERSKOVITS, M.H., 1949, *L'homme et son travail*, New York, Ed. Costes.

NANCY-COMBES, M-F., 2005, *Précis de didactique*, Ed. Marketing.

PRETCEILLE, M., Abdallah, 1996, *Education et communication interculturelle*, France.

PRETCEILLE, M., Abdallah, 1982, *Des enfants non francophones à l'école : quel apprentissage ? quel français ?* Paris, Ed. Armand Colin.

PRETCEILLE, M., Abdallah, *Interculturel et multiculturel*.

STOETZEL, J., 1963, *La Psychologie sociale*, Paris, Ed. Flammarion.

TODOROV, T., 1986, "Le croisement des cultures", *Communication*, n° 43, Paris, Le Seuil.

ZARATE, G., 1982, "Du dialogue des cultures à la démarche interculturelle", *FoDLM*, n° 170.

ZARATE, G., 1986; *Enseigner une culture étrangère*, Paris, Hachette.

Dictionnaires

CUQ, J-P., 2003, *Dictionnaire de didactique du français*, Ed. Clé international.

FERREOL, G., et JUCQUOIS, G., 2004, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Ed. Armand Colin.

Le LAROUSSE, 1980, Dictionnaire encyclopédique.

Le LAROUSSE, 1997, Dictionnaire de poche.

Mémoires

BECHIRI, C., 2008, "Le rôle de la compétence culturelle dans le manuel scolaire de 2^{ème} année moyenne", Mémoire de Magister, Université Mentouri, Constantine.

BOUDJADI, A., 2002, "Etude de la compétence culturelle dans le nouveau manuel de français de 1^{ère} année secondaire, édition 1998/1999", Mémoire de Magister, Université Mentouri, Constantine.

Webographie

www.cndp.fr

www.biblioweb.com

www.unifr.ch

ANNEXES

ANNEXE I

REPONSES DES ELEVES DU SECONDAIRE

AU QUESTIONNAIRE ECRIT

Annexes I-1 : Classe : 1 ^{ère} Lettres et Sciences humaines.....	p. 3
Annexes I-2 : Classe : 2 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	p. 9
Annexes I-3 : Classe : 3 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	p. 15

QUESTIONNAIRE ECRIT

13. Que représente pour vous la France (d'une manière générale) ?
14. Avez-vous déjà visité une des villes de France ? et quelles sont vos remarques concernant les points suivants :
 - a) Les vêtements (la mode) en France ?
 - b) L'architecture en France ?
 - c) La gastronomie en France ?
 - d) La vie des jeunes Français (en général) ?
 - e) La littérature en France (roman, poésie, théâtre) ?
 - f) Les lieux touristiques en France (sites historiques) ?
15. Comment définissez-vous le mariage en Algérie et le mariage en France (traditions, organisation, coutumes, dépenses...) ?
16. Comment qualifiez-vous la relations parents /adolescents en Algérie et la relation parents /adolescents en France (du point de vue échange et communication) ?
17. A quel moment pensez-vous que le jeune Français acquiert son indépendance, celle de sortir le soir et d'avoir des fréquentations du sexe opposé ? Faites une comparaison avec le cas du jeune Algérien.
18. Pensez-vous que l'histoire commune des Algériens et des Français est un apport considérable pour les deux cultures ? Comment ?
19. Quels sont les aspects positifs de ce métissage culturel ?
20. Quels sont les aspects négatifs de ce métissage culturel ?
21. Pensez-vous que la langue française vous permet de vous exprimer aisément dans différentes situations de communication ? ou est-ce le contraire ?
22. Comment avez-vous acquis et enrichi votre langue française ? (télévision, journaux, Internet, etc.)
23. Communiquez-vous souvent en français chez vous, et entre amis ?
24. Pensez-vous qu'une conception du tourisme focalisée sur la découverte /connaissance de la culture de l'autre pourrait jouer en faveur d'une meilleure acceptation de la différence d'une autre culture, d'une autre idéologie ?

ANNEXE N° I-1

CLASSE DE 1^{ère} LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ANNEXE N° I-2

CLASSE DE 2^{ème} LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ANNEXE N° I-3

CLASSE DE 3^{ème} LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ANNEXES II

REPONSES DES ELEVES DU SECONDAIRE LORS DES ENREGISTREMENTS ORAUX

Annexes II-1 : Classe : 1 ^{ère} Lettres et Sciences humaines	22
Annexes II- 2 : Classe : 2 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	43
Annexes II-3 : Classe : 3 ^{ème} Lettres et Sciences humaines	60

ANNEXE N° II-1

CLASSE DE 1^{ère} LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

1^{ère}

Lettres

1^{er} enregistrement

Le : 04 mai

2008

1^{er} Texte support

Aimez-vous lire ?

La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures. Un médecin, un ingénieur ne sont pas forcément des hommes cultivés, si après leur sortie de l'université, ils négligent la lecture.

Les gens lisent d'abord par amour de la lecture. Ils sont sensibles à la qualité d'un texte, ils aiment surtout les ouvrages bien écrits dont la profondeur, le rythme, le récit les émeuvent : les grandes oeuvres littéraires, la poésie, le théâtre constituent à leurs yeux un univers dont chaque élément est un objet vital. Ils éprouvent ainsi de grandes jouissances et considèrent la lecture comme une véritable nourriture spirituelle. Ils trouvent également à alimenter leur soif d'information, d'analyse, de jugement et des réponses à leurs interrogations dans la lecture des ouvrages de sciences humaines et des revues spécialisées. Ils s'évadent enfin par la lecture qui, en les détachant de la réalité, agit sur eux et leur procure d'énergiques stimulations.

La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien.

d'après *Les nouvelles de Tipaza*, n° 7, p. 99

Annexes :
Classe 1^{ère} Lettres et Sciences humaines
Activité : Compréhension de l'écrit
1^{er} enregistrement 1^{er} recueil de corpus
Texte support : Aimez-vous lire ?

d'après *Les nouvelles de Tipaza*, n° 7, p. 99
(livre scolaire de la 1^{ère} Lettres et Sciences humaines)

Tours de paroles :

1. prof : Observez le texte, je ne vous demande pas de le lire.
2. p (*explique en gesticulant avec les mains*)
3. p : qu'est-ce que vous remarquez ?
4. élèves : source, Tipaza
5. p : d'après le titre, de quoi il s'agit ?
6. élève a : pour savoir si ils aiment la lecture
7. E b : la culture premier paragraphe
8. E c : la lecture c'est deuxième paragraphe
9. E d : et la culture troisième paragraphe
10. E e : le scripteur cherche à définir la relation entre la lecture et la culture.
11. p : Quels types de relation peut exister entre la culture et la lecture ?
12. E f : la culture est le résultat de la lecture
13. P : Quel est le rapport /relation entre culture et lecture ?
14. P : Qu'est-ce que ça veut dire la culture ? ↑
15. P : culture, [θqaFa] c'est quoi ? ↑
(Trad : culture)
16. E b : la tradition
17. E c : les racines
18. E b : [faxfuxa]

(Trad. Cekhchoukha).

19.P : la gastronomie

20.E e : [qatiFa]

(Trad. Katifa)

21.E f : le théâtre

22.E a : les gâteaux

23.P : Qu'est-ce que tu veux dire par le théâtre ?

24.P : c'est quoi aussi la culture ? (*elle fait bouger les mains pour expliquer*)

25.P : Quel est le thème du texte ? ↑

26.E a : la relation entre la culture et la lecture

27.P (explique en bougeant les mains)

28.P : La véritable question : Comment s'acquiert la vraie culture ? Est-ce que la problématique apparaît clairement ?

29.E h : madame, c'est implicite

30.P : L'auteur n'est pas neutre dans le texte, il dit : la vraie culture

31.P (*note au tableau les articulateurs logiques qui régissent le texte*)

32.P (*elle explique l'aspect culturel en citant des exemples de romans littéraires*)

33.élèves : Les Misérables, La Peste.

34.P (*encourage et stimule les élèves avec l'ajout de deux points au devoir s'ils participent et si ils montrent de l'intérêt au cours*).

35.P : Qu'est-ce que ça veut dire spirituelle ? ↑

36.P (elle explique en gesticulant avec les mains)

37.P : La lecture alimente quoi ?

38.P : chut

39.P : Alimente les connaissances des lecteurs

40. E h : le [FaLak]

- 41.P : Dans les sciences humaines on se base sur l'observation
- 42.P (*décontracte l'atmosphère en parlant d'évasion et de distraction*)
- 43.P : Qu'est-ce qu'il nous donne le scripteur dans le dernier paragraphe ?
- 44.P : Il y a une étroite relation entre la culture et la lecture
- 45.P : Alors, qu'est ce qu'on va faire ? on va parler du type argumentatif dans le texte
- 46.P : Lisez silencieusement le texte
- 47.P : Monsieur, vous n'avez pas de livre au fond ? ↑
- 48.P : On vous l'a volé ? ↑
- 49.P : [SaRquhuLek] ? ↑
- 50.E y : (*inaudible*)
- 51.P : chut, chut
- 52.P : Pourquoi vous n'avez pas ramené votre livre ? Vous croyez que je n'allais pas venir aujourd'hui ? !
- 53.E y : Ah ! non madame [waLah walu]
- 54.E m : [MajaqRawaf]

Trad. ils n'étudient pas, ils ne sont pas sérieux

- 55.P : chut, observez bien le texte, de quoi il se compose ?
- 56.E a : (*inaudible*)
- 57.E e : [ajj]
- Trad. Ah, j'ai mal
- 58.P : arrête de parler !
- 59.P : Comment se présente le titre ? ↑ dépêchez-vous :
60. Elèves : madame, }
 } (*chevauchement inaudible*)
 } madame
- 61.P : Faites une phrase complète !
- 62.E c : Le titre se présente (*inachevé*)

- 63.P : T'es pas capable de reprendre une phrase, c'est grave !
- 64.E e : Le titre se présente sous forme de (*inaudible*)
- 65.P : chut, silence !
- 66.P : C'est tout, il se compose d'un seul titre, ce texte ? ↑
- 67.Elèves : il y a trois paragraphes, }
 Elèves : il y a trois paragraphes, } (*chevauchement*)
- 68.P : Ensuite, de quoi il se compose ?
69. élève b : La source
- 70.Elèves : madame, }
 madame } (*chevauchement*)
- 71.E f : D'après les nouvelles de Tipaza
- 72.P : D'après les nouvelles de Tipaza n° 7
- 73.P : Alors, d'après la source, de quoi il s'agit ? de quel type de texte il s'agit ? ↑
- 74.P : oui !
- 75.E h : Il s'agit d'un article de journal
- 76.P : Très bien, il s'agit d'un article de journal, qu'est-ce qui vous a permis de dire qu'il s'agit d'un article de journal ?
- 77.E m : La source
- 78.P : On a dit que le texte se présente sous forme de question
- 79.P : Une question nécessite quoi ? ↑
- 80.Elèves : Une réponse }
 Une réponse } (*chevauchement*)
- 81.P : Une question c'est quoi ? Quand je pose une question
 (*inachevé*)
- 82.E b : Un problème
- 83.P : Donc il s'agit d'une problématique
- 84.P : A qui il s'adresse le scripteur ? ↑

- 85.Elèves Au large public }
 Au large public } (*chevauchement*)
- 86.P : Ce large public, ceux qui lisent les journaux, comment on les appelle ?
- 87.E c : journalistes
- 88.Elèves (*rire collectif*)
- 89.Elèves : Les lecteurs }
 Les lecteurs } (*chevauchement*)
- 90.P : Alors pourquoi il a choisi de poser une question ? ↑
- 91.P : Qu'est-ce qu'il (*inaudible*)
- 92.E b : Pour savoir si ils aiment la lecture
- 93.P : Déjà la forme, le fait de poser une question, qu'est-ce qu'il cherche ?
- 94.E s : Une idée
- 95.P : Aimez-vous lire ? ↑
- 96.Elèves : Une réponse }
 Une réponse } (*chevauchement*)
- 97.P : Donc c'est une manière d'interpeller les lecteurs, d'accord ? !
- 98.P : Très bien, alors il s'agit de la lecture. *Aimez-vous lire ?*, il s'adresse au large public, il s'adresse aux lecteurs, qu'est-ce qu'il cherche à connaître ? ↑
- 99.E a : la réponse }
 100.E b : on va voir que (*inachevé*) } (*chevauchement*)
101. P : Quelle est cette réponse ?
- 102.P : Si je vous dis : aimez-vous lire ?
- 103.Elèves : Ah ! oui madame ! }
 Ah ! oui madame ! } (*chevauchement*)
- 104.P : Je te pose la question à toi, est-ce que tu aimes lire ?

105. E e : Non !
106. P : Pourquoi tu n'aimes pas lire ? !
107. E e : [pasque] (*inaudible*)
108. P : Donc, tu vas d'abord me donner la réponse, ton point de vue sur la question qu'Aimez-vous lire ? et en même temps tu vas m'expliquer pourquoi tu n'aimes pas lire !
109. P : Donc, dans ce texte il cherche, qu'est-ce qu'il cherche l'auteur ?
110. Elèves : (*inaudible*) } (*chevauchement*)
111. P : oui :: : j'ai entendu par là :: :
112. Elèves : se justifier } (*chevauchement*)
113. P : De justifier son point de vue sur la lecture, très bien !
114. P : Maintenant je vous demande de relever le thème, les propos de chaque paragraphe.
115. P : Le thème de chaque paragraphe, de quoi on parle dans chaque paragraphe ?
116. E f : madame..... (*inachevé*)
117. P : Alors dans le premier paragraphe, de quoi on parle ? ↑
118. Elèves : culture } (*chevauchement*)
119. P : Très bien, donc dans le premier paragraphe nous avons le mot culture.
120. P : Deuxième paragraphe ?
121. Elèves : La lecture } (*chevauchement*)
122. P : La lecture, chut ! et le troisième paragraphe ?
123. Elèves : La culture } (*chevauchement*)
124. P : Donc vous voyez que l'auteur revient à la fin à la culture !
125. P : Très bien, qu'est-ce que vous remarquez ? quelles sont les remarques que vous pouvez faire ? il parle de la culture, il passe par la lecture et il revient à la culture : qu'est-ce qu'il cherche à définir ? ↑

126. Elèves : (*inaudible / chevauchement*)
127. P : Faites des phrases, faites des phrases complètes, le scripteur cherche à définir quoi ?
128. E fille b : Le scripteur cherche à définir la relation entre la culture et la lecture
129. P : Donc une recherche d'une définition entre la culture et la lecture
130. P : Alors, sans lire le texte, je vous pose la question à vous, en tant que lecteurs : quel type de relation peut exister entre lecture et culture ?
↑
131. P : oui !
132. E m : (*inaudible*)
133. P : On écoute !
134. P : Alors je vous pose la question sans lire le texte, d'accord ? en partant de vos propres connaissances ; quel type de relation peut exister entre la culture et la lecture ?
135. P : Comment vous voyez cette relation ? ↑
136. E h : La culture, c'est le but de la lecture
137. P : Donc la culture est le résultat de la lecture
138. P : Alors, toi élève fille, quelle relation peut exister entre la culture et la lecture ? Comment tu vois toi, en tant que lectrice, tu as l'habitude de lire ? le rapport qui existe entre culture et lecture ?
139. P : Allez, vous pouvez répondre à cette question
140. P : Il n'y a aucun rapport ? ! aucune relation ? !
141. P : Je vous renvoie à la première phrase du texte, lisez-la !
142. E s : La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures
143. P : Qu'est-ce qu'il veut dire par cette phrase, l'auteur ?, qu'est-ce que vous avez compris de cette phrase ? ↑

144. P : D'abord, qu'est-ce que veut dire quelqu'un de cultivé ? c'est quoi
quelqu'un de cultivé pour vous ?
145. P : C'est quoi la culture ? que représente pour vous la culture ? allez
oubliez un instant le texte
146. P : C'est quoi la culture ? ↑
147. E b : L'information
148. P : Quelqu'un de cultivé c'est quelqu'un qui a beaucoup de ...
(inachevé)
149. Elèves : Beaucoup d'informations } (*chevauchement*)
150. P : C'est quoi quelqu'un de cultivé pour toi ?
151. P : C'est quoi la culture ? d'abord, comment tu la vois ? c'est rien la
culture ? ! c'est manger ? c'est dormir ?
152. Elèves : (*inaudible*)
153. E y : Les informations sur tous les domaines
154. P : Alors, pour toi quelqu'un de cultivé, c'est quelqu'un qui a une
étendue d'information
155. P : D'accord, très bien !
156. P : Et toi, alors, comment tu vois la culture ? ↑ (elle s'adresse à un
autre élève : fille).
157. Elèves :, } (*inaudible / chevauchement*)
158. P : Et toi donc, c'est quoi pour toi la culture ? réponds comme tu la vois
!
159. E e : informations, idées
160. P : oui, encore, qu'est-ce qui se dessine dans ton esprit quand tu
entends le mot culture ?
161. P : Pour chacun d'entre vous, quand je dis culture, qu'est-ce que ça
veut dire ? ↑
162. Elèves : connaissances } (*chevauchement*)

163. Elève b : Le monde
164. P : Quoi le monde ? ↑
165. E c : L'univers
166. P : Quoi l'univers ? Expliquez, faites des phrases !
167. P : Si je vous dis la culture algérienne, la culture française
168. P : Est-ce que vous en tant qu'Algériens, vous avez une culture ? ↑
169. Elèves : Oui, oui } (*chevauchement*)
170. P : Qu'est-ce qu'elle représente pour vous, cette culture ?
171. Elèves : Les traditions } (*chevauchement*)
172. P : Donnez-moi des exemples de traditions algériennes
173. P : Alors, Constantine, quelles sont les traditions constantinoises ?
174. E m : [faxfuxa]
- (Trad. Chekhchoukha).
175. P : Alors, il parle de la gastronomie
176. P : Donc on voit la culture à travers la gastronomie
177. P : Encore !
178. Elèves : [qatiFa] } (*chevauchement*)
- Trad.: gandoura traditionnelle constantinoise
179. P : A travers la tenue traditionnelle, quoi encore ?
180. Elèves : El Malouf } (*chevauchement*)
181. P : A travers la musique, encore !
182. E h : El Fargani
183. P : A travers les chanteurs, ensuite !
184. E a : Le théâtre.
185. P : Alors, qu'est-ce que tu veux dire par le théâtre ? est-ce que les théâtre en tant que lieu ? ou théâtre autrement ?
186. E a : Le lieu

187. P : Très bien, tu fais allusion aux personnages culturels de la ville de Constantine !
188. P : Est-ce que vous connaissez des hommes de théâtre de la ville de Constantine ? ↑
189. Elèves : (*inaudible* / } (*chevauchement*))
190. P : oui !
191. E d : Fatima Hlilou
192. E n : Hakim Dekar
193. P : La culture, c'est tout ? ! c'est trop restreint pour vous la culture !
194. P : C'est quoi aussi la culture ? ↑
195. E b : Madame, les origines
196. P : Alors, c'est les origines, l'histoire, encore !
197. P : C'est quoi la culture pour vous ? comment voyez-vous quelqu'un de cultivé ?
198. P : Est-ce que quelqu'un qui a un diplôme c'est quelqu'un de forcément cultivé ?
199. Elèves : Non ! } (*chevauchement*)
200. P : Expliquez-moi ça !
201. P : Lisez le premier paragraphe et répondez à ma question
202. E a : Un médecin, un ingénieur ne sont pas forcément des hommes cultivés
203. P : Pourquoi ?
204. P : Alors que représente un ingénieur, un médecin, un avocat ? ce sont quoi ?
205. Elèves : (*inaudible* / *chevauchement*)
206. P + Elèves : ce sont des diplômés } *chevauchement*
207. P : Alors, est-ce que quelqu'un de diplômé c'est forcément quelqu'un de cultivé ? ↑
- }

208. Elèves : Non ! *chevauchement*
209. P : Alors quelle est l'explication que donne l'auteur dans le premier paragraphe ? Comment il explique la situation ?
210. Elèves : Si après leur sortie de l'université, ils négligent la lecture
} *chevauchement*
211. P : Donc quelqu'un de cultivé, selon l'auteur, c'est quelqu'un qui lit beaucoup
212. Elèves : Oui, c'est quelqu'un qui lit beaucoup
213. P : C'est quelqu'un qui lit beaucoup, c'est l'idée du premier paragraphe.
214. P : D'abord, dans quel paragraphe, il parle de la lecture ?
215. Elèves : Dans le premier paragraphe, il parle de la lecture } *chevauchement*
216. P : Dans le troisième paragraphe, est-ce qu'il parle de la lecture ?
217. Elèves : Non, il parle de culture } *chevauchement*
218. P : Il parle de la culture
219. P : Est-ce que le thème de ce texte est vraiment la lecture ?
220. E i : Non madame !
221. P : Quel est le thème, alors ? ↑
222. Elèves + P : La relation qui existe entre la culture et la lecture }
chevauchement
223. P : Donc, ça, c'est le véritable thème !
224. P : Est-ce qu'on confirme l'hypothèse de départ ? celle de la lecture ?
225. Elèves : Non ! } *chevauchement*
226. P : On cherche à comprendre la relation entre culture et lecture
227. P : Je vous demande de lire la première phrase du texte et à partir de cette phrase, formulez-moi la question qui lui correspond. Vous avez la phrase sous les yeux : La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures
228. E d : Pourquoi cette? (*inachevée*)

229. Elèves : Par quoi s'acquiert cette culture ? *chevauchement*
230. E z : Comment : : euh : : ? (*inachevée*)
231. P : Allez, faites une phrase complète !
232. P : Comment : : : (*allongement vocalique*) : : continue !
233. Elèves + P : Comment s'acquiert la vraie culture ?
chevauchement
234. P : Donc, dans un texte argumentatif, il y a toujours une
problématique, un problème qu'on pose. Bon, la véritable...
(*inachevée*) }
235. Elèves + P : Comment s'acquiert la vraie culture ? *chevauchement*
236. P : Faites attention, est-ce que la problématique apparaît directement
dans le texte ?
237. E e : Non !
238. E b : C'est implicite
239. P : Très bien, c'est implicite, donc on a déduit à partir de cette
phrase, que la problématique n'est pas dite directement dans le texte,
d'accord ! ↑
240. P : Très bien, alors maintenant cette phrase-là, cette première phrase
qu'on vient de relever La vraie culture s'acquiert par de nombreuses
lectures, qu'est-ce qu'elle représente ? ↑ qui dit ça ?
241. Elèves : (inaudible) } *chevauchement*
242. P : C'est le : : : (*allongement vocalique*), c'est le scripteur
243. P : Qu'est-ce qu'il nous donne dans cette première phrase ? allez !
244. E e : Une définition
245. P : Est-ce que c'est une définition ? ↑
246. P : Je vous dis : // (pause) écoutez, pour moi, la vraie culture </>
(interruption par d'autres actants : élèves)
247. Elèves : C'est un point de vue } *chevauchement*

248. P : Très bien, c'est son point de vue. Donc c'est sa thèse. La thèse c'est la première phrase La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures.

249. P : Alors, dans cette même phrase, j'insiste sur cette première phrase // (pause) est-ce que le scripteur est là, est-ce qu'il s'implique dans son discours ? ↑

250. Elèves : Non, non ! } *chevauchement*

251. P : Vous êtes sûrs ? ↑

252. P : Alors, rappelez-vous les premiers textes qu'on a vus, les textes expositifs ; est-ce que le scripteur existe dans son texte ?

253. (silence total dans la classe)

254. P : Quand on parle par exemple des langues, de la planète, de la science, est-ce que le scripteur dit je ou moi ? comment le scripteur se manifeste dans un texte expositif ?

255. Elèves : il est extérieur } *chevauchement*

256. P : Il est extérieur mais il y a un mot pour parler de ça !

257. Elèves + P : Neutre } *chevauchement*

258. P : Il est neutre. Alors, ici, est-ce qu'il est neutre ?

259. P : Est-ce qu'il y a un *Je* qui circule dans ce texte ?

260. Elèves : Non } *chevauchement*

261. P : Bon, a priori le scripteur n'apparaît pas dans ce texte. Mais dans cette première phrase comment il se manifeste ? Quel est le mot qui nous montre que le scripteur est là ? ↑

262. E a : Pour la culture

263. P : J'ai dit, dans cette phrase, cherchez le mot qui montre que l'auteur est là, qu'il est dans le texte

(Silence dans la salle de cours)

264. P : La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures. Quel est le mot qui montre que l'auteur est là ?

265. Elèves : s'acquiert } *chevauchement*

266. P : Non, c'est incorrect, il y a un mot qui n'est pas neutre !

267. Elèves : (*inaudible*) / *chevauchement*

268. P : Le mot c'est : *la vraie*. Comme si il était en train de dire pour moi, la véritable culture s'acquiert par de nombreuses lectures. Comme vous voyez, il n'est pas tout à fait neutre dans ce texte, il est quelque part. Alors cherchez-moi dans le texte une autre marque qui montre que l'auteur est là, dépêchez-vous !

(*silence dans la classe*)

269. Cherchez des mots où vous sentez que c'est le point de vue du scripteur

270. E o : (*inaudible*)

271. P : Quel est le mot ?

272. P : La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien. Quel est le mot qui montre l'implication de l'auteur ? }

273. Elèves : Impérativement *chevauchement*

274. P : Impérativement. Vous soulignez ce mot, remplacez-le par un autre de même sens

275. E a : Sûrement

276. E b : Forcément

277. P : Obligatoirement

278. P : Très bien, obligatoirement. Cela veut dire que c'est une nécessité, d'accord ? ! c'est obligatoire

279. P : Très bien, maintenant on passe au deuxième paragraphe

280. P : D'abord, cherchez-moi tous les autres mots qui ont gagné ce paragraphe. Quels sont les mots qui ont gagné ce deuxième paragraphe ? Comment on les appelle ?

281. Elèves : Les articulateurs *chevauchement*
282. Alors, cherchez-moi les articulateurs dans ce texte, tous les articulateurs, dépêchez-vous !
283. E m D'abord
284. P : Alors, vous avez d'abord, ensuite ?
285. Elèves : Ainsi
286. P : Ainsi, très bien, ensuite ?
287. E e : Egalement
288. P : Egalement, ensuite ?
289. P : Ensuite vous avez enfin et vous avez donc...
290. P : Alors, quelle est la structure de ce texte ? d'abord – ainsi – également – enfin – donc
291. Elèves : Enumération } *chevauchement*
292. P : Enumérative. On sent qu'il y a une logique
293. P : Maintenant, je vous demande de repérer les phrases où apparaissent les articulateurs et vous allez me donner les arguments qui sont en faveur de la lecture.
294. P : Pourquoi ? si je pose la question, pourquoi les gens aiment lire ? Cherchez dans le texte.
295. E c : Pour se cultiver
296. Elèves + P : Par amour } *chevauchement*
297. P : Ca veut dire quoi ? Reformulez-moi ça !
298. Elèves : Ils aiment la lecture
299. P : Donc, premier argument : par amour. Alors, expliquez-moi en quoi consiste, quand ils lisent par amour ? Qu'est-ce que ça leur fait ? Quel est l'effet qu'a la lecture sur nous ? ↑
300. Elèves : sensibles } *chevauchement*
301. P : Alors, ils sont sensibles à quoi ?
302. Elèves : (*inaudible*) *chevauchement*

303. P : Généralement, les textes qui sont bien écrits, ce sont des textes qui appartiennent à quel domaine ?
304. E m : L'art
305. P : Quel art ?
306. Elèves + Prof : La littérature } *chevauchement*
307. P : Si je vous donne des exemples, des grandes œuvres : la poésie, le théâtre et les grandes œuvres littéraires
308. P : Alors, est-ce que vous connaissez les œuvres littéraires ? un vieux roman que vous avez lu ?
309. E a : *La Peste*
310. P : La Peste de qui ?
311. E h : Albert euh (*hésitation*)
312. P : Albert Camus.
313. P : Alors, qui est Albert Camus ? Tu le connais ?
314. E b : Madame ! *Les Misérables* < / > (*interruption par un autre actant ; élève*)
315. P : Qui a écrit *Les Misérables* ?
316. Elèves : Victor Hugo } *chevauchement*
317. P : Alors, *La Peste* se déroule où, dans quelle ville ?
318. E a : Des rats
319. P : Alors il parle des rats, une ville qui a été envahie par les rats, mais c'est quelle ville ? c'est une ville algérienne de l'ouest, à Oran.
320. Elèves : (*inaudible*) *chevauchement*
321. P : Oui c'est une ville à l'ouest, à Oran.
322. P : C'est un roman de l'absurdité, c'est quoi l'absurdité ? Est-ce que Albert Camus a écrit un roman qui est très important à part *La Peste* ? Est-ce que tu connais l'autre roman ?
323. P : C'est grâce à son autre roman qu'il a eu le prix Nobel.

324. P : Alors, *L'Etranger*, il a écrit un livre sur L'Etranger, le personnage principal c'est Meursault et c'est un personnage complètement indifférent : on lui dit que votre maman est morte // (*pause*). Il a une compagne qui s'appelle Marie, elle lui dit on se marie ? il lui répond oui si tu veux.
325. E a : Pour lui tout est normal !
326. E b : Il est timide le personnage ? !
327. P : Non, il n'est pas timide, au contraire !
328. P : Alors, là, à travers ce personnage, Albert Camus a transmis sa philosophie de l'absurdité. Je vais la résumer rapidement, alors, il part du principe, bon c'est sa philosophie, il dit du moment que le temps est derrière nous, il est en train de nous ronger et la mort est devant nous qui nous attend ; il se pose une question : à quoi sert la vie en fin de compte ? Est-ce que nous en tant que musulmans, nous réfléchissons ainsi ? }
329. Elèves : Non, non ! *chevauchement*
330. P : A raisonner de la manière d'Albert Camus, ça veut dire on doit se tuer !
331. P : C'est en quelque sorte sa philosophie de l'absurdité
332. P : Quels sont les autres romans que vous avez lus ?
333. P : Victor Hugo *Les Misérables* de quoi il parle dans ce roman ?
334. P : Tu l'as vu comme film ?
335. E e : Cosette
336. P : Cosette est un personnage principal, oui. Et quoi encore ?
337. Elèves : (*inaudible*) } *chevauchement*
338. P : Gavroche, y a maintenant des casquettes qu'on appelle des gavroches
339. P : Alors, d'autres romans ? des pièces théâtrales des auteurs algériens ? Quels sont les auteurs algériens ?

340. E m : Le fils du pauvre

341. P : Qui a écrit ce roman ?

342. Elèves : Mouloud Feraoun } *chevauchement*

343. P : On revient un peu à notre texte, premier argument, c'est par amour que les gens lisent. La lecture, qu'est-ce qu'elle leur apporte, qu'est-ce qu'elle leur permet ? Elle les sensibilise aux textes qui sont bien écrits. L'auteur donne un exemple de texte, ce sont les textes, généralement, littéraires qui appartiennent aux genres poétiques, théâtral, ... etc., d'accord ? !

344. P : Qu'est-ce que la lecture constitue à leurs yeux ?

345. E a : Miroir

346. P : Qu'est-ce qu'elle représente ? il y a un mot très important, celui qui le trouvera, il aura deux points au prochain devoir (*manière de motiver les élèves à participer et à montrer de l'intérêt au cours*)

347. Elèves : (*inaudible*) } *chevauchement*

348. P : Ah ! c'est tout le monde qui se réveille !

349. P : Dans le premier argument, que représente la lecture pour ces gens-là . OK ! c'est par amour, en même temps, elle est quoi ? ↑

350. E z : Objet, madame

351. P : C'est un objet vital, ça veut dire quoi vital ?

352. E z : [ḥ j]

Trad vital (حيّ)

353. P : Ça représente quoi ?

354. Elèves : La vie } *chevauchement*

355. P : Pour eux, la lecture c'est la vie. Quelqu'un de vivant, c'est quelqu'un qui (*allongement vocalique*) Continuez !

356. E b : C'est quelqu'un qui mange

357. P : Tiers-monde ! vous mangez directement ! Qu'est-ce qui est vital pour l'humain ? ↑
358. E p : L'eau, l'air
359. P : Si vous faites ça (*se bouche le nez*) pendant 1 mn, est-ce que vous avez besoin de manger là ? !
360. E f : « Non, oui !
361. P : Arrête de respirer, je vais voir si c'est pas vital !
362. Elèves : (*inaudible*) } *chevauchement*
363. P : Pourquoi le Tiers-monde parle que de la nourriture ? c'est pas la nourriture qui est vitale, c'est l'oxygène qui est vital. Donc, il dit que la lecture est vitale
364. P : Alors, deuxième argument. La phrase introduite par ainsi, généralement ainsi qu'est-ce que ça représente ? le rapport ?
365. E o : (*inaudible*)
366. P : Ainsi représente la conséquence. Très bien
367. P : Lisez le deuxième argument : ils éprouvent ainsi..... (*inachevé*)
368. P : Qu'est-ce qu'ils éprouvent ?
369. Elèves : Une grande jouissance } *chevauchement*
370. P : Ils considèrent la lecture comme une véritable nourriture spirituelle. Qu'est-ce que ça veut dire spirituel ? C'est en rapport avec quoi ?
371. E h : Le moral
372. Elèves : (*inaudible*) } *chevauchement*
373. P : C'est en rapport avec l'âme, d'accord !
374. P : Est-ce que c'est quelque chose de concret ?
375. Elèves : Non, madame ! } *chevauchement*
376. Elèves + Prof : C'est quelque chose d'abstrait } *chevauchement*
377. P : Donc, c'est quoi la culture pour eux ? c'est comme de la
(*inachevé*) continuez !

378. Elèves : Nourriture *chevauchement*
379. P : Donc cette nourriture, qu'est-ce qu'elle nourrit ?
380. Elèves : La pensée } *chevauchement*
381. P : Donc la lecture nourrit leurs pensées et leur âme !
382. P : La lecture permet donc l'évasion et l'acquisition des connaissances.
383. P : Alors quel est le thème développé dans le dernier paragraphe ?
Qu'est-ce qu'il fait le scripteur ? qu'est-ce qu'il nous donne ?
384. Elèves : Conclusion } *chevauchement*
385. P : C'est une conclusion. Quelle est sa conclusion ?
386. Elèves : La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien } *chevauchement*
387. P : Ça veut dire quoi ? Quelle est la relation entre la lecture et la culture ? ↑
388. E b : Egalité
389. P : Egalité ! on n'est pas dans un match !
390. E e : Obligation
391. P : Comment il est le rapport ?
392. E t : Moyen
393. P : Il y a une étroite relation entre la lecture et la culture
394. P : Qu'est-ce qui nourrit la culture ? ↑
395. Elèves : C'est la lecture
396. P : C'est comme ce qui fait rouler ou fonctionner une voiture
397. Elèves : L'essence } *chevauchement*
- P : Pour finir, on va dire que vous ne pouvez pas élargir et enrichir votre culture, vos connaissances sans la lecture ! Allez, rangez vos affaires et à demain.

1^{er} enregistrement

Classe : 2^{ème} Lettres et Sciences humaines

COMPREHENSION de l'écrit

Texte support

Séquence 1

PROTÉGER LE PATRIMOINE

L'Unesco a décrété qu'un mois par an - du 18 avril au 18 mai - sera consacré à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, dans tous les pays. On peut se poser la question de savoir pourquoi cette institution internationale attache une telle importance à ce sujet. Une première réponse vient tout de suite à l'esprit : le patrimoine, qu'il soit culturel ou architectural, est une composante essentielle de l'identité nationale. Il est le lien qui cimente entre elles les différentes générations, et qui fait ce que nous sommes aujourd'hui. Avec une culture, des traditions et des valeurs qui nous sont spécifiques et qui nous distinguent des autres. Mais tout en reconnaissant le génie propre de chaque peuple, et son apport particulier à la civilisation humaine.

Parce que notre association s'est bâtie autour de la sauvegarde des Bains turcs et de l'hôpital colonial, monuments qui datent respectivement du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, nous sommes sensibles à toutes les actions qui tendent à bousculer l'indifférence coutumière vis-à-vis des vestiges historiques de notre ville, Oran. Pas seulement durant ce mois du patrimoine, mais en permanence. Une véritable culture de protection de ces biens communs doit être initiée et soutenue. En direction de la jeunesse notamment, parce qu'un nouveau comportement est possible lorsque l'école et les associations qui agissent dans ce domaine pourront s'investir durablement. Et n'est-ce pas le meilleur moyen de connaître son pays que de le découvrir à travers les édifices qui ont marqué les différentes périodes de son histoire. Mais le patrimoine a trait également à la musique, au théâtre, à l'artisanat, à la peinture, au livre ... C'est dire tout l'intérêt qu'il devrait susciter !

A. BENFODDA, Le courrier de SDH, mars-avril 2005, n° 2
(Association Santé Sidi El Houari)

Observer

1. Quelle est la source de ce texte ?
- 2 A quelle occasion a-t-il été écrit ? A qui est-il destiné ?
3. Qui en est l' énonciateur ?

Analyser

4. Quel est le thème de ce texte ?
5. Quel est l'objectif de son auteur ? Pourquoi ?
6. A quelle question ce texte répond-t-il ?
7. Combien de réponses nous donne-t-il ? Relevez-les de manière succincte.
8. A ce niveau de l'analyse, définissez ce qu'est le patrimoine en 2 ou 3 phrases
9. A quelle occasion l'association à laquelle adhère l'auteur a-t-elle été créée ?
10. Quels objectifs s'est-elle fixée ?
11. Quel est le public ciblé ? Pourquoi ?
12. Selon l'auteur quel est alors le meilleur moyen de connaître son pays ?

Retenir

Le plaidoyer, c'est la défense passionnée d'une idée, d'une opinion, d'un avis, d'une personne. L'énonciateur intervient et prend parti personnellement. Il donne explications et preuves à son destinataire. Le destinataire doit découvrir les enjeux du texte et sa portée.

ANNEXES

CLASSE : 2^{ème} LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Activité : COMPREHENSION de l'écrit

Texte support PROTÉGER LE PATRIMOINE

A. BENFODDA, Le courrier de SDH, mars-avril 2005, n° 2
(Association Santé Sidi El Houari)

p. 58 (livre scolaire de la 2^{ème} Lettres et Sciences humaines)

Tours de parole

1. Prof. : Prenez le texte page 58. De quoi il se compose ? ↑
2. E a : Le texte se compose d'un titre et de deux paragraphes et d'une source.
3. P : D'abord vous dites que ce texte se compose d'un titre, on s'arrête un peu sur le titre, alors quelle est la forme du titre ?
4. E a : En caractères gras
5. P : Alors il est écrit en caractères gras, comment il est structuré ce texte ? "Protéger le patrimoine"
6. E b : un verbe euh
7. P : Vous avez un verbe à l'infinitif mais à valeur (*inachevé*)
8. E a : impérative
9. P : { *note au tableau* } titre à valeur impérative
10. P : Vous avez un texte qui se compose de combien de paragraphes ?
11. E a : de deux paragraphes
12. P : et qu'est-ce que vous avez à la fin ?
13. E a : une source.
14. P : dans la source, qu'est-ce que vous avez ? ↑
15. Elèves : le nom de l'auteur } *chevauchement*
16. P : comment il s'appelle ?
17. Elèves : Benfodda } *chevauchement*

18. P : D'où on a pris ce texte ?

19. Elèves : du Courrier SDH } *chevauchement*

20. P : alors, qu'est-ce que ça veut dire SDH ? ↑

21. E m : Association Santé Sidi El-Houari

22. P : Remplacez-moi le mot courrier par autre chose

23. P : C'est quoi le courrier ? ↑ c'est un titre ?

24. E h : Non

25. E s : [aLbaRid]

Trad. Le courrier

26. P : Donnez- moi un exemple de courrier ?

(*Silence dans la classe*)

27. P : une LETTRE est un courrier

28. P : alors le courrier SDH ; les initiales l'Association Santé Sidi El Houari

29. P : Qui est Sidi El Houari ? ↑

30. Elèves : (*inaudibles*)

31. P : Qu'est-ce qu'on a à Constantine ?

32. E h : Sidi Rached

33. P : des saints, répète !

34. E a : ce sont des saints de la ville d'Oran

35. P : Le titre est une phrase à valeur impérative.

36. P : Qu'est-ce qu'on nous demande ? ↑

37. E a : de protéger le patrimoine.

38. P : Qu'est-ce que veut dire le patrimoine ? ↑ c'est quoi le patrimoine ?

↑

39. P : donnez-moi des exemples qui font partie du patrimoine.

40. E a : les musées, les sites archéologiques

41. P : Oui, quoi encore ? Allez, allez vous dormez, il est 9 h du matin !

42. P : Quelles sont les choses qui font partie du patrimoine ?
43. Elèves : (*inaudibles*) / *chevauchement*
44. P : alors, quel est l'objectif de ce titre ? qu'est-ce qu'on nous demande ?
↑
45. Elèves : de défendre le patrimoine } *chevauchement*
46. P : alors il s'agit de quel patrimoine ? est-ce qu'on vous donne des informations d'après la source ?
47. P : d'après la source, est-ce qu'il s'agit du patrimoine anglais ? !
48. Elèves : patrimoine algérien } *chevauchement*
49. P : donc il s'agit du patrimoine algérien, d'après la source.
50. P : quelle est la fonction du titre ? protéger, est-ce qu'on protège le patrimoine par des paroles ?
51. E a : des actions !
52. P : donc ce titre a une fonction incitative, il nous incite à protéger le patrimoine
53. P : très bien, je vous demande de lire le texte, quelqu'un peut lire le texte ?
54. E a : { *lit le texte à voix haute* }
55. P : plus fort !
56. P : { *chchcht* }
57. P : { *prof corrige l'élève sur la prononciation* }
58. P : { *prof interrompt l'élève pour fournir des explications* }
59. P : alors, les édifices, y a un mot qui a le même sens qu'édifice dans le texte.
60. E e : les vestiges
61. E a : { *reprend la lecture du texte* }
62. P : bien, alors on a lu le texte, qu'est-ce que vous avez compris de ce texte ? ↑

63. P : quelle est l'idée générale ? de quoi on parle ?
64. P : d'abord, qui parle dans ce texte ?
65. E a : c'est l'auteur, c'est Benfodda
66. P : qu'est-ce qui vous a permis de dire que c'est l'auteur ? relevez-moi quelques marques.
67. P : alors vous dites le courrier, une adresse, une lettre.
68. E m : on
69. P : le on c'est un pronom indéfini, est-ce qu'il y a quelqu'un qui parle derrière ce on ?
70. E m : oui
71. P : qui ?
72. E m : l'auteur !
73. P : On ! le on. J'ai dit c'est un pronom indéfini, ça veut dire y a personne qui parle !
74. P : alors, qu'est-ce qui marque la présence de l'auteur ?
75. E a : NOTRE.
76. P : NOTRE, très bien, vous avez le possessif NOTRE, qui est-ce qui est aussi concerné par la protection du patrimoine ?
77. E e : tous les Algériens.
78. P : tous les Algériens, très bien !
79. P : alors, bon on a dit que c'est l'auteur qui parle dans ce texte.
80. P : quel est son message ? Quel est son objectif ? son intention communicative ? pourquoi il a écrit ce texte ?
81. P : qu'est-ce qu'il veut nous dire ? pourquoi ? ↑
(*silence total dans la classe*)
82. P : il l'a écrit seulement pour l'écrire ?
83. Elèves : NON } *chevauchement*
84. P : Arrêtez d'écrire, posez vos stylos et suivez !

85. P : pourquoi l'auteur a écrit ce texte ? Quel est le message qu'il veut nous transmettre ? ↑
86. P : Qu'est-ce qu'il cherche ? ↑
87. E a : Il nous incite à protéger notre patrimoine.
88. P : Répète !
89. E a : Il nous incite à protéger notre patrimoine !
90. P : très bien, il nous incite donc c'est une invitation, il invite tous les lecteurs à protéger le patrimoine, mais qui spécialement ?
91. P : est-ce que nous en tant que citoyens simples on peut le protéger ?
92. P : nous en tant que citoyens simples, comment on peut protéger le patrimoine ? de quelle manière ?
93. E h : avec notre culture.
94. P : non, je parle sur le plan actionnel !
95. P : en tant qu'Algériens, comment on peut protéger le patrimoine ? ↑
96. P : Est-ce que quand on voit quelqu'un en train de voler, on le laisse voler ?
97. Elèves : NON } *chevauchement*
98. P : On le dénonce
99. E m : on le frappe
100. P : non, on le frappe pas, on le dénonce aux autorités compétentes.
101. P : alors ça, pour nous en tant que citoyens, on le protège en essayant de le sauvegarder, on ne touche pas, on ne détruit pas !
102. P : par exemple, c'est ce qui s'est passé du côté du Monument aux morts, vous connaissez le monument de Constantine ? ↑
103. Elèves : oui madame ! } *chevauchement*
104. P : ça fait partie des vestiges de la ville de Constantine et je vous ai informés auparavant qu'il a été construit en 1934 en commémoration aux morts de la 1^{ère} Guerre mondiale. Ce sont les Français qui l'ont construit.

105. P : alors il y a une Association ici à Constantine, qui s'appelle le Cri de Constantine. Son directeur est monsieur Abdelkader, c'est un professeur à l'Institut de médecine.
106. P : Y a aussi monsieur Rghiwa qui est le directeur de l'ENS, ils font partie des membres de cette association : le Cri de Constantine
107. P : je vous jure qu'au niveau du Monument, y avait des écritures et même des écritures blasphématoires. Y avait des injures, y avait beaucoup de choses. Ces gens-là, ils ont nettoyé le Monument.
108. P : donc, c'est comme ça nous en tant que citoyens qu'on peut protéger notre patrimoine. Ne pas laisser les gens le détruire, nous devons le protéger, le préserver, le sauvegarder, c'est notre rôle !
109. P : maintenant le rôle des autorités, l'Etat, si vous voulez, comment elle peut protéger le patrimoine ? comment ? ↑
110. P : Khalida Toumi à chaque fois, on voit à la télé qu'elle fait quelque chose !
111. P : à la Casbah, qu'est-ce qu'on a fait à la Casbah d'Alger ? { mm } ?
112. P : Parle ! Parle !
113. E m : madame [TORaθ]
Trad. le patrimoine
114. P : Qu'est-ce qu'elle a fait pour préserver [TORaθ] vous me dites, le patrimoine ? Trad. le patrimoine
115. P : qu'est-ce qu'ils ont fait pour la Casbah ?
116. P : Oui ! oui !
117. E a : [RaMMOUha]
118. P : [RaMMOUha]
Trad. restaurer
119. P : ça veut dire qu'elle a été restaurée.

120. P : alors, je vous donne un exemple. Vous connaissez la ville de Venise ?
121. P : Qu'est-ce Venise ? parle :
122. E h : [TaljEN]
Trad. L'Italie
123. P : [TaljEN] *le prof. Lance un sourire*)
Trad. L'Italie
124. P + élèves : donc, Venise c'est une ville italienne } *chevauchement*
125. P : alors quelle est la particularité de Venise ? qu'est-ce qu'elle a de si spécifique, Venise ? ↑
126. E m : euh – euh – l'eau.
127. P : oui parle ! quoi l'eau ?
128. P : c'est une ville +
129. E a : c'est une ville bâtie sur l'eau
130. P : pratiquement y a pas de routes on circule avec des petits bateaux.
131. P : alors, à Venise, je vous informe qu'il y a beaucoup de châteaux, beaucoup de vestiges qui datent depuis des siècles
132. P : y a même le Palais des Doges qui existe depuis le 14^e le 15^e siècle jusqu'à nos jours.
133. P : pourquoi les vestiges de Venise ont été conservés ? c'est grâce à quoi ?
134. E o : la protection
135. P : voilà donc ce sont des vestiges qui ont été protégés par les citoyens de la ville et par l'Etat.
136. P : on les restaurait y a des gens spécialistes dans ce domaine qui restaurent les musées, les palais, etc., malgré que c'est une ancienne ville, tous ses vestiges remontent à très très loin dans l'histoire !
137. P : d'accord !

138. P : donc, c'est la même chose en Algérie aussi nous avons beaucoup de vestiges mais malheureusement le peuple algérien n'est pas conscient de leur valeur.
139. P : le fait de voir des gens qui écrivent sur le Monument pour moi ce sont des gens inconscients, ils ne connaissent pas la valeur du patrimoine de leur pays.
140. P : dans le texte, qu'est-ce qu'ils représentent, ces vestiges ?
141. P : c'est un + + ?
142. P : ces vestiges appartiennent à quelle génération ?
143. E a : au passé, aux Anciens.
144. P : aux anciennes générations.
145. P : donc, ces vestiges représentent quoi entre nous et ces gens-là ?
146. E b : communication.
147. P : c'est pas une communication.
148. E c : un lien.
149. P : très bien, c'est un lien entre nous et les anciennes générations.
150. P : c'est écrit sur le tableau patrimoine, qu'est-ce qu'il représente le patrimoine ? lisez !
151. Elèves : ensemble des biens de la propriété } des ancêtres
chevauchement
152. P : ça appartient à nos ancêtres, nous on est venus et on les a trouvés.
153. P : si on va en Egypte, les Pyramides est-ce que c'est la génération des année 90 qui a construit les Pyramides ?
154. P : ça remonte à trois mille ans, quand même ça remonte à très très loin, et malgré ça ces vestiges existent jusqu'à nos jours grâce à quoi ?
{ *silence dans la classe* }
{ *les élèves sont attentifs aux informations données par l'enseignante* }
155. P : parce qu'ils ont été protégés par les différentes générations qui ont succédé, qui ont existé dans ce pays. Ok ! ? !

156. P : alors, dans ce texte, l'auteur se pose une question, quelle est cette question ? ↑
157. E m : pourquoi cette institution internationale attache une telle importance à ce sujet ?
158. P : quelle est cette institution ? il parle de quelle institution ? ↑
159. E a : UNESCO.
160. P : l'UNESCO, donc il se pose une question, il nous dit : pourquoi cette institution internationale attache une telle importance à ce sujet.
161. P : c'est quoi « ce sujet ici » ? ↑
162. E a : la protection du patrimoine.
163. P : quelle est sa réponse ? quelle est la première réponse qu'il fournit ?
164. Elèves : *(inaudibles)*
165. P : NE répondez PAS tous ensemble
166. P : oui, toi !
167. E s : à l'esprit, le patrimoine, qu'il soit culturel ou architectural, est une composante essentielle de l'identité nationale.
168. P : très bien, pourquoi on doit protéger le patrimoine ?
169. P : on doit protéger le patrimoine parce que ça fait partie de l'identité nationale.
170. P : Imaginez un pays, si je prends l'Afghanistan maintenant, on avait détruit les grandes statues de Bouddha en pierres
171. P : Alors si vous allez en Afghanistan, y a que de la poussière, y a plus rien. Un pays qui n'a gardé aucune trace de son histoire, est-ce que c'est un pays qui a une identité ?
172. Elèves : NON } *chevauchement*
173. P : donc, vous voyez que ces vestiges nous donnent un ancrage dans l'histoire ; OK, on est là, on existe, voici nos racines, d'accord !

174. P : le patrimoine permet de dire voilà nos racines, on vient de telle civilisation, phénicienne, romaine, etc., et l'Algérie a eu cette chance d'être envahie par un mélange culturel, par un métissage culturel, tout cela a contribué dans la constitution de l'identité nationale.
175. P : Quelles sont les civilisations qu'a connues l'Algérie ?
176. E h : Tiddis.
177. P : Tiddis, c'est les Numidiens, encore !
178. P : si vous prenez Timgad et Djmila, c'est quelle civilisation ?
179. E m : romaine
180. P : romaine et byzantine
181. P : Cherchell, une BELLE ville ! même en circulant dans la ville, à chaque coin de Cherchell vous trouvez un vestige romain, vous avez le grand Temple qui a été transformé en mosquée, la ville du côté de la mer, c'est très beau !
182. P : Tipaza, Cherchell, ce sont de belles villes où on voit vraiment pas mal de vestiges romains et byzantins à la fois, d'accord ? !
183. E n : Annaba, Guelma.
184. P : oui, Guelma, le grand théâtre de Guelma !
185. P : l'Algérie est riche dans ce sens ! elle est vraiment riche ! on a un patrimoine, malheureusement le peuple algérien n'est pas conscient de sa valeur, on ne sait pas donner de la valeur à ces choses-là ! pour nous c'est de la pierre. Non ! ça fait partie de notre histoire !
186. P : très bien, donc on doit protéger le patrimoine { *chchcht* } parce que ça fait partie de notre identité nationale.
187. P : ensuite, quelle est la deuxième réponse donnée dans le texte ?
188. P : pourquoi on doit protéger le patrimoine ?
189. E o : il et le lion
190. P : il est le lion !

{ *rire collectif* }

191. E a : il est le lien qui cimente entre les différentes générations.
192. P : alors regardez { *chchcht* } il est le lien qui cimente, vous connaissez le ciment ? comment il est le ciment ?
193. E a : dur.
194. P : il est dur, c'est quelque chose qui ne s'enlève pas facilement.
Donc qu'est-ce qui a permis le lien entre les différentes générations ?
195. P : allez, je veux des réponses, réfléchissez un peu !
196. P : c'est le patrimoine, ce sont tous les vestiges que nos ancêtres nous ont laissés et qui nous ont permis d'avoir ce lien avec les anciennes générations.
197. P : très bien, ensuite, quelle est la troisième réponse que l'auteur nous donne ?
198. E a : avec une culture, des traditions et des valeurs qui nous distinguent des autres.
199. P : donc le patrimoine, si je dis ça c'est le patrimoine algérien, ça c'est le patrimoine français, ça c'est le patrimoine égyptien, qu'est-ce qu'il nous permet, le patrimoine ?
200. E b : distinguer
201. P : il nous distingue par rapport aux autres civilisations, aux autres cultures plus exactement.
202. P : donc, vous voyez l'auteur donne trois réponses : ça forge, ça fait partie de notre identité nationale, c'est un lien entre les différentes générations et troisièmement nos traditions, nos valeurs et notre culture ce sont des moyens qui nous distinguent des autres cultures.
203. P : mais il fournit une autre réponse, est-ce que cette distinction est définitive en fin de compte ?
204. P : on fait partie de quelle culture ? la culture algérienne fait partie de quelle culture ? la culture algérienne est un sous-ensemble, mais il y a

un grand ensemble auquel on appartient, auquel toutes les cultures appartiennent, quel est ce grand ensemble ?

{ *silence dans la classe* }

205. P : il y a la civilisation romaine, égyptienne, mais il y a la civilisation (*inachevée*)

206. P : oui, tu as donné la réponse !

207. E a : humaine

208. P : très bien, humaine. Donc il y a la civilisation humaine.

209. P : donc, la culture algérienne fait partie de ce grand ensemble qui est la civilisation humaine.

210. P : donc l'UNESCO en fin de compte, est-ce qu'elle cherche à protéger uniquement le patrimoine algérien ?

211. Elèves (*inaudible*)

212. P : qu'est-ce qu'elle cherche à protéger, en fin de compte ?

213. Elèves + Prof : elle cherche à protéger le patrimoine international
} *chevauchement*

214. P : donc son rôle c'est la protection du patrimoine international, c'est-à-dire elle protège tout ce qui fait partie de la civilisation humaine. Donc là c'est une question de race, la race humaine, d'accord !

215. P : alors, en fin de compte, qu'est-ce qu'un patrimoine ? donnez-moi une définition du patrimoine.

216. P : d'après les réponses fournies par l'auteur, dans le premier paragraphe, qu'est-ce qu'un patrimoine ?

217. P : allez, dépêchez-vous ! il vous a donné des éléments de réponses.

{ *bruit dans la classe* }

218. P : d'abord, le patrimoine a deux caractères : culturel et
{ architectural } *chevauchement Prof*
+ *élèves*

219. P : donnez-moi un exemple de patrimoine culturel

220. P : allez dépêchez-vous !

221. P : Qu'est-ce qui fait partie de la culture ?
222. E m : gandoura
223. P : bon, vous me dites la gandoura constantinoise
224. E b : les traditions
225. E a : [el bernous]
Trad. le burnous
226. E m : [el qatiFa]
Trad. el katifa : la tenue traditionnelle constantinoise
227. E c : el Djellaba
228. P : [Rana fi swk el ʕasaR] { *rire collectif* }
Trad. on est au marché !
229. P : architectural, ça a un rapport avec quoi ?
230. P : toi au fond, un peu de silence !
231. E b : architecture.
232. P : bon, d'accord, qu'est-ce qui est architectural ? on parle de quoi ?
donnez-moi un exemple !
233. Elèves : musées } *chevauchement*
234. P : musées, palais, vestiges, etc.
235. P : alors, qu'est-ce qu'un patrimoine ? vous n'avez pas répondu à ma question.
236. E s : composante
237. P : donc le patrimoine est une composante de l'identité nationale, première définition.
238. P : deuxième définition, allez dépêchez-vous !
239. P : on a déjà travaillé sur les procédés explicatifs
240. P : le patrimoine est un + oui + +
241. P : plus fort
242. P : est un lien entre les anciennes générations et les nouvelles

243. P : madame un lien [maFahmatf]
 Trad. elle n'a pas compris le sens du mot
244. P : donc le patrimoine, c'est ce qui distingue les différentes cultures.
245. P : lecture silencieuse du deuxième paragraphe, dépêchez-vous !
 { *les élèves lisent le deuxième paragraphe* }
246. P : donc l'objectif de cette association c'est changer les comportements des gens d'accord ! le comportement de l'Etat et des autorités responsables vis-à-vis de nos vestiges.
247. P : très bien alors, est-ce que l'intérêt qu'on doit porter à nos vestiges, est-ce qu'on doit s'intéresser à nos vestiges seulement pendant la journée mondiale du patrimoine ou est-ce qu'on doit le faire tout le temps ?
 }
248. Elèves : tout le temps *chevauchement*
249. E a : on doit tout le temps
250. P : fais une phrase !
251. E a : on doit protéger le patrimoine tout le temps
252. P : c'est-à-dire c'est une action qui doit être faite chaque jour, on doit faire attention à notre patrimoine quotidiennement pas seulement à l'occasion d'une journée ou d'un mois international pour le patrimoine.
253. P : très bien, cette association qu'est-ce qu'elle cherche à installer ?
254. P : on cherche à installer quelque chose chez les jeunes ?
255. E a : un nouveau comportement
256. P : oui, mais plus grand encore !
257. P : une (*inachevé*)
258. E a : une véritable culture
259. P : très bien, une culture de quoi ?
260. E a : de protection des biens communs.
261. P : chez qui on cherche à installer cette culture ?
262. Elèves (*inaudibles*)

263. P : lisez les en-têtes !
264. E b : à la jeunesse
265. P : chez LA JEUNESSE !
266. E b : chez la jeunesse.
267. P : chez la jeunesse ! pourquoi ? pourquoi ?
268. P : oui ? oui ?
269. P : ne parlez pas tous ensemble !
270. E m : parce que un nouveau comportement est possible lorsque l'école et l'association qui agissent dans ce domaine pourront s'investir durablement;
271. P : alors, comment, qui est l'élément responsable ? on veut installer une culture de protection du patrimoine chez les jeunes, ça doit se passer à quel niveau ? où ? où est-ce qu'on doit commencer ? ↑
272. E a : à l'école
273. P : à l'école ! donc on veut sensibiliser l'école et quoi encore ?
274. E o : les comportements
275. P : les asso (*inachevé*)
276. Elèves : les associations } *chevauchement*
277. P : les associations culturelles. Vous êtes d'accord que dans les associations y a des gens qui adhèrent et parmi ces gens on a les jeunes, d'accord ? ! y a beaucoup de jeunes qui adhèrent
278. P : Bon, on a terminé l'analyse du texte
279. P : allez, rangez vos affaires et soyez de bons citoyens.
280. Elèves : Au revoir madame !
- P : au revoir !

Compréhension de l'oral

1^{er} enregistrement

Classe : 3^{ème} Lettres et Sciences Humaines

Enrico Macias : de son vrai nom Gaston Ghenassia, est un artiste français d'origine juive, né à Constantine en Algérie, le 11 décembre 1938. Il acquiert sa première guitare à 15 ans.

Titre de la chanson :

Malheur à celui qui blesse un enfant

***1. Il n'a pas de père, et il n'a pas de mère,
C'est le plus frondeur de tout l'orphelinat
On cite en exemple son sale caractère
Et on le punit car on ne l'aime pas.***

(Refrain)

***Qu'il soit un démon, qu'il soit noir ou blanc,
Il a le cœur pur, il est toute innocence
Qu'il soit né d'amour, ou par accident,
Malheur à celui qui blesse un enfant.***

***2. Il vole au marché, un gâteau, une orange,
Et on le poursuit, il faut le rattraper
On donne l'alerte, on arrête un ange
Et pour se défendre il se met à pleurer.***

(Refrain)

***3. Il est émigré d'un pays de misère
Et dans une école il apprend à parler
Son accent fait rire, il ne peut rien faire
Sans qu'on lui reproche d'être un étranger***

Paroles : Jacques Demarny ; Musique : Enrico Macias 1975 ; ©Warner Chippel Music France

ANNEXES

CLASSE : 3^{ème} LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Activité : Compréhension de l'oral

1^{er} enregistrement : 1^{er} recueil de corpus

Texte support : Chanson ; "Malheur à celui qui blesse un enfant"

Musique : Enrico Macias

Année : 1975

Paroles : Jacques Demarny

©Warner Chippel Music France

Tours de parole

1. Prof : bonjour tout le monde !
2. P : bon, la séance d'aujourd'hui porte sur l'étude d'une chanson française, on va essayer de voir, euh, de travailler sur une chanson d'Enrico Macias qui a eu un grand succès en France et ailleurs. Cette chanson s'intitule : *Malheur à celui qui blesse un enfant*, d'accord !
3. P : on va voir comment l'aspect culturel apparaît dans la chanson, on va voir aussi vos représentations, vos réactions par rapport à cette chanson. OK !
4. P : Donc, écoutez attentivement les paroles de la chanson et essayez de suivre sur les textes que vous avez sous les yeux.
{ déroulement de la chanson, les élèves l'écoutent, ils sont attentifs et semblent l'apprécier. }
{ Durée de l'écoute de la chanson : 15 mn }.
{ l'enseignante lit le texte et la chanson aux élèves qui sont en train de suivre sur leur exemplaire }
5. P : alors, c'est qui le chanteur ? ↑
6. Elèves : Enrico Macias } *chevauchement*
7. P : est-ce que vous connaissez Enrico Macias ?
8. Elèves : oui, madame ! } *chevauchement*

9. P : un par un s'il vous plait !
10. E a : c'est un juif
11. E b : je le connais pas moi madame !
12. P : d'origine juive
13. E a : d'origine juive
14. E h : madame ! madame !
15. P : un peu de silence !
16. P : il est boucher, chanteur ? qu'est-ce qu'il est ? ↑
17. E b : chanteur
18. P : c'est UN ARTISTE !
19. E m : français
20. P : oui !
21. E b : il est né à Constantine
22. P : oui ! pardon !
23. E c : il est un artiste juif né à Constantine Algérie, en Algérie
24. P : donc c'est un artiste français d'origine juive, d'accord ? !
25. P : donc vous avez un petit passage de sa biographie, de son vrai nom Gaston Ghenassia c'est un artiste français d'origine juive né à Constantine en Algérie le 11 décembre 1938. Il acquiert sa première guitare à 15 ans. Ça veut dire c'est quelqu'un qui a aimé l'art de la chanson dès son jeune âge d'accord !
26. P : donc à travers le titre { *prof lit le titre* } *malheur à celui qui blesse un enfant*, qu'est-ce que vous comprenez ?
27. P : quelles sont les informations qui se dégagent à partir du titre ?
28. P : un par un s'il vous plait, comme ça je pourrai écouter les réponses de tout le monde !
29. E b : l'enfant est pauvre
30. P : d'abord à travers le titre *malheur à celui qui blesse un enfant*, de quoi on parle ?

31. E c : quelqu'un qui touche un enfant, *eah*
32. E h : du malheur ! du malheur ! madame !
33. P : c'est-à-dire ?
34. E c : quelqu'un qui fait du mal à un enfant
35. P : *MALHEUR à celui qui blesse un enfant*
36. P : donc c'est un (*inachevé*)
37. E m : il est contre la violence
38. P : très bien, donc ici le chanteur nous montre qu'il est contre la violence
39. P : oui, encore !
40. P : il fait quoi quand il dit *MALHEUR* à celui qui blesse un enfant ?
41. E b : il *eah*
42. Elèves : c'est un ordre } *chevauchement*
43. P : pfft, enfin !
44. E m : avertissement
45. Elèves : c'est un avertissement } *chevauchement*
46. P : très bien, c'est un avertissement quoi encore ?
47. E b : c'est un conseil
48. P : oui, c'est plus fort qu'un conseil
49. P : revenons au titre, dites-le autrement !
50. Elèves : (*inaudible*)
 { *bruit* }
51. E b : attention à celui qui blesse un enfant
52. P : très bien donc c'est une + mi : : : se en garde ça veut dire qu'il
 nou dit attention ne faites pas de mal à un enfant, il faut pas blesser un
 enfant, d'accord !
53. P : alors lisez s'il vous plait le premier passage.
 { *les élèves lisent à voix haute* }
54. P : non ! non ! juste un seul !
55. P : oui ! toi !

56. E d : { l'élève fille *d* lit le premier passage }
*Il n'a pas de père, et il n'a pas de mère,
C'est le plus frondeur de tout l'orphelinat
On cite en exemple son sale caractère
Et on le punit car on ne l'aime pas*
57. P : alors, cet enfant qu'est-ce qu'il a ? ↑ il est comment cet enfant ?
est-ce qu'il est heureux, épanoui ? ↑
58. Elèves : malheureux } *chevauchement*
59. P : c'est un enfant malheureux
60. E d : orphelin
61. P : qu'est-ce qui vous fait dire qu'il est malheureux ? ↑
62. Elèves : il n'a pas de mère et il n'a pas de père } *chevauchement*
63. P : c'est un enfant (*inachevé*)
64. E b : sale caractère
65. P : c'est un enfant orphelin, donc il n'a ni mère ni père
66. P : où est-ce qu'il habite cet enfant ? où est-ce qu'il vit ?
67. Elèves : en orphelinat } *chevauchement*
68. P : dans un orphelinat
69. P : comment l'auteur qualifie cet enfant ? comment il le décrit ?
70. P : comment il est, cet enfant ?
71. Elèves : mal aimé } *chevauchement*
72. P : très bien, il est mal aimé, quoi encore ?
73. E h : sale caractère
74. P : on dit qu'il a un sale caractère pourtant il est petit !
75. P : donc qu'est-ce que vous comprenez à partir de ce passage ?
76. P : comment vous, vous imaginez cet enfant ? ↑
77. P : comment il est ? comment il doit se sentir à l'intérieur de lui ?
78. E b : malheureux

98. P : d'après vous l'auteur il nous pousse à être comment ? à réagir comment avec quelqu'un qui a une couleur de peau différente de la n^otre ?
99. E c : y a pas de différence
100. P : très bien, donc il nous dit indirectement que la couleur de la peau ne doit pas changer nos rapports vis-à-vis des gens de couleur.
101. P : donc qu'il soit noir ou blanc, c'est un être humain égal à nous. Donc la différence de la peau ne doit pas être une différence de rapports ou de comportements.
102. P : *Il a le cœur pur, il est toute innocence*, de qui il parle l'auteur ici ?
103. Elèves : de l'enfant } *chevauchement*
104. P : de l'enfant. Comment vous voyez cet enfant ? comment il le décrit ?
105. E c : innocent
106. P : il est (*inachevé*)
107. P : regardez est-ce qu'il a dit il est innocent ?
108. E a : non !
109. P : il a dit il est toute innocence ça veut dire il a mis toute l'image de l'innocence dans cet enfant, ce petit être !
110. P : il a dit : il a le cœur pur, comment vous, vous imaginez un enfant en général ? l'enfant il est comment ?
111. E e : innocent
112. P : il est innocent, il est sensible, est-ce que vous connaissez le proverbe à propos de l'enfant ?
113. E d : la vérité sort de la bouche des enfants
114. P : très bien donc on dit que la vérité sort de la bouche des enfants cela veut dire que l'enfant ne calcule pas ce qu'il dit ; d'accord ! que

l'enfant est fait de pureté par rapport à un adulte qui est confronté aux diverses circonstances de la vie, d'accord !

115. P : donc l'enfant agit spontanément naturellement il ne calcule pas

116. P : ensuite, *Qu'il soit né d'amour, ou par accident,*, que vous prenez-vous à partir de cette phrase ?

117. Elèves (*inaudible*)

118. P : qu'il soit né d'amour ça veut dire quoi ?

119. Elèves : des parents } *chevauchement*

120. P : d'un mariage, ses parents se sont aimés se sont mariés, donc lui c'est le fruit de leur amour

121. P : il est né par accident, ça veut dire hors mariage, on dit aussi enfant naturel c'est un enfant illégitime

122. P : est-ce qu'il a été désiré ?

123. Elèves ; NON ! } *chevauchement*

124. P : quand on dit un enfant qui est né par accident est-ce que c'est un enfant voulu ?

125. Elèves : non ! non ! } *chevauchement*

126. P : fais une phrase !

127. E a : c'est un enfant qui n'est pas voulu

128. P : donc c'est un enfant qui n'a pas été voulu, qui n'a pas été désiré.

129. P : donc qu'est-ce qu'il nous dit Enrico, cet enfant-là qui est né d'amour ou un autre qui est né par accident, qu'est-ce qu'il nous dit ?

130. Elèves : madame ! madame ! } *chevauchement*

131. E c : comparaison

132. E d : il faut pas blesser un enfant quel que soit *euh euh*

133. P : très bien quelle que soit sa nature

134. P : bon, l'enfant qui est né par accident est-ce qu'il a demandé à venir au monde ?

135. Elèves : NON ! c'est pas de sa faute ! } *chevauchement*

136. P : est-ce qu'il est fautif ou responsable de l'action des adultes ?
137. Elèves : NON ! NON ! } *chevauchement*
138. E d : c'est une victime !
139. P : très bien, c'est une victime !
140. P : donc cet enfant-là n'a pas demandé à naître on n'a pas à lui faire payer ce que les adultes ont commis, est-ce que vous comprenez ?
141. P : donc récapitulez-moi ce passage !
{ *silence dans la classe* }
142. P : Allez j'attends vos réponses !
143. P : on doit agir comment avec ces enfants ?
144. E c : l'enfant est victime des activités *eah* des actions des adultes
145. P : donc l'enfant est victime des actions des adultes
146. P : ici l'auteur qu'est-ce qu'il nous dit ?
147. Elèves : malheur à celui qui blesse un enfant } *chevauchement*
148. P : expliquez-moi ça !
149. E r : malheur !
150. P : ça veut dire même si l'enfant (*inachevé*)
{ *bruit* }
151. P : allez ! bougez, participez un peu !
152. Elèves (*inaudible*)
153. P : { *chchcht* }
154. P : malheur à celui qui blesse un enfant. Qu'est-ce que vous comprenez ?
155. E h : *eah* il faut faire attention aux enfants.
156. E d : lorsqu'un enfant n'est pas responsable des actes des adultes, on le considère comme un être comme nous *eah*
157. P : un être à part entière !
158. E d : on le blesse pas !
159. P : très bien

160. E a : madame ! madame !

161. P : oui !

162. E b : parce qu'il est né par accident c'est pas une raison pour le blesser
ou pour *euh*

{ *bruit* }

163. P : est-ce qu'on peut choisir ses parents ?

164. Elèves : non ! } *chevauchement*

165. E o : oui !

166. P : Ah bon !

167. Elèves : NON ! } *chevauchement*

168. P : donc on peut pas choisir ses parents mais on peut choisir ses amis
et ses fréquentations.

169. donc, c'est pas de sa faute si il est né hors mariage !

170. E o : c'est une victime !

171. P : c'est UNE victime !

172. est-ce qu'on doit le marginaliser ? ↑

173. E r : non

174. E m : oui

175. P : oui !

176. P : donc tu marginalises un enfant ? !

177. E m : oui, non !

178. P : comment on doit se comporter avec un enfant ?

179. E a : avec tendresse

180. E b : avec amour

181. E s : on l'aide

182. P : on l'aide, oui !

183. E s : on l'aide pour arriver à ses *euh* à ses (*inachevé*)

184. P : on l'aide pour qu'il soit un adulte responsable et comblé

185. P : oui toi tu n'as rien à dire ? :

186. P : allez ! toi, comment on doit se comporter avec un enfant ?

{ *bruit* }

187. Elèves : (*inaudible*)

188. P : un enfant, il a droit à quoi ? ↑

189. E e : l'amour

190. P : doit-on frapper un enfant ?

191. Elèves : NON ! } *chevauchement*

192. E c : la liberté

193. Elèves : (*inaudible*)

194. P : alors lisez-moi le troisième passage

195. E n : { *élèves n fille lit le 3^{ème} passage* }

Il vole au marché, un gâteau, une orange,

Et on le poursuit, il faut le rattraper

On donne l'alerte, on arrête un ange

Et pour se défendre il se met à pleurer.

196. P : qu'est-ce qu'il a fait ce petit enfant ?

197. Elèves : il a volé } *chevauchement*

198. P : qu'est-ce qu'il a volé ?

199. Elèves : un gâteau, une orange } *chevauchement*

200. P : vous pouvez comprendre qu'il vit comment cet enfant ? dans
quelles conditions ?

201. P : est-ce qu'il vit dans le luxe ?

202. Elèves : non ! } *chevauchement*

203. Elèves : pauvre ! } *chevauchement*

204. P : donc il a une vie très difficile il vit dans la : : : (*allongement
vocalique*)

205. Elèves : pauvreté misère ! } *chevauchement*

206. P : le petit enfant vit dans la pauvreté et dans la misère

207. P : donc le pauvre petit a volé un gâteau et une orange parce qu'il avait : : (*allongement vocalique*)
208. E b : il a faim !
209. P : donc il n'avait pas de quoi manger il était obligé de voler
210. P : alors regardez ce qu'on dit : et on le poursuit il faut le rattraper on donne l'alerte on arrête un ange. C'est qui l'ange ici ? ↑
211. Elèves : l'enfant } *chevauchement*
212. P : pourquoi l'auteur a comparé l'enfant à un ange ? Expliquez-moi ça!
213. E a : madame ! madame !
214. P : oui !
215. E a : il n'a pas fait quelque chose e mal
216. P : très bien !
217. E a : « il était obligé de voler
218. P : il était obligé de voler pour assouvir sa faim ! parce qu'il avait faim, d'accord :
219. P : oui, toi !
220. E c : c'était plus fort que lui de voler.
221. P : quand on compare un enfant à un ange ça veut dire quoi ? donnez-moi quelques adjectifs, quelques qualificatifs comme ça !
222. Elèves : sage } *chevauchement*
223. E d : il est saint
224. P : très bien il est saint oui !
225. E a : bien éduqué
226. P : oui, on va dire bien éduqué
227. P : retournez un peu au deuxième vers de la deuxième strophe : il a le cœur pur il est toute innocence c'est un enfant qui ressemble à un ange, il est : : (*allongement vocalique*)
228. Elèves : innocent } *chevauchement*

229. P : il est innocent très bien d'accord !
230. P : l'auteur a comparé l'enfant à un ange malgré le petit vol qui a eu lieu.
231. P : car il n'a pas volé quelque chose d'extrêmement important
232. E a : un gâteau et une orange
233. P : il a volé un gâteau et une orange pourtant on le compare à un ange !
234. P : le pauvre petit enfant avait tellement faim qu'il ne voyait pas une autre solution pour manger que celle de voler un petit morceau de gâteau et une malheureuse orange.
235. P : et pour se défendre il se met à pleurer, comment il s'est senti ce pauvre petit enfant ? ↑
236. Elèves : il pleure } *chevauchement*
237. P : du moment qu'il a pleuré ça veut dire il a eu : : : (*allongement vocalique*)
238. Elèves : peur } *chevauchement*
239. E d : il s'est senti blessé
240. E a : il a eu peur? il est malheureux §
241. P : pourquoi il a eu peur ? pourquoi ?
242. Elèves : madame ! madame ! } *chevauchement*
243. E a : des gens voulaient l'attraper.
244. P : des gens qui étaient en train de le poursuivre !
245. P : c'est pour ça qu'il a eu peur
246. P : pour quelle raison aussi il a eu peur ? pourquoi ?
247. E a : il se sent coupable
248. P : quoi encore ?
249. P : est-ce qu'il y a quelqu'un qui le protège ? ↑
250. Elèves : NON ! c'est un orphelin } *chevauchement*

251. P : il est orphelin
252. P : comment ses parents l'ont traité ?
253. Elèves : abandonné } *chevauchement*
254. E c : abandonné
255. P : refais ta phrase !
256. E c : l'enfant a été abandonné par ses parents.
257. P : l'enfant a été abandonné par ses parents. donc il a eu la sensation
de peur et d'angoisse !
258. P : est-ce qu'il se sent en sécurité ? ↑
259. Elèves : NON ! } *chevauchement*
260. P : donc il se sent comment ?
261. E a : seul
262. P : oui, seul, seul au monde !
263. Elèves : abandonné } *chevauchement*
264. P : quoi encore ?
265. Elèves : (*inaudible*)
{ *bruit* }
266. P : silence ! suivez au lieu de parler !
267. E d : madame ! délaissé
268. P : est-ce que cet enfant est heureux ?
269. Elèves : NON ! malheureux } *chevauchement*
270. P : il est malheureux. D'accord !
271. P : il est comment psychologiquement ? ↑
272. E d : il est triste
273. P : il est triste
274. P : quand vous achetez un objet en cristal est-ce que vous le mettez
n'importe où à la portée des enfants par exemple ?
275. Elèves : non ! } *chevauchement*

276. P : pourquoi vous prenez soin de cet objet ?
277. P : qu'est-ce qu'il a de particulier ?
278. E e : il et cher } *chevauchement*
279. E d : précieux
280. P : très bien encore !
281. P : est-ce que l'objet est solide ?
282. E d : fragile
283. P : très bien donc l'enfant est : : (*allongement vocalique*)
284. Elèves : fragile } *chevauchement*
285. P : qu'est-ce qui a fragilisé l'enfant ? ↑
286. E e : les parents
287. P : soyez plus explicite qu'est-ce qu'ils ont fait les parents ?
288. P : l'enfant est fragile à cause de quoi ?
289. Elèves : ses parents l'ont abandonné } *chevauchement*
290. P : très bien ! l'enfant a été abandonné il a manqué d'amour pendant son enfance, résultat il est fragile et : : (*allongement vocalique*)
291. E c : faible
292. P : encore il est sen (*inachevé*)
293. Elèves : sensible } *chevauchement*
294. P : c'est qqn de : : (*allongement vocalique*)
295. E h : vulgaire
296. P : NON ! NON !
- { *rire collectif* }
297. Elèves oh ! oh !
298. P : c'est quelqu'un de vulnérable de susceptible il a manqué de confiance en lui, de l'amour et de la tendresse de ses parents, de ce fait il est fragilisé !
299. P : on passe au quatrième passage
300. P : oui ! qui veut lire

301. E d : { élève d fille lit le 4^{ème} passage } :
Il est émigré d'un pays de misère
Et dans une école il apprend à parler
Son accent fait rire, il ne peut rien faire
Sans qu'on lui reproche d'être un étranger
 { l'enseignante corrige l'élève sur la prononciation du verbe
reprocher }
302. P : alors il est émigré d'un pays de misère, est-ce qu'il est natif, est-ce qu'il est d'origine française ? ↑
303. Elèves : NON ! il est émigré } *chevauchement*
304. P : Il est émigré donc on comprend qu'il vient d'un pays (*inachevé*)
305. E a : d'un autre pays
306. P : d'un pays de : : (*allongement vocalique*)
307. E a : de misère
308. P : donc ce n'est pas un français, ce n'est pas un natif il vient d'ailleurs ! d'un pays de misère !
309. P : comment vous avez compris qu'il vient d'un pays de misère ? ↑
310. E a : « par le mot émigré
311. P : par le mot émigré très bien !
312. P : et dans une école il apprend à parler. que comprenez-vous à partir de cette phrase ?
313. Elèves : il sait pas parler le français } *chevauchement*
314. P : très bien, il n'est pas français automatiquement il ne connaît pas la langue il apprend à la parler
315. E a : à la maîtriser
316. P : bon d'abord avant de la maîtriser il apprend à parler la langue
317. P : pourquoi il apprend à parler le français ? ↑
318. Elèves : pour communiquer avec les gens } *chevauchement*

319. P : parce qu'il vit en France il est obligé de connaître la langue pour pouvoir s'exprimer et communiquer avec les autres.
320. P : oui !
321. P : donc, son accent fait rire, il ne peut rien faire
322. P : oui !
323. E a : son accent était très mal *euh euh* les autres élèves *euh*
324. P : mal comment ? comment il est mal ?
325. E a : il peut pas s'exprimer
326. P : est-ce que son accent ressemble à celui de ses camarades ?
327. Elèves : Non ! } *chevauchement*
328. P : c'est un accent di :: (*allongement vocalique*)
329. E a : différente
330. P : différent, c'est un accent différent !
331. P : donc, cet accent-là, donc quand il parle qu'est-ce qu'ils font ses camarades ?
332. E s : rient
333. P : donc ses camarades rigolent quand il se met à parler
334. P : sans qu'on lui reproche d'être un étranger
335. P : comment vous imaginez la relation entre ce petit enfant et ses camarades de classe ?
336. E a : éloigné
337. E d : à l'écart
338. P : très bien ! il se sent à l'écart
339. P : oui, encore, il est margi (*inachevé*)
340. E d : marginalisé
341. P : c'est quoi marginalisé ?
342. E a : madame !
343. P : oui !
344. E a : mis en quarantaine !

345. P : oui, pffp, on peut dire ça enfin *euh* !
346. P : est-ce que le petit enfant est bien entouré à l'école ?
347. P : est-ce que ses camarades l'aiment ?
348. Elèves : NON ! } *chevauchement*
349. Elèves : (*inaudible*)
350. Elèves : ils le trouvent étranger } *chevauchement*
351. P : pourquoi il est émigré ?
352. Elèves + Prof : parce qu'il est venu d'ailleurs } *chevauchement*
353. P : quels sont les éléments qui montrent que cet enfant est venu d'un autre pays ?
354. E a : madame ! madame !
355. E d : son accent, la peau
356. Elèves : la peau } *chevauchement*
357. P : son accent, la couleur de sa peau
358. P : donc ce sont des signes qui montrent que ce garçon vient d'un autre pays
359. P : alors qu'elle est la conclusion ? qu'est-ce que vous pouvez dire ?
l'auteur ici qu'est-ce qu'il fait ? ↑
360. E a : il défend !
361. P : il défend quoi ?
362. E a : il défend les élèves les enfants qui sont nés par accident
363. P : il défend quoi ? un point de : : (*allongement vocalique*)
364. E a : un point de vue
365. P : c'est quoi ce point de vue ?
366. Elèves : madame ! madame ! } *chevauchement*
367. P : un peu de silence !
368. P : oui ! toi !
369. E a : il défend les enfants qui sont malheureux !
370. P : mais qu'est-ce qu'ils ont ces enfants ? ils sont (*inachevé*)

371. Elèves : étrangers *chevauchement*
372. P : ils sont étrangers ça veut dire que ce sont des enfants qui viennent d'ailleurs.
373. P : qu'est-ce qu'il nous dit ici Enrico Macias ? ↑
374. Elèves : les droits de l'enfant } *chevauchement*
375. P : alors qu'est-ce qu'il nous dit ? faites des phrases !
376. E h : madame !
377. P : oui !
378. P : { *chchcht* }
379. E h : il défend les droits des enfants
380. P : de quoi il a besoin cet enfant qui vient d'ailleurs ?
381. Elèves : madame : madame : } *chevauchement*
382. E a : d'éducation
383. E c : d'amour
384. E r : de sécurité
385. E m : de joie
386. E m : de la vie facile
- { *rire collectif* }
387. P : est-ce que Enrico nous dit qu'il faut accepter la différence des autres ou la rejeter ? ↑
388. E a : accepter
389. P : fais une phrase !
390. E a : on doit accepter la différence entre les origines et les cultures
391. P : donc, on doit accepter l'autre même si il est d'une autre région, d'une autre culture ou d'un autre pays, d'accord !
392. P : quoi encore ?
393. P : qu'est-ce qu'il essaye de faire Enrico ?
394. E a : de nous sensibiliser !

395. P : très bien, de nous sensibiliser, mais par rapport à quoi ? à qui ?
396. E a : à ne pas être raciste
397. P : très bien, il nous sensibilise et nous pousse à ne pas être raciste et
à accepter les gens avec leur différence.
398. P : qu'avez-vous à ajouter ?
399. E d : NON à la violence !
400. E d : NON au racisme !
401. P : très bien, quoi encore ? et si vous deviez faire des phrases avec
OUI
402. E d : OUI à l'amour !
403. E c : OUI à l'égalité !
404. E h : OUI à la gentillesse !
405. E d : OUI au respect des autres !
406. P : alors regardez encore une fois le titre ça correspond à quel type
de phrase : *malheur à celui qui blesse un enfant* ?
407. E e : c'est une phrase à valeur impérative
408. P : bien, c'est une phrase à valeur impérative !
409. P : donc là il avertit toute personne à faire attention à quoi ? à qui ?
↑
410. E d : aux enfants
411. P : ça veut dire qu'il faut pas faire de mal aux enfants
412. P : comment on doit se comporter vis-à-vis d'un enfant ? est-ce qu'on
doit le frapper ?
413. Elèves : NON ! } *chevauchement*
414. E e : il faut bien le traiter
415. P : l'enfant il a le droit à quoi ?
416. P : de quoi il a besoin ?
417. E e : à l'affection !
418. E a : la tendresse !

419. E c : l'amour !

420. P : la sécurité ! il s'est senti seul là, il n'est pas en sécurité dans ce refrain, on donne l'alerte on arrête un ange et pour se défendre il se met à pleurer.

421. P : est-ce qu'il se sent en sécurité ?

422. E a : non !

423. Elèves : non ! } *chevauchement*

424. P : le petit n'était pas en sécurité ?

425. P : donc on doit assurer la sécurité à un enfant

426. P : oui !

427. Elèves : protéger } *chevauchement*

428. P : donc qu'est-ce qu'on nous demande dans cette chanson ? ↑

429. Elèves : protéger les enfants } *chevauchement*

430. P : donc on doit protéger les enfants

431. P : comment ?

432. P : allez ! dépêchez-vous !

433. P : en leur assurant de l'affection de l'amour de la sécurité !

434. P : alors ça veut dire qu'on doit prendre en charge un enfant

435. P : et parmi les valeurs humanistes qu'on défend dans ce projet c'est la protection des enfants à travers le monde ! on doit faire attention aux enfants car ce sont les générations de demain qui nous lient avec le monde à travers le contact des cultures et la cohabitation des idées.
D'accord !

436. P : est-ce que c'est clair pour tout le monde

437. Elèves : oui madame ! } *chevauchement*

438. P : est-ce qu'on doit faire travailler un enfant à un âge précoce ?

439. Elèves : NON ! NON ! madame ! } *chevauchement*

440. P : est-ce qu'on doit engager des enfants à l'armée ?

441. E c : non !

442. P : donc il a le droit à quoi l'enfant à cet âge-là ?
443. E a : à la scolarisation
444. P : à la scolarisation oui !
445. P : à la protection aux soins on doit soigner un enfant, il a le droit
d'être vacciné, d'être soigné, d'être bien nourri etc., d'accord !
446. P : donc cette chanson nous incite à, elle nous incite à faire quoi ? ↑
447. P : oui ! plus fort !
448. E r : protéger
449. P : à protéger un enfant quelle que soit sa race qu'il soit blanc ou
noir, quelle que soit son appartenance religieuse, d'accord !
450. P : peu importe son origine, qu'il soit étranger qu'il soit émigré qu'il
soit natif du pays, d'accord ! on doit le protéger, c'est ça !
451. P : donc qu'est-ce qu'il fait Enrico il lance un : : (*allongement
vocalique*)
452. E a : un appel
453. P : il lance un appel à tout le monde, à travers le monde pour
protéger les enfants quelles que soient leur race, leur origine, leur
appartenance religieuse et culturelle, d'accord !
454. P : donc en fin de compte c'est une chanson qui a un message celui
de la protection des enfants à travers le monde. Quelle que soit l'origine
de cet enfant il a le droit à la vie à la protection il a le droit à l'école à la
santé et à une vie meilleure !
455. P : d'accord, c'est clair pour vous tous ?
456. Elèves : oui madame ! { *ils sont attentifs* }
457. P : donc ici est-ce que vous remarquez qu'il y a un rapport entre les
cultures, le fait qu'Enrico dise son accent fait rire il ne peut rien faire
sans qu'on lui reproche d'être un étranger il nous pousse à accepter la : :
(*allongement vocalique*)
458. Elèves : la différence } *chevauchement*

459. P : la différence de l'autre puisque finalement chacun de nous est un peu différent des autres par le caractère, raisonnement, origines, etc., d'accord !
460. P : parce qu'il dit il est émigré d'un pays de misère et dans une école il apprend à parler, son accent fait rire il ne peut rien faire. Ça veut dire quand il parle ses camarades rigolent, ça les fait rire
461. P : est-ce qu'on doit rire quand quelqu'un parle ?
462. E e : non !
463. P : normalement non ! parce que c'est ce qui fait la différence de quelqu'un
464. P : Bon, un Français ne peut pas parler l'arabe comme un Arabe et un Algérien malgré l'existence des Algériens qui maîtrisent parfaitement le français pourtant il y a quand même cet accent qui fait la différence ! d'accord !
465. P : { *chchcht* }
466. P : donc c'est un appel à la protection des enfants, à s'accepter et à accepter la différence de l'autre
467. P : donc culturellement parlant, culturellement parlant, on doit accepter l'autre avec sa différence, on doit essayer de s'enrichir de la différence d'une autre culture d'un autre pays etc. D'accord !
468. P : est-ce que vous avez compris le véritable message de la chanson ? est-ce que pour vous c'est clair le fait de devoir s'ouvrir sur les autres et élargir son horizon culturel et relationnel pour une meilleure communication et un meilleur échange ! d'accord !
469. Elèves : oui madame ! oui madame ! } *chevauchement*
470. P : allez ! au revoir !
471. Elèves : au revoir madame !

المخلص

لاقتحام مفهوم "المثاقفة" مجال تعليمية اللغات صدّي معتبراً كونه أمراً مستحباً له وقعُه و فائدته في الوسط البيداغوجي. و هو الحافز الذي دفعنا للمباشرة بهذا البحث بُغية تبيين مكانة "الشرف" التي يحظى بها "الثقافة" في فضاءاتنا التربوية و الدور الهام الذي يلعبه.

لذا لم يكن اختيارنا للنص الشفهي و الكتابي معاً اعتباطياً بل نصبو من خلاله إلى "ترسيخ" هذا المفهوم في مُجمل النظام التربوي طُلاباً و أساتذةً ، و ذلك لتطوره المستمر في كنف مختلف الثقافات.

يقتضي مسعانا وصل الجانب اللساني بالجانب الثقافي كونهما محورين أساسيين و متكاملين في تعليم و تعلّم اللغة و/أو الثقافة الأجنبية.

يتمثل هدفنا من خلال العلاقة التي تجمع بين الثقافة الأصلية و الثقافة المستهدفة في: إثراء للمكتسبات و المعلومات و فهم و تساهل و تلاؤم مع الاختلاف و تقبّل للغيرية المستمرة للآخر.

الكلمات المفتاحية

مُثاقفة، تواصل، ثقافة، تمثيل، هوية، اختلاف، غيرية، شامل.

Résumé

L'émergence de l'interculturalité en didactique des langues représente un véritable bouleversement et un atout considérable en milieu pédagogique. Telle est la raison qui nous a motivée à nous lancer dans ce travail de recherche en vue de valoriser et de faire reconnaître la place d'honneur et le rôle de l'interculturel dans nos classes.

De ce fait, notre choix des volets de l'oral et de l'écrit n'est guère arbitraire, il a pour objectif de "cimenter" cette notion dans l'esprit de l'ensemble du système éducatif ; car elle est en perpétuelle évolution en étant au cœur de différentes cultures.

Notre démarche joint le linguistique au culturel car ce sont deux axes essentiels et complémentaires dans l'enseignement /apprentissage d'une langue et /ou culture étrangère.

A travers la relation entre la culture source et la culture cible, nous avons pour objectif : un enrichissement d'apports et de connaissances, une compréhension, une tolérance, une accommodation avec la différence et une acceptation de l'altérité qui régit l'Autre.

Mots clés :

- Interculturel - contact - culture - représentation - identité - différence - altérité - tolérance.